LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mercredi 28 décembre 1966 / Les saints Innocents, martyrs / 82e année, No 301 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé, puis neige ce soir / Maximum 15

Les journalistes étudiants réclament un plus grand nombre d'écoles de journalisme • En page 31

Québec autorise l'Hydro et Texaco à chercher du pétrole dans le Golfe

par Pierre O'NEIL

QUEBEC — A quelques semaines seulement de l'avis de la Cour suprême sur la question des droits miniers sous-marins, le gouvernement de Québec annonce la création par Hydro-Québec et Texaco Exploration Company d'une société de recherche pétrolière à laquelle le gouvernement accorde un permis d'exploration et d'exploitation de tout le territoire sous-marin autour des Iles de la Madeleine.

Le Québec fait fi des prétentions du gouvernement fédéral à la propriété des droits miniers sur le territoire sous-marin des côtes canadiennes.

"Le gouvernement québecois, dit le communiqué publié hier soir, se réfère uniquement à l'entente intervenue en 1964 entre les premiers ministres des provinces atlantiques délimitant leurs frontières respectives dans le golfe. Il entend se comporter chez lui comme un gouvernement responsable devant les exigences de ses commettants".

Il s'agit d'une action unilatérale qui va encore plus loin que celle du premier ministre de la Colombie-Britannique puisqu'elle se prolonge par une action très concrète.

Hommage à la population acadienne dont l'habitat est la région du Golfe, la nouvelle société portera le nom de "Société acadienne de recherche pétrolière".

On ne peut pas dire en des termes plus clairs qu'on ne fera pas de "Labrador" avec ce qu'on appelle ici "le territoire québecois du golfe Saint-Laurent".

L'Hydro-Québec et Texaco Exploration Company y participeront à parts égales.

Pour des raisons fiscales, c'est-à-dire pour permettre que les frais de la recherche pétrolière soient déduits des bénéfices encourus, SAREP est constituée comme une filiale québecoise de la Texaco Exploration Company.

Au moins deux ingénieurs de l'Hydro participeront aux travaux de SAREP et seront payés par elle au moment où ils acquerront une expérience extrêmement riche pour le Québec dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures.

On sait qu'il s'agit là d'un secteur économique qui est demeuré totalement étranger aux Québecois bien que le pétrole figure pour 70 p. 100 dans le bilan énergétique du Québec.

L'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et Texaco Exploration Co. établit que durant les deux premières années d'application de la convention Texaco devra dépenser au moins $100,000 dans la recherche pétrolière. Texaco paiera également au gouvernement de Québec une rente annuelle de $10,000.

Si Texaco ne remplit pas ces conditions la convention se trouvera annulée.

L'Hydro-Québec s'engage de son côté à dépenser plus de $75,000 durant les deux premières années pour l'exploration qui sera faite par SAREP. Au bout de deux ans elle aura le droit de se retirer de l'entreprise "si elle n'y trouve pas son avantage".

On sait que l'Hydro possède des permis d'exploration pour le pourtour de l'Ile Anticosti depuis 1963. En 1964 on lui accordait de nouveaux permis pour l'exploration du pourtour des Iles de la Madeleine.

Puis par suite de la querelle des gouvernements provinciaux avec Ottawa au sujet des droits miniers sous-marins M. Lesage concédait à l'Hydro des permis d'exploration pour tout le Golfe. Ce geste, on s'en souvient, survint au moment où Ottawa tout en référant la question à la Cour Suprême faisait de larges concessions de droits à la Pan American Petroleum.

Voir QUEBEC en page 2

(téléphoto Tass, via UPI)

Le "Luna-13" russe transmet un saisissant panorama de la Lune

Prises sur la Lune et transmises à la Terre par les caméras de l'engin soviétique Luna 13, ces cinq photographies se complètent pour offrir une vue circulaire extrêmement précise de la surface du satellite naturel de notre planète. Selon le professeur soviétique Alexandre Lebedinsky, l'engin de reconnaissance lunaire a transmis des photographies durant une heure vingt, sans interruption, après s'être posé en douceur dans une dépression topographique qui paraît être un petit cratère. Le plan incliné de l'endroit de l'atterrissage explique la disparité des angles sous lesquels ont été prises les différentes photographies, dont certaines seulement montrent l'horizon. Luna 13, dont on aperçoit deux des quatre antennes et une sonde, aurait en outre photographié le sol lunaire à une distance inférieure à un mètre, soit 39 pouces, mettant ainsi en évidence des détails de dimensions millimétriques.

photo René Picard, LA PRESSE

Floraison hivernale au coeur de Montréal

La merveilleuse neige blanche vient intensifier la féerie qui règne au "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine, au coeur de la métropole. Au décor hivernal, s'ajoutent les feux de milliers d'ampoules multicolores accrochées aux branches des arbres, ainsi que l'éclat du palais et des statues de glace.

Une foule nombreuse a déjà visité ce merveilleux jardin d'hiver qui reste encore ouvert au public jusqu'au 8 janvier, tous les jours, de midi à 11 h. du soir. Pour les enfants surtout, une visite au "Jardin des Merveilles sous la neige" est une source d'enchantement et de beaux rêves!

L'OTAN va ériger un nouveau système d'alerte

PARIS (PA) — L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) projette d'entreprendre immédiatement la construction d'un système moderne d'alerte qui s'étendrait de la Norvège à la Tunisie.

Ce nouveau système, des plus élaborés dit-on, va coûter $300,000,000. Il aura pour fin de prévenir toute attaque pouvant venir de la part d'un pays du bloc soviétique. On estime que la construction du nouveau système sera complétée d'ici quelques années et qu'il sera en mesure de remplacer le système actuel.

M. Harlan Cleveland, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN, a dit qu'il s'agira là de "la plus grande et de la plus importante construction militaire de toute l'histoire de l'OTAN".

Le nouveau système, baptisé NADGE (NATO air défence ground environment), comprendra de nombreux dispositifs électroniques, notamment des computateurs.

NADGE sera capable de donner un signal d'alerte simultanément aux principaux centres aériens de l'OTAN et au quartier général suprême des alliés qui vient d'être transféré de France en Belgique.

Bien que la France vienne de se retirer du dispositif militaire de l'OTAN, elle participe à l'élaboration du nouveau système.

Début de la plus vaste opération de parachutage au Sud-Vietnam

SAIGON. (UPI, AFP) — Le plus vaste transport aérien de troupes depuis le début de la guerre s'effectue présentement dans le delta du Mékong au Sud-Vietnam. Des soldats sud-vietnamiens sont parachutés dans la jungle épaisse qui recouvre l'extémité sud de la péninsule.

Les soldats parachutés sont environ 10,000. Ils sont précédés par des jets américains qui arrosent abondamment de napalm la forêt de U Minh à l'extémité de laquelle les paras touchent terre.

De sources bien informées on apprend qu'il y a "une bonne possibilité" que des parachutistes américains viennent bientôt se joindre aux Sud-Vietnamiens. Ce serait là la première

Voir PARACHUTAGE en page 2

Un violent séisme ébranle la région du nord du Chili

SANTIAGO (UPI, PA, AFP) — Un violent tremblement de terre a secoué aujourd'hui le nord du Chili et le séisme a causé de lourds dégâts et peut-être plusieurs victimes.

Selon l'agence de nouvelles chilienne "Orbe", 60 à 80 pour cent des maisons ont été détruites dans le petit port de Taltal, ville du Pacifiqu située à 700 milles au nord de Santiago et ayant une population de 6,000 âmes. Le nombre des morts et des blessés est encore incertain car les communications avec le nord du pays ont été interrompues par le séisme. Les premiers rapports mentionnaient un mort et trois blessés.

Le séisme marquait entre huit et neuf à l'échelle internationale dont le maximum est de 12, ce qui indique la violence des secousses. Celles-ci ont été

Voir CHILI en page 2

Lesage nomme Kierans et Morin au comité des finances du parti libéral

par Gilles DAQUST

QUEBEC. — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a rendu publique hier la nomination de MM. Eric Kierans et Jean Morin comme membres du comité de finances de la Fédération libérale du Québec.

Ces nominations, surtout celle de M. Kierans, président de la FLQ depuis le dernier congrès, mettent pour l'instant un point final à la querelle qui a divisé, pendant de longs mois, les éléments plus ou moins réformistes du parti.

En vertu de la procédure adoptée au dernier congrès, il revenait au chef de parti, de facto membre du comité de finances, de recommander au comité exécutif de la FLQ la nomination des deux autres personnes chargées de gérer, avec lui, les fonds du parti.

Eric Kierans

La nomination de MM. Kierans et Morin a été approuvée hier après-midi par le comité exécutif du parti.

C'est M. Lesage lui-même qui a communiqué la nouvelle à la galerie de la presse, accompagné de MM. Kierans, Morin, Pinard et Laporte.

Le chef du parti a annoncé que le comité des finances se réunirait après le 1er janvier. On sait que le premier de l'an constituait la date limite pour la nomination des membres de ce comité.

M. Lesage a d'autre part révélé que le conseil supérieur de la FLQ se réunirait tôt en janvier, à Québec, afin de procéder à la nomination des personnes qui feront partie des diverses commissions de la fédération.

Il existe huit commissions au sein de la fédération : les commissions du congrès, des groupes ethniques et de la constitution, la commission politique, la commission juridique, les commissions de l'organisation, la propagande et des finances.

Jean Morin

Enfin, M. Lesage a déclaré que le lundi 23 janvier, les députés libéraux se réuniraient en caucus au parlement afin de procéder à la formation des "groupes de travail".

L'opposition a en effet décidé de se grouper en 21 comités de travail qui étudieront chacun un aspect particulier de l'activité gouvernementale.

Les groupes, présidés soit par un ancien ministre, soit par un ancien adjoint parlementaire,

Voir LESAGE en page 2

AUJOURD'HUI

M. Favreau et la politique

Des informateurs du parti libéral affirment que M. Guy Favreau annoncera sa retraite du monde politique au début de la nouvelle année. Le chef de l'aile québécoise du parti est de nouveau hospitalisé pour la même maladie qui l'avait éloigné de la scène fédérale pendant près de quatre mois cet automne.

— Page 57

Aide provisoire aux travailleurs de l'auto

Le ministre du Travail, M. John Nicholson, a annoncé hier que le cabinet a permis, pour faire suite à l'accord canado-américain de l'automobile, qu'une importante modification soit apportée au régime qui prévoit l'allocation d'une aide de transition aux travailleurs des industries de l'automobile et des pièces d'automobiles.

— Page 36

Pas question que les Etats généraux deviennent un parti politique

Le président des Etats généraux du Canada français, Jacques-Yvan Morin, a déclaré hier que bien que nous sommes dans les affres d'une crise qui éclate au grand jour au Canada, il n'est pas question que les Etats généraux se transforment en parti politique, quoi qu'il arrive.

— Page 27

M. Guy Favreau

SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 57
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 21
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 51
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 54
Nouvelles internationales / 47
Nouvelles nationales / 44 et 57
Radio et télévision / 8
Spectacles et concerts / 42 et 43
Sports / 32 à 35
Tribunaux / 9
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 12

CKAC 73 AU CADRAN

Le SPEQ boycotte toujours les travaux du Comité du plan de développement scolaire

Le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec a décidé hier de maintenir son boycottage des travaux du Comité du plan de développement scolaire, estimant que le ministère de l'Education a violé le principe de la consultation par ses directives du 14 octobre aux commissions scolaires.

Le président du SPEQ, M. Claude Proulx, a rendu publique une lettre adressée à M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education.

Bien que déclarant que le SPEQ n'est "nullement opposé en principe à l'existence et au fonctionement du Comité du plan de développement scolaire", M. Proux dit ne pas voir actuellement comment le SPEQ pourrait "accepter de participer à ces séances sans compromettre l'établissement d'un sain mécanisme de consultation".

"Le problème actuel, poursuit M. Proulx, vient précisément non pas du fait que le gouvernement a décidé, mais de celui qu'il a décidé préalablement à toute consultation. Le gouvernement a commis une première erreur en décidant sans consultation, il en a commis une seconde en disant, lors de la rencontre du Comité du plan du 8 novembre, que cette décision pouvait être étudiée par le Comité du plan mais que ses recommandations ne pourraient servir que l'an prochain, il en commet une troisième en réaffirmant cette position dans votre lettre du 7 décembre. Dans ces conditions, c'est exiger une capitulation sans conditions que de demander d'accepter de reprendre les travaux du Comité du plan."

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

Le communiqué publié hier fait état des découvertes récentes de richesses pétrolières dans la mer du Nord et parle pour le Québec d'une "possibilité raisonnable d'une découverte de pétrole".

Sur le plan politique, le communiqué est d'une rare fermeté. Il parle des responsabilités du Québec et "de ses droits sur l'occupation du territoire québecois du golfe Saint-Laurent".

Puis il ajoute que l'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et Texaco "consacre de façon non équivoque la volonté du Québec d'occuper entièrement son territoire et d'exploiter intégralement les richesses naturelles qui lui appartiennent, dans la ligne de la politique amorcée, par l'octroi, au cours des dernières années, de permis de recherche à Hydro-Québec dans le golfe Saint-Laurent".

La nouvelle rendue publique hier soir à Québec risque d'envenimer les relations avec le gouvernement d'Ottawa qui n'avait pas vraiment pris au sérieux la déclaration unilatérale de propriété des droits miniers sous-marins faite récemment par le premier ministre de la Colombie-Britannique M. W.A.C. Bennett.

Lorsque M. Pearson avait annoncé qu'il soumettrait la question à la Cour suprême M. Lesage avait déclaré devant les journalistes : "Je n'ai que faire de la Cour suprême". C'était au cours de la conférence fédérale-provinciale de l'été 1965.

Il est certain d'autre part que M. Johnson n'attribuera à cet avis de la Cour que la valeur du papier sur lequel il sera couché.

Dans ces conditions on ne voit pas vraiment comment M. Pearson pourra faire de ce document la base de négociations éventuelles comme il l'avait laissé entendre à l'époque. En plus de la Colombie et du Québec, M. Pearson aura contre lui toutes les autres provinces atlantiques.

C'est le ministre de l'énergie M. Jean-Luc Pépin qui écopera finalement de ce très sérieux problème et il n'est pas impossible que la question serve à le détruire politiquement.

Quoi qu'il en soit on a d'ores et déjà la certitude à Québec que le gouvernement de M. Johnson, fort de l'appui des libéraux et de la population sera d'une fermeté inébranlable à cet égard.

Ce gouvernement qui a l'impression qu'on a évincé le Québec du Labrador ne permettra certainement pas que l'histoire se répète. Bien plus, la question des droits miniers risque de servir à canaliser tout le mécontentement de la population au sujet du Labrador.

Et l'on sait que la commission d'enquête sur l'intégrité du territoire a entre autres pour mission d'étudier "le problème des frontières entre le Québec et les provinces de l'Atlantique qui mettent en cause la question des droits miniers sous-marins dans le golfe Saint-Laurent."

Pour l'instant tout permis d'exploration délivré par Ottawa n'est pas reconnu par Québec et vice-versa.

Dans ces conditions, la décision de Texaco de s'associer à Hydro-Québec apparaît à prime abord comme une marque de confiance de cette compagnie à l'égard de la position juridique du Québec.

Pourquoi Texaco plutôt qu'une autre compagnie ?

Vraisemblablement parce qu'elle fut la première après l'Hydro à s'intéresser au développement des richesses du golfe.

Le ministre canadien de l'Energie étant en vacances aux Barbades, il a été impossible hier soir d'obtenir ses commentaires sur la décision du gouvernement de Québec.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : zéro
Maximum demain : 15

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, et de l'Outaouais :** généralement clair avec nébulosité croissante dans la soirée. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : zéro et 15.

Aperçu pour jeudi : neige légère se changeant en pluie verglaçante et en pluie. Chute totale de moins d'un pouce de neige. Plus doux.

Région des Laurentides : généralement ensoleillé, se couvrant en fin de journée. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe : zéro et 10.

Aperçu pour jeudi : neige légère se changeant en pluie verglaçante. Plus doux.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : généralement ensoleillé et plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec : 5 et 15 ; Sherbrooke : zéro et 15.

Aperçu pour jeudi : neige légère se changeant en pluie verglaçante. Plus doux.

Régions de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi : zéro et 10.

Aperçu pour jeudi : nuageux avec neige et plus doux.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles : clair et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles : zéro et 10.

Aperçu pour jeudi : nébulosité croissante et plus doux.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie : ensoleillé avec périodes nuageuses et chutes de neige dispersées. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé : 10 et 15.

Aperçu pour jeudi : nébulosité croissante et plus doux.

Johnson recevra les voeux de la population dimanche... à Montréal

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson se rendra à Montréal, dimanche prochain, pour la traditionnelle cérémonie des échanges de voeux avec la population à l'occasion du Jour de l'An.

Il s'agira de la première fois, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement québécois procédera à une telle cérémonie dans la métropole.

M. Johnson se rendra dans la grande salle du nouveau Palais de Justice de Montréal entre 11 heures et midi trente, où il recevra les voeux de la population et communiquera les siens.

Le chef du gouvernement provincial sera accompagné du maire de Montréal M. Jean Drapeau et du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

M. Johnson sera également à ses bureaux dans la métropole toute la semaine. La semaine prochaine, il s'accordera probablement quelques jours de vacances et durant la semaine du 8 janvier il se rendra à Toronto et New York pour rencontrer des représentants du monde des affaires et de la finance.

On prévoit qu'à l'occasion de ces rencontres, M. Johnson tentera de rassurer le monde des affaires sur l'état des finances de la province.

M. Johnson sera de retour à Québec le 17 janvier pour se consacrer à la préparation des travaux de la session qui reprendront le 24.

Deux incendies font six morts non loin des frontières

(PA-UPI) — Six personnes ont perdu la vie et cinq autres manquent à l'appel à la suite de deux incendies survenus aux Etats-Unis, non loin des frontières canado-américaines.

A Panton, dans le Vermont, six membres d'une même famille ont péri, ce matin, dans les flammes qui ont détruit une maison de bois. Les victimes sont M. et Mme Gerald Warren, leurs trois enfants et la mère de M. Warren.

Au Lac Placid, dans l'Etat de New York, les flammes ont détruit l'hôtel Marcy, ce matin également. Les quelque 475 visiteurs ont réussi à s'échapper du sinistre, mais cinq employés manquent à l'appel. Cinq autres membres du personnel de l'établissement ont été hospitalisés après avoir été incommodés par la fumée.

Les pompiers précisent que le feu a pris naissance dans la cuisine et qu'il a été circonscrit aux trois premiers étages de l'aile gauche de l'établissement qui, à ce temps-ci, loge des fervents du ski.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

auront surtout pour tâche de surveiller chacun des ministères et de se prononcer en temps opportun à l'Assemblée législative.

Appréhensions

La nomination de M. Kierans comme membre du comité des finances a mis fin aux appréhensions qui régnaient dans certains milieux libéraux depuis le dernier congrès à Montréal.

Certains éléments réformistes du parti ont craint en effet, pendant un certain temps, que toute la querelle sur les structures de la FLQ ne fut remise sur le tapis par le choix que ferait M. Lesage au niveau du comité des finances.

On se souvient que les principales questions qui avaient divisé le parti pendant plusieurs mois étaient la collégialité et la démocratisation des finances.

L'aile réformiste, en demandant des changements de structures, soutenait qu'un président de la FLQ, sans démocratisation des fonds et sans une connaissance de l'état de caisse du parti, ne saurait administrer convenablement le fédération.

Après maints compromis de part et d'autre, le congrès avait finalement décidé que les fonds du parti seraient administrés par un comité des finances de trois membres, dont le chef du parti et deux autres personnes désignées par lui.

Il ne faisait guère de doute que M. Jean Morin, ancien trésorier du parti, serait désigné par M. Lesage.

L'autre nomination, à laquelle l'aile réformiste attachait beaucoup d'importance, en raison des compromis qu'elle avait faits, avait été mise jusqu'ici en balance à la fois pour des raisons d'ordre idéologique et pour des motifs liés au secret qui doit, dit-on, entourer normalement les fonds électoraux.

CHILI

SUITE DE LA PAGE 1

ressenties dans une vaste région, étant particulièrement fortes dans les provinces de Tarapaca et d'Antofagasta.

Il y aurait eu panique à Incopiapo, où le séisme a atteint une intensité de 6, à Arica et Antofagasta, les deux plus grandes villes du nord du Chili. Toutefois, les secousses y ont été moins fortes qu'à Taltal, où si situait apparemment l'épicentre.

Le tremblement de terre a été enregistré à Santiago à 3 h. 20 la nuit dernière, heure normale de l'Est, et par le service côtier et géodésique américain à Washington, 10 minutes plus tard. Mais des secousses étaient encore ressenties dans la région plusieurs heures plus tard.

C'est apparemment Taltal qui a été le plus durement frappée. La ville était privée d'électricité et d'eau et tous les établissements commerciaux étaient fermés.

Dès les premières secousses, les habitants, pris de panique, auraient fui dans les rues, y errant nerveusement durant plusieurs heures.

La police fédérale et les autorités locales ont dépêché des secours vers cette ville, terminus ferroviaire et point d'embarquement de nitrate.

PARACHUTAGE

SUITE DE LA PAGE 1

vague de forces américaines en direction du delta marécageux, au sud de Saïgon.

En deux vagues bruyantes, 33 appareils américains et vietnamiens ont transporté 1,200 paras sud-vietnamiens hier. Des fantassins vietnamiens vont grossir les rangs des troupes parachutées en vue d'accroître l'intensité des attaques dirigées contre l'ennemi dans cette région.

Déploiement fantastique

La forêt de U Minh n'est rien d'autre qu'un énorme marécage. De plus, il est à noter que la région du delta du Mékong est détenue par les communistes depuis 1946 alors que le Viet Minh s'en faisait un sanctuaire.

Peu avant l'arrivée des renforts aéroportés hier, les rangers vietnamiens et des troupes régulières avaient pris d'assaut des rizières situées dans la zone d'atterrissage. Des espions affirment que trois bataillons vietcongs — soit quelque 1,800 hommes — se tiennent en embuscade dans le secteur.

Pour transporter les parachutistes, il a fallu dix appareils américains de type "C-130S" et "C-123S", et 20 appareils de l'aviation vietnamienne de type "C-47S". Peu avant l'arrivée du convoi aérien, le secteur a été assailli au napalm par une vague d'appareils américains de type "B-57 Canberra", "F-4 Crusader" et "F-100 Super-Sabre".

La grève grandit dans le port

Le haut commandement américain a dû accroître considérablement le nombre de militaires affectés à des tâches de débardeurs dans le port de Saigon, paralysé par la grève des dockers mécontents du renvoi de 600 de leurs confrères le 23 décembre.

En dépit des efforts des militaires, le tonnage manipulé est de beaucoup inférieur à la normale. Les autorités craignent que si l'arrêt de travail respecté depuis trois jours par les 5,000 dockers de Saigon se maintient, "l'effort de guerre et la stabilité de l'économie vietnamienne" vont se trouver compromis.

Le gouvernement de Saigon et la presse du Vietcong s'accusent mutuellement aujourd'hui d'avoir violé la trêve de Noël à plusieurs reprises. Le Vietcong soutient avoir observé "scrupuleusement" la trêve, tandis que les autorités vietnamiennes et américaines disent avoir tenu une liste des "incidents" dont le chiffre varie entre 81 et 120.

Nouvelle escalade en vue

Malgré les critiques sévères dirigées contre la politique américaine au Vietnam et malgré les appels pressants en faveur de la paix, en particulier ceux du pape Paul VI et du secrétaire général de l'ONU, le gouvernement Johnson est fermement résolu à poursuivre les opérations militaires aussitôt après la trêve du Nouvel An et même à les intensifier de façon significative dans le domaine aérien, indique-t-on dans les milieux compétents de la capitale américaine.

La Maison Blanche préfère suivre les avis des chefs militaires américains en poursuivant les combats, mais le casse-tête présidentiel n'est pas résolu pour autant. La crise de confiance qui sévit aujourd'hui aux Etats-Unis a déjà fait des ravages considérables et tout geste de conciliation dans la délicate conjoncture politique actuelle pourrait désagréablement rejaillir sur la popularité du président Johnson, qui accuse déjà une chute vertigineuse. Les milieux de Washington ne cachent pas leur mauvaise humeur, alors que les perspectives vietnamiennes pour l'année 1967 suscitent un pessimisme considérable.

téléphoto UPI

Tragédie du rail près de Boston : 12 morts

Douze personnes ont été tuées et au moins 20 autres ont été blessées la nuit dernière quand un wagon à autopropulsion a frappé de plein fouet un camion-citerne qui était tombé en panne sur la voie ferrée.

L'accident s'est produit à Everett, en banlieue de Boston.

Au moment de l'impact, le camion, chargé d'huile à chauffage, a explosé comme une bombe. Un violent incendie s'est immédiatement déclaré et les flammes se sont rapidement répandues à travers le wagon de passagers. Plusieurs des 42 personnes à bord étaient des partisans des Bruins de Boston qui venaient de voir leurs favoris annuler 4 à 4 contre Détroit. L'explosion a mis le feu à 7,000 gallons d'huile à chauffage, ce qui explique la violence de l'incendie. Un des passagers a révélé que les portes du train se sont bloquées, causant ainsi la panique parmi les voyageurs ; plusieurs d'entre eux ont réussi à se sauver en brisant les fenêtres du wagon.

La police a révélé que les freins du camion ont gelé juste au moment où il traversait la voie ferrée. C'est en vain que le conducteur a tenté de signaler le danger que présentait son camion quand le train s'est approché.

Des policiers qui patrouillaient la région au moment de l'accident ont dit avoir vu une boule de feu s'élever à plus de 100 pieds dans les airs au moment de l'explosion.

La plupart des morts ont été causées par des brûlures et les blessés ont été transportés dans quatre hôpitaux de Boston. L'état de certains de ces blessés est sérieux.

Kossyguine se rendra à Londres en février 67

LONDRES. (UPI) — Le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, se rendra en Grande-Bretagne au mois de février prochain pour une visite officielle d'une semaine, ont révélé aujourd'hui les autorités britanniques.

M. Kossyguine, qui est en train de se faire la réputation du plus grand voyageur soviétique, rencontrera probablement le premier ministre Harold Wilson durant son séjour qui se déroulera du 6 au 13.

La guerre du Vietnam sera l'un des principaux sujets abordés entre les deux hommes politiques. M. Kossyguine a accepté l'invitation de la Grande-Bretagne dès son retour de Turquie.

Sud Aviation obtient un permis d'exploitation

OTTAWA (PC) — La Commission des transports aériens a octroyé un permis à Sud Aviation Canada Ltée pour exploiter un service aérien à Saint-Jean-Chrysostome. La société utilisera des appareils Cessna et Apache pour effectuer des vols nolisés, entraîner des pilotes et pour offrir un service aérien spécial dans la région immédiate de Québec. Une quarantaine d'individus seraient prêts à prendre des cours de pilotage.

Québecair, qui offre également des vols nolisés de sa base à Rimouski, s'était opposé à l'octroi de ce permis à Sud Aviation, mais la Commission des transports aériens a pris en considération la forte demande provenant d'individus, d'autorités municipales et d'industries dans la région.

Condamné à 15 ans aux Etats-Unis

BOSTON (PA) — Un Montréalais de 29 ans, Clifford Piva, a été condamné hier à 15 ans de pénitencier pour un vol à main armée de $49,953 commis à une succursale de la Banque Essex County and Trust Co. de Lynn, Mass., le 26 août dernier.

Le juge W. Arthur Garrity, fils, de la cour de district des Etats-Unis, a spécifié que l'accusé pourrait purger un tiers de sa peine en liberté sur parole.

Piva a continuellement protesté de son innocence.

Victime d'une bombe

C'est ce gardien de prison de Colombie-Britannique qui a reçu comme cadeau de Noël une bombe qui a éclaté alors qu'il ouvrait le colis. Frank Newton, âgé de 42 ans, a eu les deux mains arrachées et son garçon, Norman, âgé de 10 ans, a été grièvement blessé. La police croit qu'il s'agit de l'oeuvre d'un ancien bagnard.

Québec fixe à 7 p. 100 le taux d'intérêt maximum qu'une ville peut payer

QUEBEC. (PC) — Par suite d'un arrêté en conseil adopté par le cabinet Johnson le taux maximum d'intérêt qu'une municipalité peut payer sur un emprunt a été fixé à sept pour cent. Cette mesure fait suite à la loi des emprunts municipaux et scolaires qui fut adoptée par la Législature lors de la dernière session.

Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Quelle folie quand...
...on peut avoir une déneigeuse Toro pour seulement $134.50

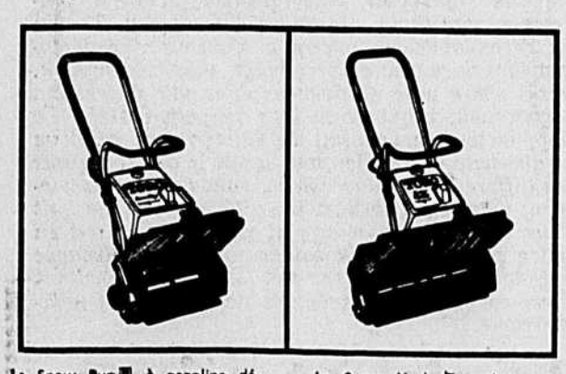

Le Snow Pup* à gazoline déblaie une entrée de 50 pieds en seulement 10 minutes. Ne pèse que 22 lb 134.50*

La nouvelle Snow Pup électrique, avec moteur facile à démarrer, est absolument sûre, ne pèse que 20 lb 164.50*

Le Snow Husky* projette une tonne de neige à la minute jusqu'à 15 pieds. Ne pèse que 27 lb, très maniable. Comme la Snow Pup, elle a fait ses preuves depuis deux ans. $179.95

*Marque exclusive de la Toro Mfr. Corp.
*Prix de détail suggéré par le fabricant.

TORO

EUGENE BELANGER
2918 rue Masson
722-4651

Maurice Cloutier Inc.
42, rue Turgeon,
Ste-Thérèse de Blainville
435-9563

Jean Guglia
10,318, rue De La Roche
387-0871

Savard Machine Shop
INC.
VENTE ET SERVICE AUTORISES
980 rue Roy,
Ville St-Laurent — 747-4719

Paquette & Guy
367 boul. Des Laurentides,
Ville de Laval
669-7151

W. H. Perron Cie Ltée
515 boul. Labelle,
Chomedey — Ville de Laval
681-1615

J. M. Ravary Inc.
4039 est, Ste-Catherine
526-9128

Quincaillerie Roberge
2225, chemin Chambly
Cité Jacques-Cartier — 679-3160
Centre d'achats St-Hubert
676-0381

Paix,
Bonheur,
Santé,
Prospérité
Dans votre foyer
Pour le Nouvel An.

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.

CARTIERVILLE : 12,200 Boul. LAURENTIEN — Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD : 11,401 Boul. PIE-IX — Tél. : 322-7341
BROSSARD : 6200 Boul. TASCHEREAU — Tél. : 676-0311

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED

MONTREAL : 159 ouest rue JEAN-TALON — Tél. : 273-1781
VERDUN : 667 Ave GALT — Tél. : 769-4581
QUEBEC : 325 DE L'ESPINAY — Tél. : 524-2478

DIVISIONS DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez
MONTRÉAL 514
351-4800
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

AVIS

M. GUY DESJARDINS, 7170 Pontoise, St-Léonard, ayant cessé d'agir comme courtier d'assurances générales, nous prions, pour fins de vérification, toute personne assurée avec nous par son intermédiaire de communiquer d'ici 10 jours avec M. Raymond Tousignant, 334-1384, entre 7 et 9 heures du soir.

LE GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCES NORTHERN & EMPLOYERS

FERME LUNDI

Afin de permettre à nos employés de mieux profiter du temps des Fêtes, nos magasins seront fermés : LUNDI, LE 2 JANVIER.

FERME POUR INVENTAIRE

Les magasins VAL ROYAL seront fermés JEUDI SOIR LE 29 DEC., VENDREDI LE 30 DEC., et SAMEDI, LE 31 DECEMBRE.

Les magasins LA SALLE seront fermés SAMEDI LE 31 DEC. pour fin d'inventaire.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 28 DECEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 301

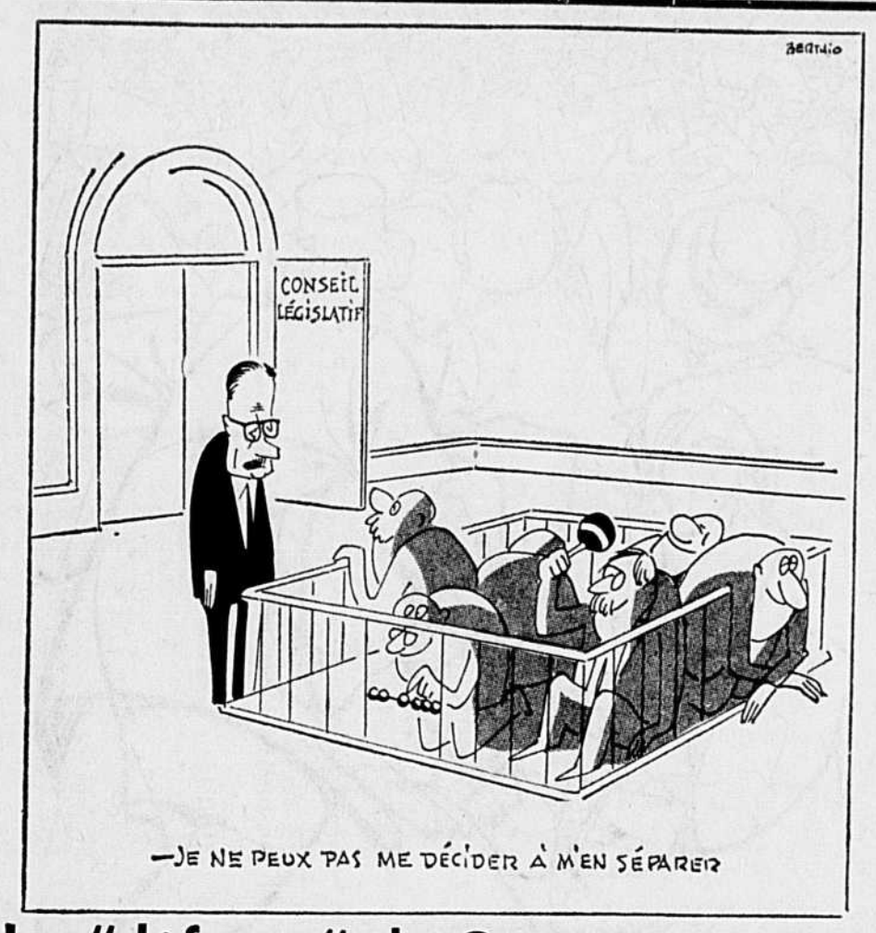

Avant de rencontrer Lucien Saulnier, la Ligue des propriétaires de Verdun veut soumettre son problème à Dozois

par **Gilles PRATTE**

La Ligue des propriétaires de Verdun a l'intention de solliciter une entrevue du ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, pour lui demander s'il n'y aurait pas moyen d'ajuster un peu le budget de la ville de Verdun de telle sorte que l'augmentation de taxes, qui est de 33 cents par $100 d'évaluation, soit un peu moins considérable.

Si les représentants de la ligue n'obtiennent pas satisfaction à cette porte, ils frapperont à celle du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier (une île, une ville), où ils sont assurés d'être accueillis à bras ouverts.

A partir d'un sondage mené dans "Le Messager de Verdun", la Ligue a reçu 2,258 réponses de citoyens (de locataires et de propriétaires, en nombre égal) qui favoriseraient l'annexion à Montréal.

Ce sondage a permis au président de la ligue, M. Roger Verpaelst, de conclure que plus de la moitié des citoyens de Verdun favorisent l'annexion à Montréal.

Le maire J.-Albert Gariépy, adversaire de cette idée, répond que ce sondage est vraiment trop élémentaire pour permettre de tirer des conclusions.

Sans avoir tenu de référendum, M. Gariépy soutient que la très grande majorité des citoyens de Verdun ne sont pas intéressés à l'annexion parce qu'ils n'y trouveraient pas d'avantages.

D'ailleurs, la Ligue des propriétaires non plus ne préconise pas l'annexion. Avant de se faire une idée à ce propos, elle préfère mener des études sérieuses et voir ce que M. Saulnier a à leur offrir.

Le nouveau taux de la taxe municipale est de $1.30 par $100 d'évaluation et M. Gariépy ajoute : "à Montréal, le taux est de $1.25, mais comme l'évaluation municipale y est supérieure de 8 à 10 p. 100 à celle de Verdun, en comparaison le taux réel serait de $1.35 ou de $1.37... Et puis attendez le prochain budget de Montréal..."

Et M. Gariépy enchaine : "D'ailleurs, il ne serait sûrement pas sage de donner Verdun à Montréal sur un plateau d'argent, juste au moment où le développement de l'île des Soeurs, qui comportera une évaluation de $300 millions, dérables à la ville."

Pour le moment, Verdun, comme les autres villes de la région montréalaise, porte l'odieux de certaines taxes sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle.

D'abord, elles perçoivent les taxes scolaires qui sont partout considérables. A Verdun, elle est de $2.22 par $100 d'évaluation.

Puis, il y a la taxe du métro qui coûte cette année $275,700 à Verdun. Le métro est financé à 65 p. 100 par la ville de Montréal, le reste étant à la charge des 19 villes qui l'entourent. M. Gariépy a noté que si ce partage n'est pas retouché, comme le réclame le Conseil de coordination intermunicipale, l'année prochaine Verdun devra débourser, sans avoir un mot à dire, $450,000.

Sans compter que, depuis 1964, la taxe de vente est gelée à $1,810,000 pour Verdun, ce qui, selon M. Gariépy, fait perdre à la ville de $150,000 à $175,000 par année.

Cette situation fait dire à plusieurs que l'administration Drapeau-Saulnier, ne pouvant réaliser de gré à gré son grand rêve représentant une-île-une-ville, prend les moyens pour saigner à blanc les autres administrations municipales de l'île afin qu'un jour elles soient appauvries au point de réclamer d'elles-mêmes la faveur de faire partie de Montréal.

La "défense" de Georges Lemay de nouveau ajournée à vendredi

La défense que doit présenter Georges Lemay, au stade de l'examen volontaire, a été une fois de plus ajournée hier.

Et ce à la requête de l'un des procureurs de la défense, Me Guy Guérin.

Ce dernier en effet présenté devant le juge Emile Trottier pour faire remarquer que l'autre procureur du prévenu, Me Léo-René Maranda, était retenu dans la cour voisine, dans l'affaire Sicotte.

"Pour ma part, dit-il, je suis prêt à procéder, mais Me Maranda ne l'est pas ; il m'assure qu'il pourra se libérer vendredi, que la préenquête présentement en cours soit terminée ou non."

Le procureur de la Couronne, Me Rhéal Brunet, intervint alors pour faire remarquer que l'on fera face à une autre "situation" si l'on ne procède pas dès cette semaine.

"Car, dit-il, Me Guérin sera lui-même devant les Assises, dans une cause qui promet de durer encore plusieurs semaines, et ce sera son absence qui, cette fois, pourrait faire ajourner l'instruction."

Le juge Trottier, en manifestant lui-même quelque impatience devant cette nouvelle requête d'ajournement, souligna que cette affaire, à son sens, devrait avoir préséance, puisqu'il s'agit d'une instruction commencée, où la liberté d'un accusé est en jeu, alors que, dans l'affaire Sicotte, on n'en est qu'au stade où l'on cherche à savoir si une ou des plaintes seront émises contre des individus.

"De toute façon, dit-il examen volontaire ajournée prémptoirement et définitivement à vendredi."

Avant de quitter la cour, le tribunal accorda par ailleurs au prévenu la permission d'appeler sa mère, requête que Lemay avait lui-même présentée au juge.

Durant l'Expo, la PP supervisera le travail de 17 corps policiers municipaux de la rive sud

par **Claude MASSON**

A cause de l'affolante circulation qui déferlera sur la rive sud durant l'Expo et de la nécessité qui en résultera de coordonner le tout pour éviter le plus d'ennuis possible, la Sûreté provinciale du Québec agira comme "autorité supérieure" des corps policiers de 17 municipalités de la rive sud pendant les six mois que durera l'événement mondial.

En somme, après avoir établi des "conditions de travail" permettant à tous les corps policiers et à chacun de ses membres d'effectuer le travail en songeant à l'ensemble du territoire et non seulement aux limites de la localité qui l'emploie, la PP supervisera l'activité de ces différents corps.

Une entente définitive sera conclue d'ici peu à ce sujet entre les autorités de la Sûreté provinciale et les municipalités concernées. Déjà, la semaine dernière, le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, le représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce, responsable de l'Expo, M. Robert Letendre, et le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, ont expliqué le projet aux maires de Boucherville, de Longueuil, de Jacques-Cartier, de St-Lambert, de Lemoyne, de Greenfield Park, de Laflèche, de Préville, de Brossard, de St-Hubert, de St-Bruno, de Chambly, de Laprairie, de Candiac, de Delson, de Notre-Dame et de Côte-Ste-Catherine.

Une rencontre devait avoir lieu aujourd'hui même entre le directeur Robert et quelques-uns des directeurs de police de ces municipalités.

La Sûreté provinciale jouera un double rôle : assurer la sécurité des citoyens et guider la circulation. Comme l'a expliqué M. Adrien Robert lors de sa rencontre avec les maires, il ne s'agit pas pour la PP de doubler le travail des policiers municipaux en se rendant sur les lieux d'un accident ou en faisant converger la circulation.

A moins de cas spéciaux ou de cas d'urgence, les hommes de la PP ne seront pas présents physiquement. Quelques officiers effectueront plutôt une surveillance générale et fourniront de l'aide sur demande.

Le projet est encore à l'état embryonnaire. Aussi, la Commission intermunicipale de la rive sud, lors d'une assemblée régulière qui a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville de Préville, a résolu de faire parvenir ses recommandations au directeur de la Sûreté provinciale. Il va sans dire que chaque administration municipale, individuellement, fera de même.

Jusqu'où la CTM veut-elle s'étendre ?

(par **C.M.**) — Jusqu'où la Commission de transport veut-elle s'étendre? Serait-il préférable qu'une commission de transport soit constituée sur la rive sud?

Telles sont les deux grandes questions que les membres de l'exécutif de la Commission intermunicipale de la rive sud entendent discuter bientôt avec MM. Lucien Saulnier et Lucien L'Allier, respectivement président du comité exécutif de Montréal et président de la Commission de transport de Montréal.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas a en effet proposé hier soir qu'une rencontre ait lieu avec les représentants de la métropole afin d'étudier ce sujet depuis longtemps discuté dans les cercles municipaux de la rive sud.

Déjà, la Commission de transport de Montréal dessert Longueuil et une partie de Jacques-Cartier; la Compagnie de transport Provincial fait le service dans les limites de Boucherville tandis que Chambly Transport circule dans les autres villes. Serait-il plus avantageux qu'une seule compagnie desserve toutes ces municipalités? C'est ce que l'on tentera de déterminer à la réunion envisagée.

Cette rencontre aura probablement lieu à l'occasion de l'inauguration de la station Longueuil du métro, cet hiver. C'est ce qui a été suggéré par le maire Robidas et accepté par l'assemblée.

L'affaire Sicotte: les témoignages auraient révélé des "faits troublants"

par **Maurice MORIN**

Les derniers développements touchant la pré-enquête que le juge Irénée Lagarde préside au sujet de la dénonciation de Louis Sicotte sont les suivants :

Nous avons appris que jusqu'ici les témoignages entendus ont laissé voir des faits "troublants... renversants". Ce n'est pas le juge d'instruction qui nous l'a confié, mais quelqu'un d'autre.

Mais le juge Lagarde, lorsque nous lui avons dit que nous étions quelque peu au courant de certaines déclarations faites devant lui, s'est contenté de dire : "le huis clos existe, continuera d'exister, mais je ne peux vous empêcher de transmettre au public ce qui est vrai...".

De plus, nous savons que le juge Lagarde procède présentement à une preuve dite "d'actes similaires" et que des inculpés impliqués dans l'affaire Darabaner et condamnés à de lourdes peines de pénitencier sont appelés à rendre témoignage.

Ces témoins viendraient dire que tout comme Sicotte, ils auraient été soumis à de mauvais traitements, à des sévices même de la part d'agent de la Police provinciale qui les interrogeaient en rapport avec les incendies criminels survenus dans la région de Montréal et dans le district de Québec.

4 individus menottés

A un certain moment, au cours de la journée d'hier, la sixième de la préenquête Lagarde, journée qui marquait la reprise de l'instruction, nous avons remarqué dans la grande salle, le corridor du troisième étage du Nouveau palais de Justice conduisant à la chambre no 38, qu'il y avait quatre individus menottés à des agents en uniforme de la PP.

Si le juge Lagarde a décidé de reprendre la préenquête, c'est que le ministère Johnson n'avait pas encore pris de décision touchant une décision du Barreau de la province de Québec réclamant la tenue d'une enquête royale sur l'administration de la police du Québec au cours des cinq dernières années.

Disons aussi que les procureurs du ministère de la Justice et de la Police provinciale, Mes Lucien Thinel, Alfred Tourigny et Laurent Bélanger (ce dernier représente aussi Me Claude Wagner, ancien ministre de la Justice) ont rencontré dès hier le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, pour lui demander "s'il ne serait pas préférable de ne pas reprendre la préenquête... en attendant la décision gouvernementale".

Le juge Lagarde, Mes Jean Gagné, Gérard Hébert, Réal Gagnon et Léo-René Maranda,

Voir SICOTTE en page 6

FAITS divers

Un Chinois et une serveuse trouvés morts asphyxiés

La Sûreté provinciale enquête présentement sur la mort de deux personnes qui ont été retrouvées asphyxiées dans une voiture, vers 1 h. 20 hier après-midi, dans un garage attenant au restaurant chinois Dragon Inn, à l'île Perrot.

Les victimes sont : M. Yan-Fah Chung, âgé de 27 ans, qui habitait un logement au-dessus du restaurant, et Mlle Monique Denis, 17 ans, du 109, 1ère Avenue, à l'île Perrot, qui était employée comme serveuse dans cet établissement.

Voir FAITS DIVERS en page 6

Les employés de l'Hydro se vengeront en donnant du sang à la Croix-Rouge

La succursale 2,000 (employés de bureau de l'Hydro-Québec) du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a recommandé à ses membres de donner du sang à la Croix-Rouge pour... se venger de l'employeur qui leur a refusé les congés des lendemains de Noël et du Jour de l'An !

L'Hydro-Québec a en effet refusé d'accorder ces congés et elle est prête à se rendre à l'arbitrage. C'est d'ailleurs ce qu'a l'intention de faire le syndicat.

L'Hydro a donné congé à ses employés non syndiqués l'un ou l'autre des 26 décembre ou 2 janvier, alors que les employés syndiqués, ont dû se présenter au travail, le 26 décembre et devront faire de même le 2 janvier.

Le président du Syndicat des employés de bureau, M. Jean-Claude Dion, a déclaré qu'en vertu de la convention collective de travail en vigueur, les employés ont droit à une demi-journée de congé pour donner du sang. Le syndicat invite donc ses membres à poser ce geste humanitaire cette semaine et bénéficier ainsi d'une demi-journée de congé.

Le syndicat attendra quelques jours pour savoir si l'Hydro paiera temps et demi pour le travail effectué le 26 décembre avant de procéder à la soumission de ce grief en arbitrage.

Il n'est pas question pour le moment de tenir une "journée d'étude" le 2 janvier.

Les dirigeants de tous les syndicats de l'Hydro ont l'intention de clarifier l'article concernant les jours de congé lors du renouvellement des conventions collectives de travail. Les conventions collectives expireront dans quelques jours.

Pointe-Claire offre son eau à Dollard-des-Ormeaux et à Roxboro

par **Claude MASSON**

En raison des disettes d'eau qui sont chose courante au printemps et à l'été dans certains quartiers de Dollard-des-Ormeaux et de Roxboro, la ville de Pointe-Claire a décidé d'offrir ses services.

Moyennant 20 cents les 1,000 gallons, plus le paiement du coût de raccordement estimé à $75,000, l'usine de filtration de Pointe-Claire se sent tout à fait capable de desservir les 4,000 citoyens de Roxboro et les 2,000 résidants de Dollard-des-Ormeaux qui sont annuellement victimes de cette rareté d'eau due a la production insuffisante de l'usine de filtration de Pierrefonds.

Dans une lettre datée du 22 décembre et adressée aux maires Fred T. Wilson, de Dollard-des-Ormeaux, et W. G. Boll, de Roxboro, le premier magistrat de Pointe-Claire fait part de la proposition de sa municipalité. M. Arthur-E. Séguin, également député provincial du comté de Robert-Baldwin, dit entre autres : "Je me rends compte que ceci est la seule solution temporaire au problème pour lequel nous attendons les résultats des études entreprises à cet effet par la Régie des eaux du Québec".

Ces études, ajoute le maire-député, devraient conduire à des solutions permanentes en regard des besoins futurs.

Urgence

Mais, comme le printemps approche et qu'il y a donc urgence, la solution temporaire préconisée conduirait Pointe-Claire à dispenser 600,000 gallons d'eau par jour aux habitants des territoires suivants :

- **la partie de Roxboro bordée au sud par les limites de Dollard-des-Ormeaux, à l'ouest par la partie du Chemin-des-Sources située entre Dollard-des-Ormeaux et la rue Cartier, au nord et à l'est par la rue Cartier, l'avenue Grant et la rue du général Brock;**
- **la partie de Dollard-des-Ormeaux bordée au sud par la servitude de l'Hydro-Québec, à l'ouest par la partie du Chemin-des-Sources située entre la servitude de l'Hydro-Québec et les limites de Roxboro, au nord par les limites de la ville entre le Chemin-des-Sources et l'extension de la Montée-des-Forêts et à l'est par la Montée-des-Forêts.**

Pour que le projet se concrétise, les deux municipalités impliquées devront défrayer aussi le coût d'un tuyau de 10 ou 14 pouces de diamètre qui devra être installé pour se raccorder au tuyau actuel afin de permettre l'approvisionnement d'eau dans les territoires projetés.

Cette installation, selon les ingénieurs de Pointe-Claire, devrait coûter environ $75,000. La construction durerait quelque deux mois.

Les autorités municipales de Dollard-des-Ormeaux et de Roxboro n'ont pas encore fait parvenir de réponse à l'offre de Pointe-Claire.

Pour sa part, la municipalité offrante a fait parvenir copie de son projet à la Régie des eaux du Québec qui rendra une décision d'ici peu . . . sûrement avant le printemps.

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes: G. BOISVERT, O.D., C. BARBEAU, O.D.
DUPUIS
3e étage — 842-5151 — Poste 538

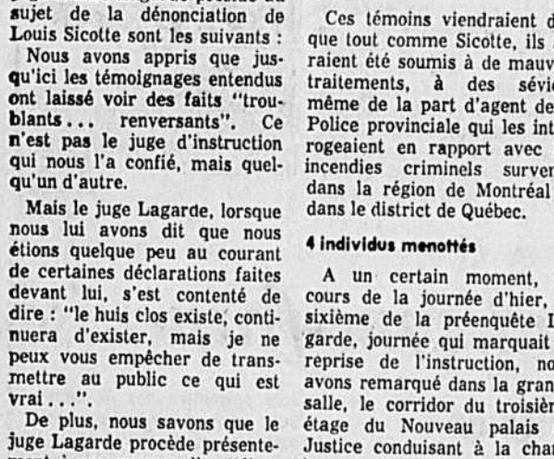
FAITES COMME NOUS... ALLEZ À LA BANQUE LE SOIR
Doucement, sans vous presser, sans entamer votre heure de lunch. C'est plus commode (et plus calme) qu'aux heures de pointe. C'est aussi pratique que notre nouveau métro. Le service est aussi complet le soir que dans la journée. Chacune de nos 74 succursales vous accorde une heure de plus tous les soirs, du lundi au vendredi. Et nous sommes les seuls à le faire! Profitez-en donc, vous et votre famille . . . puisque vous êtes tous les bienvenus!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.

AVIS IMPORTANT
A partir de 11 h. p.m. le 31 décembre jusqu'à 8 h. a.m. le 2 janvier
la Pharmacie Montréal fera la cueillette et la livraison des PRESCRIPTIONS SEULEMENT
La Pharmacie Montréal est ouverte 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL ◀ DUQUET & DUQUETTE — PROPS
916 est, rue Ste-Catherine — 845-7251

POUR VOS RECEPTIONS DES FETES
SANDWICHES VARIES
JAMBON TRANCHE — OEUFS — POULET — DINDE TRANCHEE
EN TRIANGLE — RUBAN — ROULEAU ET AUTRES
48 COCKTAIL — BLANC et BRUN — $3.00 LA BOITE
Saucisses cocktail — Tourtières — Rouleau bacon $1.00 le douz.
• CARRES DE PIZZA •
3 douz. pour $1.50
SPECIAUX
Petits fours assortis — Barres aux fruits — Tartelettes assorties — 80¢ le douz.
Plats de hors-d'oeuvre — céleri — olives — cornichons — $3.50 et $5.00
COMMANDEZ DES MAINTENANT

PEGROID'S LTEE 844-3901
4075, rue St-Denis — Livraison par toute la ville

LOUEZ
Nos Outils et notre Equipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction

5272, boul. St-Laurent
Ouvert vendredi soir jusqu'à 8 h. Samedi jusqu'à midi.
Perco LTD
Ouverture prochaine d'une nouvelle succursale au 3185, boul. Pitfield (Montée-de-Liesse nord) St-Laurent, Qué.
273-2411

Solde de JANVIER
BOTTILLONS pour dames
Ordinairement 15.95 à 19.95
$11.97
Choix de suède (noir, brun, gris) ou veau (noir, brun).
Toutes pointures.
A quelques minutes seulement de toute station de métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Les maires de la rive sud partent en guerre contre les commissions scolaires

par Claude MASSON

Les maires de la rive sud en ont assez de se faire critiquer par leurs contribuables au sujet de l'augmentation de l'évaluation municipale qui, disent-ils, profite beaucoup plus aux coffrets de la commission scolaire qu'au trésor municipal.

C'est à la suite d'une requête soumise par Saint-Lambert demandant d'étudier cette question que la discussion a été fort animée au cours de l'assemblée que tenait hier soir la Commission intermunicipale de la rive sud à l'hôtel de ville de Préville.

Le problème est le suivant : l'évaluation des bâtiments et des terrains, selon la Loi des cités et villes, doit être obligatoirement revisée tous les trois ans. Dans 99 p. 100 des cas, l'évaluation augmente, signifiant par là que telle propriété ou tel terrain a pris de la valeur. Il arrive souvent, aussi, lors de la revision du rôle de l'évaluation, que les municipalités décident de baisser le taux de la taxe foncière afin d'alléger le fardeau des contribuables.

Mais, d'autre part, la commission scolaire, se fondant sur le rôle préparé par la municipalité, hausse inévitablement ses taxes.

Les contribuables s'en prennent alors à leurs administrateurs municipaux, comme ce fut le cas la semaine dernière à Saint-Lambert, même si le maire Filion a annoncé une diminution "plus que probable" de la taxe foncière.

Changer le mode de taxation

Comme l'a déjà recommandé l'Union des municipalités, les membres de la Commission intermunicipale de la rive sud ont suggéré hier soir qu'un nouveau mode de taxation soit déterminé pour le niveau scolaire. "La taxe foncière doit être abolie au niveau scolaire", a dit le maire de Longueuil. Pour sa part, le maire de Saint-Hubert, M. Norman Litchfield, a préconisé la normalisation du taux de la taxe de toutes les municipalités de la rive sud pour fins scolaires. De son côté, un conseiller municipal de Longueuil, M. Léo Lafrance, a demandé "l'abolition des commissions scolaires sous leur forme actuelle." Son intervention a été suivie de celle du conseiller municipal Edmond Pinsonneault, de Préville, qui a demandé au gouvernement de "trouver ailleurs les sources de revenus scolaires."

M. Marcel Robidas a clôturé le débat en signalant qu' "il est grand temps de régionaliser de ce côté-là."

Une double résolution a alors été adoptée :

- **préparer une campagne d'information auprès du public concernant le rôle des municipalités et celui des commissions scolaires en matière de taxation;**
- **demander au gouvernement provincial de trouver d'autres sources de revenus pour les commissions scolaires, la taxation foncière étant saturée.**

SICOTTE

SUITE DE LA PAGE 3

avocats de Louis Sicotte ont assisté à l'entretien au cours duquel le juge en chef Archambault a déclaré "qu'il ne pouvait pas prendre la décision de retarder la préenquête, que la question était du "domaine" du juge Lagarde et que celui-ci était le seul maître dans les circonstances".

Mais le juge en chef, avons-nous appris plus tard, aurait dit "qu'il avait nommé le juge Lagarde comme président de la préenquête et que le juge Lagarde se devait de la continuer, cette préenquête, dans les circonstances actuelles".

Et la préenquête a donc repris . . . avec Louis Sicotte dans le box aux témoins.

Mais, à un certain moment, la déposition a été interrompue pour permettre à Me Gagné, l'un des avocats de Sicotte, de faire témoigner un des individus menottés . . .

Une fois l'audience terminée, ce témoin-prisonnier n'avait pas encore terminé son témoignage.

Trente-deux témoins, dont une dizaine de médecins, ont rendu témoignage depuis le début de la préenquête, le jeudi 15 décembre.

Le huissier Louis-Philippe Jasmin a assigné 92 témoins depuis le début de la préenquête et il devra en assigner une dizaine d'autres.

Le bureau du ministre de la Justice sis au deuxième étage du Nouveau Palais a été mis à la disposition de Mes Thinel, Tourigny et Bélanger.

Ce fait nous a été confirmé, hier soir. Et les trois procureurs peuvent y recevoir, comme c'est leur droit et leur privilège, nous a-t-on fait remarquer, des agents de la Police provinciale et des fonctionnaires du ministère de la Justice, surtout ceux qui y ont été assignés comme témoins à la préenquête.

Au cours de l'après-midi, nous avons vu entrer dans ce bureau l'agent J.-Gilbert Rochon, président récemment élu de l'Association des policiers provinciaux.

M. Rochon a temoigné au début de la préenquête et ce témoignage, au dire de plusieurs personnes . . . "aurait très surprenant à bien des points de vue, si surprenant . . que les choses n'en resteraient pas là".

Le juge Lagarde nous a déclaré hier, que les trois procureurs continuent d'être des observateurs muets à la préenquête, mais que, lorsque des témoins de la PP et du ministère de la Justice seront appelés dans le box, ils pourront les représenter avec tout ce que la loi leur accorde.

Quant à Me Fred Kaufman, il représente toujours d'autres témoins, ceux du Fire Underwriters Investigation Bureau.

Importante réunion publique ce soir à Hudson Heights

Un projet de règlement de zonage de la petite municipalité résidentielle de Hudson Heights fera l'objet d'une réunion publique ce soir, obtenue du conseil municipal grâce aux pressions d'un groupe de citoyens, le Citizens Comittee for a Better Hudson Heights.

Selon cet organisme de vigilance, le projet de zonage prévoit la construction de maisons d'appartements et de routes à grande circulation à travers le terrain de golf de Whitlock de même que des routes supplémentaires et des constructions pour une nouvelle population de 50,000 personnes. Hudson Heights compte actuellement 480 contribuables.

Le porte-parole de l'organisme a déclaré que, selon le projet de plan d'urbanisme, plusieurs propriétés seront coupées par des rues nouvelles et le caractère essentiellement résidentiel de la petite ville sera transformé, car celle-ci deviendra un complexe industriel.

"La ville sera complètement détruite", a-t-il dit.

Invité à commenter ces faits, le maire de Hudson Heights a déclaré qu'il n'y a rien à discuter. Il a nié le fait que la réunion de ce soir ait été convoquée à la suite de pressions d'un groupe de citoyens de Hudson Heights.

Première arrestation à la suite du vol de Val-Alain

QUEBEC (PCf) — Gilles Whitton, 22 ans de Québec, a été accusé hier matin en Cour des sessions de la paix de Québec, d'avoir participé au vol postal perpétré samedi par des cagoulards armés à bord d'un convoi de passagers des Chemins de fer nationaux, près de Val-Alain, dans le comté de Lotbinière.

Whitton a été appréhendé lundi soir par la police municipale de Plessisville, dans Mégantic, alors qu'il descendait d'une automobile à proximité d'un hôtel.

Le jeune homme, qui n'a opposé aucune résistance à la police, fut remis à la Sûreté provinciale du Québec puis ramené dans la capitale.

La police a dit qu'elle a retrouvé sur l'accusé les clefs des menottes qui avaient servi à maîtriser les commis préposés à la surveillance du courrier à bord du convoi.

Par ailleurs, la police a fait savoir que trois autres arrestations en rapport avec ce hold-up seraient effectuées incessamment.

Le vol postal a été perpétré par deux cagoulards armés l'un d'un revolver et l'autre d'une mitraillette. Toutefois, la police croit que quatre personnes ont participé au vol.

Les deux malfaiteurs, après avoir fait irruption dans le wagon réservé à la poste, ont menotté quatre commis et ont pris la fuite à l'arrêt du convoi à Laurier Station, emportant avec eux quatre sacs de courrier.

La valeur et le contenu des sacs n'ont pas encore été déterminés. Toutefois, la police croit que les sacs pouvaient contenir un peu d'argent, des bijoux et d'autres objets de valeur.

Aucun progrès entre la CECM et l'Alliance

Il n'y a eu "aucun progrès, sinon un recul" enregistré hier entre l'Alliance des professeurs et la Commission des écoles catholiques de Montréal, au terme de la troisième journée—depuis le vote de grève—passée en séances de conciliation.

Tel est le bilan qu'a dressé M. Aimé Nault, président de l'Alliance, alors qu'il était interrogé par téléphone. "L'équipe syndicale est fort mécontente", a-t-il dit.

M. Nault a révélé qu'entre 10 h. du matin et 6 h. de l'après-midi, les deux parties n'ont discuté que "les conditions générales de travail", sans parvenir à progresser. La conciliation doit se poursuivre aujourd'hui.

Le président de l'Alliance des professeurs a reproché à la CECM "sa lenteur terrible, sa lenteur déconcertante" à négocier et à formuler des propositions. On prévoit, a-t-il dit, que la CECM cherchera à effrayer la populatoin avec la possibilité d'une grève des enseignants.

Rappelons que les instituteurs de la CECM doivent entrer en grève le 13 janvier.

L'Abitibi réclame l'aide immédiate des gouvernements

VILLE-MARIE, Témiscamingue — S'appuyant sur une résolution formulée par la Fédération des Chambres de commerce en Abitibi, le Conseil économique régional dans l'ouest québécois entreprendra des démarches auprès du gouvernement du Québec pour faire reconnaître le territoire comme d'une région d'intervention immédiate.

L'organisme économique réclamera également auprès du gouvernement fédéral la remise de l'ouest québécois sur la liste des zones mal aménagées. Il invite aussi à une attention particulière au secteur environnant Val-d'Or et Malartic, deux endroits menacés par la fermeture immédiate de certaines mines.

D'autre part et en vue de l'établissement d'un plan d'aménagement dans l'ouest québécois, l'inventaire dans la région, aussi appelé rapport Sicé, vient d'être porté à la connaissance des dirigeants du Conseil économique. Lors de leur assemblée, le 18 janvier, ils devront déterminer la procédure à suivre avec les représentants des organismes affiliés. Le public prendra ensuite connaissance du rapport Sicé. L'assemblée générale est fixée au 5 février.

Poursuite contre la police de Montréal

par Jean Dénéchaud

La police de Montréal subit de nouveaux ennuis : une poursuite en dommages de $30,000 vient d'être inscrite au greffe de la Cour supérieure par M. Robert Bergevin, vice-président conjoint du RIN pour la région de Montréal, par suite de la prétendue arrestation, illégale et injustifiée, qu'il aurait subie le jour de la Confédération, lorsqu'il s'est rendu au parc Lafontaine.

Il voulait, selon la procédure, voir si quelqu'un arborerait des pancartes ou drapeaux du RIN.

Par l'intermédiaire de Mes Claude-Armand Sheppard et Guy Guérin, le réclamant poursuit la ville de Montréal, l'inspecteur Jean-Paul Guindon, le lieutenant Jean-Jacques Parizeau, le directeur adjoint Roland Perron, et le directeur Jean-Paul Gilbert.

Il affirme s'être rendu au parc Lafontaine et avoir paisiblement discuté au moment où il fut appréhendé par des policiers. Conduit d'abord au poste 16, il fut sommé d'enlever ses lunettes, fouillé, dépouillé de sa cravate et de ses documents personnels. On refusa de lui donner la raison de sa détention et un policier lui dit qu'il s'agissait de détention préventive.

Privé de nourriture et de toute communication avec l'extérieur, prétend-il, il dut subir les quolibets des agents, dont il ignore les noms et qui lancèrent des "pétards" dans sa cellule, à sa plus grande humiliation.

Tôt le lendemain matin, selon la procédure, il fut conduit au poste numéro 1 ; il fut photographié comme un criminel et interrogé abusivement sur sa vie, ses opinions politiques. Il fut libéré à 3 heures le 2 juillet. Aucune plainte ne fut portée contre lui.

Cependant, un journal publia qu'une accusation avait été retenue contre lui. Le demandeur soutient que cette méthode préventive et abusive avait été antérieurement décidée par les défendeurs Roland Perron, Jean-Jacques Parizeau et Jean-Paul Guindon, qu'il poursuit conjointement et solidairement.

Les détails de sa réclamation sont comme suit : $5,000 pour la privation de sa liberté, $10,000 pour dommages à sa réputation et $15,000 pour son humiliation.

Une assemblée de parents relative à la grève chez les enseignants tourne en tumulte

SAINT-HYACINTHE — Les parents des élèves, confiés aux écoles relevant de la régionale Yamaska, ont avec plus ou moins de succès tenté de constituer un front commun, propre à hâter le règlement de la grève en cours, opposant les enseignants et la régionale. Leur assemblée en l'école Casavant avait tôt pris un ton assez orageux.

Quatre cents personnes avaient analysé la situation durant la rencontre sous la présidence de M. Fernand Hallé. Même si l'assemblée a manqué de cohésion, tant dans la chaleur des débats que dans les conclusions, qui en ont découlé, il apparaît que les parents mascoutains désapprouvent totalement l'arrêt de travail. Durant les interventions, quolibets, interpellations cocasses et allusions incisives fusaient de toutes parts.

Les enseignants ont été les objets des attaques. Présent à l'assemblée, un enseignant syndicaliste, M. Gilles Lapalme, a tout de même réussi à faire valoir les opinions des grévistes sur le conflit. Et ce, malgré maintes interruptions. Plus tard, l'assistance a bruyamment empêché un enseignant de l'Estrie d'exprimer son point de vue, au moment où il réclamait le privilège de prendre la parole. Un administrateur à la régionale, M. Jean Matton, a par ailleurs répondu aux interventions embarrassantes de la part des parents.

Finalement, des parents ont dit qu'ils ne voulaient pas voir leurs enfants improviser un cours d'enseignement à leurs confrères. Cependant, ils ont laissé entendre qu'ils ne s'y opposeraient pas, au cas où quelques-uns tenteraient d'établir cette forme provisoire d'enseignement. D'autre part, les parents ont manifesté leur intention d'exercer des pressions sur les deux parties en cause, la régionale Yamaska et ses enseignants, afin de hâter l'issue du conflit. Un mouvement analogue s'est dessiné, la semaine passée, à Saint-Hilaire et à Beloeil. En somme, la grève dure depuis le 24 novembre.

Pat Cristofaro se rend à la police

Pat Cristofaro, âgé de 37 ans, propriétaire du garage Pat Cristofaro Auto Parts Reg'd., situé au 4230 Montée-Gagnon, à St-Louis-de-Terrebonne, s'est rendu hier après-midi à la police de Montréal.

Cristofaro était recherché par la police depuis 2 h. 30 samedi après-midi alors que les sergents-détectives Emile Laniel et Roger Desjardins, de l'Escouade des autos volées de la Sûreté de Montréal, avaient effectué un raid dans son garage. Cette descente devait être fructueuse pour les policiers puisqu'ils ont retrouvé une voiture de modèle récent qui avait été volée à Montréal vendredi soir.

Le suspect s'est rendu à la police accompagné de son avocat, Me Cyrille Gagnon. Cristofaro a par la suite été remis aux mains de la Sûreté provinciale.

Le suspect doit comparaître à St-Jérôme le 10 janvier pour répondre à des accusations de vol et recel d'auto volée.

La SPQ poursuit toujours son enquête au sujet d'un réseau de voleurs d'autos opérant dans cette région. La police croit que le nouveau réseau serait relié à un autre découvert il y a quelques mois par l'agent Raymond Piché, de la police municipale de St-Jérôme, dans un boisé de la Côte St-Louis, à Ste-Anne-des-Plaines.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

On ignore les circonstances entourant cette double tragédie. Les deux victimes étaient les derniers employés à quitter le restaurant. Ils devaient assurer le service jusqu'à la fermeture, à 2 h. hier matin. Comme ils n'ont été retrouvés qu'au début de l'après-midi, la police est d'avis que la mort remontait à plusieurs heures.

Les agents du détachement de Dorion de la SPQ s'occupent de l'enquête.

Une auto tue une fillette

L'ISLET. (PCf) — Une fillette de 10 ans, Louise Chouinard, enfant de M. et Mme Raymond Chouinard, de l'Islet, à 55 milles au nord-est de Québec, a été tuée par une auto, hier, en marchant sur la route, près de la maison de ses parents.

Camionnette vs camion : un mort

VALLEE-JONCTION. (PCf) — M. Roméo Laflamme, 64 ans, de St-Benoit-Labre, dans la Beauce, a perdu la vie, hier, dans une tragédie de la route à la sortie nord de Vallée-Jonction, à une quarantaine de milles au sud de Québec.

La camionnette dans laquelle avait pris place la victime est entrée en collision avec un camion.

Le commentaire

Madame et Monsieur Durand venaient de manger au restaurant. Madame Durand commente ensuite cette exception à la règle comme suit : "Sais-tu, Henri, ce fut vraiment quelque chose d'abominable qu'ils nous ont présenté-là."

—"Je te donne raison, ma chérie", répond l'époux, "et dire que nous espérions enfin avoir un changement!" (tp)

quotidiens

Cet hiver, suivez le soleil . . . vers Les Bahamas, La Jamaïque, Antigua, La Barbade, La Trinité et Tobago

Une chaleureuse idée pour la Nouvelle Année

Fuyez les tracas de l'hiver! Choisissez une île . . . fixez la date et mettez le cap sur le soleil des Iles du sud, par jet d'Air Canada. C'est l'endroit rêvé et Air Canada est le moyen idéal d'y arriver. Tous les jours, un jet décolle vers toutes les îles et le vendredi il y a un vol supplémentaire vers Nassau, sans escale. Et chaque envolée met à votre disposition le service ensoleillé Club Calypso.

Voyez votre agent de voyages et demandez plus de renseignements sur *le meilleur service "Cap sur le soleil" que nous ayons jamais eu.* Informez-vous entre autres du tour des îles qui vous est offert en direction de Saint Kitts, Ste-Lucie, La Martinique, La Guadeloupe, Grenade . . . des croisières air/mer . . . du Plan "Voyagez maintenant — Payez plus tard" et des "Voyages tout compris". Faites donc vos réservations d'hôtel dès maintenant: vous profiterez alors du meilleur service, celui des premiers arrivés. Vous pouvez aussi nous téléphoner à 937-5771.

Tarifs "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique — en vigueur du 16 décembre 1966 au 31 mars 1967, de Montréal.

Les Bahamas	$164
La Jamaïque	$217
Antigua	$219
La Barbade	$256
La Trinité et Tobago	$278

AIR CANADA

Bureaux de vente des billets d'Air Canada: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AGENT AUTORISÉ
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

AGENCE DE VOYAGES
VM Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS TEL. 276-2694

Renseignements et service gratuits
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
445, JEAN-TALON OUEST

VOYAGES
TRAVELAIDE
Mezzanine
Edifice
Carré Dominion
861-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2
Semaine, ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 heures.

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre

REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

les tribunaux

Tenu responsable de la mort de M. Lévis Lafrenière

par Bernard Morrier

Un jeune homme originaire de Rimouski, Fernand Potvin, âgé de 25 ans, comparaîtra cet après-midi sous une accusation de meurtre non qualifié.

Hier, un jury du coroner, présidé par Me Laurin Lapointe, l'avait tenu criminellement responsable de la mort de Lévis Lafrenière, âgé de 36 ans, survenue le soir du 19 novembre dernier, en face du 850 est, rue de la Gauchetière.

Dans sa preuve, présentée par Me Gabriel Grenier, la Couronne a établi que Potvin est l'individu qui, sans aucun motif, avait mortellement blessé Lafrenière de deux coups de couteau, alors que ce dernier se trouvait non loin de son domicile.

Le jury n'a délibéré qu'une dizaine de minutes avant de rendre son verdict à l'issue d'une enquête qui a duré une demi-heure environ, bien que la Couronne eut appelé quatre témoins.

Avant d'entendre le premier témoin, Me Lapointe a fait part du rapport du Dr Ilena Kerner, de l'Institut médico-légal du Québec, sur les causes de la mort de Lafrenière. Ce rapport révèle que la victime a succombé à une hémorragie interne et externe résultant du sectionnement de l'aorte imputable à un instrument tranchant.

Quelques témoignages

Par ailleurs, Mlle Paulette Papineau, une infirmière demeurant au 866, rue de la Gauchetière, a révélé dans quelles circonstances elle avait fait la découverte de la victime alors qu'elle rentrait de son travail vers 23 h. 30 le soir du 19 novembre.

De son côté, une femme de 56 ans, de la rue de la Gauchetière, se préparait pour se rendre à la messe de minuit, ce soir-là, lorsqu'elle aperçut Lafrenière qui faisait les cent pas devant sa porte. Selon elle, il semblait attendre quelqu'un, mais elle est demeurée dans son entrée, étant craintive de le voir ainsi et croyant qu'il était en boisson.

A un certain moment, elle vit venir un autre homme et elle crut le temps opportun pour quitter son domicile. C'est au moment où elle s'affairait à trouver ses clés dans son réticule, avant de barrer sa porte, qu'elle dit avoir entendu un cri de terreur.

Elle s'est aussitôt retournée pour voir tomber Lafrenière en bordure du trottoir, tandis que l'autre homme a poursuivi sa route comme si rien n'était.

Voyant Lafrenière par terre, elle crut que celui-ci était ivre, déduisant aussi que l'autre individu avait pensé comme elle, et elle ne s'en occupa pas.

Identification de Potvin

Amenée quelques jours plus tard à la Sûreté de Montréal où avait lieu une séance de confrontation (line up), elle a identifié Potvin comme étant l'homme qui était passé en face de son domicile au moment où Lafrenière s'affaissait sur le trottoir.

Me Paul Papineau, qui représente Potvin, n'a fait aucune intervention dans ces témoignages, de même que dans ceux de l'agent Pierre Bissonnette, qui a fait les constatations d'usage, et du sergent-détective André Brosseau, qui a affirmé avoir recueilli une déclaration libre et volontaire de Potvin.

Appréhendé le 20 décembre dernier, Potvin aurait dès le lendemain, selon le sergent Brosseau, conduit les policiers sur les lieux mêmes de l'attentat perpétré contre Lafrenière.

Mis au courant de tous ces faits et prenant note d'une "preuve écrite" de la Couronne, le jury ne délibérait qu'une dizaine de minutes avant de rendre le verdict que l'on sait.

Potvin avait été appréhendé il y a huit jours, à l'intersection des rues Ste-Catherine et Sanguinet.

Son arrestation suivait de peu deux attentats à coups de couteau perpétrés le même jour à bref intervalle en face du 91, rue Vallée et près du 1211, rue Berger.

Précédemment, le 9 décembre, un vendeur avait aussi été frappé de plusieurs coups de poignard alors qu'il sortait de son domicile, situé dans le même quartier.

En terminant, soulignons toutefois que l'enquête du coroner n'a pas établi que Potvin pourrait être relié à cette série d'attentats.

Grande activité en Cour municipale !

Le lendemain de la fin de semaine de Noël est traditionnellement une journée active, en Cour municipale.

Hier, les sept salles d'audience du 750, de la rue Bonsecours étaient occupées. Dans la plupart des cas, il s'agissait de personnes ayant pris un petit coup de trop, histoire de célébrer le 1966ième anniversaire de la naissance du Seigneur.

Cette année, les automobilistes montréalais se sont montrés très prudents, peut-être à cause du mauvais temps. Huit personnes seulement ont été appréhendées pour ivresse au volant, alors qu'à Toronto on en a compté 97.

* * *

Les fidèles de la paroisse Ste-Cécile qui assistaient à la messe de Minuit ont entendu la voix de quelqu'un qui, sans doute, se prenait pour un chantre. Peut-être avait-il la voix enrouée, mais il a été impossible d'identifier le cantique qu'il entonnait. Il a été condamné à $25 d'amende, non parce qu'il n'avait pas sa carte de l'Union des Artistes, mais pour avoir troublé la paix.

* * *

Un homme comparait pour vagabondage. Il se reconnait coupable mais jouit d'un dossier jusque-là vierge.

Le juge: "Quel est votre métier ?"

L'accusé: "Planteur" (de quilles).

Le juge le libère: "Eh bien allez planter".

* * *

Deux jeunes filles et le frère de l'une d'elles sont traduits en cour pour avoir troublé la paix sereine d'un cabaret. Le trio se reconnait coupable, mais avec explications.

L'une d'elles soutient que l'incident a commencé quand des individus s'étaient approchés d'elles "pour essayer de nous avoir". Mais elles ne voulaient pas et devant l'insistance des individus, le vacarme a commencé.

"On a été "pockées". Tenez, je vais vous montrer les marques." Ajoutant le geste à la parole, elle détache et enlève un gilet faisant voir un chandail et prévoir ce qu'il y avait dessous. Sur les bras, des marques bleues.

L'autre jeune fille fait de même.

"J'en ai, moi aussi, des marques et pas seulement là."

"Ça suffit", dit le juge, qui en avait assez vu pour se convaincre.

"En tout cas, on ne voulait pas être "achalées" par ces gens-là, on n'est pas des "guedounes" . . .

Les deux jeunes filles ont été condamnées au temps passé au poste de police, soit quatre heures.

Quant au frère, il a dit qu'il s'est tenu tranquille durant tout l'incident et le juge l'a également libéré.

* * *

Il y a des gens qui aiment l'atmosphère d'une prison. Tel est le cas de M. X . . . qui vient d'être pour la Nième fois condamné pour vagabondage.

Il demande au juge d'ajouter un autre mois à sa sentence.

"Vous reviendrez", de lui répondre le magistrat.

* * *

Un homme a été condamné à $50 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison après s'être reconnu coupable d'avoir uriné dans un autobus de la CTM, "ce qui, il va sans dire, a provoqué un remous dans le véhicule", de préciser l'avocat de la couronne.

* * *

Un jeune homme est accusé de voyeurisme ("window peeping"). C'est ce terme anglais qui était utilisé dans l'acte d'accusation. Le substitut au procureur de la Couronne reprenant en français devant le juge qui n'avait pas bien entendu, déclare que le prévenu est accusé d'avoir "fait pipi devant une fenêtre", ce dont, évidemment, l'accusé se déclare innocent.

Il a fallu recommencer la procédure pour remettre les choses au point . . .

Deux frères accusés de vol avec violence

Deux entraîneurs de chevaux ontariens, Ronald Albert McNeil, 27 ans, et John McNeil, 24 ans, d'Arnprior, Ontario, ont comparu devant le juge Omer Legrand, hier après-midi, sous une accusation de vol avec violence.

Les deux hommes se seraient attaqué à un compagnon d'occasion, rencontré dans un bar de Saint-Laurent, et qui venait de gagner environ mille dollars aux courses, dans la soirée précédente.

La victime, M. Harold Grahan, qui demeure Chemin de la reine Marie, aurait été attaqué à l'intersection du boulevard Ste-Croix et de la rue Saint-Louis, et à l'hôpital, par la suite, on dut lui faire 16 points de suture pour refermer une plaie au cuir chevelu.

Devant le tribunal, les prévenus, deux frères, ont toutefois nié leur culpabilité et, leur enquête préliminaire reportée à mardi prochain, tout cautionnement leur a été refusé.

r. faucher LTÉE

3 SUCCURSALES SEULEMENT
MONTREAL - ST-MICHEL - LASALLE

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
FERME LUNDI LE 2 JANVIER 1967

DONNEZ

UN CADEAU de chez R. FAUCHER...
C'est une économie pour vous

RADIOS • APPAREILS ELECTRIQUES • MEUBLES D'ENFANTS • MEUBLES POUR TOUT LE FOYER • TELEVISEURS • STEREOS
CUISINIERES • REFRIGERATEURS • CHAUFFERETTES • HUMIDIFICATEURS • SECHEUSES • LAVEUSES • ETC.

Radio portatif à 6 transistors, avec joli étui. Il comprend les écouteurs avec petit étui, batteries 9 volts incluses. Tonalité AM. Le tout présenté dans un joli emballage de cadeau.

$6.95

Marque	Modèle	Spécial
NORMENDE	Clipper	44.95
NORMENDE	Transiste de luxe	94.50
R.C.A. VICTOR	GP 701	12.95
R.C.A. VICTOR	GP 711	16.95
R.C.A. VICTOR	GP 551	18.95
TRANSONIC	12 PL 64	20.95

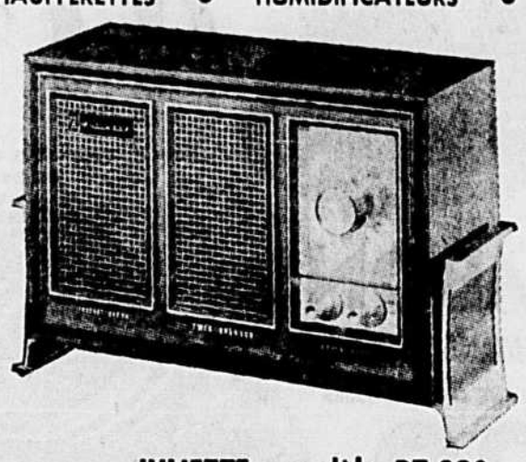

JULIETTE – modèle RT-290

Radio à 9 transistors et 2 bandes AM/FM/AFC, deux haut-parleurs dans un cabinet fini noyer. Son circuit transistorisé donne le son instantanément dès que le courant est mis. Il comporte un circuit de contrôle de fréquence qui capte avec précision les émissions en FM. Fonctionne par courant alternatif 117 volts, 50-60 cycles, de toute prise de courant à domicile.

$39.95 Quantité limitée

Marque	Modèle	Spécial
WESTINGHOUSE	958L6	42.95
ZENITH	N506	23.95
NORMENDE	Norma luxes	84.50
NORMENDE	Transisto Royal	114.95

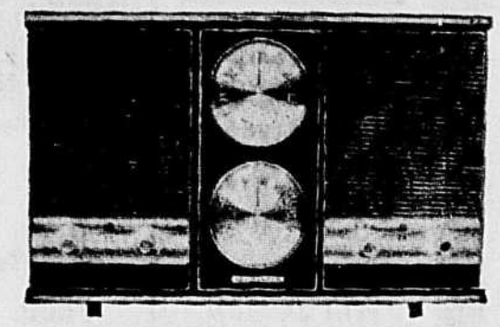

SKYMASTER – modèle 3YE380

Radio haute fidélité AM/FM/AFC, circuit à 7 lampes superhétérodyne, 4 haut-parleurs donnant une tonalité de salle de concert. Contrôle automatique de fréquence pour une syntonisation facile et une réception sans déviation. Cabinet en plastique au grain de noyer. Lampe témoin.

$59.88

marque	modèle	spécial
SHELBURN	66	16.50
BAZAZO	Sport	109.50
GRAETZ	Grazia	41.95
NORMENDE	Turondot	94.95

Spécial pour le Jour de l'An

Poêlon à frire HOOVER

Toute la beauté et l'élégance pour un buffet. Surface de cuisson glacée pour durer longtemps. Revêtement en acier inoxydable résistant aux égratignures et aux taches. Les métaux les plus faciles à nettoyer, une exclusivité Hoover. Contrôle précis et "sensible" de la chaleur empêchant de chauffer au-delà de la chaleur requise. Modèle profond permettant la cuisson d'un rôti ou d'un gâteau. Se lave facilement car on peut l'immerger complètement.

Modèle 8620

23.88

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.

AUTRES CHOIX D'APPAREILS ELECTRIQUES

ASPIRATEURS ET POLISSEUSES

marque	modèle	régulier	spécial
HOOVER	883	59.95	44.95
HOOVER	1122	124.95	92.95
HOOVER	2012	69.95	54.95
HOOVER	5458	30.95	23.95
HOOVER	701	89.95	69.95
HOOVER	2102	99.95	69.95

FERS A VAPEUR OU A SEC

SUNBEAM	CSS3	26.40	18.95
SUNBEAM	S5A	16.85	12.95
G.E.	F98	20.35	14.95
SILEX PROCTOR	11205	26.80	16.95
SILEX PROCTOR	10232	17.00	10.95

RASOIRS ELECTRIQUES A BAS PRIX

Spécial du Jour de l'An

Bouilloire HOOVER

MODELE 6202

Bouilloire électrique de luxe. Bec verseur empêchant de s'ébouillanter. L'élément puissant fait bouillir l'eau rapidement. Un interrupteur de sécurité la débranche lorsque vide, empêchant les dommages.

10.88

Pas de commandes téléphoniques acceptées

AUTRES CHOIX D'APPAREILS ELECTRIQUES

BOUILLOIRES

marque	modèle	régulier	spécial
SUNBEAM	KE	13.20	9.95
SUNBEAM	KEV	20.40	14.95
G.E.	K48	16.75	12.95

GRILLE-PAIN

SUNBEAM (4 tranches)	T65	24.15	18.95
G.E.	136	21.55	15.95
TOASTESS	25	16.95	9.95
HOOVER	8502	20.95	13.95
HOOVER (4 tranches)	8503	29.95	21.95

MIXETTES

SUNBEAM	HMD-1	24.00	17.95
G.E.	M10Q	15.99	13.95
PHILIPS	HB5004	27.55	20.95
SAMSON DOMINION	1925	14.95	9.95

MOBILIER DE CUISINE POUR ENFANTS — 3 morceaux

Joli ensemble comprenant une table fini en arborite et deux chaises rembourrées recouvertes de tissus renforcé de jersey. Vous aimerez ce mobilier aux motifs décoratifs qui amusera tant vos petits.

$11.85

CHAISE BERÇANTE de même fabrication pour : $4.95

SAC D'AVION POUR HOMME

Cadre moulé renforcé de fiberglass avec brides métalliques internes ; le sac le plus léger et le plus résistant. Selle en "Leatholin". Coins extérieurs renforcés et protégés, deux grandes pochettes extérieures. Barrures Cheney. Pattes et courroies en cuir véritable, 2 cintres en aluminium, 1 par carton.

Spécial du Jour de l'An $11.95

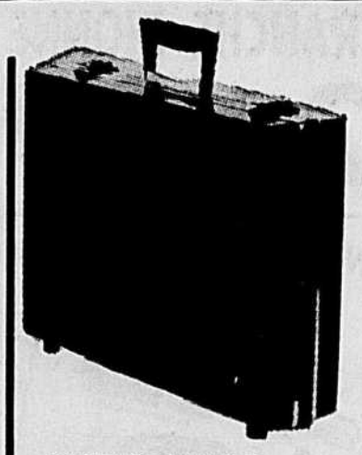

PORTE-DOCUMENT "ATTACHE"

pour hommes d'affaires, étudiants
18" x 12" x 3½"
Coques moulées à chaud renforcées de fiberglass et montées sur cadre aluminium pour solidité et légèreté. Séparations internes. Doublure entière. Un style moderne et sobre très en demande. Noir seulement.

Un cadeau pour :
• hommes d'affaires
• étudiants

SPECIAL DU JOUR DE L'AN $7.95

Aucune commande téléphonique

232-235-251, rue Beaubien est, 273-6331

8050, Boul. Champlain, Ville LaSalle, 366-5502

9055, Boul. Pie-IX, 273-6331

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Providence à Buffalo
Rochester à Hershey
Cleveland à Pittsburgh

HIER

LIGUE AMERICAINE

Springfield 6, Québec 4
Rochester 6, Baltimore 3

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

Canadien Jr 5, London 8

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

Thetford 4, Sherbrooke 3

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Palestre 4, Verdun 7
Laval 4, Rosemont 3
Mtl-Nord 5, Lachine 10

LIGUE Jr DES LAURENTIDES

St-Eustache 3, Verdun 2

LIGUE DE LA RIVE SUD

Iberville 4, St-Constant 2

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Hershey	17	10	3	130	92	37
Québec	15	12	3	114	114	33
Baltimore	12	11	1	94	87	31
Springfield	11	14	3	105	109	25
Providence	4	20	5	80	133	13

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	19	10	1	137	91	39
Pittsburgh	17	7	3	105	87	37
Cleveland	13	10	3	100	91	29
Buffalo	5	22	4	83	144	14

LIGUE PROVINCIALE Sr

Sherbrooke	15	9	0	108	91	30
Drum'ville	11	11	2	85	89	24
St-Hyacinthe	11	12	1	78	83	23
Victoriaville	9	14	1	87	105	19

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Kitchener	13	7	3	110	102	29
Toronto	13	8	2	94	85	28
London	12	11	4	112	111	28
Hamilton	11	8	4	93	76	26
St. Catharines	10	8	4	90	73	24
Niagara F.	8	8	6	98	83	22
Oshawa	8	12	3	64	83	19
Canadien Jr	5	11	4	74	96	14
Peterboroush	6	13	4	77	103	16

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Thetford	21	5	1	148	79	43
Sorel	14	11	2	121	101	30
T.-Rivières	12	12	1	113	129	25
Québec	12	14	0	93	112	24
Sherbrooke	11	12	0	98	113	22
Shawinigan	11	14	0	98	120	22
Drum'ville	8	17	0	80	111	16

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Verdun	18	5	3	149	102	99
Laval	15	7	5	132	115	35
Palestre	16	9	2	135	100	34
Lachine	14	12	0	120	130	28
Rosemont	9	14	5	123	133	23
Mtl-Nord	6	18	3	108	167	15
St-Jérôme	5	18	2	95	132	12

LIGUE DE LA RIVE DUD

Iberville	11	5	4	116	83	26
LaSalle	12	6	1	106	70	25
Laprairie	8	8	3	77	94	19
Châteauguay	6	9	5	74	79	17
St-Constant	4	13	1	82	127	9

FORUM

Ce soir à 8 heures

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

BOSTON vs CANADIENS

PRIX : Sièges dans la terrasse à $2.00 et billets d'admission générale à $1.75 et $1.50 MAINTENANT en vente. Billets d'admission générale à $1.25 en vente ce soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

PLUS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT UTILISEZ LE METRO

Cassius Clay

Sandy Koufax

Tony Lema

Willie Davis

Souvenirs inoubliables de l'année sportive 66

NEW YORK (UPI) — Avant que le livre de 1966 ne ferme ses pages, il convient de rappeler quelques souvenirs qu'on aura de la difficulté à oublier.

Et je crois qu'on se souviendra longtemps de ceci :

D'abord Buzzie Bavasi, le gérant général des Dodgers de Los Angeles, qui avait déclaré avec emphase au camp d'entrainement du club, à Vero Beach, Flo., à la fin de février :

"Sandy Koufax et Don Drysdale n'ont pas de chance de recevoir plus que ce que je leur ai offert. Je ne me laisserai pas impressionner par leur demande."

Février fut un mauvais mois. Des gens ont fait des déclarations qui leur ont valu des ennuis. La citation du mois, peut-être celle de l'année, toutefois vient de Cassius Clay.

"Je suis membre de la secte des Musulmans et nous n'allons pas en guerre à moins que celle-ci ne soit déclarée par Allah lui-même", dit-il. "Je n'ai rien personnellement contre ces Vietcong."

Le champion s'en souvient encore.

Grande déception pour Brewer

Et je me souviendrai de ce regard terriblement déçu de Gay Brewer lorsqu'il rata un coup roulé de cinq pieds qui s'arrêta à court de quelques pouces seulement du trou, au 72e, lors du tournoi des Maitres, à Augusta, Georg., le 10 avril.

Au lieu de gagner le tournoi des Maitres, en manquant ce coup, Brewer termina en tête sur un triple pied d'égalité, puis finit troisième dans une ronde éliminatoire derrière Jack Nicklaus et Tommy Jacobs, le jour suivant.

Puis il y a le souvenir du pauvre Johnny Keane, essuyant revers après revers avec ses Yankees en dernière place, et attendant le dernier coup de massue. Il vint finalement le 7 mai, et seulement un joueur de l'équipe oublia de dire à Keane combien il était peiné, et qu'il lui souhaitait du succès.

Le plus curieux c'est que ce joueur aurait eu toutes les raisons pour en être le plus peiné.

Peut-on oublier aussi l'omnium de golf des Etats-Unis, en juin, à San Francisco ?

Arnold Palmer ne commit qu'une erreur. Il surveillait le mauvais homme. Il aurait dû concentrer son attention sur Billy Casper plutôt que sur le record de Ben Hogan.

Un réconfort pour Casey Stengel

Le moment le plus inoubliable de cette joute d'étoiles par une chaleur torride de 102 degrés à St. Louis ne fut pas nécessairement le simple de Maury Wills à la 10e manche qui donna une victoire de 2-1 à la ligue Nationale. Ce fut probablement quand Casey Stengel, assis sur le banc avant le match et admirant le nouveau stade, déclara :

"Je suis heureux de vous voir ici. Ça réchauffe la place."

Le Canada bat les Etats-Unis par 8-1

COLORADO SPRINGS, Colo. (UPI) — L'équipe nationale de hockey du Canada a connu une poussée de quatre buts à la deuxième période et a vaincu celle des Etats-Unis par 8-1 dans le tournoi international de hockey, hier, à l'aréna Broadmoor.

Cette victoire fait passer les Canadiens en tête de la compétition pour le trophée commémoratif Walter A. Brown. Ils ont fait match nul de 5-5 avec les Etoiles de l'Ouest du Canada, lundi.

L'équipe américaine rencontrera les Etoiles de l'Ouest demain dans ce tournoi à la ronde qui prend fin samedi.

Les Canadiens ont pris une avance de 1-0 dans la première période grâce à un but de Paul Conlin, aidé du joueur-instructeur Jack McLeod.

En deuxième, les Canadiens ont marqué quatre buts consécutifs avant que les Américains réussissent leur seul but du match sur un retour de lancer. Raymond Cadieux, Jean Cusson, Danny O'Shea et Duane MacPhail comptèrent ces buts.

Bauman contre les Tchèques

Le Canadien, de la ligue junior "A" de l'Ontario, alignera huit joueurs supplémentaires, venant des rangs amateurs et professionnels, lors de leur rencontre avec l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie, dans la métropole demain soir.

Un porte-parole du Forum a fait savoir que Gary Bauman sera dans le filet du Canadien junior pour la circonstance. Bauman était le gardien régulier des As de Québec, de la ligue américaine, jusqu'à il y a

GARY BAUMAN

deux semaines, alors qu'il a été rappelé par le Canadien supérieur.

Deux anciens coéquipiers de Bauman, le défenseur Roger Pelletier et l'ailier droit René Drolet, seront également prêtés par l'équipe québécoise de la LAH, à cette occasion.

Une autre recrue de la LAH, l'ailier gauche Germain Gagnon, des Reds de Providence, fera également partie de l'alignement des jeunes Canadiens.

En outre, Jean-Pierre Mallette, joueur de centre et l'un des meilleurs compteurs de la ligue senior provinciale du Québec avec les Tigres de Victoriaville, viendra aussi prêter main-forte à l'équipe du Canada.

Enfin, d'autres équipes de la ligue junior de l'Ontario enverront en tout trois autres joueurs, à Montréal.

Les chroniqueurs de sport de l'URSS critiquent les tournées de leurs équipes en notre pays

MOSCOU (PC) — Certains chroniqueurs sportifs de l'Union soviétique déplorent qu'on ait coupé un mois à l'horaire de la meilleure ligue de hockey de leur pays, à cause d'engagements au Canada.

L'URSS a deux équipes de hockey au Canada, ce mois-ci. Les Sélects de Moscou, la seconde équipe nationale soviétique, ont quitté la capitale de l'URSS le 15 décembre pour une série de neuf joutes hors concours qui se terminera demain.

D'autre part, deux jours avant Noël, l'équipe nationale (numéro "1" soviétique) est partie pour le Canada pour une autre série de neuf matchs, dont trois dans le cadre du tournoi du centenaire de Winnipeg. Cette dernière tournée ne prendra pas fin avant le 12 janvier.

Le deux équipes nationales de l'Union soviétique sont formées des meilleurs joueurs des trois premières équipes en tête de la meilleure ligue du pays, soit les équipes Armée, Spartak et Dynamo. Un rédacteur sportif de La Pravda, organe officiel du parti communiste soviétique, parle plutôt sarcastiquement de la trouée à l'horaire, la qualifiant de "vacances des fêtes".

Sous le titre "Le hockey abandonne le pays", le journal admet qu'un tournoi au Canada constitue "une excellente école de hockey — qui n'est pas académique — aussi bien pour nos vétérans que pour nos jeunes joueurs".

"Ceci dit, toutefois, ajoute le journal, il est impossible d'être indifférent devant l'exportation annuelle de notre meilleur hockey outre-mer pour un mois entier. Pour des millions de fervents de ce jeu dans notre pays, il s'ensuit des vacances des fêtes sans hockey jusqu'à la mi-janvier."

Une note de déception est également évidente à ce sujet dans d'autres journaux soviétiques, y compris l'organe officiel du gouvernement, Les Izvestia, et le quotidien moscovite du soir, Vechernya Moskva.

La Russie envoie son équipe nationale tous les ans au Canada, à cette période, mais on croit que c'est la première fois qu'elle délègue deux équipes en même temps.

L'équipe nationale de ski viendra dans l'Est

ST-SAUVEUR — **L'Equipe nationale de ski** sera dans l'est du Canada durant la semaine du 29 janvier 1967.

Le club de ski Mont Habitant et la Zone Laurentienne de ski organisent le slalom géant de nuit annuel de l'équipe nationale de ski qui aura lieu à 8 h. 30 p.m. mardi le 31 janvier 1967. Tous les membres de l'équipe nationale de ski ainsi qu'un nombre de concurrents européens participeront à cette compétition.

POUR QUI SAIT DISTINGUER...

O.F.C.

WHISKY CANADIEN

EATON

"Alouette" fait de l'hiver une saison de joie

Une auto-neige assez sûre pour la famille et assez robuste pour satisfaire le sportif casse-cou. Enfourchez-la et allez-y gaiement ! C'est un véhicule à la hauteur de toutes les situations : sentiers sinueux, monticules et lacs gelés. Puissant et silencieux moteur de 16 c.v. avec contrôle de direction maximum pour une plus grande manoeuvrabilité. Silhouette fuselée. 101" x 32" x 43" de hauteur. Rouge vif.

875.00

32.00 par mois

Tenue d'auto-neige confortablement chaleureuse

29.95

Messieurs soyez bien à l'abri du vent et de l'eau! Extérieur en nylon piqué à une doublure de rayonne. Vous couvre de la tête aux pieds. Glissière pleine longueur "jumbo".

Tailles pour hommes : petite, moyenne, grande, corpulente. Bleu doublé rouge.

EATON en ville seulement (rayon 261) au cinquième étage

VENTE CHEZ Grover

VÊTEMENTS D'HIVER DE QUALITÉ

Jusqu'à 50% de rabais sur item saisonniers

COMPLETS 2 PANTALONS
REG. $75.00
$54

PALETOTS
REG. $59.95
$39

VESTONS SPORT
REG. $29.95
$23

PALETOTS BANLIEUE
REG. $29.95
$19.98

CHEMISES SPORT OU HABILLÉES
Rég. $7.00 Rég. $8.00
$2.68 $3.68
3 pour $7.50 3 pour $10

CHANDAILS
REG. $16.00
$10.98

PALETOTS SUÈDE OU CUIR
REG. $89.95 — $95.00
$69.98

MÊMES RABAIS INCOMPARABLES SUR TOUT VÊTEMENT POUR GARÇON

Grover

Portez à votre compte ET PRENEZ 40 SEMAINES POUR PAYER

CENTRES D'ACHATS : DORVAL • NORMANDIE • LAURIER • WILDERTON • CHATEAUGUAY PLACE VERSAILLES, PLACE LONGUEUIL, 1101 EST, STE-CATHERINE, 6832, RUE ST-HUBERT, 1551 EST, MT-ROYAL, 900 OUEST, STE-CATHERINE, 5251 CH. REINE-MARIE, 3939, RUE WELLINGTON, VERDUN, PLACE FLEUR DE LYS, QUEBEC, 787 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC.

Ottawa modifie le régime d'aide de transition aux travailleurs de l'automobile

De notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre du Travail, M. John Nicholson, a annoncé hier que le cabinet a permis, pour faire suite à l'accord canado-américain de l'automobile, qu'une importante modification soit apportée au régime qui prévoit l'allocation d'une aide de transition aux travailleurs des industries de l'automobile et des pièces d'automobile.

En vertu de cette modification, les travailleurs qui seront déplacés après le 2 avril 1967, par suite de cet accord, et qui auraient épuisé leurs prestations supplémentaires de chômage (PSC), — prévues dans les accords conclus entre les compagnies et leurs syndicats, — auront droit aux allocations d'aide de transition (AAT) advenant de futures mises à pied.

"En d'autres termes, a dit M. Nicholson, l'effet de ce changement de règlements est que le programme d'AAT renforcera le programme de PSC." Cela signifie que ces travailleurs auront de fait à l'avenir le droit garanti aux AAT s'ils se trouvaient de nouveau sans travail.

Dans le cadre du programme d'AAT, les prestations, y compris les prestations d'assurance-chômage, s'échelonnent de 62 p. 100 à 75 p. 100 du salaire hebdomadaire d'un travailleur. Le montant effectif se calcule d'après le nombre des personnes à charge et peut s'élever jusqu'à 65 p. 100 de la moyenne hebdomadaire des taux de salaire et traitements de l'industrie dans son ensemble. La durée des versements d'allocations est fondée sur le volume de l'emploi dans l'industrie durant les deux années qui ont précédé la mise à pied.

En vertu des dispositions originales, les travailleurs d'une entreprise qui avait un régime de PSC ne pouvaient obtenir des AAT que si elle convenait de verser au gouvernement le même montant qu'elle aurait versé pour les PSC. En vertu de ces dispositions, les droits des employés aux PSC auraient été garantis en cas de futures mises à pied.

Les employeurs qui avaient adopté le régime des PSC n'ont pas accepté de verser ces cotisations et, par conséquent, en vertu des conditions originales du programme, leurs salaires n'étaient pas admissibles aux AAT. Seuls les employés qui n'étaient pas couverts par le régime des PSC avaient droit aux AAT.

Le ministre a fait remarquer qu'il y avait eu certaines critiques au sujet de ce programme de la part des syndicats des travailleurs mis à pied parce que les salariés étaient obligés de toucher toutes les PSC auxquelles ils avaient droit. Dans leurs négociations, les syndicats avaient préféré les PSC aux augmentations de salaire et, étant donné que ces négociations avaient eu lieu avant que l'accord canado-américain de l'automobile ne soit mis en vigueur, il n'a pas été tenu ecompt des mises à pied occasionnées par l'accord.

A l'heure actuelle, cependant, même si les employeurs ne versent rien qui correspondrait aux AAT, la période durant laquelle le travailleur a droit aux AAT sera valable jusqu'à ce que ces allocations soient épuisées par voie de versements, ou jusqu'au 26 juillet 1969 (date à laquelle le règlement des AAT prendra fin), soit la date la plus rapprochée.

Un point important de la modification consiste en ce fait que tout travailleur mis à pied par suite de l'accord peut jusqu'à cette date-là toucher des AAT par suite d'un licenciement relatif à n'importe quel emploi. La base d'après laquelle se détermine la période durant laquelle les AAT peuvent être payées n'a pas été modifiée.

A la fin du mois de novembre 1966, quelque 5,000 travailleurs au service de 10 compagnies de produits de l'automobile et de pièces d'automobile avaient été mis à pied par suite de l'accord. Vu les dispositions actuelles concernant les entreprises qui possédaient des PSC, seulement 240 travailleurs réunissaient les conditions voulues pour toucher des AAT. Le montant global versé en AAT est d'environ $50,000.

"Nous avions l'impression, a dit M. Nicholson, que les travailleurs qui doivent épuiser leur droit aux PSC par suite des mises à pied provoquées par l'application de l'accord canado-américain de l'automobile doivent être protégés en cas d'une mise à pied subséquente. Quelle que soit la raison de cette mise à pied."

Le ministère du Travail publiera bientôt un dépliant se rapportant aux principales caractéristiques du programme révisé et toute personne intéressée pourra se le procurer.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Monopole sur la production des phosphates servant à la fabrication des détergents

OTTAWA. (PC) — La Commission contre les pratiques restrictives dans le commerce a fait savoir qu'une filiale canadienne d'une entreprise britannique de produits chimiques détient un monopole sur la production des phosphates industriels utilisés dans la fabrication des détergents.

Dans un rapport publié par le gouvernement, la commission ajoute que la compagnie "Electric Reduction of Canada" (Erco) a fait, en 1959, l'acquisition de la compagnie "Dominion Fertilizers" au prix de $2,299,256 et que cette fusion a permis à "Erco" de maintenir son monopole sur le marché canadien des phosphates industriels.

"Erco" est une filiale de "Albright and Wilson Ltd", de Grande-Bretagne, et a commencé à fabriquer du phosphore en 1897, à Buckingham, dans le Québec, pour la production des allumettes.

La commission précise que les trois grands manufacturiers de détergents, "Colgate-Palmolive", "Proctor and Gamble" and "Lever Brothers" achètent 80 pour 100 de la production de phosphate d'Erco et que cette dernière vend les 20 pour 100 qui restent à une vingtaine d'entreprises.

On s'attend à ce que ce rapport soit remis aux avocats du gouvernement qui décideront s'il y aura ou non des poursuites.

Hausse du prix de la margarine

TORONTO (PC) — La compagnie Lever Brothers Ltd. augmentera de un pour cent le prix de ses produits à base de margarine le premier janvier.

Dans une déclaration, le président de la compagnie a déclaré hier que l'augmentation est due à l'augmentation de la taxe fédérale de vente annoncée dans le mini-budget du 19 décembre.

La taxe, présentement de 11 pour cent, sera majorée de un pour cent le premier janvier.

Une majoration du prix de vente de un quart à une demie cent la livre de margarine a aussi été annoncée par les compagnies Canada Packers Ltd, Monarch Margarine Ltd. et Swift Canadian Co. Ltd.

Pour sa part, Mme R. W. Morningstar de Toronto, directrice de l'Association canadienne des consommateurs a déclaré que l'association fera opposition à cette hausse de taxation.

On vole une crèche géante

TORONTO (PC) — Des statues d'une hauteur de 20 pouces de Jésus, Marie, Joseph, un boeuf et un âne, représentant la scène de la Nativité ont été volées lundi dans l'ouest de la ville à l'extérieur de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.

Le vol est évalué à plus de $100 et seuls trois moutons ont survécu à la râfle.

Bonne Année
★
OUVERT
de midi à
9 heures
au
Jour de l'An
Réservez tôt
La Fontana di Trevi
ST HUBERT & ST ZOTIQUE
TEL 271 0855
Membre de la chaine des restaurants GERMER

COURS D'ÉDUCATION DES ADULTES
La Commission des Ecoles catholiques de Montréal
(en collaboration avec le Ministère de l'Education)
COURS ACADÉMIQUES

CENTRES D'INSCRIPTION ET D'ENSEIGNEMENT	COURS OFFERTS
PIE IX, 10919, rue GARIEPY, Montréal-Nord	— Elémentaire (5e à 7e) — Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e)
ST-ALPHONSE, 8615, rue BERRI, Montréal	— Elémentaire(5e à 7e) — Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e)
MGR GEORGES-GAUTHIER, 750 est, boul. GOUIN, Montréal	— Secondaire général (10e et 11e) — Recyclage scientifique Cours commercial (11e) sans dactylographie
LE PLATEAU, 3700, avenue CALIXA-LAVALLEE, Montréal	— Education de base (1ère à 4e) — Elémentaire (5e à 7e) — Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e)
LOUIS-HEBERT, 6361, 6e AVENUE, Rosemont, Montréal	— Elémentaire (5e à 7e) — Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e)
CHOMEDEY-DE-MAISONNEUVE, 1820, boulevard MORGAN, Montréal	— Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e) — Recyclage scientifique
LOUISE-TRICHET, 2800, boulevard LAPOINTE, Montréal	— Elémentaire (5e à 7e) — Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e)
DE LORIMIER, 2015, rue de LORIMIER, Montréal	— Elémentaire (5e et 7e) — Secondaire général (8e,,9e, 10e, 11e) — Cours commercial (11e)
ST-HENRI, 4105 ouest, rue ST-JACQUES, Montréal	— Secondaire général (10e et 11e) — Recyclage scientifique — Cours commercial (11e) sans dactylographie
CHARLES-LEMOYNE, 2439, rue ST-CHARLES, Montréal	— Education de base (1ère à 4e) — Elémentaire (5e à 7e) — Secondaire général (8e, 9e, 10e, 11e)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX
INSCRIPTION : les 30 et 31 janvier, 1-2 février 1967, de 7 heures à 9 heures du soir, aux centres mêmes où se donnent les cours.
Les candidats devront, si possible, remettre leur dernier bulletin scolaire en se présentant à l'inscription.
FRAIS D'INSCRIPTION : $2.50 par semestre.
HORAIRE DES COURS : les lundis, mardis et mercredis, de 7 h. 15 à 10 h. du soir.
Prière de ne pas téléphoner aux centres
Pour obtenir un prospectus,
téléphoner à : 527-8286 ou 527-8287
(du lundi au vendredi de 9 h. du matin à 4 h. 30 de l'après-midi)

Quand le reflet de votre foyer se veut le miroir de votre bon goût...
Penchez du côté de cet ensemble, 3 pièces
139 morceaux
$799
$8 par sem.
Ens. de vivoir, 7 mcx
Le mobilier consistant en un sofa à 4 coussins et fauteuil est recouvert d'un tissu bouclé de nylon. Dossiers et coussins rembourrés de mousse. Teintes diverses. EN PLUS : 2 tables-étagères, table à café, fini noyer, et 2 lampes de table (abat-jour et ampoules compris.)
Heures d'affaires : Ouverts les JEUDIS ET VENDREDIS jusqu'à 9 P.M. LES SAMEDIS JUSQU'A 6 H. P.M.
TERMES FACILES : Aucun dépôt requis jusqu'à 36 mois pour payer
(Taxe de vente payable à l'achat)
Nous finançons notre crédit !
Vaisselle 52 mcx pour 8 personnes. En plus, assiette de 12" commémorant la Confédération.
Verrerie de 32 morceaux. Service pour 8 personnes.
Coutellerie de 32 morceaux. Service pour 8 personnes.
Ensemble de cuisine
122 mcx. Table ovale à dessus "Arborite", de 48", s'allongeant jusqu'à 60" et 4 chaises rembourrées. EN PLUS : vaisselle, coutellerie et verrerie pour 8 personnes (voir les illustrations).
Ensemble de chambre 10 mcx
Bureau triple 72" de long à 9 tiroirs avec miroir, commode à 4 tiroirs et lit à panneaux de 4'6". En plus : matelas à ressorts de 4'6", sommier-boîte, couvre-lit, 2 oreillers et 2 lampes de boudoir (abat-jour, ampoules compris).
Legaré
1200, rue AMHERST, Tél. 842-8911
6960, rue ST-HUBERT, Tél. 271-4668
3734 ouest, rue Notre-Dame, Tél. 935-6994
3730 est, rue ONTARIO, Tél. 526-1667
1278 est, ave Mont-Royal, Tél. 521-5373
11,926 est, rue Notre-Dame, 645-5371 (Pte-aux-Trembles)
5184 ouest, rue Notre-Dame, Tél. 935-7813
4078, rue Wellington, 768-4730 (Verdun)
6589, boul. Monk, Tél. 768-4777 (Ville-Emard)
10,672 boul. Pie IX, Tél. 322-2741 (Mtl-Nord)
1020, rue Notre-Dame, Tél. 637-5825 (Lachine)
3250, rue Masson (Rosemont), Tél. 725-2453
1624, boul. de la Concorde, Tél. 669-2646 (Duvernay)
4660 est, rue Ste-Catherine, Tél. 255-7029

CAHIER No 4 / PAGES 47-60 LA PRESSE FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 28 DECEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 301

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Ce reportage peut changer le cours du conflit vietnamien

Le rapport d'un journaliste, publié la semaine dernière, pourrait avoir une grande influence sur le conflit vietnamien. Il s'agit de l'article écrit par M. Harrison Salisbury, gérant adjoint de la rédaction au "New York Times" qui est allé à Hanoi. Le contenu de l'article est d'une très grande importance mais les circonstances dans lesquelles le voyage de M. Salisbury se réalisa revêtent encore plus d'importance. Cet article porte un rude coup à la franchise de la Maison-Blanche et du département des Affaires étrangères à Washington qui ont maintenu jusqu'ici que les avions américains n'attaquaient pas les agglomérations urbaines de Hanoi et de Haïphong.

M. Harrison Salisbury, qui a été correspondant du "New York Times" à Moscou pendant de nombreuses années, a fait montre d'une grande prudence dans le choix de ses mots. Il a précisé minutieusement dans chaque phrase la source des informations qu'il transmettait. Il a pris bien soin de décrire l'étendue de sa tournée d'inspection. Le ton prudent de M. Salisbury donne une force énorme à son rapport.

Une aubaine inespérée

Pour Hanoi, ce rapport est une aubaine inespérée. Les dirigeants américains ne peuvent plus dire que le Nord-Vietnam invente tout simplement ses histoires d'attaques américaines contre la population civile de Hanoi et de Haïphong.

Mais tout cela ne constitue qu'un reflet des conséquences de la visite de M. Salisbury à Hanoi. J'apprends que ce sont les communistes européens qui ont persuadé Ho Chi-minh d'autoriser la venue de M. Salisbury à Hanoi dans un avion de la Commission internationale de contrôle.

Selon toute apparence, les Chinois ne furent même pas consultés et leur radio s'est bien gardée de retransmettre le texte de l'article de M. Salisbury alors que les stations communistes d'Europe en ont fait le clou de leurs émissions.

Ceci veut dire que les Soviétiques et les autres communistes européens exercent une certaine influence auprès de Hanoi. Et c'est tout naturel étant donné la peur historique des Vietnamiens d'être dominés par les Chinois.

Un signe encourageant

Les Soviétiques — et c'est aussi l'opinion de la Maison-Blanche — voudraient voir se terminer la guerre du Vietnam. Donc, toute preuve de leur influence à Hanoi est un signe encourageant. Ils ont réussi à convaincre Ho Chi-minh qu'il pouvait faire confiance à un Américain — et journaliste — anti-communiste. M. Salisbury, quand il était correspondant du "New York Times" à Moscou, était souvent qualifié de menteur par les fonctionnaires staliniens. Mais ceci était la ligne officielle; il existe des fonctionnaires russes qui savent très bien que Salisbury écrivait la vérité et qu'il continua à écrire honnêtement sur l'URSS même après son départ de Moscou.

Au stade actuel du conflit vietnamien, il est très important de convaincre Ho Chi-minh qu'il est encore possible d'entretenir d'honnêtes relations avec les Américains. Après tout, ses offres de pourparlers furent rejetées et le fait même de leur existence fut nié par Washington.

Mais toute médaille a son revers. Si les rapports de M. Harrison Salisbury produisent des réactions marquées contre le président Johnson, Hanoi pourrait se dire qu'avec un peu plus de patience la victoire communiste est assurée, parce que les Américains vont se lasser de la guerre. D'une façon ou d'une autre, le rapport de M. Salisbury sur son séjour à Hanoi devient un de ces rares exploits journalistiques qui influencent le cours de l'Histoire.

Banc de neige et mini-jupe

L'hiver et ses neiges, ça fait maugréer les uns et sourire les autres. Cette joiie Newyorkaise au nom plus joli encore, Tia Scala, enjambe en souriant le banc de neige qui la sépare du taxi. Faut admettre que ses hautes bottes lui facilitent la tâche, mais parions qu'elle aurait tout aussi allègrement sauté, comme elle devait le faire quand elle était toute petite et qu'elle avait des nattes...

Le pape n'a pas l'intention de réprimander le cardinal Spellman pour ses propos

CITE DU VATICAN. (UPI, PA, AFP) — Le pape Paul VI n'a pas l'intention de réprimander le cardinal Spellman pour avoir déclaré que les Etats-Unis doivent combattre au Vietnam jusqu'à la victoire totale, a indiqué aujourd'hui un haut personnage du Vatican.

D'après ce porte-parole, l'archevêque de New York n'exprimait que ses vues personnelles "en sa qualité d'aumônier militaire en chef des forces armées des Etats-Unis" et non pas les vues du souverain pontife ou de l'Eglise catholique.

Et ce porte-parole a ajouté que "le pape et son secrétaire d'Etat, le cardinal Cicognani, ont beaucoup d'estime pour le cardinal Spellman et sont de vieux amis depuis le temps qu'ils ont travaillé ensemble à la secrétairerie d'Etat du Vatican".

"Si jamais ils ont des objections à présenter au sujet de ses remarques, ils le feront privément et non publiquement. Mais cela ne semble pas être le cas," a précisé le porte-parole, ajoutant que ses commentaires ne voulaient que "rétablir les choses" et ne pouvaient être considérés comme une remontrance au cardinal américain.

"Le pape est d'avis qu'une paix négociée plutôt qu'une victoire militaire est le moyen de mettre fin à la guerre et il l'a exprimé clairement dans ses appels répétés aux belligérants," a dit ce haut personnage. "Mais il est compréhensible qu'un aumônier militaire dise aux soldats de son pays d'accomplir leur devoir."

Aucun commentaire officiel

Quoi qu'il en soit, le Vatican n'a fait aucun commentaire officiel sur le sermon prononcé par le cardinal Spellman devant les soldats américains à l'issue d'une messe célébrée la veille de Noël à la base aérienne de Tan Son Nhut, près de Saigon.

Ces propos n'ont pas été publiés dans le journal officiel du Vatican, "L'Osservatore Romano". Le personnage précédemment cité a d'ailleurs répondu avec beaucoup d'hésitation aux questions et s'il l'a fait, c'était tout simplement pour expliquer que le Vatican ne considère pas le sermon du cardinal Spellman comme une question grave.

"Le rôle du cardinal Spellman, a-t-il dit, est de fournir une assistance spirituelle aux militaires de son pays et c'est là une tâche très distincte de la politique générale de l'Eglise, dont le pape est le seul porte-parole".

De son côté, le cardinal Spellman a déclaré aujourd'hui, au moment de quitter Saigon : "Quoi que j'aie dit samedi dernier à Tan Son Nhut, je le maintiens."

Le départ de l'archevêque de New York s'est effectué très discrètement. Il n'y a eu ni conférence de presse ni déclaration, seulement un bref échange de questions et de réponses avec un journaliste qui a réussi à approcher le prélat au moment où il quittait Saigon pour New York, via Manille.

Prié de dire s'il maintenait les propos qu'il avait tenus samedi dernier, le cardinal Spellman a prié son interlocuteur de les lui rappeler, puis il a acquiescé.

Le prélat avait notamment affirmé: "Toute autre solution que la victoire est inconcevable . . . Cette guerre, nous la livrons, je le crois, pour défendre la civilisation . . . Elle nous a été imposée . . . L'Amérique est le bon samaritain de toutes les nations."

Aujourd'hui, lors de son départ, après une messe qu'il a célébrée en l'église "Regina Pacis" à Saigon, le cardinal Spellman a dit encore, en parlant des soldats américains : "Ils ne sont pas seulement les soldats de l'armée des Etats-Unis, mais aussi les soldats du Christ".

"La mort d'un président"

Mme Kennedy retire sa plainte contre la maison d'édition "Harper and Row"

NEW YORK. (UPI) — Mme John F. Kennedy a décidé de retirer sa plainte en justice demandant que soit interdite pour le moment la publication du livre de William Manchester "Mort d'un président", ont annoncé hier Mme Kennedy et la maison d'édition "Harper and Row".

"Harper and Row" ajoute avoir toujours l'intention de publier le livre mais avoir convenu de ne pas le faire avant le premier avril prochain, même s'il lui est légalement possible de le publier auparavant. Les deux parties ont également décidé de demander qu'un jugement soit rendu à ce sujet vers la mi-janvier si aucun accord ne peut être obtenu auparavant.

Les éditeurs ont précisé qu'ils avaient rencontré les représentants de Mme Kennedy au cours des derniers jours, et que ces entretiens s'étaient révélés fort utiles sur la voie de l'entente.

Cette déclaration surprise a été faite après que les procureurs de la maison d'édition eurent demandé une remise de deux jours relativement à la présentation de la motion de Mme Kennedy réclamant une injonction visant à empêcher la publication du livre.

Vers une entente hors Cours

La requête pour une si courte remise a pris au dépourvu les observateurs de la Cour, et laissé prévoir que la maison d'édition avait l'intention de s'opposer à l'injonction. Cette remise a été accordée vraisemblablement dans le but de donner aux deux parties le temps d'en venir à une entente hors de cour de ce différend découlant de certains passages litigieux de l'ouvrage de 300,000 mots.

Quelques heures plus tard, la maison d'édition publiait une deuxième déclaration, précisant que les représentants de Mme Kennedy et de "Harper and Row" avaient eu plusieurs entretiens au cours des derniers jours, et que des progrès sensibles avaient été réalisés, laissant prévoir une entente à l'amiable.

La maison d'édition a ajouté que la maladie de l'auteur, William Manchester, qui est hospitalisé souffrant de pneumonie, avait prolongé les discussions, mais que les deux parties avaient convenu de poursuivre les entretiens avec M. Manchester et ses représentants afin de trouver une solution au différend.

La remise de deux jours a été accordée hier par la Cour suprême de l'Etat, qui a fixé à demain l'audition de la requête de Mme Kennedy enjoignant les éditeurs à démontrer pourquoi une injonction ne devrait pas être accordée. Mais maintenant, la déclaration publiée hier soir par "Harper and Row" laisse entendre qu'aucune décision ne sera prise demain.

Les "gardes rouges" arrêtent l'ex-ministre de la Défense de Chine

(D'après AFP) — Le maréchal Peng Teh-huai, ancien ministre chinois de la Défense, a été arrêté le 24 décembre par l'unité "Hung-chi" des "gardes rouges" de l'Institut aéronautique de Pékin, annonce aujourd'hui l'agence soviétique Tass, dans une dépêche en provenance de la capitale chinoise.

Selon le journal publié par les "gardes rouges" de cet Institut, le maréchal a été arrêté à Chengtu, chef-lieu administratif de la province de Szechouan.

A la 8e session plénière du comité central du parti communiste chinois, en 1959, Peng Teh-huai avait été attaqué pour "erreurs opportunistes de droite". Quelque temps après le 17 septembre 1959, il avait été remplacé à la tête du ministère de la Défense par le maréchal Lin Piao.

Le maréchal Peng Teh-huai est né en 1901 dans la province de Honan, la même où Mao Tsé-toung vit le jour. Dès 1928, le maréchal arrêté adhérait au parti communiste.

Pendant la guerre de résistance contre le Japon, de 1937 à 1945, il est chef adjoint de la 8e armée de campagne et c'est durant la 3e guerre civile chinoise que le maréchal Peng Teh-huai se distingue particulièrement en s'emparant d'une grande partie de la Chine du sud-ouest, le Sing Kiang inclus.

En octobre 1950, il est placé à la tête "des volontaires populaires chinois", dont le rôle sera très marquant au cours de la guerre de Corée, puis devient le principal négociateur et le signataire de l'armistice coréen.

Le 27 septembre 1954, le maréchal Peng Teh-huai devient ministre de la Défense et vice-président du conseil de la Chine populaire.

En mai 1955, il assiste en qualité "d'observateur chinois" à Varsovie à la constitution du bloc militaire des pays de l'Est, réplique orientale de l'OTAN. La même année il est élevé à la dignité de maréchal.

Toutefois, le 17 septembre 1959, le maréchal Peng Teh-Huai est remplacé au poste de ministre de la Défense par le maréchal Lin Piao. Tout en conservant son poste de vice-président du conseil sans portefeuille, il semble qu'après cette date il soit entré en disgrâce.

Un nouveau pont aérien est établi entre Cuba et les USA

WASHINGTON — (UPI) — Un avion nolisé transportant quelque 80 citoyens américains détenus à Cuba doit arriver aujourd'hui à La Nouvelle-Orléans. Ce vol est le premier d'un nouveau pont aérien qui devrait permettre éventuellement à 3,700 Américano-cubains et à leurs dépendants de gagner les Etats-Unis.

L'évacuation de ces réfugiés, tous des citoyens américains d'origine cubaine, a été préparée par le gouvernement du Mexique. Les réfugiés quittent La Havane à bord d'avions mexicains et se rendent à Merida, dans la province du Yucatan. De là, ils volent vers les Etats-Unis à bord d'avions américains de la société aérienne Capitol.

Le Mexique a prévu deux autres vols demain afin de transporter environ 200 personnes. On espère que d'autres vols seront organisés afin de permettre aux autres réfugiés de se rendre aux Etats-Unis.

Ce pont aérien est une opération entièrement séparée de celle qui jusqu'à maintenant a permis à plus de 50,000 Cubains qui avaient des parents aux Etats-Unis de quitter leur patrie depuis le 1er décembre 1965.

Les autorités ont révélé que 953 citoyens américains d'origine cubaine s'étaient enregistrés à l'ambassade de la Suisse à La Havane. Depuis que les Etats-Unis ont rompu leurs relations diplomatiques avec le régime Castro, c'est la Suisse qui s'occupe des intérêts américains à Cuba.

Les citoyens américains, a décrété le régime Castro, n'ont pas le droit de prendre place à bord des avions qui transportent les réfugiés cubains à Miami.

Le ministre cubain des Affaires étrangères, M. Raul Castro, a déclaré en août dernier que ces citoyens américains ne pourraient prendre place à bord des avions du pont aérien aussi longtemps que les milliers de Cubains qui veulent se rendre à Miami n'auront pas été transportés.

A l'époque, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain avait révélé qu'en effet, rien dans l'accord américano-cubain permettait aux citoyens américains d'utiliser le pont aérien La Havane-Miami.

Un échange d'espions entre Bonn et Pankow

BONN (AFP, PA) — Un important échange de détenus politiques a eu lieu à la ligne de démarcation entre les deux parties de l'Allemagne à l'occasion des fêtes de Noël. C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministère fédéral allemand de la Justice publié hier soir.

L'opération s'est déroulée le vendredi 23 décembre au poste de contrôle de Wartha-Herleshausen, à la limite de la Thuringe.

Il s'agit de l'échange de l'ancien député social-démocrate Alfred Frenzel, âgé de 67 ans, contre quatre prisonniers, dont une journaliste détenue par les communistes.

M. Frenzel vient de purger cinq années de réclusion au pénitencier de Straubing, en Bavière, après avoir été condamné en 1961 à 15 ans de travaux forcés pour avoir livré des secrets stratégiques à la Tchécoslovaquie. Il a été remis aux autorités d'Allemagne orientale. Mlle Martina Kischke, âgée de 30 ans, rédactrice au quotidien "Frankfurter Rundschau", retenue en URSS depuis août 1966 pour "menées subversives", a pu regagner l'Allemagne fédérale, de même que trois autres prisonniers, vraisemblablement de nationalité ouest-allemande, dont l'identité n'est pas révélée, qui avaient été condamnés à la détention perpétuelle pour espionnage par des tribunaux est-allemands.

Aucune précision n'a été fournie sur le canal par lequel les tractations ayant abouti à ces libérations ont été menées. Il est probable que l'ambassade ouest-allemande à Moscou, de même que la Croix-Rouge de Bonn, qui a conservé certains contacts avec son homologue est-allemande, ont joué un rôle dans la réalisation de cette opération.

Lesotho: le premier ministre fait arrêter le roi Moshoeshoe

MASERU, Lesotho. (AFP, PA, UPI) — M. Leabua Jonathan, premier ministre du nouvel Etat africain de Lesotho, a placé aujourd'hui le souverain de ce pays en résidence surveillée, à la suite d'une tentative pour renverser le gouvernement.

Le Lesotho, ancienne possession britannique du Basutoland, a accédé à l'indépendance le 4 octobre dernier. La population du nouvel Etat, une enclave en territoire sud-africain, s'élève à 880,000 âmes et sa superficie est de 11,716 milles carrés.

Le roi Moshoeshoe et le premier ministre Jonathan se disputent le pouvoir depuis la proclamation de l'indépendance. Le souverain prétend que les tâches de maintenir l'ordre et de conduire les affaires étrangères du pays auraient dû lui être confiées.

Cependant, le différend entre le roi et son premier ministre porte plutôt sur la politique suivie par ce dernier vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Un des deux partis qui soutiennent le roi, le "Basutoland Congress Party" (BCP), de tendance socialiste et panafricaine, reproche à M. Jonathan, le chef du gouvernement, de pratiquer une politique trop amicale à l'égard de l'Afrique du Sud. M. Jonathan avait rencontré M. Verwoerd, premier ministre de l'Afrique du Sud, quelques jours avant son assassinat par un déséquilibré. Il devait normalement rencontrer son successeur, M. Vorster, dans quelques jours.

Le BCP et le "Maremathou Freedom Party", l'autre parti qui soutient le roi, n'ont pas encore réagi à la mise en résidence surveillée du souverain.

Cette mesure a été décidée par le gouvernement à la suite d'incidents qui se sont produits hier dans une localité située à une quinzaine de milles de Maseru, la capitale du pays. Cinq personnes ont été tuées au cours de bagarres qui ont mis aux prises partisans du roi et policiers.

Le roi devait prendre la parole dans cette localité, mais la manifestation avait été interdite par M. Jonathan. Le chef du gouvernement accuse le souverain et les leaders de l'opposition d'avoir fomenté un complot pour le renverser.

1967 serait néfaste à plusieurs astronautes

BUENOS AIRES. (Reuter)— L'astrologue le plus populaire d'Argentine a prédit la mort de plusieurs astronautes dans des accidents devant se produire au cours de l'année 1967.

Mais l'astrologue Marino Carino Pugliese n'a pas précisé l'endroit où auraient lieu ces accidents.

Il a dit que ces événements ne seraient qu'un des points noirs au cours d'une année qu'il a qualifiée "d'extrêmement défavorisée" et qui verra le monde éviter de justesse une guerre mondiale.

Parmi d'autres prédictions, notons celles-ci : La Grande-Bretagne devra faire face à de graves problèmes intérieurs; la France effectuera un virage politique très marqué vers la gauche ; des troubles en Espagne pourront conduire à la déchéance de son chef Francisco Franco ; le président de Gaulle évitera difficilement un sort semblable ; Mao Tsé-tung, président de la Chine Populaire et le président Lyndon Johnson des Etats-Unis seront tous les deux affligés par la maladie.

Télécommunications entre Cuba et l'URSS

MOSCOU (AFP) — Aux termes d'un accord qui vient d'être réalisé à Moscou, une station sera construite à Cuba pour permettre des télécommunications via satellite avec l'URSS, annonce l'agence TASS. La station sera construite et exploitée en commun par les spécialistes soviétiques et cubains.

Vives critiques du projet de loi sur la presse au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — La vague de protestation soulevée par le projet de loi sur la presse au Brésil prend une telle ampleur que le gouvernement Castelo Branco sera peut-être amené à modifier les articles les plus critiques, pour assurer l'approbation du texte par le Congrès avant le 23 janvier.

Si cette approbation n'est pas obtenue dans ces délais, le projet de loi entrera automatiquement en vigueur sous forme de décret.

Articles controversés

Ce texte, soumis au Congrès peu avant Noël, a suscité de vives critiques dans les milieux journalistiques brésiliens qui y voient une atteinte à la liberté de la presse. Il contient notamment trois dispositions jugées inacceptables ou dangereuses :

1. La suppression du tribunal spécial composé de journalistes pour juger les délits de presse, cette mission devant désormais être réservée aux tribunaux ordinaires.

2. L'interdiction de diffuser les secrets d'Etat.

3. L'interdiction de publier des informations jugées préjudiciables à l'ordre public ou de porter tort au crédit de la nation, ainsi que des outrages aux chefs d'Etat et aux gouvernements, y compris ceux des pays étrangers.

Le président de la Société interaméricaine de presse a adressé de Lima un avertissement préalable au gouvernement Castelo Branco. De son côté, M. Danton Jobin, président de l'Association brésilienne de la presse et directeur du journal d'opposition, "Ultima Hora", exprime, dans une lettre ouverte au ministre de la Justice, la conviction que le président Castelo Branco acceptera de retirer provisoirement le projet afin de lui apporter les amendements nécessaires.

Chargé d'une bombe atomique de 30 mégatonnes, un bombardier soviétique aurait survolé les USA à trois reprises en 1964

BETHLEHEM, Pa. (PA) — Un nouveau bombardier soviétique à propulsion nucléaire a peut-être survolé le territoire américain à trois reprises en 1964 sans avoir été détecté par les installations de radar américaines, affirme un professeur de l'Université Lehigh dans un ouvrage publié récemment.

Durant ces prétendus vols au-dessus de San Francisco, New York et Hawaï, le bombardier en question transportait une charge explosive d'une puissance équivalant à une bombe-H de 30 mégatonnes et il était équipé d'un "instrument fantôme" permettant d'échapper à la détection du radar, dit l'auteur. L'ouvrage est intitulé "Secret Electronic Espionage" et signé John Carroll, professeur de génie industriel à l'Université Lehigh.

L'auteur attribue cette information à un Coréen expatrié vivant en Californie qui a rapporté que, lors d'une réunion à Pékin, le 15 juin 1964, de quatre délégués du ministère de la Défense soviétique avec des représentants du ministère de la Défense chinoise, auxquels s'étaient joints des attachés militaires nord-coréens, les Soviétiques avaient révélé que durant la première semaine de février 1964, un nouveau bombardier russe avait survolé trois régions stratégiques américaines sans avoir été détecté par le radar.

Le professeur ajoute que les Soviétiques ont produit des photos aériennes récentes d'objectifs militaires spécifiques pour prouver que l'avion avait accompli sa mission de "pénétration". Ce bombardier, ont-ils expliqué, est propulsé à l'énergie nucléaire; sa vitesse moyenne est de 2,500 milles à l'heure et sa vitesse maximum de 3,500 milles à l'heure. Son plafond est de 85,000 pieds et il peut se maintenir en vol sans se ravitailler pendant 21 jours.

On s'évade comme on veut des prisons de Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — "L'effarant accroissement des évasions dans nos prisons a rempli de colère la nation toute entière. De plus, cet état de chose a sûrement encouragé le monde des criminels autant qu'il a affecté la moral des forces de police, qui doivent maintenant risquer leur vie une seconde fois pour arrêter de nouveau des hommes désespérés qui ont des antécédents de violence, et dont certains sont des meurtriers" a déclaré hier à Londres l'ancien ministre conservateur M. Duncan Sandys.

M. Sandys, qui récemment encore était membre du "cabinet fantôme" conservateur, et qui est maintenant député, a ajouté : "Personne ne tiendra le ministre de l'Intérieur M. Roy Jenkins responsable de l'insécurité des prisons, qui furent conçues en un temps où les détenus recevaient moins de visites . . . ce qui naturellement offre davantage d'opportunités de complot" . . . "Mais, a-t-il conclu, M. Roy Jenkins sera grandement coupable s'il ne renforce pas immédiatement la sécurité et la discipline".

Pendant ce temps, un des cinq détenus du pénitencier de Dartmoor, qui s'était évadé lundi, a été repris hier à l'issue d'une poursuite mouvementée.

Les quatre autres détenus et trois pensionnaires du pénitencier de Leyhill, qui se sont également évadés lundi soir, courent toujours, malgré les recherches entreprises par des centaines de policiers et de gardiens de prison, un commando de fusiliers-marins et deux hélicoptères de la "Royal Air Force".

On compte au total 25 évasions pendant les fêtes de Noël, et 599 au cours de l'année qui s'achève.

601 HOMMES DEMANDES

LE SERVICE CIVIL DU CANADA
DEMANDE

AGENTS EXAMINATEURS D'IMMIGRATION
$5,808 - $6,384

EMPLOI CONTINU — CIRCULAIRE 67-M9
EMPLOI A TERME — CIRCULAIRE 67-M10

Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, Direction de l'immigration. Divers centres dans la province de Québec. Un cours d'école secondaire au complet, quatre ans d'expérience appropriés des affaires et dans le domaine de l'entrevue. Maturité et aptitude à traiter avec le public. Français et anglais requis.

SPECIALISTE EN ARTS GRAPHIQUES
(médical)
$4,388 - $5,686

Ministère des Affaires des Anciens combattants, Hôpital des anciens combattants Reine-Marie, Montréal, P.Q. Diplôme d'école secondaire ou technique. Avantage pour formation complémentaire ou expérience. Français et anglais requis. Concours 67-M501.

Précisions ainsi que formules de demande : Commission du Service civil, suite 1038, 1165 rue Bleury, Montréal, P.Q. Mentionner le numéro de circulaire ou le numéro de concours. Les formules de demande sont aussi disponibles au Bureau de Poste et au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada. S'inscrire immédiatement.

Mécanicien de machines à coudre

Pour manufacture de robes pour dames. Expérience indispensable des machines Reece, Overlock et à points dissimulés. Excellent salaire. Emploi permanent. Bilingue. Marcus Faerman Inc., 9600 St-Laurent, porte 601.

APPRENEZ à danser, danses modernes. Centre Culturel d'Outremont, Mile Paré. CR. 2-7040.

APPRENTI peintre d'automobiles avec carte de compétence demandé. Bon salaire, assurance-maladie, bonnes conditions de travail. Appelez M. Beaudoin, 331-4020, Chateau Motor Ltd.

APPRENTIS-VENDEURS
$6,000 et plus, compagnie internationale qui accroît ses opérations désire des candidats de premier ordre qui se joindront à son équipe. Bon programme d'entraînement. Âge jusqu'à 35 ans, bilinguisme. Roy Smith, Career Male Personnel, 1500 Stanley, porte 221A, 844-8426.

ARTISTES peintres, exposez gratuitement vos oeuvres dans notre restaurant discothèque. 55 est, Ste-Catherine, 845-9503.

ASSISTANT-CHEF expérimenté, s'adresser à 5440 Sherbrooke est. 259-3746.

ASSISTANT PREPOSE RECEPTION-EXPEDITION, USINE A ST-HUBERT, IL FAUT ETRE JEUNE, ROBUSTE, TRAVAILLEUR, BILINGUE DE PREFERENCE. $55 PAR SEMAINE. EXCELLENTES CHANCES D'AVANCEMENT. 355 RUE ST-PIERRE.

ASSISTANT cuisinier, soir pour B.B.Q. $60 semaine, entrevue 10 hres a.m. à 6 hres p.m. 55 Ste-Catherine est.

ASSISTANT mécanicien avec expérience machine à coudre industrielle, offrons bon salaire, téléphonez 274-2401 M. Dave.

A TEMPS PARTIEL, augmentez vos revenus en vendant des produits Expo 67. M. Sam, 381-8507.

BESOIN hommes ambitieux avec auto, $95 par semaine plus dépenses et boni. Pour appointement 728-6844.

BATTERIE de cuisine, vaisselle, coutellerie, verrerie, machine à coudre, avons besoin vendeurs pour ces item, prospects fournis. M. Jacques, 727-2862.

BONNE opportunité pour homme sérieux de devenir propriétaire et distributeur de sa propre ronde de lait. Pas de comptant requis. S'adresser The Borden Company Limited, 3115 Côte-de-Liesse, St-Laurent.

BOUCHER demandé apprenti ou avec expérience pour super marché. Emploi régulier, semaine 42 heures. Bénéfices marginaux. 7476 St-Hubert.

BOUCHER d'expérience, âge 25 à 45 ans, bon salaire. 271-3581.

CHAUFFEURS d'expérience sur camion, huile à chauffage, 321-9914.

CHAUFFEURS DE TAXI NON EXPERIMENTES, MONTREAL — ST-MICHEL. 725-2819.

CHAUFFEURS de taxi LaSalle et Ville St-Michel, jour, soir, seuls. Auto 1966, VI. 4-2689.

CHAUFFEUR avec expérience sur camion d'huile à chauffage. RA. 7-8700.

CHAUFFEUR DEMANDE POUR LIVRAISONS, APPELER 322-0408.

BILODEAU (Germai... le 25 décembre ... ans, est décédé... Laurin, épouse d... Les funérailles a... 29 courant. Le c... tira de la résid...

...R de camion, emploi permanent... voulant apprendre le métier d'enseignes. 274-8321.

...RS de taxi Diamond. Ap... 2-4522, après 5 heures :

...UFFEUR avec expérience livraison d'huile à chauffage, connaissant la ville, se présenter seulement 106 Marie-Anne est.

CHAUFFEURS de taxi pour le jour et la nuit, aussi temps partiel. Taxi Diamond automatique, radio, modèle 1966. Louage ou sur feuille de route. VI. 5-6362, entre 9 et 5 h.

CHAUFFEUR-LIVREUR POUR VALET SERVICE, EMPLOI PERMANENT, 23 ANS ET PLUS, 722-1026.

CHAUFFEUR BILINGUE, 25 A 35 ANS SALAIRE INITIAL $55. 748-6148.

CHAUFFEURS de taxi pour St-Michel, expérience non nécessaire. 727-8607.

CHAUFFEURS demandés, 25 ans et plus ; Pont-Viau B.B.Q., 10 Boul. Martin, Pont-Viau.

CHAUFFEUR taxi, pour St-Michel, avec ou sans expérience. 721-6363.

CHEF D'ENTREPOT ADJOINT
Une société internationale requiert les services d'un vérificateur au service d'entreposage. Ce postulant serait adjoint au chef d'entrepôt. Les candidats devront être bilingues, résidants de Montréal, âgés de 30 à 40 ans, avoir une bonne instruction, être en très bonne santé. Ecrire à Case 4930, La Presse.

COMMIS A LA PAIE expérimentée. Quelques notions de la dactylographie et de l'anglais seraient un atout. 400 St-Jacques ouest, porte 301.

COMMIS de bureau bilingue, environ 25 ans, connaissant dactylographie. S'adresser 6568 St-Laurent.

COMMIS pour prendre charge complète d'un petit bureau dans le nord-est de la ville. Appelez jour : 322-4226, soir : 684-6874.

COMMIS IMPORTATION EXPORTATION
$3,600. Expérimenté, fiable. Belle occasion d'entrer au service d'une compagnie en progrès. Secteur Verdun. 30 ans au plus, bilingue. Paul Hazel, Career Male Personnel, 1500 Stanley, porte 221-A, 844-8426.

COMMIS d'épicerie, bilingue, sobre, expérience. 537 Milton. 842-5975.

COMPTABLES agréés désirent des séniors, intermédiaires et juniors bilingues et expérimentés, excellente occasion. Veuillez appeler M. Elley, 731-3867.

CONCIERGE demandé, plein temps, âge moyen, couple de préférence, appartement meublé fourni, $180. mois, Voisinage Guy et Ste-Catherine. 935-4328, de 9 à 6.

CONCIERGE, papier 4e classe requis, devra avoir les connaissances pour réparations mineures de bouilloire à vapeur à basse pression. Appartement fourni. Ecrire Case 5051 La Presse.

CONTREMAITRE SENIOR
$6,000 à homme d'expérience établie dans la surveillance d'assemblage et filage d'appareils électriques. Doit consentir à transfert. Bilingue, jusqu'à 45 ans. Roy Smith, Career Male Personnel, 1500 Stanley, porte 221-A, 844-8426.

COUPEURS expérimentés dans chandails. Bon salaire, permanent. Black Knitting Mills, 5265 DeGaspé, 2e étage.

COUPEUR, MANUFACTURE ROBES. 1433 BLEURY, PORTE 1005.

CUISINIER short-order, 5 jours semaine, emploi stable. 637-1512, après 3 heures, 254-3229.

CUISINIER d'expérience, travail de jour, s'adresser 670 Crémazie est.

CUISINIERS avec expérience dans Bar-B-Que, de jour et de nuit, emploi permanent et à temps partiel. Au Chalet Doré, 4460 est Jean-Talon, 5055 Hochelaga.

2e CUISINIER demandé dans petit hôpital district Côte-des-Neiges, s'adresser à 6300 Darlington cafétéria, Mlle Roy, entre 9 heures A.M. et 4 heures P.M.

DEBOSSEUR de 1ère classe demandé avec références et compétence venleur Rambler à Verdun. $2.75 au début à l'homme qualifié. M. Cox 766-3384.

DESSERVEUR. EMPLOI STABLE. BEN'S, 990 BURNSIDE.

ENTREPRENEUR PIANOS, POUR ACCORDER ET REPARER INSTRUMENTS, PARFAITEMENT EXPERIMENTE. BON SALAIRE. 935-2232.

VENDEURS AVEC AUTO

Nous avons actuellement 4 ouvertures pour des représentants. Nous avons besoin de 2 hommes pour la région de Montréal, un homme pour la région de Joliette et un autre pour la région de Châteauguay. Les applicants doivent être âgés de 30 ans ou plus, être travaillants et désireux de se faire un avenir avec une compagnie internationale. Les candidats choisis seront traités comme suit :
1° $120 PAR SEMAINE
2° DEPENSES PAYEES
3° ASSURANCE GROUPE
4° VACANCES ANNUELLES
5° AVANCEMENT RAPIDE
6° BONI DE PRODUCTION
POUR ENTREVUE TELEPHONEZ A 324-4590

NOUVEAU RESTAURANT DRIVE-IN
A & W DRIVE-IN, ANGLE UPPER LACHINE ET CAVENDISH
Nouveaux emplois pour caissiers, aides à la cuisine. Se présenter les 26, 27, 28 et 29 décembre, entre 10 a.m. et 8 p.m.

DESSERVEUR, bon salaire, repas fournis. Restaurant Rib'N Reef, 8105 Décarie, 735-1601.

ENTRETIEN GENERAL, EMPLOI STABLE, BEN'S, 990 BURNSIDE.

ETENDEURS d'expérience, dans vêtements sport pour dames, bonnes conditions de travail, assurance groupe, endroit agréable. S'adresser Mlle Auger, 2374 Moreau.

EXPEDITEUR adjoint, important manufacturier, emploi stable. M. Manny, Playfair Knitting Mills, 7122 Waverley.

EXPEDITEUR bilingue, expérience d'accessoires d'automobiles ou plomberie. S'adresser 6568 St-Laurent.

FAITES argent, vendez détergents, cires, javel, temps plein, partiel. 525-5454.

GARCON pour travailler dans manufacture. Ely Manufacturing Co. Ltd., 77 Mont-Royal ouest.

GARÇON livreur, pour épicerie, début immédiat. Téléphoner à 334-7280.

GARÇON débrouillard pour aider dans salle d'expédition, chances d'avancement. S'ad. : 9292 Meilleur, porte 301.

GERANT
$10,000 à $12,000. Une occasion supérieure à la moyenne au sein d'une importante compagnie de prendre direction des opérations d'une succursale, ventes, administration, et expérience dans systèmes d'alarme pour le feu et vol. Age jusqu'à 45 ans, bilingue. Paul Hazel, Career Male Personnel, 1500 Stanley, porte 221A, 844-8426.

HOMME adroit ayant connaissance mécanique, possédant outils, pour travail à l'année. S'adresser 6568 St-Laurent.

HOMME d'entretien, marié, possédant licence de chauffeur, entre 35-55 ans, 45 heures par semaine, $1.40 à ...3, emploi stable, références servic..., 842-9125, 1267 Labelle.

HOMMES entre 20 et 30 ans qui désire travail permanent dans manufacture de produits alimentaires $1.40 à $1.80 l'heure, semaine 5 jours. S'adresser 9015 ave du Parc.

HOMMES dans quarantaine pour travailler comme agents de taxi à la Gare Centrale. S'adresser au Taxi Lasalle, 1250 Jeanne-Mance.

HOMMES avec automobile pour faire collection, livraison ou publicité, Revenu moyen $5 l'heure. 381-6448, après 6 heures : 667-8498.

INSTALLATEUR de revêtements d'aluminium, bilingue, doit posséder camion, appeler 332-9665.

JEUNE messager bilingue. Occasion d'apprendre métier d'imprimeur. 1180 St-Antoine, porte 202.

JEUNES garçons, chances d'avancement dans vêtements sport pour dames, bonnes conditions de travail, endroit agréable. S'adresser Mlle Auger, 2374 Moreau.

JEUNE homme bilingue, ambitieux, ayant permis de conduire, aptitudes pour devenir vendeur à l'emploi d'un important manufacturier d'armoires de cuisine. Se présenter 9750 St-Laurent.

2 JEUNES hommes, bonne apparence, bilingues, doivent être libres de voyager, pour département circulation d'une grande compagnie de publication françaises, 275 ouest, St-Jacques, suite 38.

JEUNE HOMME demandé pour épicerie, 4 avant-midi par semaine, 8999 Lajeunesse, 388-4165.

JEUNE HOMME bilingue pour épicerie, expérience, références. 1149 Décarie, Ville St-Laurent. 334-4310.

JEUNE HOMME énergique pour apprendre vente, administration, petite industrie. $4,000. pour commencer, voiture fournie. DU. 1-4253.

2 JEUNES hommes, bonne apparence, bilingues, doivent être libres de voyager, pour département circulation d'une grande compagnie de publication française, 275 ouest, St-Jacques, suite 38.

JEUNES HOMMES, demandés pour assemblage des chaises d'aluminium. Pas d'expérience nécessaire, appelez M. Ouellet 747-4660.

JEUNES hommes plus de 18 ans, travail varié, fabrique d'articles en fil de métal. Salaire $45 pour débuter, surtemps en plus, 2331 Provencal, près Dufresne.

JEUNE homme ambitieux, collection intérieure, chances d'avancement, connaissance de dactylo, bilingue. Expérience si possible. 1290 Chemin Chambly, Ville Jacques-Cartier.

JEUNE homme, 17-21 ans, expédition, travail courant, bonnus chances d'avancement. 460 Ste-Catherine ouest, porte 501.

JEUNE homme, travail dans empaquetage. 10541 Drapeau.

JEUNES hommes 16 à 18 ans avec ou sans expérience pour travail de buanderie en général. Buanderie St-Hubert, 8560 St-Hubert.

JEUNES hommes pour travailler dans manufacture de fixtures électriques à Ville St-Laurent. Salaire au début $1.22. Téléphonez entre 9.00 a.m. et 5.00 p.m. 748-7357.

JEUNE mécanicien requis pour travail de nuit. 729-7171, s'adresser 1330 est, Jarry.

LA COMPAGNIE J. J. JOUBERT LTEE A QUELQUES ROUTES DE LAIT DEJA ETABLIES A VENDRE. SERIEZ-VOUS INTERESSE A DEVENIR VOTRE PATRON ? TERMES FACILES. INFORMATIONS : M. MAYER, LA. 3-3121.

LAVEUR vaisselle demandé, 5 heures à une heure soir. 733-0412.

LAVEUR de vaisselle pour restaurant. 1800 Ste-Catherine Est.

LIVREUR d'huile à chauffage avec expérience. R. Brouillette Inc. 272-8211.

LIVREUR demandé pour épicerie, avec licence. Bon salaire. CR. 6-0202.

MECANICIEN avec bonne expérience machine à coudre industrielle, offrons bon salaire, téléphonez 274-2401 M. Dave.

MECANICIEN demandé, bonne expérience requise. 540 Bélanger est.

MECANICIEN, possédant outils pour travail général. S'adresser 6568 St-Laurent.

MERVEILLEUSE opportunité pour jeune homme âgé de 20 à 30 ans, avec expérience dans la vente et la livraison. Ecrire Case 4921 La Presse.

MESSAGER demandé pour épicerie. 2136 Dézéry. 525-7304.

MESSAGER pharmacie, jour, références exigées, bon salaire. 4220 Papineau.

MESSAGER d'épicerie demandé, 2126 Dézéry.

cae

MACHINISTES
Machinistes qualifiés demandés. Vaste expérience dans un atelier de construction mécanique (machine shop). Doivent pouvoir établir leur plan de travail pour travailler jusqu'à la tolérance décimale précise et complexe.
La compagnie offre des salaires élevés et d'excellents bénéfices sociaux.
Seuls les machinistes qualifiés peuvent faire application.

OUVRIERS DE MÉTAL EN FEUILLE
Parfaite connaissance des maquettes (lay-out), du profilage (forming), de la soudure par points (point welding), et de différentes autres opérations. Doivent pouvoir travailler les feuilles jusqu'à la tolérance décimale précise.
Bonne rémunération et excellents bénéfices sociaux.
Des entrevues peuvent être fixées le soir ou le samedi.
Veuillez vous présenter ou téléphoner à :
Le bureau de placement,
"CAE INDUSTRIES LTD.,"
6214, Chemin Côte-de-Liesse,
St-Laurent, P.Q.
631-6781

PREPOSE RESERVATION
Bilingue, apparence soignée, travail intéressant, bureau enregistrement et préposé au standard.
MOTEL METROPOLE
322-8640

GARÇON DE TABLE — STAGE COACH INN
Emploi offert à homme bilingue, compétent et expérimenté, service français. S'adresser sur place à M. Léonard.

SURINTENDANT
EDIFICE D'APPARTEMENTS, 18 ETAGES. HOMME COMPETENT CAPABLE ASSUMER ENTIERE DIRECTION. EXPERIENCE INDISPENSABLE. ECRIRE A CASE 5028, LA PRESSE.

DIRECTEUR DES ACHATS
CONNAISSANT BIEN LES PIECES DE CAMION ET LE CONTROLE DE L'INVENTAIRE. IMPORTANTE COMPAGNIE DE TRANSPORT INTERPROVINCIAL. APPELER MME ABRAMSON : 636-0270.

MESSAGER
Semaine $37, moyenne avec pourboires $50, 5 jours, pas de travail après 6 hres. 523-1161 901 Cherrier.

OUTILLEURS
"Die maker" d'expérience. Travail permanent, bon salaire. 4230 Hogan.

MESSAGER avec bicycle, 9 à 6, $40 par semaine. Pharmacie Laganière, 5147 est, Beaubien, 376-3420.

MESSAGER à bicyclette pour pharmacie dans Rosemont, travail jour. 727-0014.

MESSAGER sur bicycle pour épicerie indépendante, bon salaire, chance d'avancement. Références exigées. 388-6145.

MESSAGER demandé, épicerie, salaire $42. par semaine, 1651 Laurier Est.

MESSAGER demandé pour épicerie. 8999 Lajeunesse, 388-4165.

OPERATEUR d'expérience sur machine Purity à sacs d'écoliers. Excellent salaire. Se présenter immédiatement. 369 St-Paul ouest, 845-3361.

OPTICIEN bilingue demandé de suite, excellentes chances à bon élément de diriger magasin d'optique. Offrons salaire plus commission. Ecrire en toute confiance en mentionnant références à Case 5074 La Presse.

OUVRIER PATISSIER DEMANDE, TRAVAIL DE JOUR. 351-3030.

PATISSIER d'expérience seulement, demandé, bon salaire, 10,409 boul. Gouin ouest, Roxboro. 684-7520.

PHARMACIE demande homme avec expérience bilingue, références Pharmacie Orléans, 677-9133.

PHARMACIEN expérimenté demandé, références. Ecrire 4941 Coronet, appt 11.

PHARMACIEN expérimenté bilingue, Labow's Pharmacy, 5302 Côte-des-Neiges, RE. 1-3223.

POMPISTE demandé pour centre automobiles. Salaire avantageux. S'ad. Centre Esso ; 10,433 Pie IX. Montréal-Nord.

POSEUR d'enseignes avec expérience, bon salaire, emploi stable. 274-8321.

$100 POUR DEBUTER
Travail permanent. Hommes à tout faire demandés pour installation de fenêtres en métal ; doit posséder camion ½ tonne. Voir M. Morris, au 10 Legendre est.

PREPARATEUR de meubles, expérience, pour atelier de refinition de vieux meubles, salaire $1.50 heure. 274-2309.

PREPOSE à épicerie, expérimenté. Supermarché. Excellent salaire. 7654 St-Hubert.

PRESSEUR, plan de nettoyage, ouvrage à l'année. 277-9549.

PRESSEURS de coutures expérimentés pour pantalons d'hommes. S'adresser : Fairmount Pants, 160 St-Viateur Est, chambre 408.

PRESSEUR expérimenté, magasin de nettoyage à sac, $100 deux semaines, emploi à l'année, excellentes conditions de travail. Brite-Tobe Cleaners, 5781 Victoria, RE. 1-5577.

PRESSIER
pour Commander 24, grande expérience requise, bilinguisme parfait. Excellente occasion. Ecrire à Case 5026 La Presse.

RECHERCHE Barman 25 à 30 ans, bilingue, et connaissance cocktail, pour restaurant Laurentides. Sera nourri, logé. S'adresser bureau du personnel, 842-3481.

RECRUTEUR-PROMOTEUR pour une association professionnelle de détaillants. Devra être bilingue et posséder une automobile. Conditions à discuter. Adresser Curriculum vitae, à Case 4933 La Presse.

REDACTEUR PUBLICITAIRE
Jusqu'à $5,000. Expérience en publicité. Excellente maison offrant beaucoup d'avancement à rédacteur doué d'imagination. Bilingue, jusqu'à 35 ans, Roy Smith, Career Male Personnel, 1500 Stanley, porte 221-A, 844-8426.

REMBOURREUR demandé au moins 3 ans d'expérience, salaire $1.75 de l'heure. Travail à l'année. 692-0234.

SHORT ORDER, aide-cuisinier, 733-0412.

SPOTTEURS et presseurs expérimentés, pour nouveau plan de nettoyage, très bon salaire. 747-7563, soir 525-8661.

SUPERVISEUR comptoir ventes, bilingue, excellente occasion, compagnie prospère. Pour entrevue : 631-9876.

SUPERVISEUR qualifié en construction pour agir comme représentant du propriétaire sur un grand chantier de construction dans la ville de Montréal, doit être bilingue, salaire selon compétence. Ecrire à case 5035 La Presse.

TECHNICIEN en télévision avec expérience, bonnes références. 400 rue Cartier, Laval-des-Rapides, temps plein ou partiel, 663-2359.

TECHNICIENS en télévision, avec expérience, bon salaire. 47 Fleury ouest.

TECHNICIEN service radio et TV, ayant auto et trousse de dépannage, pour travail à l'extérieur. 731-3385.

TRICOTEUR expérimenté, machines circulaires et plates. 99 Chabanel ouest, porte 201 ; demander M. Peter.

USINE de préparation de jus demande homme pour apprendre ce travail, diplômé d'école supérieure. 2337 Manufacture.

VENDEUR dans la cinquantaine pour petit magasin spécialité pantalons. Expérience couture préférable. 663-1415.

VENDEUR DE CHAUSSURES EXPERIMENTE, BILINGUE. 1125 STE-CATHERINE OUEST.

SAVEZ-VOUS QUE VOTRE AUTO
PEUT VOUS RAPPORTER
de $10,000 à $12,000 par année
Comment ? C'est simple
— Si vous êtes âgés d'au moins 30 ans. — Si vous pouvez vous exprimer facilement. — Si vous êtes travailleurs et ambitieux — Si vous êtes libres actuellement — Si vous possédez une automobile.
Nous vous offrons de débuter dans la vente d'un produit exclusif, vous bénéficiez d'un revenu minimum de $120 plus commission, vos rendez-vous sont fournis, un plan d'assurance santé et salaire, vacances payées et plan de pension. Que vous ayez de l'expérience ou non téléphonez pour entrevue à
381-8402

10 chauffeurs-vendeurs
pour route de pain établie service à domicile. Salaire, commission, pension, assurance. Pour informations, s'adresser à 120, chemin Rockland, Ville Mont-Royal, M. F. Beaudoin, 731-9685.

INGENIEURS
CIVILS, EN CONSTRUCTION, MECANIQUE ET ELECTRICITE
REQUIS IMMEDIATEMENT PAR EXCELLENTE COMPAGNIE NATIONALE POUR EMPLOIS STABLES. AUTO DE LA COMPAGNIE.
ARTHUR KOFMAN & ASSOCIATES
1454 DE LA MONTAGNE, SUITE 305
844-2336

MECANICIENS MACHINES FIXES
4A - 4R
Pour usine produits alimentaires. Retraités en santé acceptés. S'adresser 1620 Préfontaine, M. Pierre, LA. 2-2131.

VENDEURS bilingues, avec peu d'expérience, pour maison de gros, établie depuis 100 ans. Offrons de nombreux avantages, fonds de pension, assurance, etc. Chances d'avancement pour hommes sérieux, 1201 Panet.

VENDEUR, appareils électriques, clientèle fournie, possibilité de $125 et plus par semaine, expérience non nécessaire, de préférence avec auto. 931-3549.

VENDEURS DE MERCERIE BILINGUES DEMANDES, SEMAINE DE 5 JOURS. S'ADRESSER EN PERSONNE, CHEZ "HARRY GOLD THE TAILORED MAN", 474 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET DEMANDEZ MONSIEUR STANLEY.

603 EMPLOI DEMANDE — HOMMES

A BAS PRIX, ménage, peinture, propre, rapide, 521-2207.

ADRESSAGE d'enveloppes, lettres, dactylographie, personnel, commercial. 9294 St-Hubert. Tél. : 381-1937.

APPELEZ 725-6601, peinture, toilette gratis, lavage chesterfields, chaise gratis, murs.

A TRES BAS PRIX, lavage murs, plafonds, planchers, peinture. 521-5476.

BARBIER demande emploi. 1 an d'expérience. 727-3267.

CHEF ou cuisinier 12 ans d'expérience, sobre, demande travail, 721-0086.

J. BIELLO, réparation de tuile, terrazzo, et marbre. 271-0676.

CHEF CUISINIER DEMANDE POSITION RESTAURANT OU TAVERNE. 376-1788.

CHERCHE ouvrage général de bureau, mardi et mercredi, 271-0557.

COMPTABILITE, tenue de livres, pour tous genres de commerces, rapports d'impôts, état financier mensuel. Prix raisonnable. 17 ans d'expérience. 334-5024.

CUISINIER d'expérience, sobre, demande emploi. VI. 5-3472.

DESIREZ-VOUS UN PIANISTE POUR LES FETES, APPELEZ SOIR 849-1822.

EMIGRANT Français demande emploi, plein ou partiel, travail général, 677-2656.

GERANT d'hôtel-motel, mari et femme assumeront responsabilité de commerce. 10 ans d'expérience à la direction de bars et salons-bars. Tous détails en écrivant à E. Gignac, 98 Lewis Street, Sudbury, Ont.

HOMME avec expérience demande ouvrage comme nettoyeur ou gardien dans édifice. Fournirais références. 525-7730.

HOMME sérieux, propose ses services pour lavage murs, peintures, etc., service domestique général, temps plein ou partiel. Appeler 277-8301, soir.

LAVAGE MURS, PLANCHERS, PLAFONDS.
DEMANDER CHARLES MARTINEAU, 842-2418

MENAGE très sérieux : mari cuisinier, 1er restaurant de Paris. Femme réception ou service. 32 ans chacun. Bonnes références, cherchent emploi à Montréal ou Québec. Ecrire Bourgine, 3 rue Guy-de-Maupassant, Paris 16e.

MENUISIER d'expérience prendrait réparations, finitions, ouvrage tout genre. CL. 5-8297.

MENUISIER prendrait réparations générales heure ou contrat. 381-5248.

POLISSAGE général de métaux, bronze, aluminium, cuivre, acier. 661-9140.

SUPERVISEUR DEPARTEMENT IBM, AYANT 7 ANNEES D'EXPERIENCE SUR MACHINES 402 — 514 — 082 — 077, CHERCHE EMPLOI STABLE. TELEPHONE 484-6214 DE 2.00 P.M. A 8.00 P.M.

607 AGENTS — VENDEURS

A QUI LA CHANCE
Nouveau nettoyeur Instant sans compétition, nettoie fourneaux, chaudrons, chrome, porcelaine, aluminium, etc. Prix détail $1.49, votre coût 0.75. 1650, Berri, chambre 23. Montréal.

A VENDEUR qui voudra travailler et devenir spécialiste en viandes congelées, avec revenu moyen d'au moins $300. par semaine, téléphoner aujourd'hui même de 9 à 5 heures à 277-2164.

607 AGENTS — VENDEURS

CARRIERE DANS LA VENTE
L'expansion croissante d'une manufacture spécialisée en articles divers pour pharmacies, connue par tout le pays et bien établie, nécessite l'engagement d'un second représentant auprès des pharmaciens et de certains médecins dans le secteur de Montréal et dans la province de Québec.
Les candidats qualifiés devront avoir terminé leur cours secondaire, aimer voyager, être parfaitement bilingues, de bonne présentation et propriétaire d'une voiture. Ils devront être âgés de 27 à 38 ans et avoir de deux à cinq ans d'expérience dans la vente.
Conditions : salaire de base et commissions. Nous payons les dépenses d'auto et de voyages, assurons la formation théorique et pratique aux frais de la compagnie.
Cet emploi est des plus prometteurs pour le candidat apte à le remplir.
Les candidats qualifiés enverront tous détails par lettre dans leur langue seconde à :
DIRECTEUR DE LA PROMOTION DES VENTES,
JULIUS SCHMID OF CANADA LTD.,
32, BERMONDSEY ROAD,
TORONTO 16, ONT.

Bonne occasion
pour
Voyageurs
PERSONNE BILINGUE AVEC BONNE APPARENCE, EDUCATION SECONDAIRE, POUR UNE COMPAGNIE D'HUILE A MOTEUR AVANTAGEUSEMENT CONNUE, POUR TERRITOIRE BIEN ETABLI.
SALAIRE FIXE, ALLOCATION POUR AUTO, DEPENSES DE VOYAGES AVEC CHANCES D'AVANCEMENT.
Ecrire à Case 4934 La Presse.

ASSURANCE-VIE
$500 par mois pour débuter. Service et vente. Entraînement, assurance-groupe, fonds de pension, vacances, etc. Marié, âgé 25 à 35 ans, bonne instruction, expérience de la vente. Partie est de Montréal. Tél. 259-6808 le soir : 256-1842.

1967
Joignez un groupe prospère comme Agents d'Immeubles ... entraînement gratuit. Hommes seulement, possédant auto, de préférence connaissant les affaires. Commissions variées, boni. Avenir intéressant dans un bureau moderne. Entrevue confidentielle. 389-6115.

PRODUITS EXTRAORDINAIRES
Révolutionnaires, exclusifs, nécessaires. Territoire protégé. Agents distributeurs. Ecrire Case Postale 100, Ste-Rose, Ville Laval.

DOMAINE PHARMACEUTIQUE
Excellente série de produits de spécialité pharmaceutique est offerte à vendeurs bilingues et expérimentés pour la région de Montréal et la province de Québec. Autres territoires disponibles. Possibilités de revenu exceptionnellement élevé. Commission généreuse. Références exigées. Téléphoner à 739-3711.

ASSUREURS vie demandés, avec ou sans expérience, salaire de base garanti, bénéfices marginaux. 527-3471.

COMMERCE
COMMENCEZ LE VOTRE IMMEDIATEMENT
Plein temps ou partiel. 248 ont gagné de $3,000 à $5,000 depuis janvier. Aucune expérience requise. Hommes, femmes. 250 produits domestiques. Commerce plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Ecrivez pour renseignements gratuits : Produits Paula, 21 est, St-Paul, Montréal.

JEUNE voyageur bilingue avec automobile pour vendre produits aux salons de coiffures. Excellentes conditions pour personne ambitieuse, 747-9988, soir, 747-7777.

OCCASION exceptionnelle : Importante compagnie canadienne cherche un représentant pour la région de Montréal. Vous aurez à visiter les commerçants de votre région avec assortiment incomparable de calendriers, thermomètres, stylos, cartons d'allumettes, cadeaux d'affaires, cartes de Noël, etc. Meilleurs taux de commissions payés chaque semaine. Auto nécessaire. Ecrire pour plus de détails à Case Postale 185, Station Delorimier, 4535 Papineau, Montréal.

SENSATIONNEL
PRODUITS EXPO 67
Représentants demandés pour vendre produits Expo 67. Commission très élevée pour personne responsable, 8425 St-Laurent. M. Sam, 381-8507.

VENDEUR bilingue expérience dans magasin de cadeaux et papeterie Québec et provinces Maritimes. Ecrire Case 4772 La Presse.

20 VENDEURS en publicité demandés, avec ou sans expérience, libres de voyager. Automobile nécessaire. S'adresser par interurbain à 536-3201, ou en personne à 2220 rue St-Paul, St-Césaire, ou par écrit à Case Postale 429.

609 HOMMES FEMMES DEMANDES

BAS NYLON
BAS POUR TOUTE LA FAMILLE
Dès maintenant, commencez un commerce profitable durant vos moments de loisirs, vendez des bas nylon garantis de la plus haute qualité et à meilleur marché que pour qualité comparable. Vous vous ferez rapidement une clientèle sans cesse grandissante. Ecrire, téléphoner ou rendez-vous pour détails et catalogue gratis
MANUFACTURIER RESLON
10383 HEBERT,
MONTREAL-NORD — 322-4812

ATTENTION !
REQUIS IMMEDIATEMENT POUR SOLLICITATION AU TELEPHONE. BILINGUE. CHANCES EXCEPTIONNELLE, EN RELATION AVEC PERIODE EXPO 1967. REMUNERATIONS FINANCIERES A DISCUTER. POUR ENTREVUES APPELEZ M. THEORET DE TEMPO LODGE INC. — 845-6142.

BAS DE NYLON
Prix gros $3 douz. 1ère qualité. Vendeuses demandées, commandes postales. Sylray Hosiery, 1999 Rosemont, 279-7238-39.

CAISSIERS expérimentés, pour super-marché, bon salaire. Smiley's, 5925 Victoria.

COMPAGNIE canadienne en pleine expansion recherche représentants avec ambition. Positions de prestige et un avenir intéressant est offert à très court terme selon vos compétences. L'anglais n'est pas obligatoire mais vous devez avoir 25 ans minimum. Les retraités sont bienvenus. Pour appointement, téléphonez à : 376-4220, demandez M. Dossmann.

CONCIERGE pour maison chambres, pas sérieux, s'abstenir. 388-5330.

COUPLE concierge pour maison chambre. Appt fournie. 524-2885.

OPERATEURS ou opératrices avec expérience dans les manteaux d'enfants. Bon salaire. Ouvrage à l'année. S'adresser à 2699 Rachel Est.

VENDEURS pour produits de première qualité, bon profit. Pour rendez-vous, M. Robert a 861-7877.

WAITER ou WAITRESS expérimenté(e) pour salle à manger. Doit connaître préparation des cocktails. S'adresser: 2204 Ste-Catherine ouest.

611 FEMMES FILLES DEMANDEES

ACCORDEONISTE ou violoniste amateur Restaurant, discothèque, soir. Entrevue 10 à 6. 55 est, Ste-Catherine.

AIDES A L'EXPEDITION DEMANDEES. SE PRESENTER AU 6750 ESPLANADE, TROISIEME ETAGE.

ASSISTANTE COIFFEUSE, temps régulier, bonnes conditions de travail, 526-4171.

A TEMPS partiel, augmentez vos revenus en vendant des produits Expo 67. M. Sam, 381-8507.

BARMAID, bon salaire, 632-2900.

BEAUTY COUNSELORS, OFFRE AUX FEMMES AMBITIEUSES, L'OPPORTUNITE D'UN REVENU ADDITIONNEL. HU. 8-4029.

BOBINEUSES EXPERIMENTEES, MISE SUR CONES DE FILE EN ECHEVEAU. 932-9003.

611 FEMMES FILLES DEMANDEES

REPRESENTANTE PUBLICITAIRE
DE 20 A 30 ANS, PARFAITE BILINGUE, BEAUCOUP D'INITIATIVE, AUTO NECESSAIRE, EXPERIENCE NON ESSENTIELLE.
INTERESSANTE POSITION AVEC OPPORTUNITE DE PROMOTION POUR FEMME OU FILLE AYANT LES QUALIFICATIONS NECESSAIRES. EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL. TRES BON SALAIRE.
Appelez M. Curadeau
731-7941.

ST-HUBERT BAR-B-Q
A BESOIN DE
SERVEUSES
RESTAURANTS LICENCIES. 20 ANS ET PLUS, EXPERIENCE DE SALLE A MANGER AINSI QUE DANS LE SERVICE DE LA BOISSON. CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS, AYANT DE BONNES REFERENCES. SEMAINE DE 5 JOURS. VOUS PRESENTER APRES 2 HRES.
1224, RUE PEEL

RECEPTIONNISTE-DACTYLO
BILINGUE, AVEC EXPERIENCE DANS OUVRAGE GENERAL DU BUREAU, APPARENCE ET PERSONNALITE AGREABLES. BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.
ZINC OXIDE CO. OF CANADA LTD.
1435 ISLAND — 935-8571

DEVENEZ
CETTE PERSONNE IMPORTANTE QU'ON ESPERE, QU'ON ATTEND, DEVENEZ LA
REPRESENTANTE AVON
DANS VOTRE ENTOURAGE APPELEZ SANS TARDER
866-2685

SECRETAIRE BILINGUE
Sténo-dactylo, réceptionniste. Âge 25-40, salaire selon compétence. Payge Ltd., 2300 Florian, pour entrevue appelez 527-1556, demandez M. Gendron.

IMPERIAL OIL LIMITED
LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES DEMANDE UNE DACTYLO BILINGUE, 3 JOURS PAR SEMAINE OU L'EQUIVALENT. 861-4251, POSTE 213.

★ VILLE MONT-ROYAL $375 ★
Sténographe parfaite bilingue, 11e année, 23-35 ans. Rapid Placement, UN. 1-8418.

BELLE position pour jeune fille cherchant endroit de résidence et travail général de bureau. Devra demeurer ici, accomplir occasionnellement pour dame âgée, légers travaux domestiques, avec autres jeunes filles engagées pour ces services, et travailler dans bureau d'administration attenant maison privée. Banlieue de Montréal. Congés. Toutes commodités. Pas d'enfants. Salaire : Nourrie, logée, $50. par semaine, 684-9263 ou écrire Mlle Carmen, 4910 Victoria Court, Pierrefonds, Qué.

BUREAU SITUE A DUVERNAY, CHERCHE TRES BONNE SECRETAIRE, BILINGUE, DE 21 A 30 ANS, TRES BONNE PRESENTATION, SALAIRE A DISCUTER SELON COMPETENCE. 661-0490.

CAISSIERE pour soir, restaurant, 1800 Ste-Catherine Est.

CAISSIERE bilingue, expérience pour épicerie, 844-8433. 461 Prince-Arthur Ouest.

CAISSIERE de soir, bilingue, expérimentée. S'adresser : 1694 Ste-Catherine est.

CAISSIERE expérimentée, supermarché. Emploi stable, bon salaire. 7654 St-Hubert, CR. 2-1161.

COMMIS bilingue pour le soir et les fins de semaine. Labow's Pharmacy, 5351 Côte-St-Luc, 486-7385.

COMMIS, COMPTES RECEVABLES
Celle qui est également bonne dactylo commencera l'année nouvelle du bon pied, à titre d'aide-comptable pour devenir comptable en chef. Décarie nord. Appeler Andrea Lavigne, 849-8371.

COMMIS bureau, bilingue, dactylo. 20-25 ans. S'adresser 6568 St-Laurent.

COMMIS DACTYLO
Diplômée d'école secondaire ayant quelque expérience, doit être bilingue, semaine 5 jours, bénéfices d'assurance. M. Murphy, Canadian Silk Manufacture Co. (Québec) Ltd., 273-7761.

COMMIS de bureau expérimentée et bilingue, connaissance parfaite dactylo et calculateur, pour assister routine générale, location centrale 9 à 5.30 hres, 5 jours, permanent, s'adresser 460 Ste-Catherine ouest, chambre 200.

COMPTABLE D'EXPERIENCE, CONNAISSANT A FOND SYSTEME DE COMPTABILITE, POUR COMPAGNIE D'IMMEUBLE. M. ARONOVITCH. 274-6424.

CONTREMAITRESSE très expérimentée, robes, références. 5650 Iberville, porte 304.

COUPEUSES de fils robes, 5650 Iberville, porte 304.

COUTURIERE expérimentée, pour plan de nettoyage, bon salaire, 667-9030.

CUISINIERE snack-bar, 8 a.m. - 3.30 p.m., 5 jours semaine. 255-0166.

DACTYLO bilingue, travail facile de bureau et réponse au téléphone. Bureau situé Place Crémazie, angle boul. St-Laurent et Crémazie. Heures : 9.30 a.m. à 4.30 p.m. Prendre rendez-vous en composant 384-0870.

DACTYLO possédant immatriculation 11e année ou formation équivalente. Excellent français, préférence donnée à la candidate avec expérience dans bureau d'assurances. Ecrire Case 4863 La Presse.

DACTYLO très rapide demandée pour travail temporaire. 288-7217.

DACTYLO - DICTAPHONISTE junior, bilingue, pour quincaillerie en gros, M. Lafrenière, 4115 Ontario est.

DACTYLO bilingue, 2 ans et plus d'expérience, bonne en chiffres, dactylo manuel ; central, $260 à $285. Mme Mayes, 842-9777.

DACTYLO bilingue, pour ouvrage général de bureau. 9850 St-Urbain.

DACTYLO-réceptionniste, sachant écrire l'anglais, sachant conduire auto, âge de préférence de 25 à 35 ans. Position permanente, références exigées. S'adresser à : Mme G. Croteau, 4725 St-Denis, 288-4711.

DANSEUSES à go-go demandées. Avant 6:00. 632-2900.

DEMOISELLE bilingue, âge moyen, demandée pour emploi téléphoniste dans bureau de manufacturier de chaussures. S'adresser Aird & Sons Ltd. 916 Ontario est.

DICTAPHONISTE senior "GIRL FRIDAY", pour résidence du nord, Miss Butler, 842-9777.

EXECUTIVE, secrétaire pour président d'une importante compagnie, doit être parfaite bilingue, 25 ans et plus, bonne apparence, salaire environ $100. Mme Terry, 842-9777.

FEMMES filles avec auto temps plein partiel pour service d'orientation, enquêtes, $5.25 l'heure. Appointement 725-2406.

FILLE pour comptoir, magasin nettoyage, expérience non nécessaire, lundi à vendredi, 8 à 6 h., pas travail le samedi. 866-0952.

FILLE intelligente, comptes recevables, pour opérer machine-comptable Burroughs, doit être bilingue, expérimentée et compétente, bonnes conditions de travail, atmosphère agréable, endroit central, Jonathan Logan of Canada Inc., 1199 Bleury, porte 1105.

611 FEMMES FILLES DEMANDEES

OPÉRATRICES DE PERFORATRICE IBM
•
OPÉRATRICES DE MACHINE À CALCULER
•
SECRÉTAIRES
•
STÉNOGRAPHE SENIOR
•
STÉNOGRAPHE JUNIOR
•
COMMIS DE COMPTABILITÉ
•
Nous avons besoin immédiatement de personnel compétent et expérimenté dans nos différentes divisions.
Nous offrons des salaires et des conditions de travail intéressants.
Présentez-vous au :
Bureau d'emploi
United Aircraft OF CANADA LIMITED
Jacques-Cartier, Québec.
Notre bureau d'emploi est ouvert tous les jours de 8.30 jusqu'à 4.30. Les mardis, mercredis et jeudis soir jusqu'à 8.30 p.m.

Secrétaire
Nous sommes à la recherche d'une secrétaire bilingue pour notre service du personnel.
La candidate devra :
- MAITRISER LA STENO DANS LES DEUX LANGUES.
- AVOIR DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONSABILITES
- POSSEDER QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE COMME SECRETAIRE.
- SALAIRE A DISCUTER, BENEFICES MARGINAUX.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :
M. ROBERT DWYER
DIRECTEUR DU PERSONNEL
La Commission Scolaire Régionale de Chambly
1330 ouest, boulevard Curé-Poirier
Cité Jacques-Cartier

PERSONNEL DE BUREAU
NOUS RECHERCHONS LES SERVICES DE PERSONNES D'EXPERIENCE POUR LES POSITIONS SUIVANTES A NOS BUREAUX DE LA PLACE CREMAZIE ET DE 9500 ST-LAURENT.

TELEPHONISTE-RECEPTIONNISTE
OPERATRICE BILINGUE (P.B.X.), 20 A 30 ANS. BONNE PERSONNALITE AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE. CONNAISSANCE DE LA DACTYLO PREFERABLE MAIS NON NECESSAIRE.

COMMIS DACTYLO BILINGUE
JEUNE DACTYLO CONNAISSANT BIEN LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS ET CAPABLE DE S'ACQUITTER FACILEMENT DE LA CORRESPONDANCE DANS UNE LANGUE OU L'AUTRE. POSITION DANS LE SERVICE DES VENTES. TELEPHONER POUR RENDEZ-VOUS A WONDERBRA, 389-5936, ATTENTION : M. CARON.

I.B.M. KEY PUNCH
Au moins 1 an d'expérience, 026, salaire selon compétence. Téléphone de 9 à 5 744-6792, Mlle Boulet.

JEUNE FILLE BILINGUE
Pour travail de secrétaire. Doit posséder suffisante connaissance des affaires pour travailler seule. Côte-de-Liesse. Appeler A.M. 744-0234 ; P.M. et soir : 722-0589.

EXPERIENCE BUREAU D'INGENIEUR
Plus talents de secrétaire au-dessus de la moyenne permettent d'accéder à une des situations les plus intéressantes de la semaine. Faut pouvoir assumer direction d'un bureau très occupé en deça de six mois. Les exigences sont fortes, mais les avantages seront encore plus grands. Central. Appeler Sherri McKee, 849-8371.

FEMME sera entraînée au travail d'école maternelle. CR. 2-2826.

FILLES à go-go, expérience non nécessaire. Salaire $110 par semaine. 632-2900.

FILLE demandée pour travail le soir (switchboard) pour important garage de l'est. 321-1580. R. Christin.

FILLES et femmes demandées, préférence habiles en couture à la main, pour apprendre à faire perruques. 1324 ouest, Sherbrooke, 845-4449.

"FOOD SUPERVISOR" demandée dans petit hôpital, district Côte-des-Neiges, s'adresser à 6300 Darlington, cafétéria, Mlle Roy, entre 9 heures a.m. et 4 heures p.m.

"GIRL FRIDAY" — dictaphoniste bilingue, bonne en chiffres, 2 ans d'expérience. Ville Mont-Royal. $300 au début. Mme Mayes, 842-9777.

SECRETAIRE JUNIOR
bilingue, travail général de bureau, dactylographie essentielle, bon salaire, avantages de compagnie, s'ad. M. Bernie, 540 Beaumont (angle Querbes). 273-9951.

CHAUSSURE
PREPAREUSES D'EXPERIENCE. TRES BON SALAIRE, BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL. SAVOY SHOE, 4201 ONTARIO EST, 254-3571.

★ SECRETAIRE LEGALE $400. ★
Parfaite bilingue, expérimentée, traduction, 11e année, 25-35 ans, centre de la ville. Rapid Placement, UN. 1-8418.

★ ST-LAMBERT $360 ★
Dictaphoniste parfaite bilingue, 11e année, 25-35 ans. Rapid Placement, UN. 1-8418.

★ SWITCH.-DACTYLO $325. ★
Parfaite bilingue, expérimentée, 11e année, 20 à 30 ans, rue Crémazie. UN. 1-8418.

★ TENEUSE DE LIVRES $90. ★
Parfaite bilingue, expérimentée sur système Onerite, 23-35 ans, centre de la ville. Rapid Placement, UN. 1-8418.

JEUNE FEMME demandée avec expérience dans l'ouvrage général de bureau. Bilingue, un peu de dactylo. Se présenter à Exclusive Prod. Corp. Leather, 642 de Courcelle. Pas d'appels téléphoniques.

JEUNE fille, travail de bureau, maison de modes. Doit être de taille 9. Mlle D. Bogdan, 522-1151.

JEUNE danseuse à go-go. Restaurant, discothèque. Entrevue 10 à 6. 55 est Ste-Catherine.

JEUNES filles et dames demandées pour buanderie à Ville St-Laurent. 747-2622.

JEUNE fille demandée pour travail général dans manufacture, téléphonez 274-2401, M. Dave.

OPERATRICES de machine à boutons dans chandail. Black Knitting Mills, 5265 De Gaspé, 2e étage.

6 OPERATRICES expérimentées confection complète de robes en crêpe. 5650 Iberville, porte 304.

OPERATRICES de machine à coudre expérimentées; demandées pour manufacture vêtements sport; s'ad. 8469, 8e avenue, Ville St-Michel, salle 400.

OPERATRICES sur machines ordinaires et jeunes filles pour ouvrage général. Demander Mlle Denise, 55 Mont-Royal ouest, 7e étage.

OPERATRICES expérimentées, dans chandails sur machines Singer. Black Knitter Mills, 5264 De Gaspé, 2e étage.

OPERATRICES expérimentées dans pyjamas. Machines simples et Overlook. Ouvrage permanent. S'adresser à Home and Country, 5550 Fullum, troisième étage.

MONSIEUR L'OISEAU

"Oh ! je m'excuse !"

"Ce n'est rien."

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ANTOSZ (Julia) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Walenty Antosz, née Julia Papuszynski, mère de Helena (Mme J. Karpowicz), Emilia (Mme S. Kisiel), Edmond, Alfred, elle laisse 8 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Cécile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Cécile Castonguay, demeurant au 1620 St-Christophe. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Lucien) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Asselin, ex-capitaine du Service des Incendies de Montréal, époux de Laura Deslongchamps, père de Rober, André, Micheline (Mme G. Boyer). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
3359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (J. Elie) — A Valleyfield, le 26 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Elie Aumais, ex-gérant de la Metropolitaine Assurance Co., époux de feu Mamy Barbeau, demeurant à Valleyfield depuis sa retraite, père de Jacques, gérant de la Distillerie Canadienne Ltée, Laurent, gérant à Québec de la Metropolitaine Assurance, Roger, agent à Montréal de la Métropolitaine Assurance. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. — S.V.P. Pas de fleurs. Des dons à l'Association Canadienne de la Santé Mentale, 5757, av. Decelles, seraient appréciés.

BELANGER (Albert) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Albert Bélanger, époux de Blanche Coutu, demeurant au 5995 Molson. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ernest) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ernest Bertrand, époux de Philiberthe Valcourt, demeurant au 11955 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Germaine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Germaine Laurin, épouse de Philias Bilodeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Béatrice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Béatrice Bourque, épouse de feu Roméo Bleau, demeurant à 1675, rue Joliette, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Henri) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans 11 mois, est décédé M. Henri Blain, époux de feu Georgine Gagné, demeurant au 5062 ouest, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

BOUCHARD (Rosario) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Rosario Bouchard, époux de Cécile Bourguignon. Il laisse ses fils, Gilles et François; ses filles, Pierrette, Mme Dupras (Lise), Mme Fillion (Micheline). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Paul Eudore) — A Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Paul-Eudore Cadieux, fils de feu Eudore Cadieux, et de feu Roberta Jodoin, frère de Gérard, Mme R. Rompré (Félicienne), Mme Gérard Pilette (Eudora), Mme veuve Tom McKale (Claire), Mme Benoit Garneau (Janine). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSEMBLEE DOLLARD DE MONTREAL
Avons, le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
ODILON LAPLAINE
du conseil LAFONTAINE
Il y aura garde d'honneur ce soir MERCREDI à 8 hres
J. P. MARCHAND,
4228 PAPINEAU
Funérailles vendredi à 10 hres a.m. en l'église Saint-Barnabé, 4560 rue Adam
J. M. CONTANT, fidèle navigateur

CHAPDELAINE (Elie) — A Longueuil, le 25 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Elie Chapdelaine, fils de feu Narcisse Chapdelaine et de feu Marie-Louise Trempe, frère de Mme Rolland Broadhead (Pauline). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHESNEL (Wilbrod) — A Verdun, le 26 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Wilbrod Chesnel, demeurant au 660, rue Brault, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSTOLOW (Adrienne) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Adrienne Costolow, fille de feu le docteur Achilles Costolow et de feu Marie Alméras, demeurant à 10,177, rue Clark. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Valcourt, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Valcourt, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Emile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Emile Côté, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Louisa Breault, demeurant à 1265 Robin, père de René Côté et de Roland Heikalo Côté. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPAULT (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Henri Crépault, époux de Juliette St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT-GRIGNON (Paul) — A Baie d'Urfé, le 25 décembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé Paul Daigneault, époux d'Yvette Grignon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Henri Daoust, époux de Diane Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Monique) — A Ville Ile Perrot, accidentellement, le 27 décembre 1966, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Monique Denis, fille de Raymond Denis et de Cécile Cadieux, demeurant au 109, 1ère Avenue, Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boulevard Perrot
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Arthur) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Arthur Desjardins, époux de Germaine Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 est, ave Laurier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOZOIS (Gérald) — A Drummondville, le 24 décembre 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Gérald Dozois. Il laisse dans le deuil son épouse née Christiane Laferté, son fils Pierre, photographe, son épouse Lily, sa fille Lise (Mme Bruno Chevrette) son gendre Bruno Chevrette et de nombreux petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
J. N. Donais
pour se rendre à l'église St-Frédéric de Drummondville où le service fut célébré à 10 heures.

DUFRESNE (Donalda) — A St-Félix-de-Valois, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Raymond Dufresne, née Donalda Charette, épouse en 1ères noces de feu Roméo Dalcourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Coutu Enrg.,
219, rue Principale,
St-Félix-de-Valois,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Laurencia) — A LaSalle, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edmond Dumoulin, née Laurencia Ladouceur, et mère de Marie-Claire (Mme F. Benoit), Marie-Berthe (Mme R. Lanthier), et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Pierre) — A Terrebonne, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Pierre Dupuis, époux de Lucienne Moreau, demeurant au 95, Lepage, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Joseph-Paul) — Subitement, à Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph-Paul Fleury (agronome), époux de Marie Bahl. Il laisse dans le deuil un fils, Gilles; une fille, Madeleine (Mme Roger Berthiaume); un frère, Emile, de Ste-Malachie, et une soeur, Léda. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Donat) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Donat Fontaine, époux de Irène Chamberland, demeurant 4628 Messier. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAMACHE (Raymond) — Subitement, à Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Gamache, époux de Françoise Sansfaçon, demeurant au 7627, 14e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e, Rosemont,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Armand) — A Montréal, le 22 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Armand Gariépy, célibataire, fils de feu Joseph Gariépy et de feu Maria Racicot, demeurant au 2417 est, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Alice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Gauthier, née Alice Laroche, demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (René) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé René Girard, époux de feu Lucia Contant. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église Saint-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Amabilis) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Louis Guévremont, née Amabilis Forcier, demeurant à 8240, rue Ste-Claire, mère de M. le Curé Jean-Aimé, Pierre, Georges, Louisiane (Mme F. Denault), Edmond, Jeanne-Mance (Mme R. Guévremont), Denise (Soeur Louis-Andrée, F.M.M.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (Frère Guy-Roland, F.S.C.), Colette (Soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, P.M.) et Germain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Cyrille, comté de Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GUINDON (Adéodat) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adéodat Guindon, époux de Juliette Morel. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Annette) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Lionel Juneau, née Annette Castonguay, demeurant au 7058, rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFERRIERE (Blanche) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Oscar Laferrière, née Blanche Morand, demeurant au 1941 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLAINE (Odilon) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 86 ans et 8 mois, est décédé M. Odilon Laplaine, époux de Lucina Lafrance, demeurant rue Aird. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Jean-Jacques) — A Pointe-aux-Trembles, le 27 décembre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Jacques Laporte, époux de Rose-Alice Roy, demeurant 11,874 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LATTINVILLE (Eugène-Hormisdas) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Eugène-Hormisdas Lattinville, époux de feu Irène Masson, demeurant à 4201 De Bullion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Hirronime) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Hirronime Lauzon, époux en 1ères noces de feu Georgianna Bérubé, et en 2èmes noces de Gabrielle Thivierge, père de Gaston. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (André) — Accidentellement, à Thurso, le 24 décembre 1966, à l'âge de 21 ans, est décédé André Lebel, agent de la Sûreté provinciale, fils de Lillian Johnson et de Marcel Lebel, demeurant à 7820, boul. Yves-Prévost, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère, Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, à Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BIRE (Elizabeth) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Elizabeth Richer, épouse de feu Arthur Le Bire, demeurant à 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre du tiers-ordre. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEFEBVRE (Angeline) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Angeline Gauthier (Pilon), épouse de feu Paul-Emile Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
7895 est, rue Notre-Dame,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMONDE-HEIDER (Yvonne) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Yvonne Lemonde, épouse d'Henry Heider, demeurant rue St-Gérard, mère de Louis-Robert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Mathias-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIBOIRON (Raoul) — A St-Télesphore, le 25 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Liboiron, époux en premières noces de feu Elmira Gareau et en deuxièmes noces de Marguerite Liboiron. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Basile) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Basile Malo, époux de Marie-Reine Thibeault, demeurant à 6360 Jogues, appt 2. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Ubald) — A St-Eustache, le 26 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Ubald Marineau, époux de feu Valida Théoret, demeurant à 148, boul. Sauvé, père de Palma, propriétaire de Marineau Auto, Ubald Jr et d'Alice. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146, rue St-Louis,
à St-Eustache,
pour se rendre à l'église de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINIER (Joseph) — A Oka, le 26 décembre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Marinier, célibataire, fils de feu Odilon Marinier et de feu Martine Trépanier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162 rue Notre-Dame, Oka
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Clément) — Accidentellement, à Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Clément Michaud, époux de Philomène Lanteigne. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (René) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. René Michaud, époux d'Yvette Mathieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, ave Laurier,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Horace) — A l'Ile Bizard, le 24 décembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Horace Papineau, fils d'Emery Papineau et d'Alma Bernard, décédés. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Très St-Coeur de Marie de la Cité de Chambly, le 26 décembre 1966.

PARISIEN (Emilien) — A l'Orignal, Ontario, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Emilien Parisien, époux de Bertha Paquette, demeurant rue Longueuil, à l'Orignal. Il laisse deux fils: Gaëtan, de l'Orignal, et Pierre, de Montréal; deux filles: Mme Jean-Paul Filion (Louise-Hélène) et Mme Gérard Gélineau (Charmaine), toutes deux de Montréal; cinq frères: Emile, Omer, Bruno, Armand Parisien, tous de Montréal, et Wilfrid, de l'Orignal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, à Hawkesbury,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Orignal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Wilbrod) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Wilbrod Perron, époux de Jeanne Paul. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Saint-Mathias, comté Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Ida) — A Montréal, le 27 décembre 1966 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Armand Potvin, née Ida Lemoyne, demeurant 2015 St-Germain. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINETTE (Ernestine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Raphaël Robinette, née Ernestine Dinelle, mère de Roger, Arthur, Jean-Paul, Fernand, Maurice, Jean-Guy, Yvon, André, Juliette, Rita, Fernande, Jacqueline, Noëlla, Jeannine, Claudette. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roch et Frères, à L'Epiphanie. Les funérailles auront lieu à L'Epiphanie, jeudi le 29 courant, à 10 heures.

ROZON (Adélard) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Rozon, deumeurant au 6867, 19e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036, rue Bélair,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SORTAIS (André) — A St-Laurent, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé André Sortais, époux de Laurette Bissonnette, père d'Yvon, Rita (Mme Raymond Leroux). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Hawkesbury, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT (André) — A Greenfield Park, le 25 décembre 1966, à l'âge de 35 ans, est décédé André Vigneault, vice-président de Vigneault Electric Co. Inc., époux de Mariette Watier, père de Lise et Josée, demeurant à 555, rue Vallières, Greenfield Park. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSON (Philias) — Subitement, à Chute-à-Blondeau, le 27 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Philias Wilson, époux de feu Louisa Lalonde. Il laisse ses enfants: Donat, Ednai, Emile, Antonio, Aurèle et Jean-Philippe Wilson, Mme Omer Rozon (Cécile), tous de Chute-à-Blondeau; ses frères: William, de Rigaud et Adélard de Chute-à-Blondeau; ses soeurs: Mme Eugène Durocher (Anna), de Chute-à-Blondeau, Mme Ernest Berlinguette (Eva), du New Jersey. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 2 h., pour se rendre à l'église St-Joachim de Chute-à-Blondeau, où le service sera célébré à 2 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

MME LOUIS GUEVREMONT

A Montréal, le 26 décembre 1966 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée, à la suite d'une longue maladie, Mme Louis Guévremont, née Amabilis Forcier.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. le curé Jean-Aimé Guévremont, Pierre, Georges, Louisianne (Mme F. Denault), Edmond, Jeanne-Mance (Mme R. Guevremont), Denise (en religion), Soeur Louis-Andrée, f.m.m.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (en religion: Frère Guy-Roland, f.s.c.), Colette (en religion: soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, p.m.) et Germain, ainsi que de nombreux petits enfants.

La défunte est exposée au salon Patrick Provencher, 4240 rue Adam. Le service sera chanté en l'église St-Mathias 1500, rue Orléans, le 29 décembre 1966, à 9 heures a.m., par Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal.

La dépouille mortelle sera inhumée à St-Cyrille de Wendover où un libera sera chanté vers les 11 h. 30. hres.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MESSE ANNIVERSAIRE

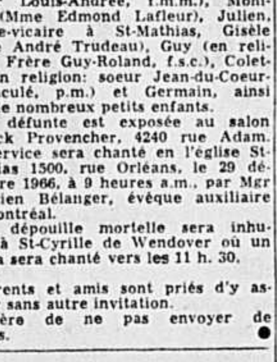

J. PAUL THOUIN

Le 30 décembre, à 4½ h., en l'église Ste-Odile, rue Salaberry, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de J. Paul Thouin, décédé le 30 décembre 1965.

Hommage de son épouse.

DECES

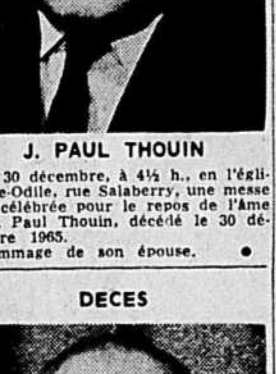

M. Odino Riendeau

A Saint-Rémi-de-Napierville, est décédé à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Odino Riendeau, époux de feu Marie-Claire Pagé et père de feu l'ex-député de Laprairie-Napierville, Hercule Riendeau.

Il fut maire de sa paroisse, marguiller et décoré de l'ordre du Mérite agricole de la province. Il laisse dans le deuil ses fils et filles: Moïse, vice-président des Jardiniers-maraîchers de la région de Montréal (Lucrèce Lanctôt), Alexandre (Noëlla Sénécal), Frédéric (Atella Bouthiller), Horace (Alma Leduc), Antoine (Gabrielle Marcil), Viateur (Rosema Leforts), Noël (Cora Serres), Benoit (Dolorès Lecuyer), Emilien (Simonne Soucy), Mme Georges Boyer (Laurencia), Mme Vve Alcide Tougas (Roseanne), Mme Rodolphe Bourdeau (Claire), son gendre, M. Lionel Lefebvre (Aline, décédée), et sa bru, Mme Hercule Riendeau, ainsi que 85 petits-enfants et 139 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Le service funèbre aura lieu jeudi le 29 décembre à 10 heures a.m. à l'église paroissiale de Saint-Rémi. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Nécrologie

Mgr Guillaume Miville-Dechêne

Mgr Guillaume Miville-Dechêne, curé de la paroisse Saint-François d'Assise de Québec, est décédé lundi dans un hôpital de Québec après une longue maladie.

Né dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal, Mgr Miville-Dechêne était âgé de 69 ans.

Prédicateur émérite, il fut le premier Canadien français à prêcher le carême deux années consécutives à Notre-Dame de Montréal, en 1944 et 1945.

Son service funèbre sera chanté jeudi matin à l'église de Saint-François d'Assise.

Les travailleurs chez Reynolds auront à choisir entre trois syndicats

CAP-DE-LA-MADELEINE — Un deuxième syndicat tente de se faire autoriser comme représentant des employés en l'usine Reynolds Aluminium, au Cap-de-la-Madeleine.

Dans l'espoir de servir d'agent négociateur auprès du personnel de l'entreprise, la Confédération des syndicats nationaux a formulé une requête en accréditation. L'organisme syndical représente déjà, depuis quelques mois, une partie du personnel de bureau.

D'autre part, le syndicat des mouleurs représente les travailleurs dans l'usine. L'organisme syndical bénéficie de l'appui du Congrès du travail. Fait rare, une autre filiale de cette centrale est aussi autorisée à tenter de représenter les employés, c'est-à-dire le syndicat des métallurgistes. Ainsi, deux filiales du même syndicat se font la lutte. Il semble toutefois que le Congrès du travail s'efforce à tout prix d'empêcher que les 625 cotisants en la Reynolds ne passent dans le camp de la Confédération des syndicats nationaux.

D'après un porte-parole, ce serait la première fois au Québec que des travailleurs aient à fixer leur choix entre trois syndicats, relevant de deux centrales syndicales.

Violation d'un domicile à Saint-Jean

SAINT-JEAN. — Un récidiviste de Saint-Jean, André Huot, est passible de neuf mois d'emprisonnement. Au tribunal, présidé par le juge André Régnier, il avait reconnu sa culpabilité de violation d'un domicile.

Recommandant une année de prison au délinquant, le représentant du ministère public, Me Henri Choinière, a laissé entendre que le délit rendrait passible de deux années au pénitencier. Il traine derrière lui, avait dit l'avocat, un dossier impressionnant de vols et de tentatives de vols à cinq reprises. Nous croyons que Huot est un mauvais sujet.

DECES

JOSEPH, PAUL FLEURY

A Montréal, le 25 décembre, est décédé subitement à l'âge de 69 ans, M. Joseph, Paul Fleury, agronome.

Il avait fait ses études au Séminaire de Québec et au Collège McDonald. Il était à sa retraite depuis cinq ans, après avoir été à l'emploi du gouvernement fédéral pendant trente ans.

Il laisse son épouse, née Maria Bahl, son fils, Gilles, sa fille Madeleine (Mme Roger Berthiaume) un frère Emile, de Ste-Malachie, et une soeur Léda.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 décembre à l'église St-Pascal Baylon, de Côte-des-Neiges, à 10 heures. Le convoi funèbre partira à 9 h. 45 du salon J. R. Deslauriers, 5650, chemin Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DECES

MME HENRY HEIDER

A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 26 décembre, après une longue maladie, est décédée Mme Henry Heider, née Yvonne Lemonde.

Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Louis Robert, deux petits-fils: Bobby et Ronald et une soeur Adrienne Lemonde.

La dépouille mortelle est exposée chez J. S. Vallée, 6662, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. à St-Alphonse d'Youville. Départ des salons à 8 h. 30.

Inhumation à St-Mathias comté Rouville.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles... sans autre invitation.

Il a perdu son dernier pari...

Décès du plus grand parieur de l'Amérique

LOS ANGELES. (UPI) — Nick (le-Grec) Dandolos, qui prétendait avoir gagné et perdu plus de $500 millions au cours d'une carrière d'un demi-siècle comme gambler professionnel de grand style, est décédé durant la nuit de Noël à l'hôpital Mont-Sinai.

Dandolos, le joueur philosophe, a succombé à une hémorragie interne onze jours après avoir été hospitalisé, souffrant d'une crise cardiaque.

"Nick-le-Grec" était reconnu pour ses belles manières et son affabilité. Depuis plusieurs années, il se disait âgé de 64 ou de 66 ans, mais les dossiers de l'hôpital mentionnent 80 ans.

Célibataire, Dandolos a passé les derniers mois de sa vie dans un hôtel de Beverly Hills. Avant de déménager dans le sud de la Californie, il avait exercé son activité durant un quart de siècle à Las Vegas, au Nevada.

Il pouvait passer des heures à raconter et à discuter ses exploits au jeu; il aimait particulièrement rappeler cette partie des années 1920 alors qu'il gagna $550,000 sur une donne de 5 cartes au stud et perdit $605,000 sur une autre.

Dandolos fit son premier pari en 1911 sur une piste de courses de chevaux de Montréal et s'en retourna à Chicago à la fin de la saison de courses avec plus d'un million de dollars en poche, si l'on en croit un article publié dans un grand magazine en 1954.

Il passa de la pauvreté à la richesse 73 fois au cours de sa vie et lui-même estimait avoir alternativement gagné et perdu plus d'un demi-milliard de dollars durant sa carrière.

Il est une chose à part son âge, que Nick ne voulait pas révéler c'est la façon dont il se procurait les fortes sommes d'argent qu'il jouait. A plusieurs reprises, il a joué de l'argent que des gens à Las Vegas lui confiaient dans ce but, mais il semble qu'il se soit agi là d'un bien petit pourcentage de l'argent qu'il a risqué sur les tables de jeu.

Nick-le-Grec a déjà déclaré que durant les bonnes années, il lui importait peu de gagner ou de perdre un demi-million durant une seule nuit.

La légende veut qu'il y a plusieurs années, il soit entré un jour dans une maison de jeu de New York avec $1,600,000 en poche et qu'il en soit ressorti 12 jours plus tard sans le sou.

D'autres joueurs se souviennent qu'à Hot Springs, en Arkansas, Nick-le-Grec a commencé une partie de poker avec $20,000 et qu'il la termina avec $550,000.

Une autre légende veut que Dandolos ait joué aux dés durant huit jours et huit nuits sans arrêter et que même les avis répétés d'un médecin ne pouvaient lui faire quitter la table de jeu.

Né en Crète, Dandolos a été élevé en Turquie où, disait-il, il avait obtenu un diplôme en philosophie. Quand il ne parlait pas de jeu, il discutait de philosophie. Il affirmait que durant ses loisirs, il lisait Platon et Aristote.

Depuis quelques années, il se plaignait surtout de constater qu'il avait été le dernier des "grands joueurs" et qu'il existait peu de personnes intelligentes avec qui converser.

Il avait une mémoire remarquable. Il pouvait rappeler à une personne les différents enjeux et les cartes que chaque joueur possédait au cours d'une mêlée.

Enquête sur l'incendie du chalutier St. Finbarr

Le gérant général de la compagnie Thomas Hambling, M. Watson Hall, a révélé mardi soir qu'on instituerait une enquête pour déterminer les causes de l'incendie et de la perte éventuelle du chalutier de cette compagnie britannique, le St. Finbarr, qui a coulé hier pendant qu'on le touait vers St. Anthony, à Terre-Neuve.

Le chalutier aurait ainsi entraîné au fond 11 membres de son équipage qui manquaient à l'appel et que l'on croit emprisonnés dans la cale du navire.

L'autre chalutier britannique, l'Orsino, qui touait le St. Finbarr, est attendu à Saint-Jean, Terre-Neuve, aujourd'hui, ayant à son bord le corps d'un membre d'équipage ainsi que 13 survivants.

M. Hall, de passage à Montréal sur sa route de Hull, en Angleterre vers Saint-Jean, a déclaré que sa compagnie "n'avait encore aucune idée de ce qui pouvait avoir causé l'incendie de Noël sur le St. Finbarr.

Selon M. Hall, l'Orsino a dû touer le St. Finbarr par la poupe et cette méthode de touage, en plus de la grosse mer, a probablement nui à l'opération de récupération du navire incendié.

Une peine d'un an de prison à un gourmet !

Un récidiviste de 41 ans qui, au cours de sa carrière, avait apparemment développé des goûts de gourmet tout en conservant des habitudes de gourmand, a été condamné à une année de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury.

Le prévenu, Jean-Roger Brabant, avait nié sa culpabilité, lors de sa comparution, à une demi-douzaine d'accusations de fraude.

Hier, toutefois, il devait changer d'idée, au moment de subir ses multiples enquêtes préliminaires, et il déclarait au tribunal qu'il voulait maintenant reconnaitre sa culpabilité à toutes les plaintes.

Le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, expliqua alors à la cour les circonstances dans lesquelles le prévenu avait émis des chèques sans provision pour un montant total de près de $500, les victimes étant généralement de grands restaurants de la métropole.

Fait assez curieux, toutefois, les notes encourues par Brabant, dans ces divers établissements, avaient été tout aussi "soufflées" par la quantité que par la qualité des aliments qu'il commandait à sa table, chaque fois. Et le tout, évidemment, étant fortement "arrosé"...

S'il aimait choisir les pièces fines, il aimait aussi les commander en "quantité".

Ses aveux faits, Me Laverdure devait souligner qu'il ne s'agissait évidemment pas d'un cas de réhabilitation. Mais de punition.

Le juge se dit du même avis, et M. Brabant, "fine gueule", d'être immédiatement convié... et confiné à la table de Bordeaux pour les prochains douze mois.

L'industrie du taxi régionalisée sur la rive sud ?

(par **C.M.**) — L'industrie du taxi sur la rive sud est-elle appelée à être régionalisée ?

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a indirectement soulevé la question, hier soir, au cours d'une assemblée de la Commission intermunicipale de la rive sud.

Posant plusieurs questions, notamment sur le nombre des permis de taxis octroyés par les municipalités, l'endroit où sont érigés les postes de taxis, le tarif en vigueur, l'autorisation d'exploiter un taxi, etc., le maire de Longueuil a recommandé qu'un inventaire des règlements du taxi en vigueur dans les municipalités de la rive sud soit effectué afin qu'une solution soit envisagée au plus tôt.

M. Robidas est d'avis que le problème devrait être analysé avant l'Expo, sans quoi pourrait survenir un fouillis de juridiction pendant les six mois que durera cet événement international.

Il a été résolu qu'une copie des règlements concernant le taxi soit demandée aux 10 municipalités faisant partie de la commission intermunicipale.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mercredi 28 décembre 1966 / Les saints Innocents, martyrs / 82e année, No 301 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé, puis neige ce soir / Maximum 15

Les journalistes étudiants réclament un plus grand nombre d'écoles de journalisme • En page 31

Québec autorise l'Hydro et Texaco à chercher du pétrole dans le Golfe

par Pierre O'NEIL

QUEBEC — A quelques semaines seulement de l'avis de la Cour suprême sur la question des droits miniers sous-marins, le gouvernement de Québec annonce la création par Hydro-Québec et Texaco Exploration Company d'une société de recherche pétrolière à laquelle le gouvernement accorde un permis d'exploration et d'exploitation de tout le territoire sous-marin autour des Iles de la Madeleine.

Le Québec fait fi des prétentions du gouvernement fédéral à la propriété des droits miniers sur le territoire sous-marin des côtes canadiennes.

"Le gouvernement québecois, dit le communiqué publié hier soir, se réfère uniquement à l'entente intervenue en 1964 entre les premiers ministres des provinces atlantiques délimitant leurs frontières respectives dans le golfe. Il entend se comporter chez lui comme un gouvernement responsable devant les exigences de ses commettants".

Il s'agit d'une action unilatérale qui va encore plus loin que celle du premier ministre de la Colombie-Britannique puisqu'elle se prolonge par une action très concrète.

Hommage à la population acadienne dont l'habitat est la région du Golfe, la nouvelle société portera le nom de "Société acadienne de recherche pétrolière".

On ne peut pas dire en des termes plus clairs qu'on ne fera pas de "Labrador" avec ce qu'on appelle ici "le territoire québecois du golfe Saint-Laurent".

L'Hydro-Québec et Texaco Exploration Company y participeront à parts égales.

Pour des raisons fiscales, c'est-à-dire pour permettre que les frais de la recherche pétrolière soient déduits des bénéfices encourus, SAREP est constituée comme une filiale québecoise de la Texaco Exploration Company.

Au moins deux ingénieurs de l'Hydro participeront aux travaux de SAREP et seront payés par elle au moment où ils acquerront une expérience extrêmement riche pour le Québec dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures.

On sait qu'il s'agit là d'un secteur économique qui est demeuré totalement étranger aux Québecois bien que le pétrole figure pour 70 p. 100 dans le bilan énergétique du Québec.

L'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et Texaco Exploration Co. établit que durant les deux premières années d'application de la convention Texaco devra dépenser au moins $100,000 dans la recherche pétrolière. Texaco paiera également au gouvernement de Québec une rente annuelle de $10,000.

Si Texaco ne remplit pas ces conditions la convention se trouvera annulée.

L'Hydro-Québec s'engage de son côté à dépenser plus de $75,000 durant les deux premières années pour l'exploration qui sera faite par SAREP. Au bout de deux ans elle aura le droit de se retirer de l'entreprise "si elle n'y trouve pas son avantage".

On sait que l'Hydro possède des permis d'exploration pour le pourtour de l'Ile Anticosti depuis 1963. En 1964 on lui accordait de nouveaux permis pour l'exploration du pourtour des Iles de la Madeleine.

Puis par suite de la querelle des gouvernements provinciaux avec Ottawa au sujet des droits miniers sous-marins M. Lesage concédait à l'Hydro des permis d'exploration pour tout le Golfe. Ce geste, on s'en souvient, survint au moment où Ottawa tout en référant la question à la Cour Suprême faisait de larges concessions de droits à la Pan American Petroleum.

Le communiqué publié hier fait état des découvertes récentes de richesses pétrolières dans la mer du Nord et parle pour le Québec d'une "possibilité raisonnable d'une découverte de pétrole".

Sur le plan politique, le com-

Voir QUEBEC en page 2

(téléphoto Tass, via UPD

Le "Luna-13" russe transmet un saisissant panorama de la Lune

Prises sur la Lune et transmises à la Terre par les caméras de l'engin soviétique Luna 13, ces cinq photographies se complètent pour offrir une vue circulaire extrêmement précise de la surface du satellite naturel de notre planète. Selon le professeur soviétique Alexandre Lebedinsky, l'engin de reconnaissance lunaire a transmis des photographies durant une heure vingt, sans interruption, après s'être posé en douceur dans une dépression topographique qui paraît être un petit cratère. Le plan incliné de l'endroit de l'atterrissage explique la disparité des angles sous lesquels ont été prises les différentes photographies, dont certaines seulement montrent l'horizon. Luna 13, dont on aperçoit deux des quatre antennes et une sonde, aurait en outre photographié le sol lunaire à une distance inférieure à un mètre, soit 39 pouces, mettant ainsi en évidence des détails de dimensions millimétriques.

photo René Picard, LA PRESSE

Floraison hivernale au coeur de Montréal

La merveilleuse neige blanche vient intensifier la féerie qui règne au "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine, au coeur de la métropole. Au décor hivernal, s'ajoutent les feux de milliers d'ampoules multicolores accrochées aux branches des arbres, ainsi que l'éclat du palais et des statues de glace.

Une foule nombreuse a déjà visité ce merveilleux jardin d'hiver qui reste encore ouvert au public jusqu'au 8 janvier, tous les jours, de midi à 11 h. du soir. Pour les enfants surtout, une visite au "Jardin des Merveilles sous la neige" est une source d'enchantement et de beaux rêves!

L'OTAN va ériger un nouveau système d'alerte

PARIS (PA) — L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) projette d'entreprendre immédiatement la construction d'un système moderne d'alerte qui s'étendrait de la Norvège à la Tunisie.

Ce nouveau système, des plus élaborés dit-on, va coûter $300,000,000. Il aura pour fin de prévenir toute attaque pouvant venir de la part d'un pays du bloc soviétique. On estime que la construction du nouveau système sera complétée d'ici quelques années et qu'il sera en mesure de remplacer le système actuel.

M. Harlan Cleveland, l'am-

Voir OTAN en page 2

La Chine fait exploser un 5e engin nucléaire

WASHINGTON (UPI) — La Chine communiste a fait exploser aujourd'hui son cinquième engin nucléaire, apprend-on de sources américaines. On ne connaît pas encore la puissance de l'engin ni l'endroit où l'expérience a eu lieu.

Pour le moment, aucune nouvelle n'est encore parvenue de Pékin à ce sujet.

On sait que les expériences chinoises précédentes s'étaient déroulées à Lop Nor, dans la province de Sinkiang.

Début de la plus vaste opération de parachutage au Sud-Vietnam

SAIGON. (UPI, AFP) — Le plus vaste transport aérien de troupes depuis le début de la guerre s'effectue présentement dans le delta du Mékong au Sud-Vietnam. Des soldats sud-vietnamiens sont parachutés dans la jungle épaisse qui recouvre l'extémité sud de la péninsule.

Les soldats parachutés sont environ 10,000. Ils sont précédés par des jets américains qui arrosent abondamment de napalm la forêt de U Minh à l'extémité de laquelle les paras touchent terre.

De sources bien informées on apprend qu'il y a "une bonne possibilité" que des parachutistes américains viennent bientôt se joindre aux Sud-Vietnamiens. Ce serait là la première vague de forces américaines en direction du delta marécageux, au sud de Saïgon.

En deux vagues bruyantes, 33 appareils américains et vietnamiens ont transporté 1,200 paras sud-vietnamiens hier. Des fantassins vietnamiens vont grossir les rangs des troupes parachutées en vue d'accroître l'intensité des attaques dirigées contre l'ennemi dans cette région.

Déploiement fantastique

La forêt de U Minh n'est rien d'autre qu'un énorme marécage. De plus, il est à noter que la région du delta du Mékong est détenue par les communistes depuis 1946 alors que le Viet Minh s'en faisait un sanctuaire.

Voir PARACHUTAGE en page 2

Un violent séisme ébranle la région du nord du Chili

SANTIAGO. (UPI, AFP, PA) — Le violent tremblement de terre qui s'est produit à l'aube dans le nord du Chili a provoqué des dégâts importants, mais a, semble-t-il, fait peu de victimes.

Selon les premières informations parvenues par radio à Santiago, on ne signale jusqu'à présent qu'un mort à Taltal, petit port situé à près de 700 milles de Santiago. 65 personnes ont été hospitalisées, dont 12 sont dans un état critique. On craint toutefois que le bilan ne soit plus élevé. La police nationale a révélé que la moitié des maisons de Taltal ont été détruites dans cette ville de 6,000 habitants.

Le port d'Antofagasta, ville de 80,000 habitants située à 900 milles au nord de Santiago, serait l'une des localités les plus touchées par le séisme. D'autre part, toutes les liaisons téléphoniques de la région avec la capitale ont été interrompues.

La secousse tellurique, qui a duré selon les régions de 40 secondes à deux minutes 20 secondes, s'est produite heureusement dans une région peu peu-

Voir CHILI en page 2

Lesage nomme Kierans et Morin au comité des finances du parti libéral

par Gilles DAOUST

QUEBEC. — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a rendu publique hier la nomination de MM. Eric Kierans et Jean Morin comme membres du comité de finances de la Fédération libérale du Québec.

Ces nominations, surtout celle de M. Kierans, président de la FLQ depuis le dernier congrès, mettent pour l'instant un point final à la querelle qui a divisé, pendant de longs mois, les éléments plus ou moins réformistes du parti.

En vertu de la procédure adoptée au dernier congrès, il revenait au chef de parti, de facto membre du comité de finances, de recommander au comité exécutif de la FLQ la nomination des deux autres personnes chargées de gérer, avec lui, les fonds du parti.

La nomination de MM. Kierans et Morin a été approuvée hier après-midi par le comité exécutif du parti.

C'est M. Lesage lui-même qui a communiqué la nouvelle à la galerie de la presse, accompagné de MM. Kierans, Morin, Pinard et Laporte.

Le chef du parti a annoncé que le comité des finances se réunirait après le 1er janvier. On sait que le premier de l'an constituait la date limite pour la nomination des membres de ce comité.

M. Lesage a d'autre part révélé que le conseil supérieur de la FLQ se réunirait tôt en janvier, à Québec, afin de procéder à la nomination des personnes qui feront partie des diverses commissions de la fédération.

Il existe huit commissions au sein de la fédération : les commissions du congrès, des groupes ethniques et de la constitution, la commission politique, la commission juridique, les commissions de l'organisation, la propagande et des finances.

Enfin, M. Lesage a déclaré que le lundi 23 janvier, les députés libéraux se réuniraient en caucus au parlement afin de procéder à la formation des "groupes de travail".

L'opposition a en effet décidé

Voir LESAGE en page 2

AUJOURD'HUI

M. Favreau et la politique

Des informateurs du parti libéral affirment que M. Guy Favreau annoncera sa retraite du monde politique au début de la nouvelle année. Le chef de l'aile québécoise du parti est de nouveau hospitalisé pour la même maladie qui l'avait éloigné de la scène fédérale pendant près de quatre mois cet automne.

— Page 57

Aide provisoire aux travailleurs de l'auto

Le ministre du Travail, M. John Nicholson, a annoncé hier que le cabinet a permis, pour faire suite à l'accord canado-américain de l'automobile, qu'une importante modification soit apportée au régime qui prévoit l'allocation d'une aide de transition aux travailleurs des industries de l'automobile et des pièces d'automobiles.

— Page 36

Pas question que les Etats généraux deviennent un parti politique

Le président des Etats généraux du Canada français, Jacques-Yvan Morin, a déclaré hier que bien que nous soyons dans les affres d'une crise qui éclate au grand jour au Canada, il n'est pas question que les Etats généraux se transforment en parti politique, quoi qu'il arrive.

— Page 27

M. Guy Favreau

SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 56
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 21
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 51
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 54
Nouvelles internationales / 47
Nouvelles nationales / 44 et 57
Radio et télévision / 8
Spectacles et concerts / 42 et 43
Sports / 32 à 35
Tribunaux / 9
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 12

CKAC 73 AU CADRAN

Le SPEQ boycotte toujours les travaux du Comité du plan de développement scolaire

Le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec a décidé hier de maintenir son boycottage des travaux du Comité du plan de développement scolaire, estimant que le ministère de l'Education a violé le principe de la consultation par ses directives du 14 octobre aux commissions scolaires.

Le président du SPEQ, M. Claude Proulx, a rendu publique une lettre adressée à M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education.

Bien que déclarant que le SPEQ n'est "nullement opposé en principe à l'existence et au fonctionement du Comité du plan de développement scolaire", M. Proux dit ne pas voir actuellement comment le SPEQ pourrait "accepter de participer à ces séances sans compromettre l'établissement d'un sain mécanisme de consultation".

"Le problème actuel, poursuit M. Proulx, vient précisément non pas du fait que le gouvernement a décidé, mais de celui qu'il a décidé préalablement à toute consultation. Le gouvernement a commis une première erreur en décidant sans consultation, il en a commis une seconde en disant, lors de la rencontre du Comité du plan du 8 novembre, que cette décision pouvait être étudiée par le Comité du plan mais que ses recommandations ne pourraient servir que l'an prochain, il en commet une troisième en réaffirmant cette position dans votre lettre du 7 décembre. Dans ces conditions, c'est exiger une capitulation sans conditions que de demander d'accepter de reprendre les travaux du Comité du plan."

Québec fixe à 7 p. 100 le taux d'intérêt maximum qu'une ville peut payer

QUEBEC, (PC) — Par suite d'un arrêté ministériel adopté par le cabinet Johnson le taux maximum d'intérêt qu'une municipalité peut payer sur un emprunt a été fixé à sept pour cent. Cette mesure fait suite à la loi des emprunts municipaux et scolaires qui fut adoptée par la Législature lors de la dernière session.

Johnson recevra les voeux de la population dimanche... à Montréal

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson se rendra à Montréal, dimanche prochain, pour la traditionnelle cérémonie des échanges de voeux avec la population à l'occasion du Jour de l'An.

Il s'agira de la première fois, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement québécois procédera à une telle cérémonie dans la métropole.

M. Johnson se rendra dans la grande salle du nouveau Palais de Justice de Montréal entre 11 heures et midi trente, où il recevra les voeux de la population et communiquera les siens.

Le chef du gouvernement provincial sera accompagné du maire de Montréal M. Jean Drapeau et du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

M. Johnson sera également à ses bureaux dans la métropole toute la semaine. La semaine prochaine, il s'accordera probablement quelques jours de vacances et durant la semaine du 8 janvier il se rendra à Toronto et New York pour rencontrer des représentants du monde des affaires et de la finance.

On prévoit qu'à l'occasion de ces rencontres, M. Johnson tentera de rassurer le monde des affaires sur l'état des finances de la province.

M. Johnson sera de retour à Québec le 17 janvier pour se consacrer à la préparation des travaux de la session qui reprendront le 24.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

de se grouper en 21 comités de travail qui étudieront chacun un aspect particulier de l'activité gouvernementale.

Les groupes, présidés soit par un ancien ministre, soit par un ancien adjoint parlementaire, auront surtout pour tâche de surveiller chacun des ministères et de se prononcer en temps opportun à l'Assemblée législative.

Appréhensions

La nomination de M. Kierans comme membre du comité des finances a mis fin aux appréhensions qui régnaient dans certains milieux libéraux depuis le dernier congrès à Montréal.

Eric Kierans

Certains éléments réformistes du parti ont craint en effet, pendant un certain temps, que toute la querelle sur les structures de la FLQ ne fut remise sur le tapis par le choix que ferait M. Lesage au niveau du comité des finances.

On se souvient que les principales questions qui avaient divisé le parti pendant plusieurs mois étaient la collégialité et la démocratisation des finances.

L'aile réformiste, en demandant des changements de structures, soutenait qu'un président de la FLQ, sans démocratisation des fonds et sans une connaissance de l'état de caisse du parti, ne saurait administrer convenablement le fédération. Après maints compromis de

Jean Morin

part et d'autre, le congrès avait finalement décidé que les fonds du parti seraient administrés par un comité des finances de trois membres, dont le chef du parti et deux autres personnes désignées par lui.

Il ne faisait guère de doute que M. Jean Morin, ancien trésorier du parti, serait désigné par M. Lesage.

L'autre nomination, à laquelle l'aile réformiste attachait beaucoup d'importance, en raison des compromis qu'elle avait faits, avait été mise jusqu'ici en balance à la fois pour des raisons d'ordre idéologique et pour des motifs liés au secret qui doit, dit-on, entourer normalement les fonds électoraux.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : zéro
Maximum demain : 15

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, et de l'Outaouais :** généralement clair avec nébulosité croissante dans la soirée. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : zéro et 15.

Aperçu pour jeudi : neige légère se changeant en pluie verglaçante et en pluie. Chute totale de moins d'un pouce de neige. Plus doux.

Région des Laurentides : généralement ensoleillé, se couvrant en fin de journée. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe : zéro et 10.

Aperçu pour jeudi : neige légère se changeant en pluie verglaçante. Plus doux.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : généralement ensoleillé et plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec : 5 et 15 ; Sherbrooke : zéro et 15.

Aperçu pour jeudi : neige légère se changeant en pluie verglaçante. Plus doux.

Régions de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi : zéro et 10.

Aperçu pour jeudi : nuageux avec neige et plus doux.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Iles : clair et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles : zéro et 10.

Aperçu pour jeudi : nébulosité croissante et plus doux.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie : ensoleillé avec périodes nuageuses et chutes de neige dispersées. Plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé : 10 et 15.

Aperçu pour jeudi : nébulosité croissante et plus doux.

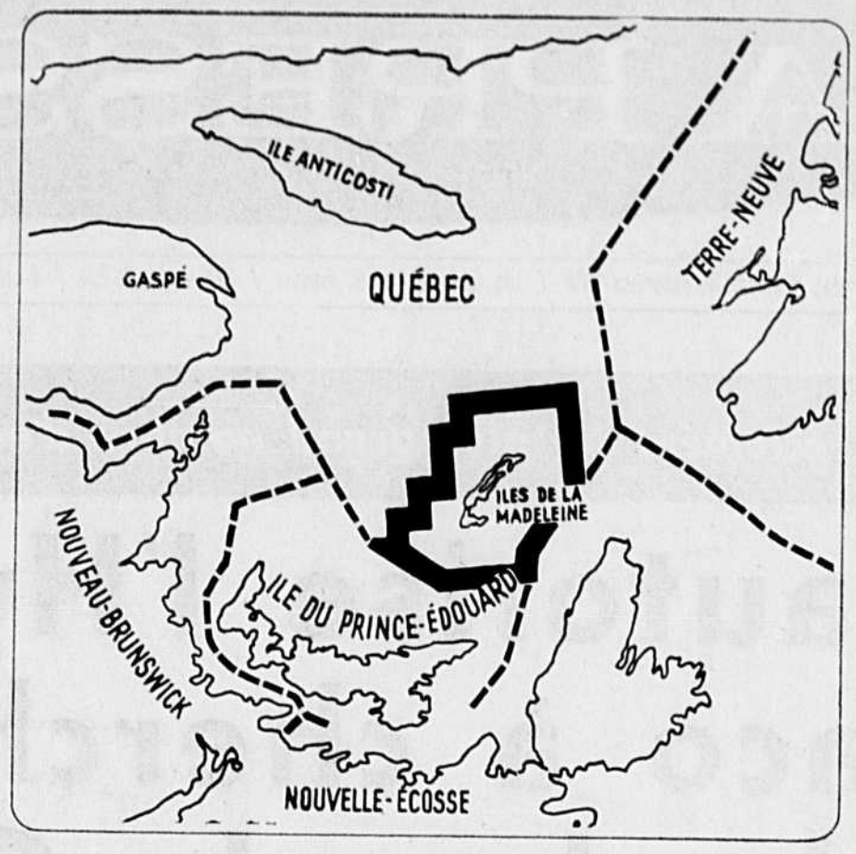

Voici une carte du golfe du Saint-Laurent et, en noir, le territoire d'exploration de l'Hydro et de Texaco.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

muniqué est d'une rare fermeté. Il parle des responsabilités du Québec et "de ses droits sur l'occupation du territoire québecois du golfe Saint-Laurent".

Puis il ajoute que l'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et Texaco "consacre de façon non équivoque la volonté du Québec d'occuper entièrement son territoire et d'exploiter intégralement les richesses naturelles qui lui appartiennent, dans la ligne de la politique amorcée, par l'octroi, au cours des dernières années, de permis de recherche à Hydro-Québec dans le golfe Saint-Laurent".

La nouvelle rendue publique hier soir à Québec risque d'envenimer les relations avec le gouvernement d'Ottawa qui n'avait pas vraiment pris au sérieux la déclaration unilatérale de propriété des droits miniers sous-marins faite récemment par le premier ministre de la Colombie-Britannique M. W.A.C. Bennett.

Lorsque M. Pearson avait annoncé qu'il soumettrait la question à la Cour suprême M. Lesage avait déclaré devant les journalistes : "Je n'ai que faire de la Cour suprême". C'était au cours de la conférence fédérale-provinciale de l'été 1965.

Il est certain d'autre part que M. Johnson n'attribuera à cet avis de la Cour que la valeur du papier sur lequel il sera couché.

Dans ces conditions on ne voit pas vraiment comment M. Pearson pourra faire de ce document la base de négociations éventuelles comme il l'avait laissé entendre à l'époque. En plus de la Colombie et du Québec, M. Pearson aura contre lui toutes les autres provinces atlantiques.

C'est le ministre de l'énergie M. Jean-Luc Pépin qui écopera finalement de ce très sérieux problème et il n'est pas impossible que la question serve à le détruire politiquement.

Quoi qu'il en soit on a d'ores et déjà la certitude à Québec que le gouvernement de M. Johnson, fort de l'appui des libéraux et de la population sera d'une fermeté inébranlable à cet égard.

Ce gouvernement qui a l'impression qu'on a évincé le Québec du Labrador ne permettra certainement pas que l'histoire se répète. Bien plus, la question des droits miniers risque de servir à canaliser tout le mécontentement de la population au sujet du Labrador.

Et l'on sait que la commission d'enquête sur l'intégrité du territoire a entre autres pour mission d'étudier "le problème des frontières entre le Québec et les provinces de l'Atlantique qui mettent en cause la question des droits miniers sous-marins dans le golfe Saint-Laurent."

Pour l'instant tout permis d'exploration délivré par Ottawa n'est pas reconnu par Québec et vice-versa.

Dans ces conditions, la décision de Texaco de s'associer à Hydro-Québec apparait à prime abord comme une marque de confiance de cette compagnie à l'égard de la position juridique du Québec.

Pourquoi Texaco plutôt qu'une autre compagnie ?

Vraisemblablement parce qu'elle fut la première après l'Hydro à s'intéresser au développement des richesses du golfe.

Le ministre canadien de l'Energie étant en vacances aux l'Energie étant en vacances à la Barbade, il a été impossible mentaires sur la décision du gouvernement de Québec.

CHILI

SUITE DE LA PAGE 1

plée, en bordure du désert d'Atacama, ce qui a probablement évité une catastrophe. L'épicentre se situerait sous la mer, au large de Taltal. Il se peut que le séisme déclenche un raz-de-marée sur la côte.

C'était le premier tremblement de terre au Chili depuis celui du 28 mars 1965, qui a fait 400 morts à la suite de la rupture d'un barrage et l'engloutissement du village d'El Cobre.

Le séisme marquait entre huit et neuf à l'échelle internationale dont le maximum est de 12, ce qui indique la violence des secousses. Celles-ci ont été ressenties dans une vaste région, étant particulièrement fortes dans les provinces de Tarapaca et d'Antofagasta.

Il y aurait eu panique à Incopiapo, où le séisme a atteint une intensité de 6, à Arica et Antofagasta, les deux plus grandes villes du nord du Chili. Toutefois, les secousses y ont été moins fortes qu'à Taltal, où si situait apparemment l'épicentre.

Le tremblement de terre a été enregistré à Santiago à 3 h. 20 la nuit dernière, heure normale de l'Est, et par le service côtier et géodésique américain à Washington, 10 minutes plus tard. Mais des secousses étaient encore ressenties dans la région plusieurs heures plus tard.

C'est apparemment Taltal qui a été le plus durement frappée. La ville était privée d'électricité et d'eau et tous les établissements commerciaux étaient fermés.

Dès les premières secousses, les habitants, pris de panique, auraient fui dans les rues, y errant nerveusement durant plusieurs heures.

La police fédérale et les autorités locales ont dépêché des secours vers cette ville, terminus ferroviaire et point d'embarquement de nitrate.

PARACHUTAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Peu avant l'arrivée des renforts aéroportés hier, les rangers vietnamiens et des troupes régulières avaient pris d'assaut des rizières situées dans la zone d'atterrissage. Des espions affirment que trois bataillons vietcongs — soit quelque 1,800 hommes — se tiennent en embuscade dans le secteur.

Pour transporter les parachutistes, il a fallu dix appareils américains de type "C-130S" et "C-123S", et 20 appareils de l'aviation vietnamienne de type "C-47S". Peu avant l'arrivée du convoi aérien, le secteur a été assailli au napalm par une vague d'appareils américains de type "B-57 Canberra", "F-4 Crusader" et "F-100 Super-Sabre".

La grève grandit dans le port

Le haut commandement américain a dû accroitre considérablement le nombre de militaires affectés à des tâches de débardeurs dans le port de Saigon, paralysé par la grève des dockers mécontents du renvoi de 600 de leurs confrères le 23 décembre.

En dépit des efforts des militaires, le tonnage manipulé est de beaucoup inférieur à la normale. Les autorités craignent que si l'arrêt de travail respecté depuis trois jours par les 5,000 dockers de Saigon se maintient, "l'effort de guerre et la stabilité de l'économie vietnamienne" vont se trouver compromis.

Le gouvernement de Saigon et la presse du Vietcong s'accusent mutuellement aujourd'hui d'avoir violé la trêve de Noël à plusieurs reprises. Le Vietcong soutient avoir observé "scrupuleusement" la trêve, tandis que les autorités vietnamiennes et américaines disent avoir tenu une liste des "incidents" dont le chiffre varie entre 81 et 120.

Malgré les critiques sévères dirigées contre la politique américaine au Vietnam et malgré les appels pressants en faveur de la paix, en particulier ceux du pape Paul VI et du secrétaire général de l'ONU, le gouvernement Johnson est fermement résolu à poursuivre les opérations militaires aussitôt après la trêve du Nouvel An et même à les intensifier de façon significative dans le domaine aérien, indique-t-on dans les milieux compétents de la capitale américaine.

La Maison Blanche préfère suivre les avis des chefs militaires américains en poursuivant les combats, mais le casse-tête présidentiel n'est pas résolu pour autant. La crise de confiance qui sévit aujourd'hui aux Etats-Unis a déjà fait des ravages considérables et tout geste de conciliation dans la délicate conjoncture politique actuelle pourrait désagréablement rejaillir sur la popularité du président Johnson, qui accuse déjà une chute vertigineuse. Les milieux de Washington ne cachent pas leur mauvaise humeur, alors que les perspectives vietnamiennes pour l'année 1967 suscitent un pessimisme considérable.

Une association féminine du Vietcong accuse aujourd'hui des soldats américains et sud-coréens au Sud-Vietnam d'avoir enlevé des femmes enceintes et d'avoir assassiné des bébés.

Dans une déclaration rendue publique par l'agence de nouvelles nord-vietnamienne et reçue à Tokyo, l'Union pour la libération des femmes du Sud-Vietnam dit que la soldatesque s'est emparée de femmes enceintes, les a décapitées puis éventrées.

Condamné à 15 ans aux Etats-Unis

BOSTON (PA) — Un Montréalais de 29 ans, Clifford Piva, a été condamné hier à 15 ans de pénitencier pour un vol à main armée de $49,953 commis à une succursale de la Banque Essex County and Trust Co. de Lynn, Mass., le 26 août dernier.

Le juge W. Arthur Garrity, fils, de la cour de district des Etats-Unis, a spécifié que l'accusé pourrait purger un tiers de sa peine en liberté sur parole.

Piva a continuellement protesté de son innocence.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

bassadeur des Etats-Unis à l'OTAN, a dit qu'il s'agira là de "la plus grande et de la plus importante construction militaire de toute l'histoire de l'OTAN".

Le nouveau système, baptisé NADGE (NATO air défence ground environment), comprendra de nombreux dispositifs électroniques, notamment des computateurs.

NADGE sera capable de donner un signal d'alerte simultanément aux principaux centres aériens de l'OTAN et au quartier général suprême des alliés qui vient d'être transféré de France en Belgique.

Bien que la France vienne de se retirer du dispositif militaire de l'OTAN, elle participe à l'élaboration du nouveau système.

Chevrier restera en poste jusqu'au printemps...

LONDRES, (PC) — Après avoir fait ses adieux à tous ses amis, M. Lionel Chevrier a appris qu'il ne rentrera peut-être pas au Canada avant le printemps prochain.

Un porte-parole du premier ministre a confirmé, ce matin à Ottawa, que le gouvernement avait demandé à M. Chevrier de rester en poste jusqu'au printemps. Le porte-parole a ajouté que M. Chevrier était à l'heure actuelle plus utile à Londres qu'à Ottawa ou Montréal.

M. Chevrier, qui est présentement en vacances au Portugal, devait quitter Londres la semaine prochaine, à destination d'Ottawa, où il doit assumer son nouveau poste de commissaire général auprès des chefs d'Etat qui visiteront le pays à l'occasion du centenaire canadien.

Le journal "The Guardian", commentant ce changement soudain, a laissé entendre qu'il y a "peut-être quelque chose d'important dans le vent".

Le poste de haut-commissaire canadien à Londres en est un qui est très convoité par les membres du service diplomatique canadien. "The Guardian" dit que le nombre de candidats aspirant à la succession de M. Chevrier est peut-être élevé et que devant cet état de choses, Ottawa a décidé de garder le statu quo. Selon le journal, "on fera peut-être le jeu de la chaise musicale diplomatique" pendant trois ou quatre mois avant de nommer un successeur à M. Chevrier".

Il a été mentionné que le successeur de M. Chevrier pourrait bien être M. Charles Ritchie, ambassadeur du Canada à l'OTAN. Toutefois, M. Ritchie est un homme fort occupé par le temps qui court. Il est en effet à négocier le transfert des bases militaires canadiennes en France et le rétablissement du personnel canadien en Allemagne et en Belgique. Son travail devrait être terminé le printemps prochain.

Deux incendies font six morts non loin des frontières

(PA-UPI) — Six personnes ont perdu la vie et cinq autres manquent à l'appel à la suite de deux incendies survenus aux Etats-Unis, non loin des frontières canado-américaines.

A Parton, dans le Vermont, six membres d'une même famille ont péri, ce matin, dans les flammes qui ont détruit une maison de bois. Les victimes sont M. et Mme Gerald Warren, leurs trois enfants et la mère de M. Warren.

Au Lac Placid, dans l'Etat de New York, les flammes ont détruit l'hôtel Marcy, ce matin également. Les quelque 475 visiteurs ont réussi à s'échapper du sinistre, mais cinq employés manquent à l'appel. Cinq autres membres du personnel de l'établissement ont été hospitalisés après avoir été incommodés par la fumée.

Les pompiers précisent que le feu a pris naissance dans la cuisine et qu'il a été circonscrit aux trois premiers étages de l'aile gauche de l'établissement qui, à ce temps-ci, loge des fervents du ski.

Kossyguine se rendra à Londres en février 67

LONDRES. (UPI) — Le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, se rendra en Grande-Bretagne au mois de février prochain pour une visite officielle d'une semaine, ont révélé aujourd'hui les autorités britanniques.

M. Kossyguine, qui est en train de se faire la réputation du plus grand voyageur soviétique, rencontrera probablement le premier ministre Harold Wilson durant son séjour qui se déroulera du 6 au 13.

La guerre du Vietnam sera l'un des principaux sujets abordés entre les deux hommes politiques. M. Kossyguine a accepté l'invitation de la Grande-Bretagne dès son retour de Turquie.

Victime d'une bombe

C'est ce gardien de prison de Colombie-Britannique qui a reçu comme cadeau de Noël une bombe qui a éclaté alors qu'il ouvrait le colis. Frank Newton, âgé de 42 ans, a eu les deux mains arrachées et son garçon, Norman, âgé de 10 ans, a été grièvement blessé. La police croit qu'il s'agit de l'oeuvre d'un ancien bagnard.

Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!

Quelle folie quand...
...on peut avoir une déneigeuse Toro pour seulement $134.50

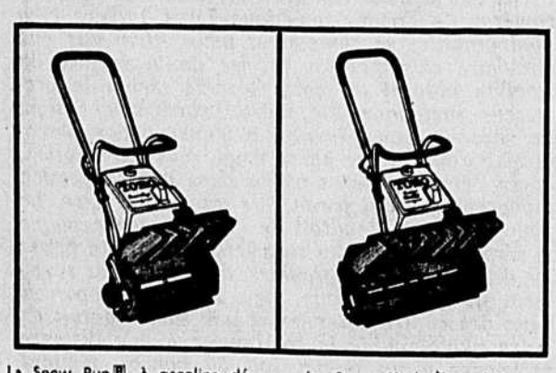

La Snow Pup® à gazoline déblaie une entrée de 50 pieds en seulement 10 minutes. Ne pèse que 22 lb 134.50*

La nouvelle Snow Pup électrique, avec moteur facile à démarrer, est absolument sûre, ne pèse que 20 lb 164.50*

La Snow Husky* projette une tonne de neige à la minute jusqu'à 15 pieds. Ne pèse que 27 lb, très maniable. Comme la Snow Pup, elle a fait ses preuves depuis deux ans. $179.95

*Marque exclusive de la Toro Mft. Corp.
*Prix de détail suggéré par le fabricant.

TORO
DISTRIBUTEUR AGRI-TECH INC.
2025 CHEMIN CHAMBLY, JACQUES-CARTIER
TELEPHONE: 674-4967

EUGENE BELANGER
2918 rue Masson
722-4651

Maurice Cloutier Inc.
42, rue Turgeon,
Ste-Thérèse de Blainville
435-9563

Jean Guglia
10,318, rue De La Roche
387-0871

Savard Machine Shop
INC.
VENTE ET SERVICE AUTORISES
980 rue Roy,
Ville St-Laurent — 747-4719

Paquette & Guy
267 boul. Des Laurentides,
Ville de Laval
669-7151

W. H. Perron Cie Ltée
515 boul. Labelle,
Chomedey — Ville de Laval
681-1615

J. M. Ravary Inc.
4039 est, Ste-Catherine
526-9128

Quincaillerie Roberge
2225, chemin Chambly
Cité Jacques-Cartier — 679-5160
Centre d'achats St-Hubert
676-0381

Etat des routes DERNIÈRE HEURE appelez
MONTRÉAL 514
351-4800
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

Paix,
Bonheur,
Santé,
Prospérité
Dans votre foyer
Pour le Nouvel An.

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.

CARTIERVILLE : 12,200 Boul. LAURENTIEN — Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD : 11,401 Boul. PIE-IX — Tél. : 322-7341
BROSSARD : 6200 Boul. TASCHEREAU — Tél. : 676-0311

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED

MONTREAL : 159 ouest rue JEAN-TALON — Tél. : 273-1781
VERDUN : 667 Ave GALT — Tél. : 769-4581
QUEBEC : 325 DE L'ESPINAY — Tél. : 524-2478

DIVISIONS DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

AVIS

M. GUY DESJARDINS, 7170 Pontoise, St-Léonard, ayant cessé d'agir comme courtier d'assurances générales, nous prions, pour fins de vérification, toute personne assurée avec nous par son intermédiaire de communiquer d'ici 10 jours avec M. Raymond Tousignant, 334-1384, entre 7 et 9 heures du soir.

LE GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCES NORTHERN & EMPLOYERS

FERME LUNDI

Afin de permettre à nos employés de mieux profiter du temps des Fêtes, nos magasins seront fermés : LUNDI, LE 2 JANVIER.

FERME POUR INVENTAIRE

Les magasins VAL ROYAL seront fermés JEUDI SOIR LE 29 DEC., VENDREDI LE 30 DEC., et SAMEDI, LE 31 DECEMBRE.

Les magasins LA SALLE seront fermés SAMEDI LE 31 DEC. pour fin d'inventaire.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 28 DECEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 301

Avant de rencontrer Lucien Saulnier, la Ligue des propriétaires de Verdun veut soumettre son problème à Dozois

par **Gilles PRATTE**

La Ligue des propriétaires de Verdun a l'intention de solliciter une entrevue du ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, pour lui demander s'il n'y aurait pas moyen d'ajuster un peu le budget de la ville de Verdun de telle sorte que l'augmentation de taxes, qui est de 33 cents par $100 d'évaluation, soit un peu moins considérable.

Si les représentants de la ligue n'obtiennent pas satisfaction à cette porte, ils frapperont à celle du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier (une île, une ville), où ils sont assurés d'être accueillis à bras ouverts.

A partir d'un sondage mené dans "Le Messager de Verdun", la Ligue a reçu 2,258 réponses de citoyens (de locataires et de propriétaires, en nombre égal) qui favoriseraient l'annexion à Montréal.

Ce sondage a permis au président de la ligue, M. Roger Verpaelst, de conclure que plus de la moitié des citoyens de Verdun favorisent l'annexion à Montréal.

Le maire J.-Albert Gariépy, adversaire de cette idée, répond que ce sondage est vraiment trop élémentaire pour permettre de tirer des conclusions.

Sans avoir tenu de référendum, M. Gariépy soutient que la très grande majorité des citoyens de Verdun ne sont pas intéressés à l'annexion parce qu'ils n'y trouveraient pas d'avantages.

D'ailleurs, la Ligue des propriétaires non plus ne préconise pas l'annexion. Avant de se faire une idée à ce propos, elle préfère mener des études sérieuses et voir ce que M. Saulnier a à leur offrir.

Le nouveau taux de la taxe municipale est de $1.30 par $100 d'évaluation et M. Gariépy ajoute : "à Montréal, le taux est de $1.25, mais comme l'évaluation municipale y est supérieure de 8 à 10 p. 100 à celle de Verdun, en comparaison le taux réel serait de $1.35 ou de $1.37 . . . Et puis attendez le prochain budget de Montréal..."

Et M. Gariépy enchaine : "D'ailleurs, il ne serait sûrement pas sage de donner Verdun à Montréal sur un plateau d'argent, juste au moment où le développement de l'île des Soeurs, qui comportera une évaluation de $300 millions, dérables à la ville."

Pour le moment, Verdun, comme les autres villes de la région montréalaise, porte l'odieux de certaines taxes sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle.

D'abord, elles perçoivent les taxes scolaires qui sont partout considérables. A Verdun, elle est de $2.22 par $100 d'évaluation.

Puis, il y a la taxe du métro qui coûte cette année $275,700 à Verdun. Le métro est financé à 65 p. 100 par la ville de Montréal, le reste étant à la charge des 19 villes qui l'entourent. M. Gariépy a noté que si ce partage n'est pas retouché, comme le réclame le Conseil de coordination intermunicipale, l'année prochaine Verdun devra débourser, sans avoir un mot à dire, $450,000.

Sans compter que, depuis 1964, la taxe de vente est gelée à $1,810,000 pour Verdun, ce qui, selon M. Gariépy, fait perdre à la ville de $150,000 à $175,000 par année.

Cette situation fait dire à plusieurs que l'administration Drapeau-Saulnier, ne pouvant réaliser de gré à gré son grand rêve représentant une-île-une-ville, prend les moyens pour saigner à blanc les autres administrations municipales de l'île afin qu'un jour elles soient appauvries au point de réclamer d'elles-mêmes la faveur de faire partie de Montréal.

Durant l'Expo, la PP supervisera le travail de 17 corps policiers municipaux de la rive sud

par **Claude MASSON**

A cause de l'affolante circulation qui déferlera sur la rive sud durant l'Expo et de la nécessité qui en résultera de coordonner le tout pour éviter le plus d'ennuis possible, la Sûreté provinciale du Québec agira comme "autorité supérieure" des corps policiers de 17 municipalités de la rive sud pendant les six mois que durera l'événement mondial.

En somme, après avoir établi des "conditions de travail" permettant à tous les corps policiers et à chacun de ses membres d'effectuer le travail en songeant à l'ensemble du territoire et non seulement aux limites de la localité qui l'emploie, la PP supervisera l'activité de ces différents corps.

Une entente définitive sera conclue d'ici peu à ce sujet entre les autorités de la Sûreté provinciale et les municipalités concernées. Déjà, la semaine dernière, le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, le représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce, responsable de l'Expo, M. Robert Letendre, et le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, ont expliqué le projet aux maires de Boucherville, de Longueuil, de Jacques-Cartier, de St-Lambert, de Lemoyne, de Greenfield Park, de Laflèche, de Préville, de Brossard, de St-Hubert, de St-Bruno, de Chambly, de Laprairie, de Candiac, de Delson, de Notre-Dame et de Côte-Ste-Catherine.

Une rencontre devait avoir lieu aujourd'hui même entre le directeur Robert et quelques-uns des directeurs de police de ces municipalités.

La Sûreté provinciale jouera un double rôle : assurer la sécurité des citoyens et guider la circulation. Comme l'a expliqué M. Adrien Robert lors de sa rencontre avec les maires, il ne s'agit pas pour la PP de doubler le travail des policiers municipaux en se rendant sur les lieux d'un accident ou en faisant converger la circulation.

A moins de cas spéciaux ou de cas d'urgence, les hommes de la PP ne seront pas présents physiquement. Quelques officiers effectueront plutôt une surveillance générale et fourniront de l'aide sur demande.

Le projet est encore à l'état embryonnaire. Aussi, la Commission intermunicipale de la rive sud, lors d'une assemblée régulière qui a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville de Préville, a résolu de faire parvenir ses recommandations au directeur de la Sûreté provinciale. Il va sans dire que chaque administration municipale, individuellement, fera de même.

Demande d'annuler une quittance qu'aurait fait signer le notaire Maurice Savignac

Mme Germaine Broquet, veuve non remariée de Barthélemi Martinoli vient de faire enregistrer en Cour supérieure une poursuite réclamant l'annulation de la quittance d'une hypothèque de $12,500 qui aurait été obtenue par des manoeuvres du notaire Maurice Savignac.

La procédure mentionne que la réclamante prêtait à la compagnie Fodpap Investment Ltd. le 21 décembre 1965 une somme de $12,500, qui était enregistrée sur un immeuble de cette compagnie.

Subséquemment la compagnie Bishop Street Realties devenait propriétaire, le 21 mars 1966, mais le 20 octobre une quittance de l'hypothèque de Mme Broquet était enregistrée et la signature de cette quittance, prétend la procédure, aurait été obtenue frauduleusement de la réclamante.

Le ou vers le 17 octobre 1966 Me Savignac se serait présenté chez elle, au 11795 rue James Morrice, sous prétexte que l'acte de prêt comportait une désignation erronée du lot sur lequel l'hypothèque avait été enregistrée.

Il fallait corriger et refaire l'acte, et Me Savignac demanda à Mme Broquet de signer un document dont il lui présenta pour signature la dernière page sans lui en donner lecture.

"La demanderesse, mentionne la procédure n'avait aucune raison de douter de l'honnêteté et de la bonne fois de Me Savignac qu'elle avait connu lorsqu'il était enfant et à qui elle avait confié le règlement de la succession de son mari ainsi que les prêts qu'elle effectuait sans qu'elle ait à se plaindre des services qu'il lui rendait."

La demanderesse apposa donc sa signature mais elle n'a jamais été payée de la somme de $12,500 et la signature qu'elle a donnée, selon la procédure, a été obtenue par les manoeuvres et représentations frauduleuses de Me Maurice Savignac.

Elle demande donc que la quittance soit déclarée fausse et qu'il soit ordonné au bureau d'enregistrement de la division de Montréal de radier la mention de la quittance à l'index aux immeubles.

Jusqu'où la CTM veut-elle s'étendre ?

(par **C.M.**) — Jusqu'où la Commission de transport veut-elle s'étendre? Serait-il préférable qu'une commission de transport soit constituée sur la rive sud?

Telles sont les deux grandes questions que les membres de l'exécutif de la Commission intermunicipale de la rive sud entendent discuter bientôt avec MM. Lucien Saulnier et Lucien L'Allier, respectivement président du comité exécutif de Montréal et président de la Commission de transport de Montréal.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas a en effet proposé hier soir qu'une rencontre ait lieu avec les représentants de la métropole afin d'étudier ce sujet depuis longtemps discuté dans les cercles municipaux de la rive sud.

Déjà, la Commission de transport de Montréal dessert Longueuil et une partie de Jacques-Cartier; la Compagnie de transport Provincial fait le service dans les limites de Boucherville tandis que Chambly Transport circule dans les autres villes. Serait-il plus avantageux qu'une seule compagnie desserve toutes ces municipalités? C'est ce que l'on tentera de déterminer à la réunion envisagée.

Cette rencontre aura probablement lieu à l'occasion de l'inauguration de la station Longueuil du métro, cet hiver. C'est ce qui a été suggéré par le maire Robidas et accepté par l'assemblée.

L'affaire Sicotte: les témoignages auraient révélé des "faits troublants"

par **Maurice MORIN**

Les derniers développements touchant la pré-enquête que le juge Irénée Lagarde préside au sujet de la dénonciation de Louis Sicotte sont les suivants :

Nous avons appris que jusqu'ici les témoignages entendus ont laissé voir des faits "troublants . . . renversants". Ce n'est pas le juge d'instruction qui nous l'a confié, mais quelqu'un d'autre.

Mais le juge Lagarde, lorsque nous lui avons dit que nous étions quelque peu au courant de certaines déclarations faites devant lui, s'est contenté de dire : "le huis clos existe, continuera d'exister, mais je ne peux vous empêcher de transmettre au public ce qui est vrai . . .".

De plus, nous savons que le juge Lagarde procède présentement à une preuve dite "d'actes similaires" et que des inculpés impliqués dans l'affaire Darabaner et condamnés à de lourdes peines de pénitencier sont appelés à rendre témoignage.

Ces témoins viendraient dire que tout comme Sicotte, ils auraient été soumis à de mauvais traitements, à des sévices même de la part d'agent de la Police provinciale qui les interrogeaient en rapport avec les incendies criminels survenus dans la région de Montréal et dans le district de Québec.

4 individus menottés

A un certain moment, au cours de la journée d'hier, la sixième de la préenquête Lagarde, journée qui marquait la reprise de l'instruction, nous avons remarqué dans la grande salle, le corridor du troisième étage du Nouveau palais de Justice conduisant à la chambre no 38, qu'il y avait quatre individus menottés à des agents en uniforme de la PP.

Si le juge Lagarde a décidé de reprendre la préenquête, c'est que le ministère Johnson n'avait pas encore pris de décision touchant une décision du Barreau de la province de Québec réclamant la tenue d'une enquête royale sur l'administration de la police du Québec au cours des cinq dernières années.

Disons aussi que les procureurs du ministère de la Justice et de la Police provinciale, Mes Lucien Thinel, Alfred Tourigny et Laurent Bélanger (ce dernier représente aussi Me Claude Wagner, ancien ministre de la Justice) ont rencontré dès hier le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, pour lui demander "s'il ne serait pas préférable de ne pas reprendre la préenquête . . . en attendant la décision gouvernementale".

Le juge Lagarde, Mes Jean Gagné, Gérard Hébert, Réal Gagnon et Léo-René Maranda, avocats de Louis Sicotte ont assisté à l'entretien au cours duquel le juge en chef Archambault a déclaré "qu'il ne pouvait pas prendre la décision

Voir SICOTTE en page 6

Les employés de l'Hydro se vengeront en donnant du sang à la Croix-Rouge

La succursale 2,000 (employés de bureau de l'Hydro-Québec) du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a recommandé à ses membres de donner du sang à la Croix-Rouge pour... se venger de l'employeur qui leur a refusé les congés des lendemains de Noël et du Jour de l'An !

L'Hydro-Québec a en effet refusé d'accorder ces congés et elle est prête à se rendre à l'arbitrage. C'est d'ailleurs ce qu'a l'intention de faire le syndicat.

L'Hydro a donné congé à ses employés non syndiqués l'un ou l'autre des 26 décembre ou 2 janvier, alors que les employés syndiqués, ont dû se présenter au travail, le 26 décembre et devront faire de même le 2 janvier.

Le président du Syndicat des employés de bureau, M. Jean-Claude Dion, a déclaré qu'en vertu de la convention collective de travail en vigueur, les employés ont droit à une demi-journée de congé pour donner du sang. Le syndicat invite donc ses membres à poser ce geste humanitaire cette semaine et bénéficier ainsi d'une demi-journée de congé.

Le syndicat attendra quelques jours pour savoir si l'Hydro paiera temps et demi pour le travail effectué le 26 décembre avant de procéder à la soumission de ce grief en arbitrage.

Il n'est pas question pour le moment de tenir une "journée d'étude" le 2 janvier.

Les dirigeants de tous les syndicats de l'Hydro ont l'intention de clarifier l'article concernant les jours de congé lors du renouvellement des conventions collectives de travail. Les conventions collectives expireront dans quelques jours.

Pointe-Claire offre son eau à Dollard-des-Ormeaux et à Roxboro

par **Claude MASSON**

En raison des disettes d'eau qui sont chose courante au printemps et à l'été dans certains quartiers de Dollard-des-Ormeaux et de Roxboro, la ville de Pointe-Claire a décidé d'offrir ses services.

Moyennant 20 cents les 1,000 gallons, plus le paiement du coût de raccordement estimé à $75,000, l'usine de filtration de Pointe-Claire se sent tout à fait capable de desservir les 4,000 citoyens de Roxboro et les 2,000 résidants de Dollard-des-Ormeaux qui sont annuellement victimes de cette rareté d'eau due a la production insuffisante de l'usine de filtration de Pierrefonds.

Dans une lettre datée du 22 décembre et adressée aux maires Fred T. Wilson, de Dollard-des-Ormeaux, et W. G. Boll, de Roxboro, le premier magistrat de Pointe-Claire fait part de la proposition de sa municipalité. M. Arthur-E. Séguin, également député provincial du comté de Robert-Baldwin, dit entre autres : "Je me rends compte que ceci est la seule solution temporaire au problème pour lequel nous attendons les résultats des études entreprises à cet effet par la Régie des eaux du Québec".

Ces études, ajoute le maire-député, devraient conduire à des solutions permanentes en regard des besoins futurs.

Urgence

Mais, comme le printemps approche et qu'il y a donc urgence, la solution temporaire préconisée conduirait Pointe-Claire à dispenser 600,000 gallons d'eau par jour aux habitants des territoires suivants :

● la partie de Roxboro bordée au sud par les limites de Dollard-des-Ormeaux, à l'ouest par la partie du Chemin-des-

Voir POINTE-CLAIRE, page 6

Une autre tempête pourrait atteindre la métropole

Une tempête, qui a pris naissance au-dessus de l'Oklahoma et qui se trouvait ce matin à quelque 150 milles à l'ouest de Chicago, fait route vers le nord-est et devrait atteindre la région métropolitaine vers minuit ce soir.

A Dorval, on rapporte qu'il devrait neiger jusqu'à demain midi, au moins, et que la tempête devrait nous laisser quelque cinq pouces de neige . . . à la condition toutefois que la pluie ne se mette pas de la partie.

Les météorologues insistent toutefois pour souligner que les risques de pluie verglaçante sont très grands et que, dans ce cas, la précipitation de neige pourrait s'élever à deux ou trois pouces au maximum.

On précise par ailleurs qu'il se pourrait fort bien que la tempête nous épargne si les vents changeaient de direction au cours des prochaines heures.

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes: G. BOISVERT, O.D., C. BARBEAU, O.D.
DUPUIS
3e étage — 842-5151 — Poste 538

FAITES COMME NOUS... ALLEZ À LA BANQUE LE SOIR
Doucement, sans vous presser, sans entamer votre heure de lunch. C'est plus commode (et plus calme) qu'aux heures de pointe. C'est aussi pratique que notre nouveau métro. Le service est aussi complet le soir que dans la journée. Chacune de nos 74 succursales vous accorde une heure de plus tous les soirs, du lundi au vendredi. Et nous sommes les seuls à le faire! Profitez-en donc, vous et votre famille . . . puisque vous êtes tous les bienvenus!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

AVIS IMPORTANT
A partir de 11 h. p.m. le 31 décembre jusqu'à 8 h. a.m. le 2 janvier
la Pharmacie Montréal fera la cueillette et la livraison des PRESCRIPTIONS SEULEMENT
La Pharmacie Montréal est ouverte 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL — DUQUET & DUQUETTE — PROPS
916 est, rue Ste-Catherine — 845-7251

POUR VOS RECEPTIONS DES FETES
SANDWICHES VARIES
JAMBON TRANCHE — OEUFS — POULET — DINDE TRANCHEE EN TRIANGLE — RUBAN — ROULEAU ET AUTRES
48 COCKTAIL — BLANC et BRUN — $3.00 LA BOITE
Saucisses cocktail — Tourtières — Rouleau bacon $1.00 la douz.
● CARRES DE PIZZA ●
3 douz. pour $1.50
SPECIAUX
Petits fours assortis — Barres aux fruits — Tartelettes assorties — 80¢ la douz.
Plats de hors-d'oeuvre — céleri — olives — cornichons — $3.50 et $5.00
COMMANDEZ DES MAINTENANT

PEGROID'S LTEE 844-3901
4075, rue St-Denis — Livraison par toute la ville

LOUEZ
Nos Outils et notre Equipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
● Domicile
● Industrie
● Construction

5272, boul. St-Laurent
Ouvert vendredi soir jusqu'à 8 h. Samedi jusqu'à midi.
Perco LTD
Ouverture prochaine d'une nouvelle succursale au 3185, boul. Pitfield (Montée-de-Liesse nord) St-Laurent, Qué.
273-2411

Solde de JANVIER
BOTTILLONS
pour dames
Ordinairement 15.95 à 19.95
$11.97
Choix de suède (noir, brun, gris) ou veau (noir, brun).
Toutes pointures.
A quelques minutes seulement de toute station de métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Les maires de la rive sud partent en guerre contre les commissions scolaires

par **Claude MASSON**

Les maires de la rive sud en ont assez de se faire critiquer par leurs contribuables au sujet de l'augmentation de l'évaluation municipale qui, disent-ils, profite beaucoup plus aux coffrets de la commission scolaire qu'au trésor municipal.

C'est à la suite d'une requête soumise par Saint-Lambert demandant d'étudier cette question que la discussion a été fort animée au cours de l'assemblée que tenait hier soir la Commission intermunicipale de la rive sud à l'hôtel de ville de Préville.

Le problème est le suivant : l'évaluation des bâtiments et des terrains, selon la Loi des cités et villes, doit être obligatoirement revisée tous les trois ans. Dans 99 p. 100 des cas, l'évaluation augmente, signifiant par là que telle propriété ou tel terrain a pris de la valeur. Il arrive souvent, aussi, lors de la revision du rôle de l'évaluation, que les municipalités décident de baisser le taux de la taxe foncière afin d'alléger le fardeau des contribuables.

Mais, d'autre part, la commission scolaire, se fondant sur le rôle préparé par la municipalité, hausse inévitablement ses taxes.

Les contribuables s'en prennent alors à leurs administrateurs municipaux, comme ce fut le cas la semaine dernière à Saint-Lambert, même si le maire Filion a annoncé une diminution "plus que probable" de la taxe foncière.

Changer le mode de taxation

Comme l'a déjà recommandé l'Union des municipalités, les membres de la Commission intermunicipale de la rive sud ont suggéré hier soir qu'un nouveau mode de taxation soit déterminé pour le niveau scolaire. "La taxe foncière doit être abolie au niveau scolaire", a dit le maire de Longueuil. Pour sa part, le maire de Saint-Hubert, M. Norman Litchfield, a préconisé la normalisation du taux de la taxe de toutes les municipalités de la rive sud pour fins scolaires. De son côté, un conseiller municipal de Longueuil, M. Léo Lafrance, a demandé "l'abolition des commissions scolaires sous leur forme actuelle." Son intervention a été suivie de celle du conseiller municipal Edmond Pinsonneault, de Préville, qui a demandé au gouvernement de "trouver ailleurs les sources de revenus scolaires."

M. Marcel Robidas a clôturé le débat en signalant qu' "il est grand temps de régionaliser de ce côté-là."

Une double résolution a alors été adoptée :

- **préparer une campagne d'information auprès du public concernant le rôle des municipalités et celui des commissions scolaires en matière de taxation;**
- **demander au gouvernement provincial de trouver d'autres sources de revenus pour les commissions scolaires, la taxation foncière étant saturée.**

POINTE-CLAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

Sources située entre Dollard-des-Ormeaux et la rue Cartier, au nord et à l'est par la rue Cartier, l'avenue Grant et la rue du général Brock;

- **la partie de Dollard-des-Ormeaux bordée au sud par la servitude de l'Hydro-Québec, à l'ouest par la partie du Chemin-des-Sources située entre la servitude de l'Hydro-Québec et les limites de Roxboro, au nord par les limites de la ville entre le Chemin-des-Sources et l'extension de la Montée-des-Forêts et à l'est par la Montée-des-Forêts.**

Pour que le projet se concrétise, les deux municipalités impliquées devront défrayer aussi le coût d'un tuyau de 10 ou 14 pouces de diamètre qui devra être installé pour se raccorder au tuyau actuel afin de permettre l'approvisionnement d'eau dans les territoires projetés.

Cette installation, selon les ingénieurs de Pointe-Claire, devrait coûter environ $75,000. La construction durerait quelque deux mois.

Les autorités municipales de Dollard-des-Ormeaux et de Roxboro n'ont pas encore fait parvenir de réponse à l'offre de Pointe-Claire.

Pour sa part, la municipalité offrante a fait parvenir copie de son projet à la Régie des eaux du Québec qui rendra une décision d'ici peu . . . sûrement avant le printemps.

SICOTTE

SUITE DE LA PAGE 3

de retarder la préenquête, que la question était du "domaine" du juge Lagarde et que celui-ci était le seul maître dans les circonstances".

Mais le juge en chef, avons-nous appris plus tard, aurait dit "qu'il avait nommé le juge Lagarde comme président de la préenquête et que le juge Lagarde se devait de la continuer, cette préenquête, dans les circonstances actuelles".

Et la préenquête a donc repris . . . avec Louis Sicotte dans le box aux témoins.

Mais, à un certain moment, la déposition a été interrompue pour permettre à Me Gagné, l'un des avocats de Sicotte, de faire témoigner un des individus menottés . . .

Une fois l'audience terminée, ce témoin-prisonnier n'avait pas encore terminé son témoignage.

Trente-deux témoins, dont une dizaine de médecins, ont rendu témoignage depuis le début de la préenquête, le jeudi 15 décembre.

Le huissier Louis-Philippe Jasmin a assigné 92 témoins depuis le début de la préenquête et il devra en assigner une dizaine d'autres.

Le bureau du ministre de la Justice sis au deuxième étage du Nouveau Palais a été mis à la disposition de Mes Thinel, Tourigny et Bélanger.

Ce fait nous a été confirmé, hier soir. Et les trois procureurs peuvent y recevoir, comme c'est leur droit et leur privilège, nous a-t-on fait remarquer, des agents de la Police provinciale et des fonctionnaires du ministère de la Justice, surtout ceux qui y ont été assignés comme témoins à la préenquête.

Au cours de l'après-midi, nous avons vu entrer dans ce bureau l'agent J.-Gilbert Rochon, président récemment élu de l'Association des policiers provinciaux.

M. Rochon a témoigné au début de la préenquête et ce témoignage, au dire de plusieurs personnes . . . "aurait très surprenant à bien des points de vue, si surprenant . . que les choses n'en resteraient pas là".

Le juge Lagarde nous a déclaré hier, que les trois procureurs continuent d'être des observateurs muets à la préenquête, mais que, lorsque des témoins de la PP et du ministère de la Justice seront appelés dans le box, ils pourront les représenter avec tout ce que la loi leur accorde.

Quant à Me Fred Kaufman, il représente toujours d'autres témoins, ceux du Fire Underwriters Investigation Bureau.

Une assemblée de parents relative à la grève chez les enseignants tourne en tumulte

SAINT-HYACINTHE — Les parents des élèves, confiés aux écoles relevant de la régionale Yamaska, ont avec plus ou moins de succès tenté de constituer un front commun, propre à hâter le règlement de la grève en cours, opposant les enseignants et la régionale. Leur assemblée en l'école Casavant avait tôt pris un ton assez orageux.

Quatre cents personnes avaient analysé la situation durant la rencontre sous la présidence de M. Fernand Hallé. Même si l'assemblée a manqué de cohésion, tant dans la chaleur des débats que dans les conclusions, qui en ont découlé, il apparait que les parents mascoutains désapprouvent totalement l'arrêt de travail. Durant les interventions, quolibets, interpellations cocasses et allusions incisives fusaient de toutes parts.

Les enseignants ont été les objets des attaques. Présent à l'assemblée, un enseignant syndicaliste, M. Gilles Lapalme, a tout de même réussi à faire valoir les opinions des grévistes sur le conflit. Et ce, malgré maintes interruptions. Plus tard, l'assistance a bruyamment empêché un enseignant de l'Estrie d'exprimer son point de vue, au moment où il réclamait le privilège de prendre la parole. Un administrateur à la régionale, M. Jean Matton, a par ailleurs répondu aux interventions embarrassantes de la part des parents.

Finalement, des parents ont dit qu'ils ne voulaient pas voir leurs enfants improviser un cours d'enseignement à leurs confrères. Cependant, ils ont laissé entendre qu'ils ne s'y opposeraient pas, au cas où quelques-uns tenteraient d'établir cette forme provisoire d'enseignement. D'autre part, les parents ont manifesté leur intention d'exercer des pressions sur les deux parties en cause, la régionale Yamaska et ses enseignants, afin de hâter l'issue du conflit. Un mouvement analogue s'est dessiné, la semaine passée, à Saint-Hilaire et à Beloeil. En somme, la grève dure depuis le 24 novembre.

Aucun progrès entre la CECM et l'Alliance

Il n'y a eu "aucun progrès, sinon un recul" enregistré hier entre l'Alliance des professeurs et la Commission des écoles catholiques de Montréal, au terme de la troisième journée—depuis le vote de grève—passée en séances de conciliation.

Tel est le bilan qu'a dressé M. Aimé Nault, président de l'Alliance, alors qu'il était interrogé par téléphone. "L'équipe syndicale est fort mécontente", a-t-il dit.

M. Nault a révélé qu'entre 10 h. du matin et 6 h. de l'après-midi, les deux parties n'ont discuté que "les conditions générales de travail", sans parvenir à progresser. La conciliation doit se poursuivre aujourd'hui.

Le président de l'Alliance des professeurs a reproché à la CECM "sa lenteur terrible, sa lenteur déconcertante" à négocier et à formuler des propositions. On prévoit, a-t-il dit, que la CECM cherchera à effrayer la populatoin avec la possibilité d'une grève des enseignants.

Rappelons que les instituteurs de la CECM doivent entrer en grève le 13 janvier.

Une auto tue une fillette

L'ISLET. (PCf) — Une fillette de 10 ans, Louise Chouinard, enfant de M. et Mme Raymond Chouinard, de l'Islet, à 55 milles au nord-est de Québec, a été tuée par une auto, hier, en marchant sur la route, près de la maison de ses parents.

Importante réunion publique ce soir à Hudson Heights

Un projet de règlement de zonage de la petite municipalité résidentielle de Hudson Heights fera l'objet d'une réunion publique ce soir, obtenue du conseil municipal grâce aux pressions d'un groupe de citoyens, le Citizens Comittee for a Better Hudson Heights.

Selon cet organisme de vigilance, le projet de zonage prévoit la construction de maisons d'appartements et de routes à grande circulation à travers le terrain de golf de Whitlock de même que des routes supplémentaires et des constructions pour une nouvelle population de 50,000 personnes. Hudson Heights compte actuellement 480 contribuables.

Le porte-parole de l'organisme a déclaré que, selon le projet de plan d'urbanisme, plusieurs propriétés seront coupées par des rues nouvelles et le caractère essentiellement résidentiel de la petite ville sera transformé, car celle-ci deviendra un complexe industriel.

"La ville sera complètement détruite", a-t-il dit.

Invité à commenter ces faits, le maire de Hudson Heights a déclaré qu'il n'y a rien à discuter. Il a nié le fait que la réunion de ce soir ait été convoquée à la suite de pressions d'un groupe de citoyens de Hudson Heights.

FAITS divers

Arrestation de deux adolescents à la suite d'un vol

Deux adolescents montréalais sont présentement interrogés par la police de Greenfield Park en rapport avec un vol avec violence commis dans un motel de la rive sud.

Les deux suspects, dont un est âgé de 17 ans et l'autre de 18 ans, seraient les agresseurs d'un navigateur de 40 ans, M. François Beaulieu, avec qui ils s'étaient rendus au motel Canada, au 870, boulevard Taschereau, à Greenfield Park. Un ami de M. Beaulieu faisait aussi partie du groupe.

Selon la police, deux adolescents ont assommé et volé d'une somme de $23 M. Beaulieu, mais ils n'ont pas molesté son compagnon avant de prendre la fuite.

Conduit à l'hôpital Charles-Lemoyne, M. Beaulieu a reçu huit points de suture à la tête pour refermer une plaie et il a pu regagner son domicile par la suite.

Par ailleurs, les policiers ont révélé que ce dernier avait sur lui une somme de plus de $300 que les jeunes malfaiteurs n'ont pas trouvée.

C'est en arrivant à Montréal, alors qu'ils descendaient d'un taxi, que les suspects ont été appréhendés par des agents montréalais, peu après 6 heures ce matin.

Un Chinois et une serveuse trouvés morts asphyxiés

La Sûreté provinciale enquête présentement sur la mort de deux personnes qui ont été retrouvées asphyxiées, vers 1 h. 20 hier après-midi, dans un garage attenant au restaurant chinois Dragon Inn, à y'ile Perrot.

Les victimes sont : M. Yan-Fah Chung, âgé de 27 ans, qui habitait un logement au-dessus du restaurant, et Mlle Monique Denis, 17 ans, du 109, 1ère Avenue, à l'île Perrot, qui était employée comme serveuse dans cet établissement.

On ignore les circonstances entourant cette double tragédie. Les deux victimes étaient les derniers employés à quitter le restaurant. Ils devaient assurer le service jusqu'à la fermeture, à 2 h. hier matin. Comme ils n'ont été retrouvés qu'au début de l'après-midi, la police est d'avis que la mort remontait à plusieurs heures.

Les agents du détachement de Dorion de la SPQ s'occupent de l'enquête.

L'inspecteur Richard Masson, chef de l'escouade des homicides à la PP, a déclaré ce matin qu'il avait décidé d'ouvrir une enquête sur certaines circonstances ayant entouré la mort du jeune homme :

"Le mort portait à la tête une coupure assez profonde. S'est-il infligé cette blessure en tombant de l'auto ? Fort probable, car il ne semble pas y avoir de traces de lutte dans le garage.

"En outre, aurait-il eu connaissance d'un vol dans la caisse du restaurant dont il aurait eu la garde ?

Autant de questions dont nous ne connaitrons les réponses qu'après une investigation qui débute dès maintenant."

Mais avant de se prononcer plus catégoriquement, M. Masson attend le résultat de l'autopsie qui doit être pratiquée aujourd'hui à la morgue municipale pour déterminer en premier lieu si la mort est attribuable à l'oxyde de carbone ou à une fracture du crâne.

Quant au corps de la jeune fille, la police ne peut faire faire d'autopsie, la dépouille ayant déjà été remise à un directeur de funérailles et ayant déjà été embaumée.

"La figure de la morte était toutefois fortement rosée, comme cela se produit dans des cas d'empoisonnement à l'oxyde de carbone."

Camionnette vs camion : un mort

VALLEE-JONCTION. (PCf) — M. Roméo Laflamme, 64 ans, de St-Benoit-Labre, dans la Beauce, a perdu la vie, hier, dans une tragédie de la route à la sortie nord de Vallée-Jonction, à une quarantaine de milles au sud de Québec.

La camionnette dans laquelle avait pris place la victime est entrée en collision avec un camion.

Les cambrioleurs préfèrent le jambon et les chandails

Le jambon et les chandails occupent une place de choix ces jours-ci sur la liste d'"emplettes" des cambrioleurs.

Des inconnus ont vidé un camion d'Essex Packers, d'Hamilton, de 720 jambons et de 80 paquets de bacon, alors que le véhicule était immobilisé en face du no 661, Ste-Madeleine, à la Pointe Saint-Charles.

Par ailleurs, une forte quantité de chandails a été dérobée à la Splendor Knitting Mills, 40, Molière.

Pat Cristofaro se rend à la police

Pat Cristofaro, âgé de 37 ans, propriétaire du garage Pat Cristofaro Auto Parts Reg'd., situé au 4230 Montée-Gagnon, à St-Louis-de-Terrebonne, s'est rendu hier après-midi à la police de Montréal.

Cristofaro était recherché par la police depuis 2 h. 30 samedi après-midi alors que les sergents-détectives Emile Laniel et Roger Desjardins, de l'Escouade des autos volées de la Sûreté de Montréal, avaient effectué un raid dans son garage. Cette descente devait être fructueuse pour les policiers puisqu'ils ont retrouvé une voiture de modèle récent qui avait été volée à Montréal vendredi soir.

Le suspect s'est rendu à la police accompagné de son avocat, Me Cyrille Gagnon. Cristofaro a par la suite été remis aux mains de la Sûreté provinciale.

Le suspect doit comparaitre à St-Jérôme le 10 janvier pour répondre à des accusations de vol et recel d'auto volée.

La SPQ poursuit toujours son enquête au sujet d'un réseau de voleurs d'autos opérant dans cette région. La police croit que le nouveau réseau serait relié à un autre découvert il y a quelques mois par l'agent Raymond Piché, de la police municipale de St-Jérôme, dans un boisé de la Côte St-Louis, à Ste-Anne-des-Plaines.

Concierge victime de bandits

Deux inconnus ont frappé hier soir à la porte de M. Gaston Boileau, 51 ans, concierge d'une maison située au no 2363, rue Bélanger, en lui demandant le numéro de l'appartement de M. Wells.

M. Boileau a répondu que cet homme avait quitté la maison depuis l'été dernier et qu'il ignorait où il avait emménagé depuis lors.

C'est à ce moment que l'un des intrus a tordu le bras de M. Boileau cependant que son complice le menaçait avec un poignard tout en réclamant les $388 de la collecte des loyers.

Finalement, M. Boileau a révélé que cet argent était caché dans le panier à linge sale. Les bandits après avoir empoché le magot ont filé sans autrement molester leur victime.

Un homme est accusé d'avoir participé au vol de Val-Alain

QUEBEC (PCf) — Gilles Whitton, 22 ans de Québec, a été accusé hier matin en Cour des sessions de la paix de Québec, d'avoir participé au vol postal perpétré samedi par des cagoulards armés à bord d'un convoi de passagers des Chemins de fer nationaux, près de Val-Alain, dans le comté de Lotbinière.

Whitton a été appréhendé lundi soir par la police municipale de Plessisville, dans Mégantic, alors qu'il descendait d'une automobile à proximité d'un hôtel.

Le jeune homme, qui n'a opposé aucune résistance à la police, fut remis à la Sûreté provinciale du Québec puis ramené dans la capitale.

La police a dit qu'elle a retrouvé sur l'accusé les clefs des menottes qui avaient servi à maîtriser les commis préposés à la surveillance du courrier à bord du convoi.

La cause du renvoi

—"Notre ami Durand avait pourtant une excellente situation au sein de cette société d'importation de thé. Comment se fait-il qu'il se soit fait renvoyer ?"

—"Un client ayant appelé et demandé le chef, Durand lui répondit que ce dernier venait justement de sortir pour boire . . . café."

quotidiens

Cet hiver, suivez le soleil . . . vers Les Bahamas, La Jamaïque, Antigua, La Barbade, La Trinité et Tobago

Une chaleureuse idée pour la Nouvelle Année

Fuyez les tracas de l'hiver! Choisissez une île . . . fixez la date et mettez le cap sur le soleil des Iles du sud, par jet d'Air Canada. C'est l'endroit rêvé et Air Canada est le moyen idéal d'y arriver. Tous les jours, un jet décolle vers toutes les îles et le vendredi il y a un vol supplémentaire vers Nassau, sans escale. Et chaque envolée met à votre disposition le service ensoleillé Club Calypso.

Voyez votre agent de voyages et demandez plus de renseignements sur *le meilleur service "Cap sur le soleil" que nous ayons jamais eu.* Informez-vous entre autres du tour des îles qui vous est offert en direction de Saint Kitts, Ste-Lucie, La Martinique, La Guadeloupe, Grenade . . . des croisières air/mer . . . du Plan "Voyagez maintenant — Payez plus tard" et des "Voyages tout compris". Faites donc vos réservations d'hôtel dès maintenant: vous profiterez alors du meilleur service, celui des premiers arrivés. Vous pouvez aussi nous téléphoner à 937-5771.

Tarifs "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique — en vigueur du 16 décembre 1966 au 31 mars 1967, de Montréal.

Les Bahamas	$164
La Jamaïque	$217
Antigua	$219
La Barbade	$256
La Trinité et Tobago	$278

AIR CANADA

Bureaux de vente des billets d'Air Canada: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AGENT AUTORISÉ
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

AGENCE DE VOYAGES
VM Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS TEL. 276-2694

Renseignements et service gratuits
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
445, JEAN-TALON OUEST

VOYAGES
TRAVELAIDE
Mezzanine Edifice Carré Dominion
861-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2
Semaine, ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 heures.

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre

REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

Les tribunaux

Tenu responsable de la mort de M. Lévis Lafrenière

par Bernard Morrier

Un jeune homme originaire de Rimouski, Fernand Potvin, âgé de 25 ans, comparaîtra cet après-midi sous une accusation de meurtre non qualifié.

Hier, un jury du coroner, présidé par Me Laurin Lapointe, l'avait tenu criminellement responsable de la mort de Lévis Lafrenière, âgé de 36 ans, survenue le soir du 19 novembre dernier, en face du 850 est, rue de la Gauchetière.

Dans sa preuve, présentée par Me Gabriel Grenier, la Couronne a établi que Potvin est l'individu qui, sans aucun motif, avait mortellement blessé Lafrenière de deux coups de couteau, alors que ce dernier se trouvait non loin de son domicile.

Le jury n'a délibéré qu'une dizaine de minutes avant de rendre son verdict à l'issue d'une enquête qui a duré une demi-heure environ, bien que la Couronne eut appelé quatre témoins.

Avant d'entendre le premier témoin, Me Lapointe a fait part du rapport du Dr Ilena Kerner, de l'Institut médico-légal du Québec, sur les causes de la mort de Lafrenière. Ce rapport révèle que la victime a succombé à une hémorragie interne et externe résultant du sectionnement de l'aorte imputable à un instrument tranchant.

Quelques témoignages

Par ailleurs, Mlle Paulette Papineau, une infirmière demeurant au 866, rue de la Gauchetière, a révélé dans quelles circonstances elle avait fait la découverte de la victime alors qu'elle rentrait de son travail vers 23 h. 30 le soir du 19 novembre.

De son côté, Mme Léopold Thibodeau, âgée de 56 ans, de la rue de la Gauchetière, se préparait pour se rendre à la messe de minuit, ce soir-là, lorsqu'elle aperçut Lafrenière qui faisait les cent pas devant sa porte. Selon elle, il semblait attendre quelqu'un, mais elle est demeurée dans son entrée, étant craintive de le voir ainsi et croyant qu'il était en boisson.

A un certain moment, elle vit venir un autre homme et elle crut le temps opportun pour quitter son domicile. C'est au moment où elle s'affairait à trouver ses clés dans son réticule, avant de barrer sa porte, qu'elle dit avoir entendu un cri de terreur.

Elle s'est aussitôt retournée pour voir tomber Lafrenière en bordure du trottoir, tandis que l'autre homme a poursuivi sa route comme si rien n'était.

Voyant Lafrenière par terre, elle crut que celui-ci était ivre, déduisant aussi que l'autre individu avait pensé comme elle, et elle ne s'en occupa pas.

Identification de Potvin

Amenée quelques jours plus tard à la Sûreté de Montréal où avait lieu une séance de confrontation (line up), Mme Thibodeau a identifié Potvin comme étant l'homme qui était passé en face de son domicile au moment où Lafrenière s'affaissait sur le trottoir.

Me Paul Papineau, qui représente Potvin, n'a fait aucune intervention dans ces témoignages, de même que dans ceux de l'agent Pierre Bissonnette, qui a fait les constatations d'usage, et du sergent-détective André Brosseau, qui a affirmé avoir recueilli une déclaration libre et volontaire de Potvin.

Appréhendé le 20 décembre dernier, Potvin aurait dès le lendemain, selon le sergent Brosseau, conduit les policiers sur les lieux mêmes de l'attentat perpétré contre Lafrenière.

Mis au courant de tous ces faits et prenant note d'une "preuve écrite" de la Couronne, le jury ne délibérait qu'une dizaine de minutes avant de rendre le verdict que l'on sait.

Potvin avait été appréhendé il y a huit jours, à l'intersection des rues Ste-Catherine et Sanguinet.

Son arrestation suivait de peu deux attentats à coups de couteau perpétrés le même jour à bref intervalle en face du 91, rue Vallée et près du 1211, rue Berger.

Précédemment, le 9 décembre, un vendeur avait aussi été frappé de plusieurs coups de poignard alors qu'il sortait de son domicile, situé dans le même quartier.

En terminant, soulignons toutefois que l'enquête du coroner n'a pas établi que Potvin pourrait être relié à cette série d'attentats.

Grande activité en Cour municipale !

Le lendemain de la fin de semaine de Noël est traditionnellement une journée active, en Cour municipale.

Hier, les sept salles d'audience du 750, de la rue Bonsecours étaient occupées. Dans la plupart des cas, il s'agissait de personnes ayant pris un petit coup de trop, histoire de célébrer le 1966ième anniversaire de la naissance du Seigneur.

Cette année, les automobilistes montréalais se sont montrés très prudents, peut-être à cause du mauvais temps. Huit personnes seulement ont été appréhendées pour ivresse au volant, alors qu'à Toronto on en a compté 97.

* * *

Les fidèles de la paroisse Ste-Cécile qui assistaient à la messe de Minuit ont entendu la voix de quelqu'un qui, sans doute, se prenait pour un chantre. Peut-être avait-il la voix enrouée, mais il a été impossible d'identifier le cantique qu'il entonnait. Il a été condamné à $25 d'amende, non parce qu'il n'avait pas sa carte de l'Union des Artistes, mais pour avoir troublé la paix.

* * *

Un homme comparait pour vagabondage. Il se reconnait coupable mais jouit d'un dossier jusque-là vierge.

Le juge: "Quel est votre métier ?"

L'accusé: "Planteur" (de quilles).

Le juge le libère: "Eh bien allez planter".

* * *

Deux jeunes filles et le frère de l'une d'elles sont traduits en cour pour avoir troublé la paix sereine d'un cabaret. Le trio se reconnait coupable, mais avec explications.

L'une d'elles soutient que l'incident a commencé quand des individus s'étaient approchés d'elles "pour essayer de nous avoir". Mais elles ne voulaient pas et devant l'insistance des individus, le vacarme a commencé.

"On a été "pockées". Tenez, je vais vous montrer les marques." Ajoutant le geste à la parole, elle détache et enlève un gilet faisant voir un chandail et prévoir ce qu'il y avait dessous. Sur les bras, des marques bleues.

L'autre jeune fille fait de même.

"J'en ai, moi aussi, des marques et pas seulement là."

"Ça suffit", dit le juge, qui en avait assez vu pour se convaincre.

"En tout cas, on ne voulait pas être "achalées" par ces gens-là, on n'est pas des "guenounes" . . .

Les deux jeunes filles ont été condamnées au temps passé au poste de police, soit quatre heures.

Quant au frère, il a dit qu'il s'est tenu tranquille durant tout l'incident et le juge l'a également libéré.

* * *

Il y a des gens qui aiment l'atmosphère d'une prison. Tel est le cas de M. X . . . qui vient d'être pour la Nième fois condamné pour vagabondage.

Il demande au juge d'ajouter un autre mois à sa sentence.

"Vous reviendrez", de lui répondre le magistrat.

* * *

Un homme a été condamné à $50 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison après s'être reconnu coupable d'avoir uriné dans un autobus de la CTM, "ce qui, il va sans dire, a provoqué un remous dans le véhicule", de préciser l'avocat de la couronne.

* * *

Un jeune homme est accusé de voyeurisme ("window peeping"). C'est ce terme anglais qui était utilisé dans l'acte d'accusation. Le substitut au procureur de la Couronne reprenant en français devant le juge qui n'avait pas bien entendu, déclare que le prévenu est accusé d'avoir "fait pipi devant une fenêtre", ce dont, évidemment, l'accusé se déclare innocent.

Il a fallu recommencer la procédure pour remettre les choses au point . . .

Deux frères accusés de vol avec violence

Deux entraineurs de chevaux ontariens, Ronald Albert McNeil, 27 ans, et John McNeil, 24 ans, d'Arnprior, Ontario, ont comparu devant le juge Omer Legrand, hier après-midi, sous une accusation de vol avec violence.

Les deux hommes se seraient attaqué à un compagnon d'occasion, rencontré dans un bar de Saint-Laurent, et qui venait de gagner environ mille dollars aux courses, dans la soirée précédente.

La victime, M. Harold Grahan, qui demeure Chemin de la reine Marie, aurait été attaqué à l'intersection du boulevard Ste-Croix et de la rue Saint-Louis, et à l'hôpital, par la suite, on dut lui faire 16 points de suture pour refermer une plaie au cuir chevelu.

Devant le tribunal, les prévenus, deux frères, ont toutefois nié leur culpabilité et, leur enquête préliminaire reportée à mardi prochain, tout cautionnement leur a été refusé.

r. faucher LTÉE

3 SUCCURSALES SEULEMENT
MONTREAL - ST-MICHEL - LASALLE

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
FERME LUNDI LE 2 JANVIER 1967

DONNEZ

UN CADEAU de chez R. FAUCHER...
C'est une économie pour vous

RADIOS • APPAREILS ELECTRIQUES • MEUBLES D'ENFANTS • MEUBLES POUR TOUT LE FOYER • TELEVISEURS • STEREOS
CUISINIERES • REFRIGERATEURS • CHAUFFERETTES • HUMIDIFICATEURS • SECHEUSES • LAVEUSES • ETC.

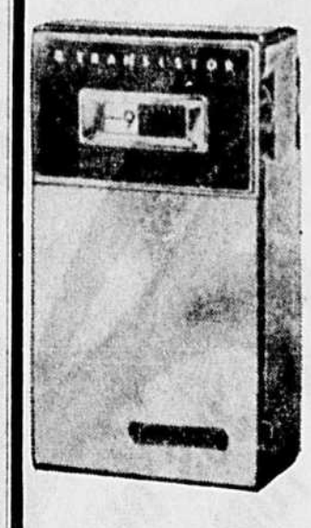

Radio portatif à 6 transistors, avec joli étui. Il comprend les écouteurs avec petit étui, batteries 9 volts incluses. Tonalité AM. Le tout présenté dans un joli emballage de cadeau.

$6.95

Marque	Modèle	Spécial
NORMENDE	Clipper	44.95
NORMENDE	Transiste de luxe	94.50
R.C.A. VICTOR	GP 701	12.95
R.C.A. VICTOR	GP 711	16.95
R.C.A. VICTOR	GP 551	18.95
TRANSONIC	12 PL 64	20.95

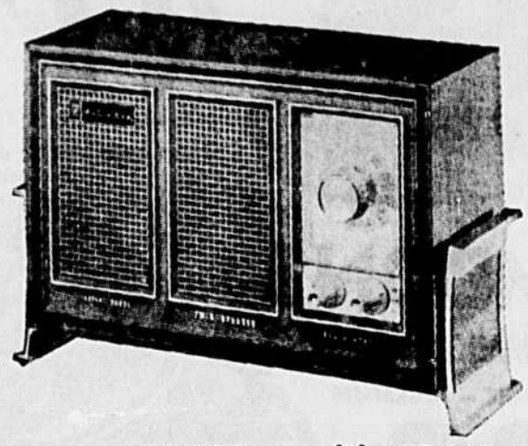

JULIETTE – modèle RT-290

Radio à 9 transistors et 2 bandes AM/FM/AFC, deux haut-parleurs dans un cabinet fini noyer. Son circuit transistorisé donne le son instantanément dès que le courant est mis. Il comporte un circuit de contrôle de fréquence qui capte avec précision les émissions en FM. Fonctionne par courant alternatif 117 volts, 50-60 cycles, de toute prise de courant à domicile.

$39.95 Quantité limitée

Marque	Modèle	Spécial
WESTINGHOUSE	958L6	42.95
ZENITH	N506	23.95
NORMENDE	Norma luxes	84.50
NORMENDE	Transisto Royal	114.95

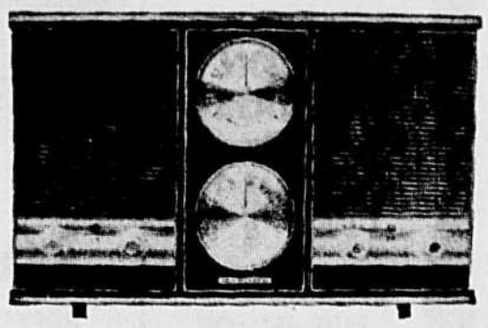

SKYMASTER – modèle 3YE380

Radio haute fidélité AM/FM/AFC, circuit à 7 lampes superhétérodyne, 4 haut-parleurs donnant une tonalité de salle de concert. Contrôle automatique de fréquence pour une syntonisation facile et une réception sans déviation. Cabinet en plastique au grain de noyer. Lampe témoin.

$59.88

marque	modèle	spécial
SHELBURN	66	16.50
BAZAZO	Sport	109.50
GRAETZ	Grazia	41.95
NORMENDE	Turondot	94.95

Spécial pour le Jour de l'An

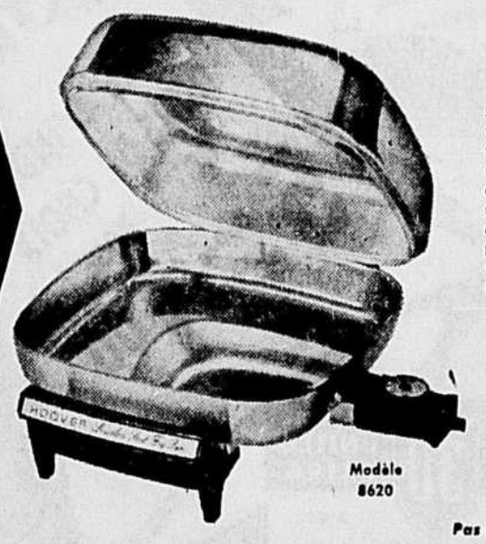

Poêlon à frire HOOVER

Toute la beauté et l'élégance pour un buffet. Surface de cuisson glacée pour durer longtemps. Revêtement en acier inoxydable résistant aux égratignures et aux taches. Les métaux les plus faciles à nettoyer, une exclusivité Hoover. Contrôle précis et "sensible" de la chaleur empêchant de chauffer au-delà de la chaleur requise. Modèle profond permettant la cuisson d'un rôti ou d'un gâteau. Se lave facilement car on peut l'immerger complètement.

Modèle 8620

23.88

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.

AUTRES CHOIX D'APPAREILS ELECTRIQUES

ASPIRATEURS ET POLISSEUSES

marque	modèle	régulier	spécial
HOOVER	883	59.95	44.95
HOOVER	1122	124.95	92.95
HOOVER	2012	69.95	54.95
HOOVER	5458	30.95	23.95
HOOVER	701	89.95	69.95
HOOVER	2102	99.95	69.95

FERS A VAPEUR OU A SEC

SUNBEAM	CS53	26.40	18.95
SUNBEAM	S5A	16.85	12.95
G.E.	F98	20.35	14.95
SILEX PROCTOR	11205	26.80	16.95
SILEX PROCTOR	10232	17.00	10.95

RASOIRS ELECTRIQUES A BAS PRIX

Spécial du Jour de l'An

Bouilloire HOOVER

MODELE 6202

Bouilloire électrique de luxe. Bec verseur empêchant de s'ébouillanter. L'élément puissant fait bouillir l'eau rapidement. Un interrupteur de sécurité la débranche lorsque vide, empêchant les dommages.

10.88

Pas de commandes téléphoniques acceptées

AUTRES CHOIX D'APPAREILS ELECTRIQUES

BOUILLOIRES

marque	modèle	régulier	spécial
SUNBEAM	KE	13.20	9.95
SUNBEAM	KEV	20.40	14.95
G.E.	K48	16.75	12.95

GRILLE-PAIN

SUNBEAM (4 tranches)	T65	24.15	18.95
G.E.	T36	21.55	15.95
TOASTESS	25	16.95	9.95
HOOVER	8502	20.95	13.95
HOOVER (4 tranches)	8503	29.95	21.95

MIXETTES

SUNBEAM	HMD-1	24.00	17.95
G.E.	M100	15.99	13.95
PHILIPS	KB5004	27.55	20.95
SAMSON DOMINION	1925	14.95	9.95

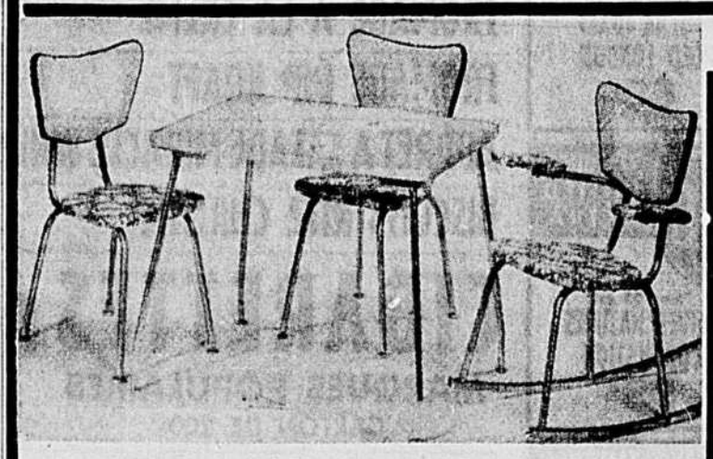

MOBILIER DE CUISINE POUR ENFANTS — 3 morceaux

Joli ensemble comprenant une table fini en arborite et deux chaises rembourrées recouvertes de tissus renforcé de jersey. Vous aimerez ce mobilier aux motifs décoratifs qui amusera tant vos petits.

$11.85

CHAISE BERÇANTE de même fabrication pour : $4.95

SAC D'AVION POUR HOMME

Cadre moulé renforcé de fiberglass avec brides métalliques internes ; le sac le plus léger et le plus résistant. Selle en "Leatholin". Coins extérieurs renforcés et protégés, deux grandes pochettes extérieures. Barrures Cheney. Pattes et courroies en cuir véritable, 2 cintres en aluminium, 1 par carton.

Spécial du Jour de l'An $11.95

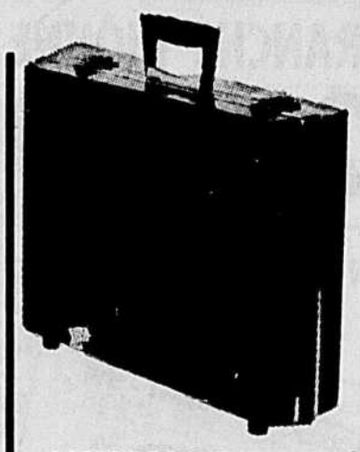

Un cadeau pour :

- hommes d'affaires
- étudiants

PORTE-DOCUMENT "ATTACHE"

pour hommes d'affaires, étudiants
18" x 12" x 3½"
Coques moulées à chaud renforcées de fiberglass et montées sur cadre aluminium pour solidité et légèreté. Séparations internes. Doublure entière. Un style moderne et sobre très en demande. Noir seulement.

SPECIAL DU JOUR DE L'AN $7.95

Aucune commande téléphonique

232-235-251, rue Beaubien est, 273-6331

8050, Boul. Champlain, Ville LaSalle, 366-5502

9055, Boul. Pie-IX, 273-6331

Un aveugle aurait inventé un filtre efficace contre les matières cancérigènes de la cigarette

OTTAWA (UPI) — Marcel Beaudoin, un inventeur aveugle de Lucerne, province de Québec, affirme qu'il a inventé un filtre capable de retenir les impuretés cancérigènes de la cigarette.

Ce filtre est le fruit de quatre années de travaux dans un laboratoire installé au sous-sol de sa maison, où l'inventeur de 43 ans travaille sans rien voir.

Il a expliqué qu'il a commencé ses recherches "en démontant un masque à gaz militaire neuf, en étudiant la composition de son filtre et en construisant un filtre semblable assez petit pour être fixé à l'extrémité d'une cigarette".

M. Beaudoin possède un grand nombre de letres venant d'universités et de laboratoires des gouvernements provincial et fédéral, de même que de laboratoires privés, qui prouvent que son filtre est réellement efficace.

"Les épreuves de laboratoire indiquent que le filtre réduit la quantité de goudron de 24.6 milligrammes par cigarette à 4.3, et celle de la nicotine de 1.83 à 0.40", affirme-t-il.

Il ajoute que le filtre ne fait pas que retenir le goudron, "mais aussi d'autres substances irritantes reliées au cancer".

Il a expliqué qu'il s'est décidé à ce travail il y a quatre ans lorsqu'il a appris que Mme Judy LaMarsh, alors ministre de la Santé du Canada, avait résolu de ne plus fumer tant qu'on n'inventerait pas un meilleur filtre.

Travaillant avec le seul sens du toucher, M. Boudoin a aménagé un laboratoire dans son sous-sol et y a travaillé à l'essai de diverses matières filtrantes, comme le charbon de bois, jusqu'à ce qu'il eut obtenu un filtre efficace.

Le premier filtre a été tellement efficace qu'il ne laissait passer aucune fumée mais seulement de l'air chaud.

"J'avais beau essayer de fumer, je n'obtenais que de l'air chaud, dit-il. Le filtre était trop efficace".

Il a continué à travailler à son invention, et après unes modifications, il a finalement obtenu un filtre "qui laisse passer la fumée et toute la saveur".

Il a affirmé qu'il est en relation avec "une importante compagnie de tabac intéressée à acheter le filtre en question".

M. Beaudoin a déclaré qu'il fait actuellement des démarches pour faire construire des machines pouvant fabriquer son filtre en grandes quantités ; il a ajouté qu'il se propose de vendre ses machines en Amérique et en Europe.

"Je n'aurais probablement jamais entrepris cela si je n'avais pas été aveugle, dit-il. Ma cécité me donne le temps de réfléchir."

Québec n'a pas l'intention de boycotter les fêtes du centenaire de la Confédération

— M. Yves Gabias

QUEBEC (PC) — Le secrétaire de la Province, M. Yves Gabias, a précisé hier soir qu'il n'était aucunement question pour le Québec de boycotter les fêtes du centenaire de la Confédération dont les réjouissances débuteront au pays dimanche prochain.

M. Gabias, qui a apporté cette mise au point au cours d'une entrevue, a souligné que même si les Québécois n'étaient pas satisfaits de la Confédération dans sa forme actuelle, le Québec participera à un très grand nombre de programmes du centenaire.

"Il n'y a pas lieu de se réjouir du centenaire de la Confédération mais nous entendons participer à tous les programmes qui nous permettent, en tant que Québécois, de nous manifester, tels les programmes d'art, de loisirs, de sport et autres", a dit M. Gabias.

Le secrétaire de la Province a affirmé que les Canadiens français du Québec avaient beaucoup à gagner en participant à des programmes du genre.

Selon lui, Québec ne sera pas la seule province à ne pas participer à toutes les manifestations du centenaire, en ne s'associant pas aux réjouissances qui marqueront dimanche le début de l'année du centenaire : défilés, feux d'artifice, volées de cloches et danses populaires.

De son côté, le directeur du centenaire de la Confédération au secrétariat de la Province, M. Simon-Pierre Rainville a dit hier que "la Province ne veut pas se réjouir parce qu'en général on n'est pas satisfait de la Confédération en tant que système politique".

M. Rainville s'est dit d'avis que cette attitude sera vraisemblablement celle des Québécois de langue française au cours de 1967, en ce qui a trait aux réjouissances populaires "que ce soit au début de l'année du centenaire ou au premier juillet".

"Lorsqu'on se réjouit, a-t-il dit, c'est qu'on est satisfait, ce qui n'est pas le cas pour le Québec."

Selon lui, les Québécois chercheront plutôt, au cours de l'année qui vient, à prouver au reste du pays que "le Québec représente un actif pour le Canada".

Toutefois, si le Québec entend bouder en quelque sorte le centenaire, cela s'arrête aux réjouissances qui doivent entourer l'événement national, car la Province, aux dires de M. Rainville, se propose d'en retirer les meilleurs avantages possibles.

Il a cité les dizaines de projets commémoratifs du centenaire qui sont en bonne voie de réalisation dans plusieurs villes du Québec.

Ces projets consistent notamment en l'érection de centres de loisirs, bibliothèques et autres immeubles du genre dont la réalisation est assumée en grande partie par le gouvernement canadien.

MORGAN

L'événement le plus sensationnel présentement en cours !

La vente annuelle janvier de fourrures Morgan!

Des aubaines merveilleuses pendant ce solde extraordinaire de manteaux de fourrures Morgan. Chaque manteau taillé et confectionné avec soin, selon la mode, par des experts et offert à prix de solde. Tous d'une beauté magnifique comme la renommée de la marque Morgan l'exige. Tailles 10 à 40 dans le lot.

Aubaines spéciales de la Vente annuelle de janvier !

- Manteaux en mouton de Perse gris naturel à col uni ou de vison.
- Manteaux en mouton de Perse teint noir.
- Manteaux en castor naturel.
- Manteaux en dos de rat musqué teint noir ou brun foncé.
- Manteaux en chat sauvage naturel.

Ord. $395 et $495

$287

24 mensualités de 13.70

Manteaux, modèles classiques offerts à bas prix avantageux !

- Manteaux en mouton de Perse teint noir.
- Manteaux en castor rasé.
- Manteaux en Kolinsky teint martre.
- Manteaux de vison chinois teint noir.

Aussi un lot de belles étoles et jaquettes en vison pastel.

Ord. $695

$419

24 mensualités de 20.00

Solde ! Manteaux longs de vison, peaux entièrement descendues !

Un solde imbattable de manteaux longs de vison... peaux entièrement descendues... vison pastel ou foncé d'élevage... plusieurs modèles en exemplaire unique. Tailles 8 à 40 dans le lot.

Ord. $1895

$947.50

24 mensualités de 45.20

Offres à prix spécial !

- Manteaux de loutre d'Alaska, teint Fouke noir ou Matara.
- Manteaux de loutre naturel canadienne.

Ord. $1495

$947.50

24 mensualités de 45.20

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SALON DE LA FOURRURE, RAYON 85, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

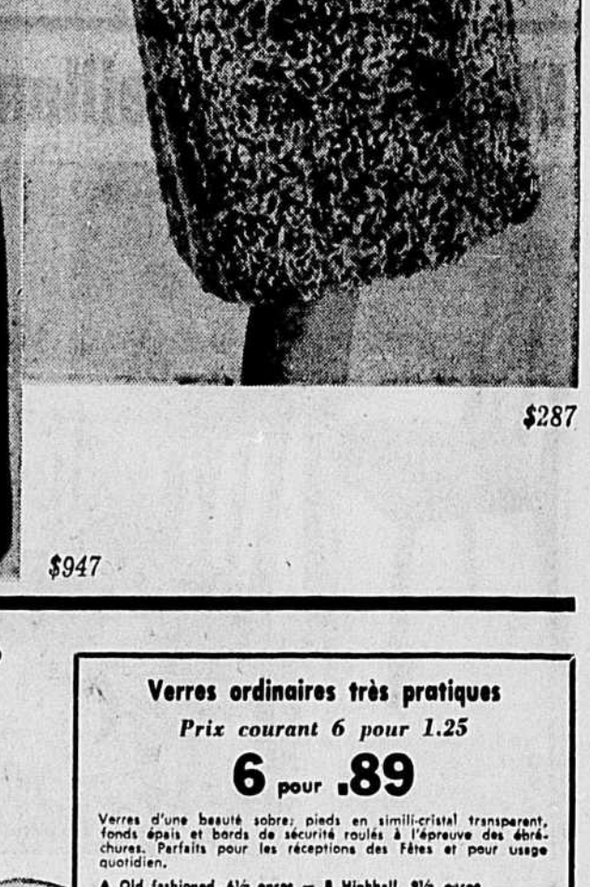

$287

$947

Magnifique verrerie offerte à prix avantageux! Articles indispensables à l'hôtesse!

Exclusivité ! Verres à pieds de similicristal "Swedish Classic" à prix de vente !

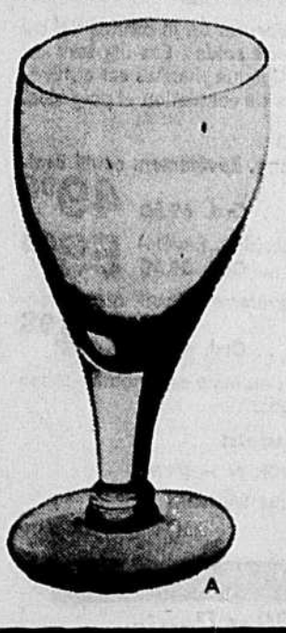

Exclusivité Morgan ! Motif d'une grande sobriété ! Verres de similicristal qui se tiennent bien et qui rehaussent la beauté de toute table. Ne manquez pas notre offre avantageuse et faites provision dès maintenant.

A. Gobelet
B. Verre à sherry
C. Verre à vin
D. Verre à cocktail
E. Verre à jus/cocktail
F. Verre à liqueur
G. Verre à whisky sour
H. Coupe à champagne/sorbet

.69 CHACUN

Existent aussi à 5.99 :
J. Pot à bec verseur pour martini avec agitateur

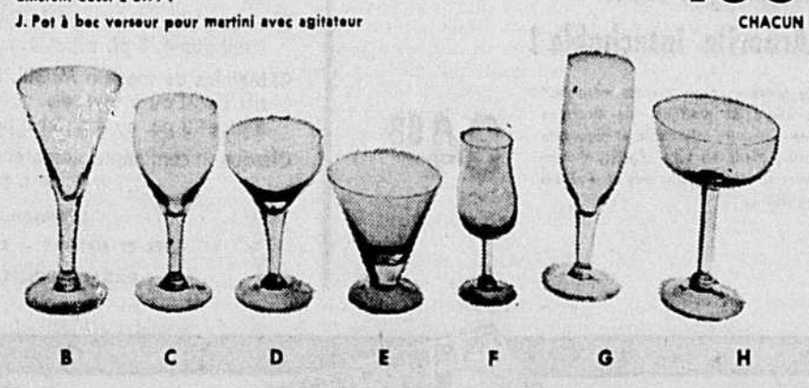

A B C D E F G H

D'Italie ! Service à punch de 14 pièces "ondulées" à prix modique de vente !

Service parfait tout indiqué pour servir votre punch préféré et indispensable pendant les Fêtes ! Ce service est importé d'Italie; en verre ondulé et de couleur ambre ou turquoise. Le bol d'une capacité de 4 pintes; 12 tasses et louches comprises.

9.99

Verres ordinaires très pratiques

Prix courant 6 pour 1.25

6 pour .89

Verres d'une beauté sobre; pieds en simili-cristal transparent, fonds épais et bords de sécurité roulés à l'épreuve des ébréchures. Parfaits pour les réceptions des Fêtes et pour usage quotidien.

A. Old fashioned, 6½ onces — B. Highball, 9½ onces
C. Highball, 13 onces.

Solde de verres ! Choix de deux motifs taillés-main ! A moins que moitié prix !

Prix courant .69 — Verres et assiettes **.34**

Verres taillés-main et importés d'Europe. Choix de motif Laurel (branche de feuilles); motif The Blue Bird (oiseau qui vole).

Prix courant .39 — Verres **.24**

Choix incomplet de pièces dans les deux motifs.
- Assiettes de 6 po.
- Verres à vin
- Gobelets
- Verres à champagne
- Verres Old fashioned
- Verres à jus
- Verres à liqueurs
- Verres à highball, 12 onces
- Verres à Bordeaux
- Coupes à sorbet
- Verres 9 onces

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MORGAN CENTRE-VILLE SEULEMENT

Téléphoner à 842-6261

CRISTAL ET VERRES — RAYON 74 — QUATRIEME

Aussi aux succursales sauf à Snowdon (sauf avis contraire)

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS CE SOIR, JEUDI ET VENDREDI SOIR

• Centre-ville et Snowdon jusqu'à 9 h • Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 h

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le tennis redevient un sport d'actualité

Presque tous les ans, à pareille époque de l'année, le tennis redevient un sport d'actualité. C'est que chaque fois que l'Australie défend la coupe Davis dans le "challenge" round, ce qui est devenu presque une coutume établie, ces matches pour les plus grands honneurs du tennis amateur ont lieu à cette période de l'année.

C'est une excellente occasion de jeter un coup d'oeil sur l'activité qui s'est déroulée au cours de l'année, qui est en voie de se terminer. Lucien Laverdure, le spécialiste bien connu de cette discipline sportive, nous dit qu'en autant que notre pays est concerné, le fait saillant de 1966 a été le retour au Canada comme porte-couleurs de Mike Belkin après plusieurs années aux Etats-Unis. Il signale que celui-ci a enlevé les championnats du Québec et de l'Ontario et qu'il sera vraisemblablement classé le joueur no 1 du Canada, mettant ainsi fin au règne de Robert Bédard. Il tient cependant à remarquer que ce dernier, qui ne participe plus aux tournois internationaux à cause de l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'accorder tout le temps nécessaire au tennis, a livré l'un des matches les plus sensationnels, sinon le plus spectaculaire au pays avant de perdre à Allen Fox dans l'une des semi-finales du championnat canadien, 8-10, 7-9, 6-1, 7-5, 6-2.

Pour la première fois depuis 1959, une équipe canadienne a remporté le championnat en double du pays, les frères Carpenter répétant ainsi l'exploit réussi il y a six ans par Bédard et Fontana.

C'est toutefois une Anglaise, Rita Bentley, qui s'est assuré le championnat féminin en battant Susan Butt, autrefois de Vancouver et maintenant des Etats-Unis, en finale.

Laverdure, qui a maintes fois répété au cours de l'année que le tennis amateur n'a pas dans le moment un grand champion comme cela a été le cas pendant de nombreuses années, trouve la preuve de ses affirmations dans le fait que pour la première fois depuis 1946, huit joueurs différents sont parvenus dans les finales des quatre grands tournois pour les championnats d'Australie, de Wimbledon, de France et des Etats-Unis.

Roy Emerson a défait Arthur Ash pour remporter le championnat d'Australie; Manuel Santana a vaincu Dennis Ralston pour décrocher celui de Wimbledon; Tony Roche a triomphé de I. Gulyas, de la Hongrie pour s'assurer celui de France et enfin Fred Stolle a eu raison de John Newcombe pour devenir le champion des Etats-Unis.

Allen Fox, que Mike Belkin a battu dans les championnats du Québec et de l'Ontario, a toutefois enlevé le championnat du Canada et a réussi des victoires aux dépens d'Emerson, Santana, Roche et Stolle, les gagnants des quatre grands tournois.

Laverdure nous signale un fait qui a passé presque inaperçu mais qui témoigne de l'aspect international de ce sport. En juin, le Canada est devenu membre de ce qu'il convient d'appeler le "comité international de tennis", organisme groupant les "clubs internationaux" de plusieurs pays. Ce comité ne voit pas à l'organisation de tournois, mais de rencontres sociales entre tennismen de nombreux pays. Le club International du Canada, qui a pour président honoraire M. R. N. Watt, groupe parmi ses officiers : Laird Watt, président; Gilbert Nunns et Walter Martin comme vice-présidents.

1966 a marqué l'adoption d'un nouveau règlement. Le juge-arbitre, aussi nommé arbitre officiel, est maintenant libre, s'il le juge à propos, de modifier la décision d'un juge de ligne ou donner son accord à l'arbitre de chaise pour renverser la décision du juge de ligne. En d'autres termes, il peut se transformer en arbitre tout court, alors que jusqu'à présent il n'intervenait qu'en cas de litige sur un point du règlement.

1966 a été une année marquée par une décision désappointante pour le tennis amateur. A sa dernière réunion à Madrid, le comité olympique international a en effet refusé de réadmettre le tennis au programme des sports olympiques. En 1964, à Tokyo, il avait accepté la candidature de la Fédération Internationale de tennis amateur, mais n'avait pas accepté par ailleurs d'inclure le tennis lors des jeux de 1968 à Mexico. Il a maintenant refusé la proposition de la F.I.L.T. pour les Jeux de 1972 à Munich. Pour quelle raison ? On se le demande. Peut-être bien pour la même cause qui amène le même comité à envisager l'idée de retirer certains sports déjà inclus de ses programmes.

• • •

Le Québec sera représenté lors des importantes courses de canots automobiles les 7 et 8 janvier prochain à Miami... trois embarcations, portant toutes trois le nom de Miss Québec, propriété de M. Jean Piquette, de Beloeil, ont en effet été inscrites dans les courses pour classes 266, 280 et 7 litres...

Deux de ces hydroplanes sont le Miss Canadiana et le Royal Canadiana achetés l'an dernier de M. Aubert Brillant. L'autre est l'ancien Escapade au docteur Paul Latour, acheté il y a deux ans.

Chacune des trois embarcations aura son conducteur. C'est ainsi que Robert Cabana, de Beloeil, pilotera le Miss Québec de la classe 280, Roland Legault, de Pointe-Claire celle de la division 266 et Art Ashbury, de Dwight, Ontario. C'est Paul Demers, de Beloeil, qui sera toutefois le chef mécanicien des trois embarcations.

M. Piquette nous dit que le groupe quittera le Québec demain pour la Floride.

• • •

Bobby Baun peut être classé parmi les joueurs les plus malchanceux de cette saison dans la ligue Nationale... L'arrière-garde des Maple Leafs vient de subir sa cinquième blessure de la saison... celle-ci paraît moins sérieuse toutefois que les précédentes... il s'agit de ligaments déchirés au coude gauche... Il doit recommencer à pratiquer aujourd'hui mais on ne sait s'il pourra s'aligner samedi.

Dave Keon, blessé à la cuisse et Stanley, souffrant d'un mal de dos, sont deux autres cas douteux pour le prochain match des Leafs...

• • •

Le 3 juin prochain, Blue Bonnets célébrera son 60e anniversaire de fondation et pour célébrer l'événement la direction entend organiser une épreuve de la plus grande importance...

• • •

Notes — Notre ancien confrère Gérard Gosselin du Devoir vient d'être nommé directeur des pages sportives du Droit d'Ottawa... d'autre part, René Beaulieu a quitté le personnel sportif de ce journal pour devenir agent d'informations au ministère des Forêts et du développement rural... Jean Chartier, de Sport Images, se rétablit graduellement à l'hôpital Notre-Dame de la crise cardiaque dont il avait été victime il y a quelque temps... nos sympathies à Charles Mayer, de Blue Bonnets, qui vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa soeur, Mme Charles Desmarais.

• • •

Si Rod Gilbert suit les traces des deux anciens joueurs des Rangers qui ont porté le chandail no 7 avant lui, il deviendra instructeur de ce club car les deux précédents ont été Phil Watson et Red Sullivan...

Maurice Richard portait le chandail no 15 avant d'endosser celui du no 9 dans lequel il devait s'illustrer... de même, c'est non dans celui no 9 mais bien dans celui no 17 que Gordie Howe a débuté chez les Red Wings... c'est Roy Conacher qui portait le no 9 avant de le céder à Howe.

téléphoto UPI

Le match de double à Melbourne

Les Indiens ont causé une forte surprise en battant les Australiens dans le match de double de la coupe Davis. Ramanathan Krishnan, au premier plan, à droite, et son compagnon Jaideep Mukerjea ont eu raison de Tony Roche, arrière-plan à gauche, et John Newcombe, 4-6, 7-5, 6-4 et 6-4. Roy Emerson devait toutefois mettre fin aux espoirs des Indiens, aujourd'hui, en battant Ramanathan Krishnan et en assurant la victoire à son pays.

L'Australie confirme sa supériorité au tennis

MELBOURNE. (UPI)—L'Australie a conservé la coupe Davis pour la troisième année consécutive, alors que Roy Emerson et Fred Stolle ont gagné les deux derniers simples du "challenge round" contre l'Inde.

Les Indiens, battus dans les deux simples d'ouverture lundi dernier, n'ont guère fait mieux hier, alors que Ramanathan Krishnan a perdu en sets consécutifs et que Jaideep Mukerjea s'est incliné devant Stolle, par 7-5, 6-8, 6-3, 5-7 et 6-3, et l'Australie l'a emporté par 4-1.

L'Inde a connu son jour de gloire hier, quand, grâce à leur tenue sensationnelle, Krishnan et Mukerjea ont triomphé de la forte combinaison australienne de Tony Roche et de John Newcombe en quatre sets, dans le double.

Roy Emerson a rapidement mis fins aux espoirs de l'Inde dès le premier simple d'aujourd'hui, l'emportant par 6-0, 6-2 et 10-8.

C'était, en plus, la 7e victoire australienne au cours des 8 dernières années et leur 14e depuis 1950.

Emerson, âgé de 30 ans, qui a été pendant de nombreuses années la figure prédominante du tennis amateur, a mis 15 minutes à peine pour gagner le premier set.

Il faisait très chaud à Melbourne où le thermomètre indiquait tout près de 100 degrés.

Dans le deuxième set, Krishnan a repris un peu de son aplomb, alors que son adversaire l'avait à peu près expulsé du court dans le set initial. Emerson a gagné 6-2, mais après 33 minutes.

Les deux joueurs ont dû arrêter fréquemment leur jeu pour s'éponger le front et la figure tellement la chaleur était ardente.

Emerson semblait sur le point d'arracher la victoire dans le troisième set, menant son adversaire par 5-3. Mais l'Indien a eu un sursaut d'énergie brisant le service de l'Australien, puis gagnant son service pour égaler, 5-5.

Peut-être à sa dernière présence en compétition de la coupe Davis, Emerson a paru dégoûté de son jeu après les 13e, 14e et 15e parties. Après la 15e, il s'est assis, la tête entre les jambes, et son gérant Harry Hopman en a profité pour lui verser de l'eau fraîche dans le cou. Finalement, à la 18e partie, Emerson a pris une avance de 40-0 sur le service de son rival, a perdu deux points, puis le retour de Krishnan s'est arrêté dans le filet.

Emerson avait peut-être gagné son dernier match de la coupe Davis, mais l'Australie remportait une autre victoire.

Les deux joueurs se sont serré la main. Hopman s'est empressé de féliciter les adversaires, comme il le fait toujours, avant ses propres joueurs.

Le capitaine Raj Khanna, de l'Inde, a lui aussi félicité Emerson. Il avait déclaré tout au long du match et depuis le début de la série, "Nous espérons gagner. C'est du tennis et tout peut arriver." Lui aussi, a connu ses meilleurs moments après la victoire de ses poulains dans le double.

Il n'avait toutefois pas à rougir de la tenue de ses hommes. L'Inde, qui en était à sa première présence en finale de la coupe Davis, a démontré que ses joueurs pouvaient tenir tête aux fiers Australiens.

Plusieurs journalistes de Melbourne ou d'Australie avaient fait des commentaires peu élogieux à l'endroit des visiteurs, affirmant que la série n'offrait à peu près pas d'intérêt.

A l'issue du double, il est probable que ces scribes ne devaient pas être trop fiers d'eux.

Quant à Mukerjea, même si le dernier simple n'avait aucune signification relativement à l'issue du Challenge Round, ce dernier a bataillé ferme avant de s'incliner devant la grande résistance de son rival australien.

Affichant une tenue quasi impeccable, l'Indien a causé plusieurs ennuis à son adversaire. Ses services précis lui ont permis de mener l'offensive durant la majorité du match. En plusieurs occasions, Stolle, qui se verrait offrir sous peu un contrat professionnel très lucratif, a paru nerveux et ennuyé par le jeu de Mukerjea.

Emerson sera de retour

MELBOURNE. (AFP) — Contrairement aux bruits qui circulaient avec insistance dans les milieux du tennis australien concernant le retrait progressif de Roy Emerson de la compétition et sa non-participation à la prochaine coupe Davis, l'ex-premier amateur mondial porterait encore les couleurs de son pays l'an prochain.

C'est Harry Hopman, le sélectionneur australien, qui l'a lui même précisé aujourd'hui après la victoire de ses joueurs face à l'Inde, ajoutant qu'il espérait fermement voir Emerson disputer l'an prochain le challenge round, d'autant plus qu'il aura lieu à Brisbane, sa ville natale.

Les Red Wings mettent fin à leurs revers à l'étranger et New York perd sur sa glace

Sur le point d'égaler ou de briser un record peu enviable, soit celui de 16 défaites consécutives à l'étranger, record détenu par les Black Hawks de Chicago en 1953-54, les Red Wings ont évité un 15e revers d'affilée en faisant match nul de 4-4 avec les Bruins à Boston, hier.

Pendant ce temps, un autre fait quelque peu inusité se produisait à New York alors que les Rangers, qui avaient célébré la Noël avec une victoire de 1-0 sur les Black Hawks, à Chicago, quasi invincibles jusqu'ici sur leur propre glace, devaient s'incliner au compte de 3-2 devant ces mêmes Black Hawks, perdant un de leurs rares matches au Madison Square Garden.

Les Red Wings ont dû venir de l'arrière trois fois afin d'éviter de subir une 15e défaite d'affilée à l'extérieur.

Un but de Gordie Howe, pendant une punition à Jean-Paul Parise a nivelé le compte à 15:42 minutes de la troisième période.

Howe a fait dévier un lancer de Norm Ullman, 27 secondes après que Parise eut été puni.

Le joueur de défense Léo Boivin a réussi ses 2e et 3e buts de la raison tandis qu' Alex Delvecchio a été l'autre compteur du Détroit.

Hubert Martin, avec deux buts, Ed Westfall et Ron Stewart ont été les compteurs des Bruins.

La recrue Bobby Orr a récolté deux mentions d'assistance. Il a été utilisé au centre durant un match entier pour la première fois de sa carrière.

Boivin a ouvert le pointage à 4:51 minutes de la deuxième période mais les buts de Stewart et Martin ont permis aux Bruins de prendre les devants avant la fin de la période.

La troisième période a été de loin la plus captivante.

Le but de Delvecchio, qui nivelait le compte à 2-2 à 0:15 secondes, a été suivi à 0:50 secondes de celui de Westfall.

Puis, ce fut au tour de Boivin d'égaler les chances une deuxième fois.

A la suite du deuxième but de Martin, les Bruins semblaient s'acheminer vers la victoire mais la punition imposée à Parise devait faire changer le tableau.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punition : Bathgate, 5:11.

DEUXIEME PERIODE

1—Détroit : Boivin (2e), (Bergman) 4:51
2—Boston : Stewart (9e), (Orr et Westfall) 8:04
3—Boston : Martin (8e), (Green) 14:05
Punition : McKenzie, 18:28.

TROISIEME PERIODE

4—Détroit : Delvecchio (8e), (Goegan et MacDonald) 0:15
5—Boston : Westfall (4e), (Orr et Green) 0:50
6—Détroit : Boivin (3e), (Prentice) 7:07
7—Boston : Martin (9e), (McKenzie) 10:05
8—Détroit : Howe (8e), (Bathgate et Ullman) 15:42
Punitions : Delvecchio 0:54 ; Boivin 4:03 ; Marotte, MacDonald 13:20 ; Parise 15:15.

Lancers par : Boston 11 13 21 — 45
Détroit 9 13 12 — 34

téléphoto PA

La défense des Wings tient le coup

La défense des Red Wings de Détroit arrête ici un lancer de Pit Martin (7) des Bruins de Boston, dans la première période du match d'hier soir. Floyd Smith, du Détroit, tombe en forçant Martin à lancer d'un angle quasi fermé, tandis que le gardien Roger Crozier, étendu sur la glace, réussit à repousser la rondelle. Pete Goegan, des Red Wings, à gauche, apporte son appui.

A New York, c'est un but de Bobby Hull, lors d'une mise au jeu moins de quatre minutes avant la fin du match, qiu a permis aux Black Hawks de Chicago de vaincre les Rangers de New York, 3-2.

Disputée à une allure endiablée du début à la fin, la rencontre s'est terminée dans le désordre lorsqu'une mêlée générale a éclaté au son de la sirène.

Pierre Pilote, du Chicago et Vic Hadfield ont déclenché la bagarre en se bousculant le long de la clôture. Reggie Fleming des Rangers et Ken Hodge ont aussitôt laissé tomber les gants et se sont livré un match de boxe mouvementé.

Les joueurs des deux équipes étaient sur la patinoire mais seuls Hodge et Fleming ont écopé de punitions majeures.

Stan Mikita, le meilleur compteur du circuit, a réussi les deux autres buts du Chicago.

Rodrigue Gilbert et Bernard Geoffrion ont été les compteurs des Rangers. Les buts de Mikita, ses 15e et 16e de la saison, ont permis aux Black Hawks de combler un déficit à deux reprises.

Le but décisif de Hull, son 14e, est survenu lors d'une mise au jeu dans le territoire des Rangers.

Phil Esposito a fait une courte passe à Hull qui a décoché un lancer frappé que le gardien de but Ed Giacomin n'a eu aucune chance de bloquer.

Gilbert avait donné l'avance aux Rangers dès la première minute de jeu. Le match était commencé depuis seulement 47 secondes quand Gilbert a fait dévier un lancer du joueur de défence Al MacNeil. Il s'agissait du 17e but de Gilbert.

Mikita a nivelé le compte une première fois à 8:08 minutes de la deuxième période. Laissé sans surveillance devant le filet, Mikita a complété une passe de Pierre Pilote.

Giacomin avait blanchi les Hawks dans les deux matches précédents.

Le deuxième but de Mikita a annulé l'effort de Geoffrion qui avait marqué 62 secondes auparavant son 11e but de la saison et son 6e dans les quatre dernières rencontres.

Les Black Hawks ont ainsi réduit à deux points l'avance des Rangers, installés au premier rang.

Première période

1—New York: Gilbert (17e) (MacNeil et Hadfield) :47
Punitions: Hillman 5:21, Stapleton 11:15, Hadfield 15:25.

Deuxième période

2—Chicago: Mikita (15e) (Pilote et Mohns) 8:08
Punitions: Mohns 1:25, Chicago, trop de joueurs sur la glace, servi par Ansotti 2:41, Stapleton 16:17.

Troisième période

3—New York: Geoffrion (11e) (Marshall et Nevin) 1:27
4—Chicago: Mikita (16e) (Mohns) 2:39
5—Chicago: B. Hull (14e) (Esposito) 16:14
Punitions: Pilote, mauvaise conduite, Maki :24; Nelson 4:48; Wharram 6:45; Hodge, Fleming, majeure, 20:00.

Les blessures, sources d'inquiétude pour Blake

par Gilles Terroux

Quand on demande à Toe Blake de faire une rétrospective de la première partie de la saison, il ne peut s'empêcher de murmurer : "Les blessures... toujours les blesssures...".

Car selon le pilote du Canadien, l'état de santé de ses joueurs et leur difficulté à marquer des buts à profusion ont été les principaux handicaps de l'équipe depuis le début de la saison.

"Ces nombreuses blessures sont naturellement de nature à diminuer le rendement des joueurs", a dit Blake, quelques heures avant le match de ce soir contre les Bruins de Boston.

Le cas de Gilles Tremblay exprime bien la pensée de Blake. Tremblay a été le joueur le plus malchanceux de l'équipe depuis le début de la saison. Blessure à un doigt durant l'entraînement, puis séparation de l'épaule et entaille à l'oreille.

"Gilles a éprouvé de la difficulté à retrouver sa parfaite condition physique et de plus, il ne peut compter avec régularité. Il ne fait aucun doute que la nervosité est présentement le problème no 1 de Tremblay", ajoute Blake.

Blake ne se souvient pas d'un début de saison du Canadien marqué d'un aussi grand nombre de blessures.

Et le physiothérapeute Yvon Bélanger en sait quelque chose.

"Je travaille à la clinique du Forum depuis cinq ans et c'est la première fois que nous sommes aussi affairés dans les premiers mois d'une saison", de commenter Bélanger qui vient de célébrer son premier anniversaire au poste de physiothérapeute attitré du Canadien.

Les trois blessés du club, Lorne Worsley, Jean Béliveau et Claude Provost, devront se contenter du rôle de spectateur, ce soir.

Béliveau a visité le médecin, hier, et a appris qu'il était parfaitement rétabli de sa blessure à un oeil. Il devrait recommencer à patiner lundi prochain.

Provost, blessé au dos, pourrait revenir au jeu samedi tandis que Worsley marche encore à l'aide de béquilles et ne pourra jouer avant quatre ou cinq semaines.

Blake aura recours au même alignement que dimanche, à Détroit. Henri Richard sera flanqué de Léon Rochefort et Dave Balon; Robert Rousseau jouera au centre de Gilles Tremblay et Yvan Cournoyer et le trio de Ralph Backstrom, John Ferguson et Claude Larose demeurera intact.

Pour la première fois, les sportifs montréalais pourront juger de la valeur du jeune Bobby Orr comme joueur de centre.

Rétabli d'une blessure à un genou, Orr est utilisé au centre. A son premier match complet à cette position, hier, Orr a récolté deux assistances.

SAN DIEGO, Calif. (UPI) — John Hadl a réussi des passes pour 23 touchés en 1966, brisant un ancien record des Chargers de San Diego de 20 passes de touché.

Mme LOUISE GALARNEAU finit l'année en beauté.

Elle a gagné le SKI-DOO offert par JARRY AUTOMOBILE.

De gauche à droite, M. Tony Farnsworth, représentant de Jarry Automobile, M. Galarneau, Mme Louise Galarneau, gagnante du Ski-Doo et M. André Jarry, président de Jarry Automobile Inc., remettant les clefs à l'heureuse gagnante.

JARRY AUTOMOBILE INC.

PONT-VIAU

1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval

669-2681

Dépositaire de : Pontiac, Buick, Beaumont, Acadian, Vauxhall, Viva et les camions GMC.

Quelques conseils afin de bien chausser les patins

par Jacques St-Jean

Utilisez toujours un cordon de coton non ciré : cela permet au patin d'épouser avec plus de souplesse la forme du pied. Lorsque vous lacez le patin, serrez beaucoup vers le bas, un peu moins au milieu où se situe l'arche du pied et très fort vers le haut. Moins à l'arche du pied parce que si vous serrez à cet endroit, vous ralentissez la circulation du sang ce qui donne souvent la sensation de geler des pieds.

Certaines études effectuées par l'armée canadienne ont prouvé que la meilleure méthode de de lacer les souliers consistait à faire croiser les cordons en forme de x; le confort du pied était excellent. Le lacement doit s'exécuter par l'extérieur et non par l'intérieur des oeillets. Vous vous assurez qu'ainsi lacée la bottine ne se desserrera pas. De plus, la pression du lacet étant répartie davantage sur l'extérieur de la bottine, le dessus du pied en éprouvera plus de confort.

Jacques St-Jean

Quelques joueurs n'utilisent pas les deux derniers oeillets situés à la hauteur de la cheville. C'est même coutume courante chez plusieurs porte-couleurs russes. Nous ne vous conseillons pas une telle méthode. Ceux-ci ont des chevilles très fortes étant en condition physique parfaite et étant habitués à jouer au bandy. Or, dans ce sport la majorité des participants ne lacent pas jusqu'à l'extrémité supérieure de la bottine.

Quelquefois une douleur se fait sentir sur le devant de la cheville. Que faire pour y remédier? Prenez un morceau de caoutchouc-mousse et faites un trou à l'endroit où le mal se fait sentir. La pression effectuée par le cordon se reportera autour du trou et le tour sera joué.

Voulez-vous que le patin dure longtemps? Apportez à son entretien les soins nécessaires. De quoi le recouvrir? De "shellac"? Ce n'est pas à recommander. Ce produit empêche la saine pénétration de l'air. Toutefois, on peut l'appliquer autour de la semelle où elle rencontre la bottine de façon à empêcher toute infiltration d'eau. Le simple cirage à chaussures est encore le meilleur produit. Tout de même, votre bottine, en raison de son utilisation, nécessitera plus de soin que vos souliers.

Qualité de la lame

La qualité de la lame représente un gros atout pour le hockeyeur; les diverses compagnies en ont d'ailleurs saisi l'importance. D'intenses recherches sont effectuées pour en améliorer l'état.

Disons ici que toute lame peut crochir. Bien entendu, si vous avez déboursé une somme importante pour l'achat du patin, vous pourrez en réclamer le remplacement, si cela se produit. Habituez vos jeunes à essuyer soigneusement la lame du patin après chaque usage. Cela évitera des aiguisages fréquents qui d'ailleurs n'ont pas toujours leur raison d'être. Malheureusement, par caprice peut-être, plusieurs joueurs font aiguiser leurs patins avant chaque match. Chez l'apprenti, cette habitude ne favorise pas dans l'immédiat un rendement supérieur; elle accélère sûrement l'usure de la lame.

Un gardien de but, pour sa part, n'enverra ses patins chez l'aiguiseur que quelques fois par année; certains émules de Jacques Plante ne leur accorderont que 3 ou 4 coupes par année. Ils prétendent que des lames non coupantes permettent un déplacement plus aisé d'un côté à l'autre du but. Assurément, si on évolue sur une patinoire extérieure il faudra faire aiguiser ses patins plus souvent qu'à l'intérieur.

Que faut-il penser de l'aiguisage qui donne à la lame une ligne courbe plutôt qu'une ligne droite? Quelques connaisseurs avancent que la première façon est la meilleure. On y note l'avantage suivant : moins de friction parce que moins de surface de lame en contact avec la glace ce qui permet au joueur de pivoter aisément. La forme arrondie devrait être très utile au joueur de centre ou de défense puisqu'ils ont à changer fréquemment de direction.

Néanmoins, la deuxième théorie, qui veut que plus on a de surface de lame sur la glace plus en aura des départs facilités et plus on sera en équilibre lors de l'allure de train s'appliquerait fort bien aux ailiers qui de par leur fonction ont à se déplacer beaucoup plus en ligne droite que le centre ou les défenses.

Pour conserver la coupe aux patins, il est essentiel de protéger les lames avec un étui en caoutchouc ou en bois. Lorsqu'on remise les patins pour quelques mois il est bon de les enduire de graisse et de placer un support à l'intérieur de la bottine. Cela est excellent pour conserver la forme du patin.

Particularités

Savez-vous que les Soviets n'aiguisent pas leurs patins de la même façon que nous, Canadiens ? Chez nous, la meule est disposée horizontalement; chez eux, verticalement. Lors de l'administration de la coupe, votre patin est placé dans un étau de façon à dispenser une coupe égale. Le leur n'a pas cet avantage. On aiguise en n'ayant recours à aucune aide matérielle, On se fie à la précision des mains.

De plus, l'aiguisage est effectué par les joueurs eux-mêmes.

Savez-vous que plus un patin coûte cher plus la lame est mince ? Les fabricants donnent alors plus de résistanece à leur acier ce qui permet d'amincir la lame et par conséquent de diminuer la friction sur la surface glacée : ce sont de petits détails comme celui-ci qui permettent d'augmenter la vitesse.

Savez-vous que le cuir de kangourou utilisé pour les patins coûteux s'étire beaucoup moins que la peau de vache qui sert dans la fabrication des patins à bon marché?

Vous remarquerez que pour cette raison une paire de patins de kangourou est plus difficile à "casser" qu'une autre en peau de vache. Deux ou trois fois suffisent pour une paire en peau de vache tandis que pour le kangourou cela prend quatre ou cinq fois.

Savez-vous que les bouts d'acier n'existent pas? C'est plutôt du Célastic que l'on emploie. L'acier serait beaucoup trop pesant et serait une entrave à l'acquisition de la vitesse.

AU FIL DES SPORTS

par André Trudelle

Un joueur de hockey ne devrait-il pas songer à sa deuxième carrière ?

La carrière d'un joueur de hockey est brève. Et elle ne prépare pas toujours à une seconde carrière. S'il est vrai que la vie commence à 40 ans, Doug Harvey, anciennement du Canadien et des Rangers de New York, va trouver que gagner sa vie n'est pas facile. A moins que quelqu'un ou quelque organisation ne lui vienne en aide.

Depuis bientôt une semaine, le nom du défenseur Doug Harvey défraie les manchettes. Il a été cédé aux Reds de Providence par les Clippers de Baltimore. Mais Harvey a prétendu qu'une clause de son contrat faisait de lui un agent libre si on voulait l'échanger sans l'avoir consulté au préalable.

Doug Harvey

Depuis, personne ne sait exactement à quoi s'en tenir sur la situation de Doug Harvey. Son nom demeure prestigieux au palmarès du hockey majeur. Originaire de Montréal, Harvey a joué pendant 14 saisons avec le Canadien. Puis deux ans et demi à New York, la première année à titre de joueur-instructeur. Dix fois il a été choisi sur la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale, une fois la seconde.

Il a gagné le trophée Norris, remis annuellement au meilleur défenseur, en 7 occasions.

Quand les Rangers ont jugé que Doug Harvey n'était plus en mesure de les aider, ils l'ont envoyé aux As de Québec, puis aux Clippers de Baltimore. Pourquoi Harvey n'a-t-il pas pris sa retraite alors ?

Simplement parce que père d'une famille nombreuse, (5 enfants), malchanceux en affaires, Harvey a cru bon de profiter le plus longtemps possible de ses jours et de sa réputation dans le hockey.

Mais il a maintenant 42 ans.

Les Clippers de Baltimore ne sont plus intéressés à ses services. Bientôt, aucune autre équipe professionnelle ne le sera. Harvey a parlé de se joindre à l'équipe nationale du Canada. Il est peu probable que l'équipe nationale, elle, soit intéressée. D'abord parce que l'équipe est bel et bien formée. Que l'an prochain est une année olympique (1968) et que ni Harvey, ni même Carl Brewer ou Jack Bownass ne seront éligibles.

Il est regrettable qu'un joueur qui a été aussi fameux et dont le nom est encore célèbre dans le domaine du hockey en soit ainsi réduit, à 42 ans, à quémander presque un emploi auprès d'équipes de deuxième ordre. Le hockey, on s'en rend compte, est une carrière de bien courte durée et si glorieuse qu'elle ait été, elle ne prépare pas nécessairement à une seconde. Et comme dans la fable de la cigale et la fourmi, la morale est la même, si elle semble dure :

"Que faisiez-vous au temps chaud ? Vous chantiez ? J'en suis fort aise ! Eh bien, dansez maintenant..."

En vue de la remise du trophée annuel Gil O. Julien, à Ottawa

Le confrère Gérard Gosselin, du journal Le Droit, d'Ottawa, a fait parvenir à Gérard Champagne, directeur des pages de sports, un bulletin de vote dans le but de choisir le meilleur athlète professionel de formation canadienne-française au pays, en vue de la remise du trophée Gil O. Julien.

Hervé Filion

On demandait huit noms. Gérard a (daigné) consulter ses confrères et le choix s'est fait comme suit : 1—Robert Rousseau, du Canadien; 2—Hervé Filion, gagnant de 252 courses sous harnais en 1966; 3—Bernard Geoffrion, des Rangers; 4—Claude Raymond, des Astros de Houston; 5—Moe Racine, des Rough Riders d'Ottawa; 6—Gérard Lapierre, champion de l'Heure des Quilles; 7—Jean-Claude Tremblay, du Canadien et 8—Ron Turcotte, jockey.

Le choix de Robert Rousseau est excellent. Robert a terminé en deuxième place l'an dernier chez les meilleurs compteurs de la ligue Nationale et il pourrait fort bien répéter cet exploit cette saison.

Rousseau, qui a signé un contrat de 5 ans cette saison, n'a pas craint d'adopter le casque protecteur de façon régulière, excellent exemple pour les jeunes.

Je ne crains pas d'affirmer que c'est à ma suggestion que le pilote et entraineur de 26 ans Hervé Filion a été choisi en deuxième place. Hervé a gagné 226 courses aux Etats-Unis et y a gagné près de $600,000 en bourses, en plus d'avoir pris la deuxième place au meeting d'automne de Blue Bonnets, c'est digne de mention. Billy Haughton a dit de Filion : "C'est un phénomène. Il remporte des succès extraordinaires si l'on tient compte de la qualité de son stock."

Bernard Geoffrion est en train de réussir le retour par excellence de l'année et Claude Raymond a fait honneur au Canada et au Canada français en étant choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale de baseball, l'été dernier.

téléphoto PA

Ed Giacomin met fin à une attaque des Hawks

En dépit de la tenue du gardien de buts Ed Giacomin, hier soir, à New York, les Black Hawks de Chicago ont quand même réussi à vaincre les Rangers, 3 à 2. Giacomin écarte ici un lancer du centre Phil Esposito, tandis que Bobby Hull, à gauche, n'est pas en position pour prendre le retour. Hull devait toutefois marquer le but gagnant, un peu plus tard dans le match.

Le Verdun poursuit son élan victorieux

Les Maple Leafs de Verdun sont bien déterminés à devenir la première équipe à remporter le championnat de la ligue métropolitaine junior 'A' au cours de deux années d'affilée.

Hier, ils ont présenté leur 12e matches consécutifs sans défaite alors qu'ils ont vaincu la Palestre Nationale au compte de 7 à 4.

Ils ont cependant dû surmonter un déficit de 4 à 1 avant de l'emporter.

René Breton, champion compteur de la ligue Montréal junior l'an dernier, a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois buts. Il en a maintenant 27 à son actif au cours des 22 matches auxquels il a participé.

Jean Maringer a enfilé deux buts pour les vainqueurs tandis que Rick Caluori et Yves Laroque ont réussi les autres.

Claude Paul a été le meilleur des vaincus avec trois buts. Gilles Gratton a été l'auteur de l'autre filet de la Palestre.

21 punitions

L'arbitre Jack Bowman a connu sa deuxième soirée difficile de suite. La veille à Laval, le match avait été rude entre les Saints et le Lachine. Hier, il a imposé 21 punitions, dont 13 aux équipiers de la Palestre.

L'instructeur de la Palestre, Hart Rioux a de nouveau été expulsé du match, soit après 7:49 de jeu dans le deuxième vingt, lorsqu'il a exprimé son mécontentement à l'égard de l'arbitre, Gilles Gratton, de la Palestre, a également écopé d'une punition pour inconduite 28 secondes avant la fin du match.

Ainsi, le Verdun occupe le premier rang avec une priorité de quatre points devant le Laval et de cinq points devant la Palestre, qui ont tous deux livré un match de plus que les Maple Leafs. Au cours de leurs 12 derniers matches, les Leafs ont remporté 10 victoires et livré deux matches nuls.

Par ailleurs, les Saints de Laval se sont installés au deuxième échelon en vertu d'un gain de 4-3 contre les Bombardiers de Rosemont.

Gilles Gagnon et Denis Greffard ont enregistré deux buts chacun pour les Saints. Claude Piché a obtenu deux buts et Roger Bourassa l'autre pour les Bombardiers, déteneurs du cinquième rang avec 23 points, cinq de moins que les Maroons de Lachine.

Hier, les Maroons ont vaincu les Castors de Montréal-Nord au compte de 10 à 5.

François Lacombe, Jim Hughes, Pete Morin et Robert Dancause ont enfilé deux buts chacun pour les vainqueurs. Louis Frigon et Lloyd McCollough ont réussi les autres. McCullough a également recueilli quatre assistances.

Pierre Gibeau, avec deux buts, Jean Boulanger, John Purcell et Réal Desfossés, avec un but chacun, ont été les compteurs du Montréal-Nord.

Renaissance du club de patinage artistique Laval ?

Le patinage artistique dans la ville de Laval se porte fort bien. Environ 500 jeunes de tous les âges et de tous les coins de la ville pratiquent régulièrement ce sport avec toute la grâce et l'art qu'on lui connait.

Présentement, le service de la récréation de Laval, le Club Optimiste Laval, la Ligue Sans-pression, des groupes de bénévoles de St-Vincent-de-Paul, de Fabreville, de Chomedey et de Laval Ouest sont les promoteurs des nombreuses heures de glace qui sont mises à la disposition des jeunes filles dans les différentes arénas de Laval. L'enseignement rudimentaire qu'elles y reçoivent, est tout à l'honneur de ceux qui se dévouent sans arrêt pour elles.

Cependant, il y a quelques années, l'Ile Jésus comptait le Club de patinage artistique Laval, qui possède une charte et une franchise de l'Association Canadienne de patinage artistique. Récemment, la direction de ce club rencontrait les organisateurs du patinage artistique dans Laval et mettait à leur disposition leur charte, costumes et accessoires à la condition, endossée par tous, que tous les jeunes riches ou pauvres aient accès au patinage artistique dans Laval.

connaissez-vous votre HOCKEY

PAR BILL ROBERTS

Sous cette rubrique, Bill Roberts, ancien officiel de la ligue Nationale, répondra à toutes les questions qu'on voudra bien lui soumettre sur le hockey et ses règlements. On est prié d'envoyer les questions à Bill Roberts, section du sport, LA PRESSE, 750 St-Laurent, Montréal.

QUESTION. — Combien de lancers de punition ont été accordés durant la saison 1963-1964 et combien ont été réussis ?

REPONSE. — Quatre des neuf lancers de punition ont résulté en des buts durant cette saison. Doug Barkley et Claude Laforge, du Détroit, Rodrigue Gilbert, du New York, et Léo Boivin, du Boston, ont compté sur des lancers de punition.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Boston à Canadien

DEMAIN

Détroit à New York

HIER

Chicago 3, New York 2
Détroit 4, Boston 4

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Tor	Dét	Bos	NY	Vic
Canadien	—	1	2	5	2	3	13
Chicago	3	—	2	5	3	3	16
Toronto	3	2	—	2	5	1	13
Détroit	1	1	1	—	3	2	8
Boston	2	1	1	3	—	0	7
New York	3	3	3	3	4	—	16
Défaites	12	8	9	18	17	9	73

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Tor	Dét	Bos	NY	Tot
Canadien	—	1	1	0	0	0	2
Chicago	1	—	1	0	1	1	4
Toronto	1	1	—	2	1	2	7
Détroit	0	0	2	—	1	0	3
Boston	0	1	1	1	—	3	6
New York	0	1	2	0	3	—	6
Total	2	4	7	3	6	6	28

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
New York	31	16	9	6	96	73	38
Chicago	28	16	8	4	100	72	36
Toronto	29	13	9	7	82	81	33
Canadien	27	13	12	2	72	67	28
Boston	30	7	17	6	77	111	20
Détroit	29	8	18	3	79	101	19

Issenberg, un jeune quilleur qui promet

par Réal Dion

Un petit bout d'homme de 15 ans, Lawrence Issenberg, a damé la pion aux principales vedettes de grosses quilles de la région samedi dans le sixième tournoi de qualification en vue de l'émission L'Heure des quilles. Le jeune homme de Montréal sur qui les connaisseurs fondent de grands espoirs, a remporté son premier succès majeur alors qu'il roulait un compte de 1646 dans les huit parties de la compétition. Le vainqueur a accompli son exploit dans la verve des plus grands champions en ne subissant aucune faiblesse durant le tournoi, son plus petit simple étant de 191. Les parties de Issenberg, furent comme suit : senberg, furent comme suit: 200-191-199-213-214-222 213-194. Son exploit lui permettait évidemment de recevoir un joli cadeau de Noël, soit la bourse de $300. offerte au vainqueur de la compétition. Malgré cette performance de 205 de moyenne, le jeune Issenberg ne put se mériter un poste à l'émission dominicale; en effet il n'était pas éligible étant déjà en liste pour l'émission de dimanche dernier au cours de laquelle il perdit d'ailleurs.

En deuxième position, à seulement cinq points de recul du meneur, une vedette connue par toute la province, François Lavigne avec un compte de 1641 bon pour une bourse de $150. Lavigne sera le premier aspirant dimanche prochain à l'émission dominicale contre le champion actuel Claude D'Accord; Guy Turmel de Laval et Abe Shechtman, de St-Laurent, suivaient Lavigne avec des comptes respectifs de 1624 et de 1585.

Jacques Filion, le robuste gaucher de St-Hubert, suit ensuite au classement avec une performance de 1581; on sait que Filion n'a jamais connu de succès foudroyant à cette émission et nombreux sont ses admirateurs qui espèrent qu'il affichera cette fois une tenue digne de sa réputation. Junior Kravitz a terminé en sixième position avec 1579, suivi du jeune Simon Setton 1575, de Pierre Boyer 1568, Rod Tremblay avec 1556 et Denis Roy avec 1533.

En tout 148 quilleurs se sont présentés sur les pistes du Laurentien et se sont partagé une cagnotte totale de $1213.

Chez les juniors qui évoluent à la fin de l'émission, le jeune Steve Davis a décroché la palme du tournoi de qualification avec un triple de 504. Tout comme le vainqueur du tournoi de la section homme, le jeune Davis n'était pas éligible pour la télévision étant déjà au programme dimanche dernier.

Dans la section des dames qui se disputaient les honneurs du tournoi de qualification en vue de l'émission Three Star Bowling, Diane Tansey a décroché la palme avec un total de 759. Evelyn Riches, de Lachine, suivait avec un recul de 2 quilles seulement à 757, puis on trouvait Ginette Archambault, de Valleyfield, avec 746 et Val Leverett, de Montréal, avec 740.

Samedi prochain les amateurs de quilles se retrouveront au salon Laurentien pour se disputer les positions de télévision à l'émission Three Star Bowling dans une compétition de 5 parties. Ceux qui participeront à cette compétition seront aussi invités au tournoi du salon Paré à l'issue duquel des bourses seront distribuées à ceux qui réussissent à se mériter une part de la bourse dans les deux compétitions.

VENTE
COMMENCE DEMAIN A 9 HEURES A.M.
300 COMPLETS prêts à porter
200 PARDESSUS
$50.
REG. JUSQU'A $100.
REG. JUSQU'A $100.
CHEMISES $3. REG. $6.95
CRAVATES 3 POUR $5. REG. $2.50
BAS 6 POUR $5. REG. $1.50
26 SEMAINES POUR PAYER
COMPLETS faits sur mesures $79.
Choix de 1000 différentes pièces de tissus
Valeur régulière jusqu'à $125.00 chacun
2 POUR $150.
NOUS HONORONS LA CARTE credico
Morrie Gold
NOUS HONORONS LA CARTE credico
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE (près Bleury)
STATIONNEMENT GRATUIT PARC MUNICIPAL
Coin Jeanne-Mance et Ste-Catherine

Baisse du nombre des naissances de 11.5 pour cent en novembre

OTTAWA. (PC) — Durant le mois de novembre 1966, le nombre des naissances au Canada a baissé de 11.5 pour cent par rapport au même mois de l'an dernier. C'est ce qu'affirme le bureau fédéral de la Statistique qui ajoute que le nombre des naissances enregistrés le mois dernier était de 31,740.

Le bureau de la statistique souligne par ailleurs que cette diminution touche toutes les provinces. Le nombre des naissances au Canada depuis les 11 premiers mois de l'année en cours est de 362,025, soit une diminution de 7.8 pour cent par rapport à la même période, l'an dernier.

Veille du Jour de l'An

Venez saluer l'arrivée du nouvel an en dinant et en dansant à La Loire ou à La Réserve.
Diner à compter de 8:00 p.m.
Musique durant toute la soirée.

Jour de l'An

Commencez l'année en beauté en dinant avec votre famille à l'Hôtel Windsor.
La Loire: de midi à 10:00 p.m.
La Réserve: de 5:00 p.m. à 10:00 p.m.
Somptueux repas et divertissements!

Hôtel **WINDSOR**

Pour faire vos réservations, appelez 866-9611.

Message du Nouvel An du cardinal Paul-Emile Léger

Bonne et heureuse Année !

Et nous voilà encore une fois devant une nouvelle année ! Trois cent soixante-cinq jours que le temps va grignoter un par un, et nous avec ! Impossible d'arrêter cette machine qui compte à rebours. Dernièrement je visitais le Centre administratif de l'Expo 67 lorsque j'aperçus un chronomètre dont le fonctionnement m'intrigua et excita ma curiosité. Sur un large cadran on pouvait lire sur plusieurs registres une douzaine de chiffres. Ils indiquaient les jours, les heures, les secondes, et même les fractions de seconde qui nous séparent du grand événement qui aura lieu le 28 avril prochain. En lisant les nombres qui varient à chaque instant sur le cadran, on constate que cette horloge marche à reculons et le visiteur éprouve une drôle de sensation, car ordinairement nous concevons le temps comme une ligne qui s'allonge indéfiniment, alors qu'en vérité le temps nous rapproche d'une échéance fatale. Il tranche dans le vif de nos chairs et, selon la forte expression de saint Paul, le temps nous fait mourir quotidiennement.

Et puisque l'Expo m'a fourni une vraie image du temps, j'enchaine les idées et je formule des voeux pour le succès de cet événement unique et prestigieux qui occupera nos pensées et aussi nos loisirs durant l'année 1967.

L'avenir pour nous sera donc une grande année. Nous accueillerons les représentants de toutes les nations dans nos murs, et le monde entier aura les yeux tournés vers notre ville. Que trouveront ces pèlerins de la terre des hommes, durant leur séjour dans notre ville et notre diocèse ? Puissent-ils ressentir la chaleur d'un accueil fraternel et rapporter dans leurs patries respectives le souvenir impérissable d'une hospitalité pleine de prévenance et fidèle aux exigences des vertus civiques : l'honnêteté, la décence, une joie communicative et l'émerveillement que produit la découverte d'un frère caché en chaque visiteur qui franchit le seuil de la maison.

Mais cet avenir que nous prévoyons si riche pour nous, que sera-t-il pour nos frères les hommes ?

La guerre du Vietnam sera-t-elle finie au dernier jour de la prochaine année ? Les jeunes nations du continent africain trouveront-elles une stabilité économique et politique ? Les vieilles nations, fortes et puissantes, cesseront-elles de s'affronter afin de concentrer leurs efforts à la recherche de formules de Paix et d'offrir leur collaboration aux pays en voie de développement ?

Durant l'année 1967, les hommes, comme l'année dernière, s'amuseront, se réjouiront, souffriront, vieilliront. Mais aussi, hélas ! un grand nombre mourront de faim. On prévoit que cinq millions de personnes connaîtront ce triste sort aux Indes seulement. Des milliers d'autres hommes seront fauchés brutalement dans les accidents qui ponctuent, au cours des jours, les déficiences et les limites des techniques du progrès. Les troubles raciaux diviseront des citoyens d'une même nation.

Et nous, que ferons-nous durant ces trois cent soixante-cinq jours ? Serons-nous assez bien élevés pour remercier nos bienfaiteurs et, en premier lieu la divine Providence qui nous a permis d'exploiter les richesses de notre sol et de bâtir un pays d'opulence ? Le Centenaire de la Confédération nous convoquera aussi à la fête de la reconnaissance. Serons-nous dociles à l'Esprit qui, à travers tous ces événements de chaque jour, nous indique la volonté du Père qui est dans les cieux ?

Puis-je oublier que je représente, auprès de la communauté chrétienne, ce Père des miséricordes ? Aussi, en ce moment, je pense plus spécialement aux enfants qui sont encore innocents et confiants; je pense aux plus âgés qui approchent de leur éternité; je veux être, en ce premier janvier, auprès des malades et des infirmes, auprès de ceux qui souffrent dans leur chair, dans leur esprit et surtout dans leur coeur; auprès des abandonnés et des esseulés. Et à tous je dis : "Regardez l'avenir sans perdre la paix de l'âme, car Dieu vous voit, Il vous bénit, Il vous garde."

Oui, c'est avec affection, avec amitié, avec ferveur que je vous adresse, au seuil de cette mystérieuse année nouvelle, le souhait traditionnel qui est aussi une prière :

"Bonne, Heureuse et Sainte Année !"

† PAUL-EMILE LEGER
Archevêque de Montréal,
Cardinal de la Sainte Eglise.

À COUP SÛR...

il existe un moyen facile et rapide d'aller droit au but pour toucher de l'argent en cette période de grosses dépenses. Il vous suffit de faire l'inventaire des articles qui ne vous servent plus (ou que vous songez à remplacer), et de les offrir en vente par l'entremise des Annonces Classées de LA PRESSE. C'est littéralement de l'argent à la portée de votre main, car vous n'avez alors qu'à décrocher le récepteur de votre téléphone et à composer ce numéro :

874-7111

LES ANNONCES CLASSÉES

DE

LA PRESSE

MIRACLE MART

Offres de fin d'année à ne pas manquer!

VENTE DE TISSUS

Coton imprimé Go-Go
Largeur : 45". Tissu 100% coton, fond blanc à motifs noirs. ..... Rég. 97¢ — 64¢ verge

Tissu-éponge coton
Largeur : 35/36". Tout coton, fond blanc à motifs nautiques, floraux, rayures. ..... Rég. 1.97 — 1.24 verge

Écossais et carreaux
Largeur : 36". Tout coton "Sanforized" au fini "Lavez-Portez". ..... Rég. 77¢ — 64¢ verge

Fibres Polynosiques 100%
Largeur : 45". Tissu Polylawn. Couleurs garanties : blanc, rose, bleu, jaune.. ..... Rég. 1.27 — 64¢ verge

Finette de coton
Largeur : 35/36". Motifs variés : enfantins, floraux, rayures. Grattage 2 côtés. ..... Rég. 47¢ — 44¢ verge

Imprimés de coton
Largeur : 35/36". Motifs floraux, géométriques sur fond bleu, rose, jaune, vert, mauve.. ..... Rég. 67¢ — 54¢ verge

"Broadcloth" coton
Largeur : 44/45". 100 x 60 fils au pouce carré. "Sanforized" et "Lavez-Portez". Blanc, rose, rouge, bleu, marine, vert, beige, gris clair, noir, mauve, vert irlandais. ... Rég. 67¢ — 54¢ verge

Shantung rayonne
Largeur : 36". Turquoise, mandarine, Copen, jaune, rose, marine, vert, blanc.. ..... Spécial — 74¢ verge

Tissus et crêpes
Imprimés pour robes. Largeur 45". Bleu, rouge, ton or, jaune, orange, gris, rose, vin. ..... Rég. 1.27 — 74¢ verge

Tissu d'acétate
Tissu Leno. Largeur : 45". Blanc, rose, sable, bleu clair, orange, émeraude, ton or. ..... Rég. 1.98 — 1.34 verge

Rayon des tissus

8 MAGASINS AFIN DE VOUS MIEUX SERVIR

CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin	GREENFIELD PARK Plaza	LaSALLE Place LaSalle	PONT-VIAU Centre d'Achats
JEAN-TALON 4333 est, rue Jean-Talon	RUE SHERBROOKE E. Place Versailles	WEST-ISLAND-MALL Sortie 16, route Trans-Canada	LONGUEUIL Place Longueuil

CAHIER No 4 / PAGES 47-60 LA PRESSE FINANCE / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 28 DECEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 301

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Ce reportage peut changer le cours du conflit vietnamien

Le rapport d'un journaliste, publié la semaine dernière, pourrait avoir une grande influence sur le conflit vietnamien. Il s'agit de l'article écrit par M. Harrison Salisbury, gérant adjoint de la rédaction au "New York Times" qui est allé à Hanoi. Le contenu de l'article est d'une très grande importance mais les circonstances dans lesquelles le voyage de M. Salisbury se réalisa revêtent encore plus d'importance. Cet article porte un rude coup à la franchise de la Maison-Blanche et du département des Affaires étrangères à Washington qui ont maintenu jusqu'ici que les avions américains n'attaquaient pas les agglomérations urbaines de Hanoi et de Haïphong.

M. Harrison Salisbury, qui a été correspondant du "New York Times" à Moscou pendant de nombreuses années, a fait montre d'une grande prudence dans le choix de ses mots. Il a précisé minutieusement dans chaque phrase la source des informations qu'il transmettait. Il a pris bien soin de décrire l'étendue de sa tournée d'inspection. Le ton prudent de M. Salisbury donne une force énorme à son rapport.

Une aubaine inespérée

Pour Hanoi, ce rapport est une aubaine inespérée. Les dirigeants américains ne peuvent plus dire que le Nord-Vietnam invente tout simplement ses histoires d'attaques américaines contre la population civile de Hanoi et de Haïphong.

Mais tout cela ne constitue qu'un reflet des conséquences de la visite de M. Salisbury à Hanoi. J'apprends que ce sont les communistes européens qui ont persuadé Ho Chi-minh d'autoriser la venue de M. Salisbury à Hanoi dans un avion de la Commission internationale de contrôle.

Selon toute apparence, les Chinois ne furent même pas consultés et leur radio s'est bien gardée de retransmettre le texte de l'article de M. Salisbury alors que les stations communistes d'Europe en ont fait le clou de leurs émissions.

Ceci veut dire que les Soviétiques et les autres communistes européens exercent une certaine influence auprès de Hanoi. Et c'est tout naturel étant donné la peur historique des Vietnamiens d'être dominés par les Chinois.

Un signe encourageant

Les Soviétiques — et c'est aussi l'opinion de la Maison-Blanche — voudraient voir se terminer la guerre du Vietnam. Donc, toute preuve de leur influence à Hanoi est un signe encourageant. Ils ont réussi à convaincre Ho Chi-minh qu'il pouvait faire confiance à un Américain — et journaliste — anti-communiste. M. Salisbury, quand il était correspondant du "New York Times" à Moscou, était souvent qualifié de menteur par les fonctionnaires staliniens. Mais ceci était la ligne officielle; il existe des fonctionnaires russes qui savent très bien que Salisbury écrivait la vérité et qu'il continua à écrire honnêtement sur l'URSS même après son départ de Moscou.

Au stade actuel du conflit vietnamien, il est très important de convaincre Ho Chi-minh qu'il est encore possible d'entretenir d'honnêtes relations avec les Américains. Après tout, ses offres de pourparlers furent rejetées et le fait même de leur existence fut nié par Washington.

Mais toute médaille a son revers. Si les rapports de M. Harrison Salisbury produisent des réactions marquées contre le président Johnson, Hanoi pourrait se dire qu'avec un peu plus de patience la victoire communiste est assurée, parce que les Américains vont se lasser de la guerre. D'une façon ou d'une autre, le rapport de M. Salisbury sur son séjour à Hanoi devient un de ces rares exploits journalistiques qui influencent le cours de l'Histoire.

téléphoto UPI

Tragédie du rail près de Boston: 12 morts

Douze personnes ont été tuées et au moins 20 autres ont été blessées la nuit dernière, quand une automotrice a frappé de plein fouet un camion-citerne qui était tombé en panne sur la voie ferrée. L'accident s'est produit à Everett, en banlieue de Boston.

Au moment de l'impact, le camion chargé d'huile à chauffage, a explosé comme une bombe. Un violent incendie s'est immédiatement déclaré et les flammes se sont rapidement répandues à travers le wagon des passagers. Plusieurs des 42 personnes à bord étaient des partisans des Bruins de Boston qui venaient de voir leurs favoris faire match nul par 4 à 4 contre Détroit.

L'explosion a mis le feu à 7,000 gallons d'huile à chauffage, ce qui explique la violence de l'incendie.

Un des passagers a révélé que les portes du train se sont bloquées, causant ainsi la panique parmi les voyageurs. Plusieurs d'entre eux ont réussi à se sauver en brisant les fenêtres du wagon. La police a révélé que les freins du camion ont gelé juste au moment où il traversait la voie ferrée. C'est en vain que le conducteur a tenté de signaler le danger que présentait son camion quand le train s'est approché.

Le pape n'a pas l'intention de réprimander le cardinal Spellman pour ses propos

CITE DU VATICAN. (UPI, PA, AFP) — Le pape Paul VI n'a pas l'intention de réprimander le cardinal Spellman pour avoir déclaré que les Etats-Unis doivent combattre au Vietnam jusqu'à la victoire totale, a indiqué aujourd'hui un haut personnage du Vatican.

D'après ce porte-parole, l'archevêque de New York n'exprimait que ses vues personnelles "en sa qualité d'aumônier militaire en chef des forces armées des Etats-Unis" et non pas les vues du souverain pontife ou de l'Eglise catholique.

Et ce porte-parole a ajouté que "le pape et son secrétaire d'Etat, le cardinal Cicognani, ont beaucoup d'estime pour le cardinal Spellman et sont de vieux amis depuis le temps qu'ils ont travaillé ensemble à la secrétairerie d'Etat du Vatican".

"Si jamais ils ont des objections à présenter au sujet de ses remarques, ils le feront privément et non publiquement. Mais cela ne semble pas être le cas," a précisé le porte-parole, ajoutant que ses commentaires ne voulaient que "rétablir les choses" et ne pouvaient être considérés comme une remontrance au cardinal américain.

"Le pape est d'avis qu'une paix négociée plutôt qu'une victoire militaire est le moyen de mettre fin à la guerre et il l'a exprimé clairement dans ses appels répétés aux belligérants," a dit ce haut personnage. "Mais il est compréhensible qu'un aumônier militaire dise aux soldats de son pays d'accomplir leur devoir."

Aucun commentaire officiel

Quoi qu'il en soit, le Vatican n'a fait aucun commentaire officiel sur le sermon prononcé par le cardinal Spellman devant les soldats américains à l'issue d'une messe célébrée la veille de Noël à la base aérienne de Tan Son Nhut, près de Saigon.

Ces propos n'ont pas été publiés dans le journal officiel du Vatican, "L'Osservatore Romano". Le personnage précédemment cité a d'ailleurs répondu avec beaucoup d'hésitation aux questions et s'il l'a fait, c'était tout simplement pour expliquer que le Vatican ne considère pas le sermon du cardinal Spellman comme une question grave.

"Le rôle du cardinal Spellman, a-t-il dit, est de fournir une assistance spirituelle aux militaires de son pays et c'est là une tâche très distincte de la politique générale de l'Eglise, dont le pape est le seul porte-parole".

"La victoire signifie la paix..."

De son côté, le cardinal Spellman a réitéré sa position en arrivant à Manille, aujourd'hui, venant de Saigon. Au cours d'une brève conférence de presse à l'aéroport, répondant à un journaliste qui lui demandait s'il écartait la possibilité d'un règlement négocié du conflit vietnamien, le prélat a répondu: 'La victoire totale signifie la paix."

Avant de quitter Saigon, l'archevêque de New York avait affirmé qu'il maintenait les propos qu'il avait tenus samedi dernier devant un groupe de soldats américains.

Prié de dire s'il maintenait les propos qu'il avait tenus samedi dernier, le cardinal Spellman a prié son interlocuteur de les lui rappeler, puis il a acquiescé.

Le prélat avait notamment affirmé: "Toute autre solution que la victoire est inconcevable . . . Cette guerre, nous la livrons, je le crois, pour défendre la civilisation . . . Elle nous a été imposée . . . L'Amérique est le bon samaritain de toutes les nations."

Aujourd'hui, lors de son départ, après une messe qu'il a célébrée en l'église "Regina Pacis" à Saigon, le cardinal Spellman a dit encore, en parlant des soldats américains: "Ils ne sont pas seulement les soldats de l'armée des Etats-Unis, mais aussi les soldats du Christ".

Une trêve intervient entre Mme Kennedy et Harper, Row

NEW YORK. (UPI) — Mme John F. Kennedy a décidé de retirer sa plainte en justice demandant que soit interdite pour le moment la publication du livre de William Manchester "Mort d'un président", ont annoncé hier Mme Kennedy et la maison d'édition "Harper and Row".

"Harper and Row" ajoute avoir toujours l'intention de publier le livre mais avoir convenu de ne pas le faire avant le premier avril prochain, même s'il lui est légalement possible de le publier auparavant. Les deux parties ont également décidé de demander qu'un jugement soit rendu à ce sujet vers la mi-janvier si aucun accord ne peut être obtenu auparavant.

Les éditeurs ont précisé qu'ils avaient rencontré les représentants de Mme Kennedy au cours des derniers jours, et que ces entretiens s'étaient révélés fort utiles sur la voie de l'entente.

Cette déclaration surprise a été faite après que les procureurs de la maison d'édition eurent demandé une remise de deux jours relativement à la présentation de la motion de Mme Kennedy réclamant une injonction visant à empêcher la publication du livre.

Vers une entente hors Cours

La requête pour une si courte remise a pris au dépourvu les observateurs de la Cour, et laissé prévoir que la maison d'édition avait l'intention de s'opposer à l'injonction. Cette remise a été accordée vraisemblablement dans le but de donner aux deux parties le temps d'en venir à une entente hors de cour de ce différend découlant de certains passages litigieux de l'ouvrage de 300,000 mots.

Quelques heures plus tard, la maison d'édition publiait une deuxième déclaration, précisant que les représentants de Mme Kennedy et de "Harper and Row" avaient eu plusieurs entretiens au cours des derniers jours, et que des progrès sensibles avaient été réalisés, laissant prévoir une entente à l'amiable.

La maison d'édition a ajouté que la maladie de l'auteur, William Manchester, qui est hospitalisé souffrant de pneumonie, avait prolongé les discussions, mais que les deux parties avaient convenu de poursuivre les entretiens avec M. Manchester et ses représentants afin de trouver une solution au différend.

La remise de deux jours a été accordée hier par la Cour suprême de l'Etat, qui a fixé à demain l'audition de la requête de Mme Kennedy enjoignant les éditeurs à démontrer pourquoi une injonction ne devrait pas être accordée. Mais maintenant, la déclaration publiée hier soir par "Harper and Row" laisse entendre qu'aucune décision ne sera prise demain.

Les "gardes rouges" arrêtent l'ex-ministre de la Défense de Chine

(D'après AFP) — Le maréchal Peng Teh-huai, ancien ministre chinois de la Défense, a été arrêté le 24 décembre par l'unité "Hung-chi" des "gardes rouges" de l'Institut aéronautique de Pékin, annonce aujourd'hui l'agence soviétique Tass, dans une dépêche en provenance de la capitale chinoise.

Selon le journal publié par les "gardes rouges" de cet Institut, le maréchal a été arrêté à Chengtu, chef-lieu administratif de la province de Szechouan.

A la 8e session plénière du comité central du parti communiste chinois, en 1959, Peng Teh-huai avait été attaqué pour "erreurs opportunistes de droite". Quelque temps après le 17 septembre 1959, il avait été remplacé à la tête du ministère de la Défense par le maréchal Lin Piao.

Le maréchal Peng Teh-huai est né en 1901 dans la province de Honan, la même où Mao Tsé-toung vit le jour. Dès 1928, le maréchal arrêté adhérait au parti communiste.

Pendant la guerre de résistance contre le Japon, de 1937 à 1945, il est chef adjoint de la 8e armée de campagne et c'est durant la 3e guerre civile chinoise que le maréchal Peng Teh-huai se distingue particulièrement en s'emparant d'une grande partie de la Chine du sud-ouest, le Sing Kiang inclus.

En octobre 1950, il est placé à la tête "des volontaires populaires chinois", dont le rôle sera très marquant au cours de la guerre de Corée, puis devient le principal négociateur et le signataire de l'armistice coréen.

Le 27 septembre 1954, le maréchal Peng Teh-huai devient ministre de la Défense et vice-président du conseil de la Chine populaire.

Un nouveau pont aérien est établi entre Cuba et les USA

WASHINGTON — (UPI) — Un avion nolisé transportant quelque 80 citoyens américains détenus à Cuba doit arriver aujourd'hui à La Nouvelle-Orléans. Ce vol est le premier d'un nouveau pont aérien qui devrait permettre éventuellement à 3,700 Américano-cubains et à leurs dépendants de gagner les Etats-Unis.

L'évacuation de ces réfugiés, tous des citoyens américains d'origine cubaine, a été préparée par le gouvernement du Mexique. Les réfugiés quittent La Havane à bord d'avions mexicains et se rendent à Merida, dans la province du Yucatan. De là, ils volent vers les Etats-Unis à bord d'avions américains de la société aérienne Capitol.

Le Mexique a prévu deux autres vols demain afin de transporter environ 200 personnes. On espère que d'autres vols seront organisés afin de permettre aux autres réfugiés de se rendre aux Etats-Unis.

Ce pont aérien est une opération entièrement séparée de celle qui jusqu'à maintenant a permis à plus de 50,000 Cubains qui avaient des parents aux Etats-Unis de quitter leur patrie depuis le 1er décembre 1965.

Les autorités ont révélé que 953 citoyens américains d'origine cubaine s'étaient enregistrés à l'ambassade de la Suisse à La Havane. Depuis que les Etats-Unis ont rompu leurs relations diplomatiques avec le régime Castro, c'est la Suisse qui s'occupe des intérêts américains à Cuba.

Les citoyens américains, a décrété le régime Castro, n'ont pas le droit de prendre place à bord des avions qui transportent les réfugiés cubains à Miami.

Le ministre cubain des Affaires étrangères, M. Raul Castro, a déclaré en août dernier que ces citoyens américains ne pourraient prendre place à bord des avions du pont aérien aussi longtemps que les milliers de Cubains qui veulent se rendre à Miami n'auront pas été transportés.

A l'époque, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain avait révélé qu'en effet, rien dans l'accord américano-cubain permettait aux citoyens américains d'utiliser le pont aérien La Havane-Miami.

L'armée soudanaise fait avorter une tentative de coup d'Etat

KHARTOUM, Soudan. (Reuter) — M. Sadik El Mahdi, premier ministre du Soudan, a déclaré aujourd'hui que les forces armées de son pays avaient déjoué une tentative de coup d'Etat contre le gouvernement.

"Quelques criminels ont tenté de renverser le régime démocratique du Soudan pour s'emparer du pouvoir en utilisant des unités nouvellement recrutées dans l'armée", a dit M. Mahdi au cours d'une brève allocution radiodiffusée.

De son côté, un porte-parole de l'armée soudanaise a affirmé que deux lieutenants de l'infanterie, que l'on croit être les instigateurs du complot, ont été arrêtés. Ils sont soumis à l'heure actuelle à un interrogatoire.

Lesotho: le premier ministre fait arrêter le roi Moshoeshoe

MASERU, Lesotho. (AFP, PA, UPI) — M. Leabua Jonathan, premier ministre du nouvel Etat africain de Lesotho, a placé aujourd'hui le souverain de ce pays en résidence surveillée, à la suite d'une tentative pour renverser le gouvernement.

Le Lesotho, ancienne possession britannique du Basutoland, a accédé à l'indépendance le 4 octobre dernier. La population du nouvel Etat, une enclave en territoire sud-africain, s'élève à 880,000 âmes et sa superficie est de 11,716 milles carrés.

Le roi Moshoeshoe et le premier ministre Jonathan se disputent le pouvoir depuis la proclamation de l'indépendance. Le souverain prétend que les tâches de maintenir l'ordre et de conduire les affaires étrangères du pays auraient dû lui être confiées.

Cependant, le différend entre le roi et son premier ministre porte plutôt sur la politique suivie par ce dernier vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Un des deux partis qui soutiennent le roi, le "Basutoland Congress Party" (BCP), de tendance socialiste et panafricaine, reproche à M. Jonathan, le chef du gouvernement, de pratiquer une politique trop amicale à l'égard de l'Afrique du Sud. M. Jonathan avait rencontré M. Verwoerd, premier ministre de l'Afrique du Sud, quelques jours avant son assassinat par un déséquilibré. Il devait normalement rencontrer son successeur, M. Vorster, dans quelques jours.

Le BCP et le "Maremalou Freedom Party", l'autre parti qui soutient le roi, n'ont pas encore réagi à la mise en résidence surveillée du souverain.

Cette mesure a été décidée par le gouvernement à la suite d'incidents qui se sont produits hier dans une localité située à une quinzaine de milles de Maseru, la capitale du pays. Cinq personnes ont été tuées au cours de bagarres qui ont mis aux prises partisans du roi et policiers.

Le roi devait prendre la parole dans cette localité, mais la manifestation avait été interdite par M. Jonathan. Le chef du gouvernement accuse le souverain et les leaders de l'opposition d'avoir fomenté un complot pour le renverser.

Un détenu -- le 600ème cette année -- s'évade des prisons anglaises

LONDRES. (AFP) — Depuis ce matin, les prisons britanniques comptent leur 600ème évadé de l'année.

Après l'évasion la plus spectaculaire, celle du "fou à la hache", Frank Mitchell qui a faussé compagnie à ses gardiens de la prison de Dartmoor le 12 décembre, 25 autres prisonniers ont pris le chemin de la liberté. Onze d'entre eux, y compris celui de ce matin, ont été repris.

Certains journaux publient maintenant des statistiques par prison, donnant le classement sur trois colonnes : évadés, repris, courant toujours. Ces statistiques sont fidèlement copiées sur les tableaux de classement des championnats de football qui donnent l'ensemble des résultats pour les matches gagnés, nuls et perdus. Dartmoor mène avec un point d'avance sur une obscure prison du Staffordshire, au nord de Birmingham.

M. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur, est rentré précipitamment à Londres ce matin, écourtant ses vacances de Noël. Le plan de réforme que lui a remis lord Mountbatten, que le gouvernement avait chargé de procéder à une large enquête, prévoit des solutions à long terme. Dans l'immédiat, M. Jenkins paraît paralysé.

Trop peu nombreux, trop mal payés, les gardiens de prisons exigent le retour à un régime plus sévère à l'intérieur des établissements pénitentiaires et notamment dans les prisons dites ouvertes, où les prisonniers sont seulement tenus, après avoir travaillé à l'extérieur, de rentrer le soir.

La multiplication récente des évasions fait la preuve, pensent-ils, de la justesse de leurs revendications.

Il n'y a que 1,500 gardiens dans les cinquante-huit prisons britanniques où vivent quelque 33,000 prisonniers. Ceux de la prison de Liverpool, récemment, ont déclaré qu'ils "n'avaient plus confiance dans le ministre de l'Intérieur".

Ce conflit entre le ministre libéral et ses administrés moins débonnaires crée une situation dont les détenus ont su largement profiter.

Un échange d'espions entre Bonn et Pankow

BONN (AFP, PA) — Un important échange de détenus politiques a eu lieu à la ligne de démarcation entre les deux parties de l'Allemagne à l'occasion des fêtes de Noël. C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministère fédéral allemand de la Justice publié hier soir.

L'opération s'est déroulée le vendredi 23 décembre au poste de contrôle de Wartha-Herleshausen, à la limite de la Thuringe.

Il s'agit de l'échange de l'ancien député social-démocrate Alfred Frenzel, âgé de 67 ans, contre quatre prisonniers, dont une journaliste détenue par les communistes.

M. Frenzel vient de purger cinq années de réclusion au pénitencier de Straubing, en Bavière, après avoir été condamné en 1961 à 15 ans de travaux forcés pour avoir livré des secrets stratégiques à la Tchécoslovaquie. Il a été remis aux autorités d'Allemagne orientale. Mlle Martina Kischke, âgée de 30 ans, rédactrice au quotidien "Frankfurter Rundschau", retenue en URSS depuis août 1966 pour "menées subversives", a pu regagner l'Allemagne fédérale, de même que trois autres prisonniers, vraisemblablement de nationalité ouest-allemande, dont l'identité n'est pas révélée, qui avaient été condamnés à la détention perpétuelle pour espionnage par des tribunaux est-allemands.

Aucune précision n'a été fournie sur le canal par lequel les tractations ayant abouti à ces libérations ont été menées. Il est probable que l'ambassade ouest-allemande à Moscou, de même que la Croix-Rouge de Bonn, qui a conservé certains contacts avec son homologue est-allemande, ont joué un rôle dans la réalisation de cette opération.

Chargé d'une bombe atomique de 30 mégatonnes, un bombardier soviétique aurait survolé les USA à trois reprises en 1964

BETHLEHEM, Pa. (PA) — Un nouveau bombardier soviétique à propulsion nucléaire a peut-être survolé le territoire américain à trois reprises en 1964 sans avoir été détecté par les installations de radar américaines, affirme un professeur de l'Université Lehigh dans un ouvrage publié récemment.

Durant ces prétendus vols au-dessus de San Francisco, New York et Hawaï, le bombardier en question transportait une charge explosive d'une puissance équivalant à une bombe-H de 30 mégatonnes et il était équipé d'un "instrument fantôme" permettant d'échapper à la détection du radar, dit l'auteur. L'ouvrage est intitulé "Secret Electronic Espionage" et signé John Carroll, professeur de génie industriel à l'Université Lehigh.

L'auteur attribue cette information à un Coréen expatrié vivant en Californie, qui a rapporté que, lors d'une réunion à Pékin, le 15 juin 1964, de quatre délégués du ministère de la Défense soviétique avec des représentants du ministère de la Défense chinoise, auxquels s'étaient joints des attachés militaires nord-coréens, les Soviétiques avaient révélé que durant la première semaine de février 1964, un nouveau bombardier russe avait survolé trois régions stratégiques américaines sans avoir été détecté par le radar.

Le professeur ajoute que les Soviétiques ont produit des photos aériennes récentes d'objectifs militaires spécifiques pour prouver que l'avion avait accompli sa mission de "pénétration". Ce bombardier, ont-ils expliqué, est propulsé à l'énergie nucléaire; sa vitesse moyenne est de 2,500 milles à l'heure et sa vitesse maximum de 3,500 milles à l'heure. Son plafond est de 85,000 pieds et il peut se maintenir en vol sans se ravitailler pendant 21 jours.

La foule indonésienne ovationne l'armée mais réclame l'inculpation de Sukarno

DJAKARTA (AFP, UPI) — Quatre mille cinq cents soldats de la garnison de Djakarta ont défilé aujourd'hui dans les rues de la capitale indonésienne au cours d'une manifestation qui voulait marquer l'unité qui existe entre les militaires et les leaders du gouvernement.

Les solats ont été acclamés par des centaines de milliers d'Indonésiens tout le long du parcours. La foule, en plus d'applaudir les militaires, a réclamé à grands cris la comparution du président Sukarno devant un tribunal pour le rôle qu'il a joué l'an dernier durant le coup d'Etat raté des communistes.

Pendant ce temps, le président Sukarno assistait en compagnie des chefs militaires à une nouvelle réunion, la cinquième en une semaine. Au cours de ces rencontres, les leaders militaires ont jusqu'à maintenant vainement tenté d'obtenir de lui qu'il s'efface volontairement de la scène politique.

A l'issue de la réunion d'aujourd'hui, Sukarno, qui paraissait détendu et souriant, a nié qu'il avait l'intention de se retirer comme le rapportaient ce matin trois quotidiens de Djakarta.

Aux applaudissements de la foule, des jeunes filles prenaient d'assaut les tanks et les voitures blindées qui défilaient dans la rue pour embrasser les soldats qui marchaient sous une pluie de fleurs tandis que les étudiants, le fer de lance de l'offensive contre Sukarno, fraternisaient avec les militaires.

La manifestation était dirigée par le major général Amir Machmud, commandant de la garnison de Djakarta. Après avoir inspecté les troupes, il a reçu un document signé par quatre commandants régionaux légalisant la mise sous son contrôle de 11 bataillons formés de troupes des armées de l'air, de terre, de mer et de la police.

En s'adressant aux soldats, il a dit que cette mise sous contrôle était une protection en faveur de l'unité des forces armées et de la constitution.

La rencontre d'aujourd'hui à laquelle assistait le président Sukarno était dirigée par le général Suharto, chef du praesidium militaire qui administre le pays.

Ces réunions ont pour but d'étudier la demande du président Sukarno qui réclame un remaniement ministériel. Jusqu'à maintenant, il n'a pas réussi à convaincre les leaders militaires de modifier le cabinet. Sukarno favorise le remplacement de certains ministres par des hommes qui lui seraient favorables.

Banque Mercantile : un nouvel affrontement est prévu entre le Canada et les Etats-Unis

WASHINGTON (PC) — Tout indique que le Canada et les Etats-Unis s'affronteront de nouveau par suite de leur attitude au sujet de la Banque Mercantile. On ignore pour le moment quelle ampleur prendra le conflit.

Certains observateurs, à Washington, sont d'avis que le secrétariat d'Etat diffère d'opinion avec d'autres autorités en la matière. Tandis que le secrétariat d'Etat a exprimé des vues assez précises sur le conflit, le Trésor fédéral, de son côté, serait resté plutôt indifférent.

Au secrétariat d'Etat, par contre, on se montre inflexible.

Celui-ci prétend qu'un projet de loi encore à l'étude par un comité des Communes équivaut à une mesure discriminatoire par rétroactivité, en voulant limiter l'activité de la Banque Mercantile, banque à charte du Canada acquise il y a trois ans par la First National City Bank, de New York.

Intransigeance du secrétariat d'Etat

On admet généralement que le secrétariat d'Etat se montrerait tout aussi intransigeant, même si la banque First National City avait cherché à calmer les esprits. Comme d'habitude, dans cette confrontation canado-américaine, le conflit a suscité beaucoup plus d'intérêt au Canada qu'aux Etats-Unis.

Le secrétariat d'Etat n'admet pas que l'ancien ministre des Finances du Canada, M. Gordon, a eu raison d'appliquer des mesures restrictives sous le prétexte qu'il en avait prévenu d'avance les acheteurs éventuels de la Banque Mercantile.

On croit plutôt, à Washington, que M. Gordon, dans ses conversations avec les représentants de la First National City, n'exprimait pas le point de vue du conseil des ministres et que de toute façon, le bill à l'étude est discriminatoire en ce sens qu'aucune loi du genre n'existait dans les statuts canadiens au moment de la transaction.

Le cas des banques canadiennes aux USA

Des porte-parole compétents, à Washington, ont laissé entendre que le Congrès américain pourrait pour la première fois imposer des mesures législatives de contrainte sur les banques étrangères, lesquelles relèvent, pour le moment, de chacun des 50 Etats. Les banques étrangères sont interdites dans 45 de ces Etats.

On affirme en outre que l'Administration centrale des Etats-Unis pourrait imposer des directives sévères à l'endroit des banques canadiennes outre-frontières. La plupart d'entre elles se trouvent dans l'Etat de New York. Les banques canadiennes y sont soumises à certaines conditions d'exploitation, mais elles accomplissent des affaires rentables dans le domaine du prêt de l'argent. Leur activité passe pour être utile sur le marché de l'argent de New York.

Quoi qu'il en soit, on a prononcé pour la première fois depuis 1963, dans les affaires canado-américaines, le mot "représailles".

Possibilité de représailles ?

Il y a trois ans, on avait parlé de représailles dans la dispute syndicale sur les Grands Lacs, déclenchée par Hal Bank, alors président de l'Union internationale des Marins du Canada. Les effets de ce conflit se font encore sentir aujourd'hui.

La même année, les Etats-Unis s'étaient indignés de voir le Canada réduire le prix du blé afin de se ménager d'importantes commandes du Japon et d'autres pays. Washington songeait précisément, à la même époque, à hausser le prix du blé afin de disposer de façon plus profitable de ses propres surplus.

Aucun de ces deux conflits canado-américains, toutefois, n'avait été suivi de représailles.

L'organisme consultatif des deux pays sur les prix du blé n'a jamais été rétabli, mais ni le Canada ni les Etats-Unis ne s'en sont plaints.

En l'occurrence, on a exprimé des craintes, au Canada, que les intérêts pétrolifères, ou les exploitations de gaz naturel, ou les exportations de fromage Cheddar soient attaqués par Washington.

En fait, la Commission fédérale du Pouvoir, aux Etats-Unis, qui autorise les échanges de pétrole et d'électricité, dispose de plus d'autonomie que l'organisme correspondant au Canada, soit l'Office national de l'Energie. Le Conseil des ministres doit approuver toutes les décisions de l'office ; mais il ne semble pas que la Commission américaine veuille modifier le sentiment général de concevoir les ressources d'énergie sur une base continentale.

Multiples intérêts entre les 2 pays

Si le Trésor américain semble se désintéresser de la bataille qu'a engagée le secrétariat d'Etat au sujet de la Banque Mercantile, c'est peut-être à cause des multiples intérêts que les deux pays ont en commun. Chacun est le meilleur client de l'autre. Par exemple, les importations canadiennes sont très importantes pour les

voir BANQUE en page 50

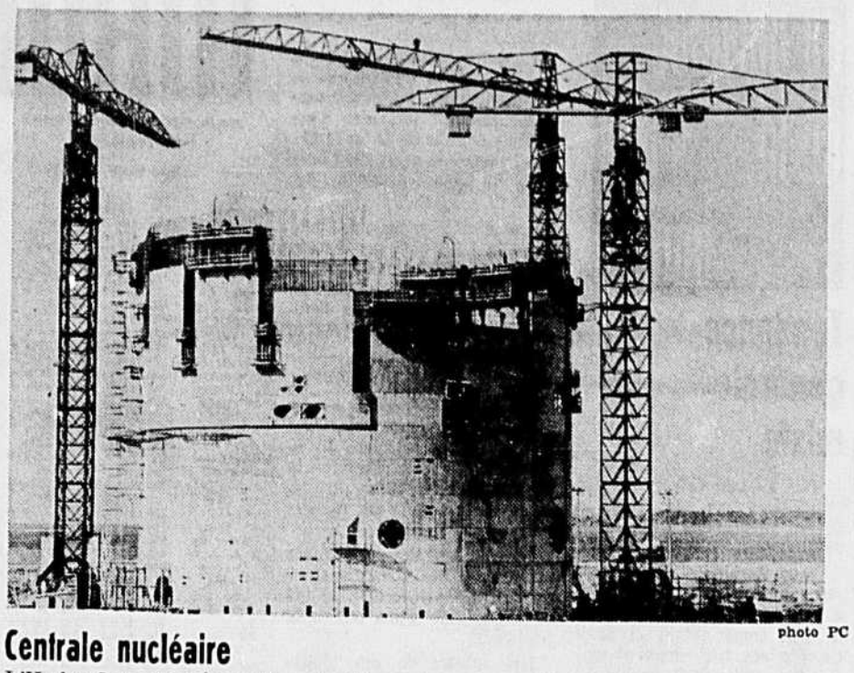

photo PC

Centrale nucléaire

L'Hydro-Ontario construit actuellement son premier réacteur nucléaire à Pickering, à vingt milles de Toronto. On voit sur cette photo le début des travaux alors que l'on érigera une tour qui atteindra 155 pieds de hauteur. Les murs de cette tour ont quatre pieds d'épaisseur. Le coût total du projet est de $266,000,000.

La production de pâtes et papiers a augmenté de plus de 9 pour cent

Au Canada, en 1966, la production de pâtes et papiers a augmenté de plus de 9 p. 100. Cette montée vertigineuse est la plus élevée jamais réalisée, et elle a placé à près de $2.3 milliards la valeur de la production canadienne de pâtes et papiers.

Quand les chiffres définitifs seront disponibles ils indiqueront probablement une augmentation d'environ 9 p. 100 dans la production du papier journal et de plus que ce pourcentage pour le carton. Celle du papier kraft a dépassé 8 p. 100.

On note une augmentation d'environ 8 p. 100 dans l'exportation de pâte de bois, de 13 p. 100 dans la fabrication de papiers d'écriture et d'imprimerie, et de 5 p. 100 dans celle des papiers spéciaux.

Les immobilisations

Les immobilisations au sein de l'industrie des pâtes et papiers du Canada ont aussi atteint un niveau record; on estime que, pour la première fois, elles ont dépassé le demi-milliard.

Plusieurs nouvelles usines ont commencé à produire et des éléments importants de programmes d'agrandissement et de modernisation qui avaient été lancés dans certaines usines ont été réalisés.

Cette expansion est caractéristique de la croissance dynamique qui a marqué la principale industrie manufacturière et exportatrice du Canada depuis 1960.

En fait, la valeur de la production de pâtes et papiers du Canada, cette année, a été de 40 p. 100 plus élevée qu'en 1960. La plupart des secteurs de notre industrie ont participé à cette augmentation, mais c'est celui de la pâte kraft qui en a profité le plus.

Augmentation du prix de revient

En 1966, la production a augmenté, mais le prix de revient aussi. Il en est résulté que l'augmentation de la production ne se reflète pas dans les bénéfices qui, en certains cas, ont été inférieurs à ceux de 1965.

Encore une fois, l'industrie dans son ensemble a continué de produire presque à plein régime. Qu'il en ait été ainsi au moment où l'on ajoutait considérablement à la capacité de production reflète bien la croissance marquée et soutenue des besoins mondiaux de pâtes et de papiers. La demande vigoureuse aux Etats-Unis, où l'économie continue de se renforcer grandement, a été particulièrement remarquable.

Le total des exportations de notre industrie à d'autres parties du monde a aussi augmenté au cours de l'année. De plus, une montée considérable dans les expéditions domestiques dénote la croissance continue de l'économie et la prospérité du Canada.

Pour 1967, les perspectives de l'industrie canadienne des pâtes et papiers semblent favorables. Dans le monde des affaires, les marchés principaux semblent devoir se maintenir à un niveau élevé, de sorte que les expéditions, encore une fois, pourraient établir un nouveau record.

L'Ontario exerce une influence décisive sur l'économie du pays

Depuis 1961, déclare la Banque de Nouvelle-Ecosse dans le dernier numéro de sa Revue mensuelle, le courant d'expansion de l'économie canadienne en général a été en parallèle en quelque sorte à celui de l'Ontario. Ceci reflète la position centrale de la province dans la structure économique du pays.

L'état favorable de l'économie de l'Ontario, qui compte actuellement plus d'un tiers de la population du pays et les deux cinquièmes de la production nationale brute, a une influence décisive sur le pays en général.

En fait, parce qu'une part relativement importante de la production nationale globale, particulièrement dans le secteur manufacturier, origine en Ontario, l'état de la demande dans d'autres parties du pays de même que sur les marchés extérieurs peut exercer une influence prépondérante sur le niveau d'activité dans cette province.

Forte industrialisation

Ce phénomène d'interrelation a acquis de plus en plus d'importance au cours des quelques dernières années, souligne la Revue, au moment où le développement du marché domestique semble avoir atteint le point où une expansion significative d'aménagements manufacturiers nouveaux est devenue possible.

Toutes les régions du pays ont été en mesure de renforcer leur économie à divers degrés; mais l'Ontario, déjà pourvu d'un complexe industriel élaboré, s'est retrouvé dans une position lui permettant de récolter la plus grande partie des bénéfices.

Au cours des cinq dernières années, la production réelle au Canada a augmenté à un taux annuel d'un peu plus de 6 p. 100 et en Ontario d'environ 6 p. 100.

Contribution des investissements

La Revue ajoute que les dépenses en immobilisations ont grandement contribué au maintien de la croissance de l'économie ontarienne au cours des cinq dernières années et demie; pour les deux premières années de l'expansion, les déboursés ont augmenté modérément mais ces dépenses sont soudainement passées de $3.1 milliards en 1963 au niveau prévu de quelque $5¼ milliards en 1966, bien que le résultat final, cette année, pourrait se situer quelque peu en-deça des prévisions. Tous les secteurs ont enregistré des gains substantiels mais les investissements dans l'industrie manufacturière sont les plus remarquables.

La Revue souligne également l'importance de l'expansion des secteurs secondaires et tertiaires dans le progrès de l'économie de cette province, de même que le développement substantiel de l'effectif de la main-d'oeuvre et de l'emploi.

En conclusion, elle rappelle le désir de cette province d'atteindre un plus grand développement en assurant une infrastructure adéquate et efficace et en voyant à ce que toutes les régions apportent leur contribution au dévelo,pement économique.

Banque Mercantile

La Chambre des Communes a rejeté une demande du chef de l'opposition pour la production de documents échangés entre le Canada et les Etats-Unis au cours des trois derniers mois concernant la Banque Mercantile et la législation sur les banques. Le ministre des affaires étrangères a déclaré que ces documents étaient d'ordre confidentiel et qu'ils ne devaient pas être déposés à la Chambre.

NOMINATIONS — CHEVROLET MOTOR SALES

M. W. W. MAYBURY

M. W. H. HAMILTON

M. D. A. Amory, président de Chevrolet Motor Sales Ltd., annonce la nomination de M. W. W. Maybury au poste de directeur général des ventes. M. Maybury succède à M. W. H. Hamilton qui prend sa retraite après avoir consacré 45 ans au service de la compagnie. Il est aussi annoncé que M. John Gray occupe les postes de vice-président et de directeur général. •

Formation de France-Aviation à l'étude

PARIS (AFP) — Un projet de concentration de l'industrie aéronautique française est à l'étude par le gouvernement. Ce projet vise deux firmes nationalisées: Sud-Aviation (qui fabrique "Concorde" et "Caravelle") et Nord-Aviation ("Transall", "Nord 262").

Il y a plusieurs années déjà que cette fusion est préconisée pour faire face à la concurrence pressante de l'industrie américaine. Ce projet prend un regain d'actualité à la suite des bruits concernant la nomination de l'ancien préfet de police M. Maurice Papon à la tête de Sud-Aviation en remplacement du général Puget.

Paradoxalement, c'est le général Puget qui, le premier, dès 1963 souhaitait cette concentration: "L'industrie aéronautique et spatiale française n'est pas à l'échelle d'une compétition internationale dès qu'elle l'affronte en ordre dispersé, avait-il déclaré . . . Elle use ses forces, donc ses ressources, et les crédits de l'Etat dans des compétitions intérieures sans débouchés valables.

Le projet de fusion en cours d'élaboration regrouperait "Sud-Aviation" (24,500 employés) et Nord-Aviation (11,000 employés) dans une nouvelle société qui prendrait pour nom "France-Aviation".

Récolte exceptionnelle de céréales en URSS en 1966

MOSCOU (AFP) — En 1966, l'Union soviétique a atteint la plus haute récolte de céréales de toute son histoire avec 171 millions de tonnes, contre 120.5 millions seulement l'année précédente, a indiqué M. Vladimir Matskevitch, ministre de l'Agriculture, au cours d'une conférence de presse, annonce l'agence Tass.

La production soviétique de céréales n'avait jamais dépassé jusqu'à présent le niveau de 152 millions de tonnes, enregistré en 1964.

M. Matskevitch a indiqué, d'autre part, que la production moyenne à l'hectare est passée à 13.7 quintaux, contre 10.1 précédemment. Cet accroissement doit être attribué, selon lui, non seulement à des conditions atmosphériques plus favorables, à l'extension des cultures et à l'intensification de la mécanisation de l'économie rurale, mais aussi, et surtout, à l'application des nouvelles méthodes de gestion, fondées sur l'utilisation de "stimulants économiques" (intéressement, profit etc.) conformément aux directives du plénum du comité central du parti de mars 1965.

"D'ailleurs, a souligné M. Matskevitch, cette année les conditions atmosphériques n'ont pas été particulièrement favorables" . . .

En ce qui concerne les perspectives, le ministre a indiqué que l'URSS tend à "s'assurer la possibilité de pouvoir vendre des céréales et de constituer, en même temps, des réserves d'Etat".

"Malgré la récolte exceptionnelle de cette année, a-t-il ajouté, sans doute serait-il utile d'acheter des céréales, par exemple au Canada, cela à l'intention de l'Extrême-Orient soviétique". Il s'agit en fait, semble-t-il, de reconstituer les stocks sérieusement diminués par suite des mauvaises récoltes de 1963 et 1965.

A L'HOTEL CHANTECLER

M. KITZLER

M. Boswell McL. Malcolm, directeur général du Chantecler, à Ste-Adèle-en-Haut (Québec), annonce la nomination de M. A. G. Kitzler à la direction de l'approvisionnement.

Natif d'Allemagne, M. Kitzler s'occupe d'aliments et de boissons depuis 1954 et sa réputation en ce domaine s'étend au Canada et aux Etats-Unis. Avant d'occuper son nouveau poste au Chantecler, M. Kitzler était adjoint au directeur du restaurant Kon-Tiki de la chaîne Sheraton, à Boston. •

Nouveau plan de 3 ans en Egypte

LE CAIRE (AFP) — Le gouvernement égyptien a décidé de lancer en juillet prochain un nouveau plan de développement économique de trois ans seulement dont l'ambition est de forcer au maximum la production, limiter l'augmentation de la population, améliorer la balance des paiements et diminuer le déficit de la balance commerciale.

Ce plan, dont le volume a été fixé à un milliard quatre-vingt cinq millions de livres égyptiennes, remplace un projet plus ambitieux qui avait prévu des investissements de trois milliards deux cents millions de livres pour un plan dont la durée avait déjà été étendue de cinq à sept ans.

Les observateurs estiment que le gouvernement égyptien, devant les difficultés économiques et financières, a préféré essayer de réaliser en trois ans le tiers des investissements qu'il se proposait de faire plutôt que d'étendre l'application du plan sur une trop longue période.

Le nouveau plan a également le mérite, remarquent les observateurs, de ne faire appel qu'à une quantité restreinte de crédits étrangers.

NOMINATION À L'ABITIBI

T. NEWMAN McLENAGHEN

Paul E. Roberts, président, Compagnie de Papier Abitibi Ltée, annonce la nomination de T. Newman McLenaghen au poste de vice-président, Fabrication (papier-journal et pulpe), à compter du 1er janvier 1967.

Lorsqu'il est entré au service de la compagnie Abitibi en 1947, monsieur McLenaghen a d'abord travaillé au Service du Contrôle aux usines de Sault Ste-Marie et de Fort William. A partir de 1955, il a occupé des postes de commande dans la direction des opérations des usines à papier-journal de Iroquois Falls et de Pine Falls.

En mai 1966, monsieur McLenaghen était nommé gérant de la Fabrication (papier-journal) au siège social de la compagnie à Toronto. Au mois d'août, il était nommé gérant des usines (papier-journal et pulpe), poste qu'il occupait lors de la présente nomination.

En tant que vice-président de la fabrication, monsieur McLenaghen s'occupera de la direction des opérations des usines à papier-journal de la compagnie, quatre dans l'Ontario, une au Québec et une au Manitoba; il dirigera également une usine de pâte kraft blanchie en Ontario. •

EXPANSIONS

SUITE DE LA PAGE 48

Pacifique non reliées au transport ont également marqué des progrès sous la direction de Canadian Pacific Investments et de ses filiales.

Au chapitre de ses valeurs en portefeuille, Canadian Pacific Investments a continué de se procurer des actions, tant ordinaires que privilégiées, au cours de 1966. Son portefeuille d'actions ordinaires s'est grossi de sept pour cent pendant les onze premiers mois de 1966 — il vaut maintenant $161,800,000. 80 pour cent de cette somme a servi au financement de papeteries, de pipe-lines et d'entreprises gazières, pétrolières et financières.

L'ouverture de deux nouveaux hôtels — Le Château Champlain à Montréal et le Château Lacombe à Edmonton qu'administrera le Canadien Pacifique — a contribué à faire de 1966, pour la Cie Canadian Pacific Hotels Ltd., une année de grande activité.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

TECHNOLOGISTE (homme ou femme)
HEMATOLOGISTE
COMPETENT et D'EXPERIENCE
REQUIS COMME SURVEILLANT DU LABORATOIRE D'HEMATOLOGIE POUR L'HOPITAL REINE-MARIE DES ANCIENS COMBATTANTS
4565, CHEMIN REINE-MARIE
MONTREAL
TELEPHONE 342-2320
Salaire selon les qualités
Pour plus de détails, écrire ou téléphoner à l'Administrateur du personnel, local 405 ou au Directeur ou à son adjoint, Services du laboratoire, local 207.
INSCRIPTION :
MENTIONNER LE NUMERO 67-MB. COMMISSION DU SERVICE CIVIL, 1165 RUE BLEURY, SUITE 1038, MONTREAL 1, P.Q.
S'inscrire immédiatement

C-I-L
AGENT D'INFORMATION
Le Service des relations publiques de la Canadian Industries Limited recherche un agent d'information qui aura pour tâches principales de coordonner les rapports avec les médias d'information, de rédiger communiqués de presse, reportages, brochures, dépliants, etc., et d'assurer le service des films (distribution, adaptation).
La préférence sera donnée à une personne bilingue, d'au moins 25 ans, possédant un B.A. ou l'équivalent, quelques années de journalisme ou de rédaction technique et capable de travailler en équipe.
Prière d'offrir ses services par écrit et de fournir les détails de ses aptitudes et de son expérience.
Agent du Service de l'emploi,
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
B.P. 10, Montréal.

FORMATION DU PERSONNEL
Salaire initial jusqu'à $9,000
Le Défi . . .
Se joindre à une équipe dynamique de relations industrielles d'une vaste organisation connue mondialement. Se rapportant au Gérant de l'Entraînement Administratif, le titulaire aura la responsabilité d'identifier les secteurs qui nécessitent un entraînement, de bâtir les programmes et de donner des cours en utilisant toutes les techniques modernes d'entraînement qui sont disponibles. Il participera également à l'élaboration des procédures touchant la sélection.
L'Homme . . .
Agé de 25 à 40 ans et bilingue, il a acquis deux à trois ans d'expérience dans l'entraînement du personnel ou dans l'organisation et la présentation de cours. Il est dynamique et capable d'exposer clairement une idée. Sa personnalité et son expérience le rendent capable de diriger avec facilité un groupe ou une discussion. Il comprend l'importance d'utiliser les meilleures techniques dans l'entraînement du personnel.
Vous référant au dossier LC-11-155, veuillez envoyer votre demande qui sera traitée confidentiellement à :
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS

STAGIAIRES DEMANDES
Nous avons besoin d'étudiants en comptabilité, bilingues, du niveau de 2e à 5e année.
WINSPEAR HIGGINS STEVENSON AND DOANE
Comptables agréés
635 ouest, boul. Dorchester, Montréal
Téléphoner à : 861-8361 demander M. John Kormylo c.a. ou M. Denis Martin, c.a.

PERFORATRICE
Perforatrices d'expérience demandées à notre bureau chef, Sept-Iles, P.Q.
Congés généreux, caisses de prévoyance et de retraite.
Traitement, $410.00 par mois
Pour d'autres renseignements et en vue d'une entrevue personnelle, prière de faire parvenir curriculum vitae au :
Service du Personnel,
Dossier no 303
IRON ORE COMPANY OF CANADA
2100 rue Drummond, bureau 103, Montréal, P.Q.
Tél. no 845-2108

CARRIERES INTERESSANTES
POUR DES
PERSONNES EXPERIMENTEES
DANS
● LA COMPTABILITE
● LE CONTROLE DES INVENTAIRES
ET
● LE CONTROLE DE LA PRODUCTION
Si vous êtes diplômé d'une école secondaire et étudiez présentement pour obtenir un diplôme supérieur et possédez 2 ou 3 ans d'expérience dans le domaine des affaires, nous avons des postes intéressants à vous offrir.
En plus de salaires intéressants et d'excellentes conditions de travail, la compagnie offre des subventions pour vous aider à terminer vos études.
Présentez-vous ou écrivez au
BUREAU D'EMPLOI
United Aircraft
OF CANADA LIMITED
...where space-age technology goes to work for industry.
100 boulevard Marie-Victorin
Ville Jacques-Cartier, Québec.
Notre bureau d'emploi est ouvert les mardis, mercredis et jeudis soir jusqu'à 8.30

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien-anglais et français

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30

SOLDES "FIN D'ANNÉE"

Hâtez-vous, premiers arrivés, premiers servis – Pas de commandes téléphoniques

Sous le signe de la confiance...

DUPUIS

VENTE DE JANVIER FOURRURE

SOLDE 25% DE RABAIS

		SPECIAL DUPUIS
Mouton de Perse teint noir Col de vison noir ou saphir.	Ordinairement : 379.00	284.00
Mouton de Perse gris naturel Col de vison noir ou saphir.	Ordinairement : 379.00	284.00
Castor canadien retouché	Ordinairement : 379.00	284.00
Rat musqué teint noir	Ordinairement : 379.00	284.00
Rat musqué teint brun	Ordinairement : 379.00	284.00
Pattes de renard teint Lutetie et noir.	Ordinairement : 379.00	284.00
Pattes de mouton teint noir Col de vison noir — Caractère Broadtail.	Ordinairement : 379.00	284.00
Manteaux de castor canadien Légèrement retouché.	Ordinairement : 749.00	559.00
Mouton de Perse teint noir Col de vison.	Ordinairement : 650.00	488.00
Mouton de Perse gris naturel Col de vison.	Ordinairement : 650.00	488.00
Mouton de Perse teint brun	Ordinairement : 799.00	599.00
Swakara teint noir uni Ou avec col de vison.	Ordinairement : 899.00	674.00
Manteaux Lakoda teint brun	Ordinairement : 999.00	749.00
Castor canadien naturel Col de vison.	Ordinairement : 1050.00	788.00
Mouton vison pastel naturel Peaux discontinuées.	Ordinairement : de 1299 à 1699	à 1275.00
Vison Black Diamond	Ordinairement : 2200.00	1649.00

• TAILLES DESASSORTIES DANS LE GROUPE

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390

Solde ½ prix ! Gaines-culottes par "Gothic"

Ordinairement : 4.88

SPECIAL DUPUIS, ch. **2.44**

Gaines-culottes à jambes moyennes. Panneaux devant en satin extensible. Côtés et dos tout Lycra®. 4 jarretelles amovibles. Blanc seulement. Egalement disponibles au même bas prix, autres gaines de style discontinué. Profitez du bas prix pour renouveler votre provision ! P. M. G. Ex.G.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

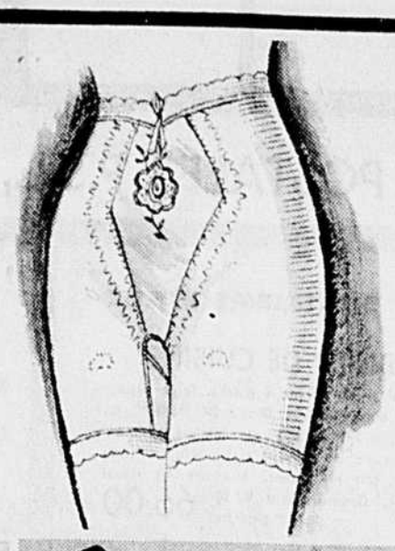

Foulards de laine ou mohair à prix réduit ! Profitez-en !

Grandeurs et modèles variés. Tout nouveau style ! Choix de couleurs : blanc, noir, rose, rouge, turquoise, brun, vert, beige, dans le groupe. Teintes pastel ou foncées. Prix Courant 2.99 et 3.99. Spécial Dupuis, ch. **2.49**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

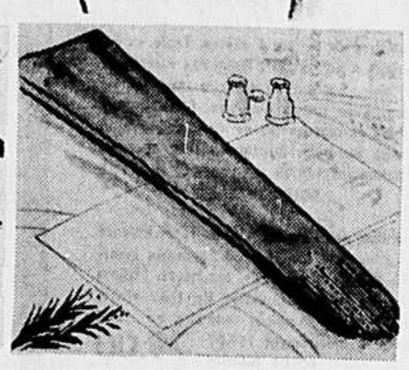

Solde ½ prix ! Gants de peau, longs, doublés soie

Gants très souples, longueur 6 et 8 boutons entièrement doublé de soie. Veste choix de modèles à des prix avantageux. Choix de noir ou brun. Pointures : 7-7½-8. Ordinairement 10.99 et 12.99. Spécial Dupuis, la paire **6.99**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

Solde ½ prix ! Bas Orlon ou nylon style ¾ ou long

Ordinairement : 1.49 à 1.99

SPECIAL DUPUIS **.79 à .99** la paire

Bas de fantaisie de différentes textures, fins ou épais, en orlon et nylon. Choix de couleurs : noir, rose, blanc, rouge, vert, dans le groupe. Grandeur ¾ ou long. Pointures : 8-9½ ou 9 à 11.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE. RAYON 370

Culottes ajustées — coton blanc, à prix avantageux !

Ordinairement .79

SPECIAL DUPUIS **3 pour 1.88**

Culottes courtes à taille sur élastique ; entrées des jambes également élastiques. En coton blanc très doux et facile à laver. C'est le temps de faire provision à un si bas prix ! P.M.G.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 380

Chemises nuit 100% nylon Ens. de nuit Térylène/coton

Ordinairement : 4.99 à 5.99

A. SPECIAL DUPUIS : **3.77** ch.

B. SPECIAL DUPUIS : **13.33** ens.

A. Chemises de nuit, courtes. Choix de modèles variés. Bleu, rose, rouge, aqua. P.M.G.
B. Ens. Peignoirs et chemises de nuit Terylene/coton imprimé ou uni. Bleu ou rose. Tailles : P.M.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390

Peignoirs longs 100% nylon matelassé imprimé. Bas prix

Ordinairement : 15.88

SPECIAL DUPUIS **9.88** ch.

Renouvelez votre fine lingerie en profitant de cette offre ! Peignoirs matelassés en nylon ou en surah, imprimé. Fond bleu ou rose. Modèles variés. Tailles : P.M.G.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 420

Sacs-à-main pour le soir plusieurs modèles au choix

Ordinairement : 4.99 à 9.99

SPECIAL DUPUIS **2.99 à 5.99** ch.

Chics sacs pour le soir en faille ou peau de soie noir ! Profitez des grandes réductions d'après Noël pour vous le procurer à un prix vraiment très spécial. Venez tôt !

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 460

Manteaux de tous genres à bon compte ! 6 à 16 ans

Ordinairement 69.99 à 99.00

SPECIAL DUPUIS **59.99** ch.

Manteaux tout-aller, sans col de fourrure. Choix de bouclé de laine, tweed, ou drap de laine dans un vaste assortiment de modèles et de couleurs. Achetez le vôtre dès maintenant.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 510

Manteaux de suède avec doublure Borg amovible

Ordinairement 89.99 à 125.00

SPECIAL DUPUIS **68.00** ch.

Chics manteaux de suède sans col de fourrure. Un manteau toutes saisons car la doublure est amovible. Offert à un prix vraiment avantageux. Profitez-en. Venez sans tarder. Tailles : 8 à 16.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 512

Solde ½ prix ! Manteaux de drap variés — 7 à 15

Ordinairement 69.99 ch.

SPECIAL DUPUIS **35.00** ch.

Sachez profiter des grandes aubaines ! Voici l'occasion que vous attendiez pour acheter un manteau de qualité à peu de frais. Vaste choix de tissus et de modèles dans les teintes les plus variés.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 513

Solde ½ prix ! Robes de tricot 100% laine — P.M.G.

Ordinairement 29.99

SPECIAL DUPUIS **14.99** ch.

Toujours élégantes les robes de laine se portent en toutes occasions. Voici un modèle pratique, genre chandail à manches longues et boutonnées sur l'épaule. Venez tôt pour un meilleur choix.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 533

Vêtements toutes sortes — Dames — Prix spéciaux !

Ordinairement 9.99 à 65.00

SPECIAL DUPUIS **7.99 à 52.00** ch.

Choix de blouses, pantalons, jupes longues, robes tubes et costumes dans une gamme de prix, de modèles, de couleurs des plus variés. En lamé chiffon, brocard, térylène, etc. Venez tôt et bénéficiez du premier choix !

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 540

Solde ½ prix ! Cardigans ! et pullovers tout laine

Ordinairement 8.99 à 12.99

SPECIAL DUPUIS **4.49 à 6.49**

Des pullovers ou cardigans de toutes sortes en laine d'agneau ou 100% laine. Achetez-en plusieurs à ce très bas prix ! Couleurs : prune, bourgogne, vert, brun, dans le groupe. P.M.G.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 541

Solde ½ prix ! Pantalons de ski — nylon extensible

Ordinairement 19.99

SPECIAL DUPUIS **9.99** ch.

Pantalons de ski de haute qualité en nylon extensible, grande variété de modèles et de coupes. Choix de couleurs : noir, marine, gris, vert. Tailles : 8 à 16.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 543

Helena Rubinstein montre comment garder un épiderme jeune... et ce, à prix d'aubaine !

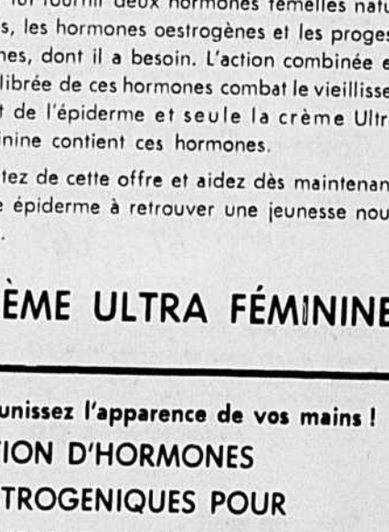

Une valeur de 9.00

POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT
PRIX DUPUIS

pour **5.50** ch. seulement

Economisez 3.50 sur l'un des plus célèbres produits de beauté Helena Rubinstein.

Ultra Feminine vous garantit un épiderme qui paraîtra plus jeune au bout de 30 jours — sinon votre argent vous sera remis ! C'est la seule crème pour le visage qui pénètre l'épiderme pour lui fournir deux hormones femelles naturelles, les hormones oestrogènes et les progestérones, dont il a besoin. L'action combinée et équilibrée de ces hormones combat le vieillissement de l'épiderme et seule la crème Ultra Feminine contient ces hormones.

Profitez de cette offre et aidez dès maintenant votre épiderme à retrouver une jeunesse nouvelle.

CRÈME ULTRA FÉMININE

Rajeunissez l'apparence de vos mains !

LOTION D'HORMONES OESTROGENIQUES POUR LES MAINS — Helena Rubinstein

Elle rend les mains plus douces, plus jeunes, tout en hydratant l'épiderme en profondeur.

Une valeur de 4.00

Offerte pour un TEMPS LIMITE à

1.95 ch.

HR2564F

Nouvelle émulsion humidifiante et émolliente "ultra-féminine" de Helena Rubinstein

Vous voilà prête pour sortir, avec ou sans maquillage, comme vous le préférez ! Utilisez l'émulsion humidifiante et émolliente Ultra Féminine tous les jours, avec ou sans maquillage. Donnez à votre épiderme le traitement de vingt-quatre heures Ultra Féminine. Votre épiderme s'embellira au cours des années.

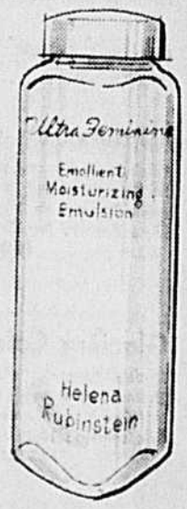

Une valeur de 9.00

PRIX DUPUIS

5.50 ch. seulement

POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 28 décembre 1966 / Les saints Innocents, martyrs / 82e année, No 301 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé, puis neige ce soir / Maximum 15

Les journalistes étudiants réclament un plus grand nombre d'écoles de journalisme • En page 31

Québec autorise l'Hydro et Texaco à chercher du pétrole dans le Golfe

par Pierre O'NEIL

QUEBEC — A quelques semaines seulement de l'avis de la Cour suprême sur la question des droits miniers sous-marins, le gouvernement de Québec annonce la création par Hydro-Québec et Texaco Exploration Company d'une société de recherche pétrolière à laquelle le gouvernement accorde un permis d'exploration et d'exploitation de tout le territoire sous-marin autour des Iles de la Madeleine.

Le Québec fait fi des prétentions du gouvernement fédéral à la propriété des droits miniers sur le territoire sous-marin des côtes canadiennes.

"Le gouvernement québecois, dit le communiqué publié hier soir, se réfère uniquement à l'entente intervenue en 1964 entre les premiers ministres des provinces atlantiques délimitant leurs frontières respectives dans le golfe. Il entend se comporter chez lui comme un gouvernement responsable devant les exigences de ses commettants".

Il s'agit d'une action unilatérale qui va encore plus loin que celle du premier ministre de la Colombie-Britannique puisqu'elle se prolonge par une action très concrète.

Hommage à la population acadienne dont l'habitat est la région du Golfe, la nouvelle société portera le nom de "Société acadienne de recherche pétrolière".

On ne peut pas dire en des termes plus clairs qu'on ne fera pas de "Labrador" avec ce qu'on appelle ici "le territoire québecois du golfe Saint-Laurent".

L'Hydro-Québec et Texaco Exploration Company y participeront à parts égales.

Pour des raisons fiscales, c'est-à-dire pour permettre que les frais de la recherche pétrolière soient déduits des bénéfices encourus, SAREP est constituée comme une filiale québecoise de la Texaco Exploration Company.

Au moins deux ingénieurs de l'Hydro participeront aux travaux de SAREP et seront payés par elle au moment où ils acquerront une expérience extrêmement riche pour le Québec dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures.

On sait qu'il s'agit là d'un secteur économique qui est demeuré totalement étranger aux Québecois bien que le pétrole figure pour 70 p. 100 dans le bilan énergétique du Québec.

L'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et Texaco Exploration Co. établit que durant les deux premières années d'application de la convention Texaco devra dépenser au moins $100,000 dans la recherche pétrolière. Texaco paiera également au gouvernement de Québec une rente annuelle de $10,000.

Si Texaco ne remplit pas ces conditions la convention se trouvera annulée.

L'Hydro-Québec s'engage de son côté à dépenser plus de $75,000 durant les deux premières années pour l'exploration qui sera faite par SAREP. Au bout de deux ans elle aura le droit de se retirer de l'entreprise "si elle n'y trouve pas son avantage".

On sait que l'Hydro possède des permis d'exploration pour le pourtour de l'Ile Anticosti depuis 1963. En 1964 on lui accordait de nouveaux permis pour l'exploration du pourtour des Iles de la Madeleine.

Puis par suite de la querelle des gouvernements provinciaux avec Ottawa au sujet des droits miniers sous-marins M. Lesage concédait à l'Hydro des permis d'exploration pour tout le Golfe. Ce geste, on s'en souvient, survint au moment où Ottawa tout en référant la question à la Cour Suprême faisait de larges concessions de droits à la Pan American Petroleum.

Le communiqué publié hier fait état des découvertes récentes de richesses pétrolières dans la mer du Nord et parle pour le Québec d'une "possibilité raisonnable d'une découverte de pétrole".

Sur le plan politique, le com-

Voir QUEBEC en page 2

L'élection du député UN de Rouville, Yvon Hamel, est annulée

par Gilles DAOUST

QUEBEC. — L'élection du député UN de Rouville, M. Yvon Hamel, vient d'être annulée.

La décision du tribunal, datée du 23 décembre, a été communiqué à LA PRESSE, ce matin, par Me Pothier Ferland, procureur de M. François Boulais, ancien député libéral et candidat défait par une faible majorité dans Rouville.

La décision a été rendue par une Cour provinciale formée de trois juges. Le président du tribunal, le juge Antoine Lamarre, a enregistré sa dissidence.

Il appartient maintenant au premier ministre de la province de fixer à sa discrétion, une date pour la tenue d'élections complémentaires dans ce comté, la loi ne prévoyant aucun délai pour ce faire.

Il reste également que le député dont l'élec-

Voir L'ELECTION en page 2

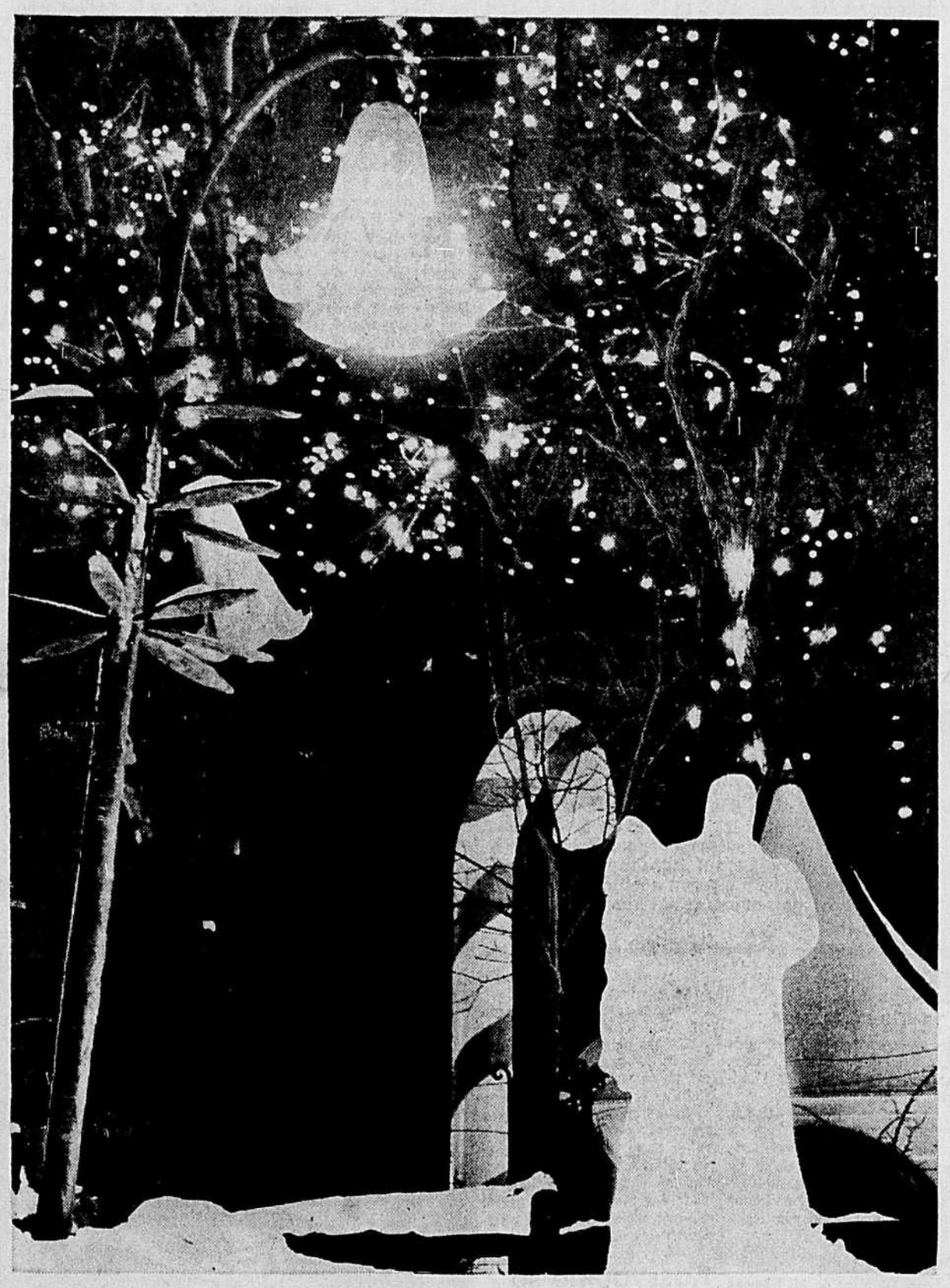

photo René Picard, LA PRESSE

Floraison hivernale au coeur de Montréal

La merveilleuse neige blanche vient intensifier la féerie qui règne au "Jardin des Merveilles" du parc Lafontaine, au coeur de la métropole. Au décor hivernal, s'ajoutent les feux de milliers d'ampoules multicolores accrochées aux branches des arbres, ainsi que l'éclat du palais et des statues de glace.

Une foule nombreuse a déjà visité ce merveilleux jardin d'hiver qui reste encore ouvert au public jusqu'au 8 janvier, tous les jours, de midi à 11 h. du soir. Pour les enfants surtout, une visite au "Jardin des Merveilles sous la neige" est une source d'enchantement et de beaux rêves!

La Chine fait exploser son 5e engin nucléaire

PEKIN — (AFP, UPI, PA) — La Chine a réussi aujourd'hui à faire exploser un engin nucléaire, le cinquième de son histoire, le deuxième en huit semaines.

L'agence Chine nouvelle précise que l'expérience s'est déroulée dans la région occidentale du pays. A Washington, on a précisé que l'explosion avait été effectuée au polygone d'essais de Lop Nor, dans la province de Sinkiang.

La cadence accélérée des expériences chinoises semblent démontrer la hâte des dirigeants de Pékin à entrer dans le club nucléaire. La nouvelle de cette dernière explosion a été annoncée à Washington une heure avant qu'elle ne soit rendue publique par le gouvernement chinois.

Bien que les autorités chinoises n'aient rien révélé de la puissance de l'engin qu'elles viennent de faire détoner, on a estimé aux Etats-Unis, en consultant les appareils de détection, qu'il s'agissait d'une explosion de quelques centaines de kilotonnes.

L'Agence américaine de l'énergie atomique a précisé qu'il s'agissait d'une explosion dans l'atmosphère. Elle n'est toutefois pas en mesure pour l'instant de dire si la nouvelle bombe chinoise était un engin thermonucléaire ou si elle renfermait des matériaux thermonucléaires comme celle expéri-

Voir CHINE, en page 2

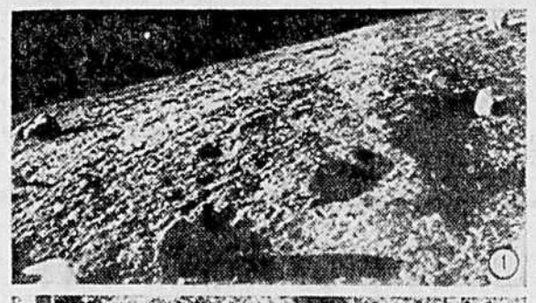

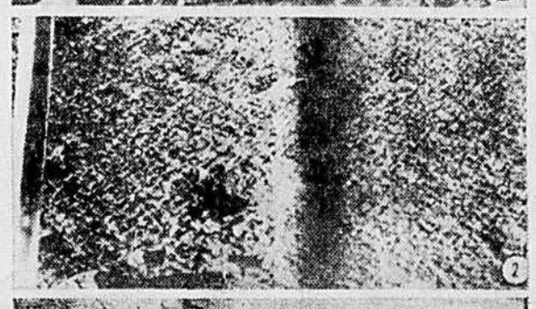

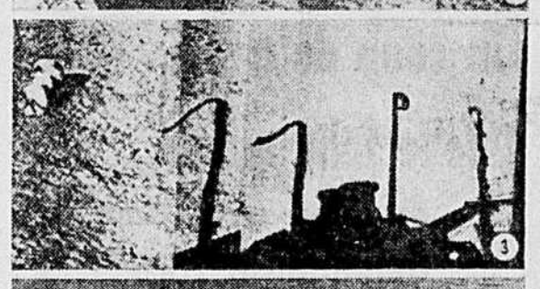

(téléphoto Tass, via UPD

Le "Luna-13" russe transmet un saisissant panorama de la Lune

Prises sur la Lune et transmises à la Terre par les caméras de l'engin soviétique Luna 13, ces cinq photographies se complètent pour offrir une vue circulaire extrêmement précise de la surface du satellite naturel de notre planète. Selon le professeur soviétique Alexandre Lebedinsky, l'engin de reconnaissance lunaire a transmis des photographies durant une heure vingt, sans interruption, après s'être posé en douceur dans une dépression topographique qui paraît être un petit cratère. Le plan incliné de l'endroit de l'atterrissage explique la disparité des angles sous lesquels ont été prises les différentes photographies, dont certaines seulement montrent l'horizon. Luna 13, dont, on aperçoit deux des quatre antennes et une sonde, aurait en outre photographié le sol lunaire à une distance inférieure à un mètre, soit 39 pouces, mettant ainsi en évidence des détails de dimensions millimétriques.

Début de la plus vaste opération de parachutage au Sud-Vietnam

SAIGON. (UPI, AFP) — Le plus vaste transport aérien de troupes depuis le début de la guerre s'effectue présentement dans le delta du Mékong au Sud-Vietnam. Des soldats sud-vietnamiens sont parachutés dans la jungle épaisse qui recouvre l'extémité sud de la péninsule.

Les soldats parachutés sont environ 10,000. Ils sont précédés par des jets américains qui arrosent abondamment de napalm la forêt de U Minh à l'extémité de laquelle les paras touchent terre.

De sources bien informées on apprend qu'il y a "une bonne possibilité" que des parachutistes américains viennent bientôt se joindre aux Sud-Vietnamiens. Ce serait là la première vague de forces américaines en direction du delta marécageux, au sud de Saïgon.

En deux vagues bruyantes, 33 appareils américains et vietnamiens ont transporté 1,200 paras sud-vietnamiens hier. Des fantassins vietnamiens vont grossir les rangs des troupes parachutées en vue d'accroître l'intensité des attaques dirigées contre l'ennemi dans cette région.

Déploiement fantastique

La forêt de U Minh n'est rien d'autre qu'un énorme marécage. De plus, il est à noter que la région du delta du Mékong est détenue par les communistes depuis 1946 alors que le Viet Minh s'en faisait un sanctuaire.

Voir PARACHUTAGE en page 2

Lesage nomme Kierans et Morin au comité des finances du parti libéral

par Gilles DAOUST

QUEBEC. — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a rendu publique hier la nomination de MM. Eric Kierans et Jean Morin comme membres du comité de finances de la Fédération libérale du Québec.

Ces nominations, surtout celle de M. Kierans, président de la FLQ depuis le dernier congrès, mettent pour l'instant un point final à la querelle qui a divisé, pendant de longs mois, les éléments plus ou moins réformistes du parti.

En vertu de la procédure adoptée au dernier congrès, il revenait au chef de parti, de facto membre du comité de finances, de recommander au comité exécutif de la FLQ la nomination des deux autres personnes chargées de gérer, avec lui, les fonds du parti.

La nomination de MM. Kierans et Morin a été approuvée hier après-midi par le comité exécutif du parti.

C'est M. Lesage lui-même qui a communiqué la nouvelle à la galerie de la presse, accompagné de MM. Kierans, Morin, Pinard et Laporte.

Le chef du parti a annoncé que le comité des finances se réunirait après le 1er janvier. On sait que le premier de l'an constituait la date limite pour la nomination des membres de ce comité.

M. Lesage a d'autre part révélé que le conseil supérieur de la FLQ se réunirait tôt en janvier, à Québec, afin de procéder à la nomination des personnes qui feront partie des diverses commissions de la fédération.

Il existe huit commissions au sein de la fédération : les commissions du congrès, des groupes ethniques et de la constitution, la commission politique, la commission juridique, les commissions de l'organisation, la propagande et des finances.

Enfin, M. Lesage a déclaré que le lundi 23 janvier, les députés libéraux se réuniraient en caucus au parlement afin de procéder à la formation des "groupes de travail".

L'opposition a en effet décidé

Voir LESAGE en page 2

AUJOURD'HUI

M. Favreau et la politique

Des informateurs du parti libéral affirment que M. Guy Favreau annoncera sa retraite du monde politique au début de la nouvelle année. Cependant, le chef de l'aile québécoise du parti, qui avait été de nouveau hospitalisé, est sorti cet après-midi de l'hôpital et son bureau affirme qu'il sera au poste dès la mi-janvier.

— Page 57

M. Guy Favreau

Aide provisoire aux travailleurs de l'auto

Le ministre du Travail, M. John Nicholson, a annoncé hier que le cabinet a permis, pour faire suite à l'accord canado-américain de l'automobile, qu'une importante modification soit apportée au régime qui prévoit l'allocation d'une aide de transition aux travailleurs des industries de l'automobile et des pièces d'automobiles.

— Page 36

Pas question que les Etats généraux deviennent un parti politique

Le président des Etats généraux du Canada français, Jacques-Yvan Morin, a déclaré hier que bien que nous soyons dans les affres d'une crise qui éclate au grand jour au Canada, il n'est pas question que les Etats généraux se transforment en parti politique, quoi qu'il arrive.

— Page 27

SOMMAIRE

Annonces classées / 52 à 56
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 21
Décès, naissances, etc. / 58
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 51
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 54
Nouvelles internationales / 47
Nouvelles nationales / 44 et 57
Radio et télévision / 8
Spectacles et concerts / 42 et 43
Sports / 32 à 35
Tribunaux / 9
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 12

CKAC 73 AU CADRAN

Le SPEQ boycotte toujours les travaux du Comité du plan de développement scolaire

Le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec a décidé hier de maintenir son boycottage des travaux du Comité du plan de développement scolaire, estimant que le ministère de l'Education a violé le principe de la consultation par ses directives du 14 octobre aux commissions scolaires.

Le président du SPEQ, M. Claude Proulx, a rendu publique une lettre adressée à M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education.

Bien que déclarant que le SPEQ n'est "nullement opposé en principe à l'existence et au fonctionement du Comité du plan de développement scolaire", M. Proux dit ne pas voir actuellement comment le SPEQ pourrait "accepter de participer à ces séances sans compromettre l'établissement d'un sain mécanisme de consultation".

"Le problème actuel, poursuit M. Proulx, vient précisément non pas du fait que le gouvernement a décidé, mais de celui qu'il a décidé préalablement à toute consultation. Le gouvernement a commis une première erreur en décidant sans consultation, il en a commis une seconde en disant, lors de la rencontre du Comité du plan du 8 novembre, que cette décision pouvait être étudiée par le Comité du plan mais que ses recommandations ne pourraient servir que l'an prochain, il en commet une troisième en réaffirmant cette position dans votre lettre du 7 décembre. Dans ces conditions, c'est exiger une capitulation sans conditions que de demander d'accepter de reprendre les travaux du Comité du plan."

Chevrier restera en poste jusqu'au printemps...

LONDRES. (PC) — Après avoir fait ses adieux à tous ses amis, M. Lionel Chevrier a appris qu'il ne rentrera peut-être pas au Canada avant le printemps prochain.

Un porte-parole du premier ministre a confirmé, ce matin à Ottawa, que le gouvernement avait demandé à M. Chevrier de rester en poste jusqu'au printemps. Le porte-parole a ajouté que M. Chevrier était à l'heure actuelle plus utile à Londres qu'à Ottawa ou Montréal.

M. Chevrier, qui est présentement en vacances au Portugal, devait quitter Londres la semaine prochaine, à destination d'Ottawa, où il doit assumer son nouveau poste de commissaire général auprès des chefs d'Etat qui visiteront le pays à l'occasion du centenaire canadien.

Le journal "The Guardian", commentant ce changement soudain, a laissé entendre qu'il y a "peut-être quelque chose d'important dans le vent".

Le poste de haut-commissaire canadien à Londres en est un qui est très convoité par les membres du service diplomatique canadien. "The Guardian" dit que le nombre de candidats aspirant à la succession de M. Chevrier est peut-être élevé et que devant cet état de choses, Ottawa a décidé de garder le statu quo. Selon le journal, "on fera peut-être le jeu de la chaise musicale diplomatique" pendant trois ou quatre mois avant de nommer un successeur à M. Chevrier".

Il a été mentionné que le successeur de M. Chevrier pourrait bien être M. Charles Ritchie, ambassadeur du Canada à l'OTAN. Toutefois, M. Ritchie est un homme fort occupé par le temps qui court. Il est en effet à négocier le transfert des bases militaires canadiennes en France et le rétablissement du personnel canadien en Allemagne et en Belgique. Son travail devrait être terminé le printemps prochain.

CHINE

SUITE DE LA PAGE 1

mentée par la Chine le 9 mai dernier.

Il faudra attendre les retombées radioactives pour avoir plus de précisions à ce sujet.

Le secrétariat d'Etat américain a une fois de plus déploré officiellement la décision de la Chine de procéder à une nouvelle expérience nucléaire atmosphérique.

"Cette poursuite des essais atmosphériques, a déclaré le porte-parole américain, reflète la détermination de la Chine communiste d'aller de l'avant avec son programme de développement d'engins nucléaires au mépris de l'opinion mondiale telle qu'elle a été exprimée par plus de 100 nations qui ont signé le traité de Moscou de 1963 sur un arrêt partiel des essais nucléaires."

Selon les indications préliminaires recueillies par les milieux officiels, l'expérience effectuée aujourd'hui a été moins importante que le 3ème essai nucléaire du 9 mai dernier qui a dégagé une puissance variant entre 200 kilotonnes et une mégatonne.

La première explosion remonte au 16 octobre 1964. Elle consistait en une bombe à l'uranium enrichi d'une puissance de 20 kilotonnes. La seconde, le 14 mai 1965, avait une puissance de 20 à 70 kilotonnes. La troisième, le 9 mai 1966, était une bombe contenant du matériel thermonucléaire (de l'uranium enrichi avec des éléments de lithium). Elle avait une puissance supérieure à 200 kilotonnes.

Avec la quatrième bombe, le 27 octobre 1966, la progression dans la réalisation du programme d'armement nucléaire chinois faisait un bond : la bombe à l'uranium enrichi mais cette fois miniaturisée était transportée par une fusée d'une portée de l'ordre de 375 à 625 milles.

PARACHUTAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Peu avant l'arrivée des renforts aéroportés hier, les rangers vietnamiens et des troupes régulières avaient pris d'assaut des rizières situées dans la zone d'atterrissage. Des espions affirment que trois bataillons vietcongs — soit quelque 1,800 hommes — se tiennent en embuscade dans le secteur.

Pour transporter les parachutistes, il a fallu dix appareils américains de type "C-130S" et "C-123S", et 20 appareils de l'aviation vietnamienne de type "C-47S". Peu avant l'arrivée du convoi aérien, le secteur a été assailli au napalm par une vague d'appareils américains de type "B-57 Canberra", "F-4 Crusader" et "F-100 Super-Sabre".

La grève grandit dans le port

Le haut commandement américain a dû accroître considérablement le nombre de militaires affectés à des tâches de débardeurs dans le port de Saigon, paralysé par la grève des dockers mécontents du renvoi de 600 de leurs confrères le 23 décembre.

En dépit des efforts des militaires, le tonnage manipulé est de beaucoup inférieur à la normale. Les autorités craignent que si l'arrêt de travail respecté depuis trois jours par les 5,000 dockers de Saigon se maintient, "l'effort de guerre et la stabilité de l'économie vietnamienne" vont se trouver compromis.

Le gouvernement de Saigon et la presse du Vietcong s'accusent mutuellement aujourd'hui d'avoir violé la trêve de Noël à plusieurs reprises. Le Vietcong soutient avoir observé "scrupuleusement" la trêve, tandis que les autorités vietnamiennes et américaines disent avoir tenu une liste des "incidents" dont le chiffre varie entre 81 et 120.

Malgré les critiques sévères dirigées contre la politique américaine au Vietnam et malgré les appels pressants en faveur de la paix, en particulier ceux du pape Paul VI et du secrétaire général de l'ONU, le gouvernement Johnson est fermement résolu à poursuivre les opérations militaires aussitôt après la trêve du Nouvel An et même à les intensifier de façon significative dans le domaine aérien, indique-t-on dans les milieux compétents de la capitale américaine.

La Maison Blanche préfère suivre les avis des chefs militaires américains en poursuivant les combats, mais le casse-tête présidentiel n'est pas résolu pour autant. La crise de confiance qui sévit aujourd'hui aux Etats-Unis a déjà fait des ravages considérables et tout geste de conciliation dans la délicate conjoncture politique actuelle pourrait désagréablement rejaillir sur la popularité du président Johnson, qui accuse déjà une chute vertigineuse. Les milieux de Washington ne cachent pas leur mauvaise humeur, alors que les perspectives vietnamiennes pour l'année 1967 suscitent un pessimisme considérable.

Une association féminine du Vietcong accuse aujourd'hui des soldats américains et sud-coréens au Sud-Vietnam d'avoir enlevé des femmes enceintes et d'avoir assassiné des bébés.

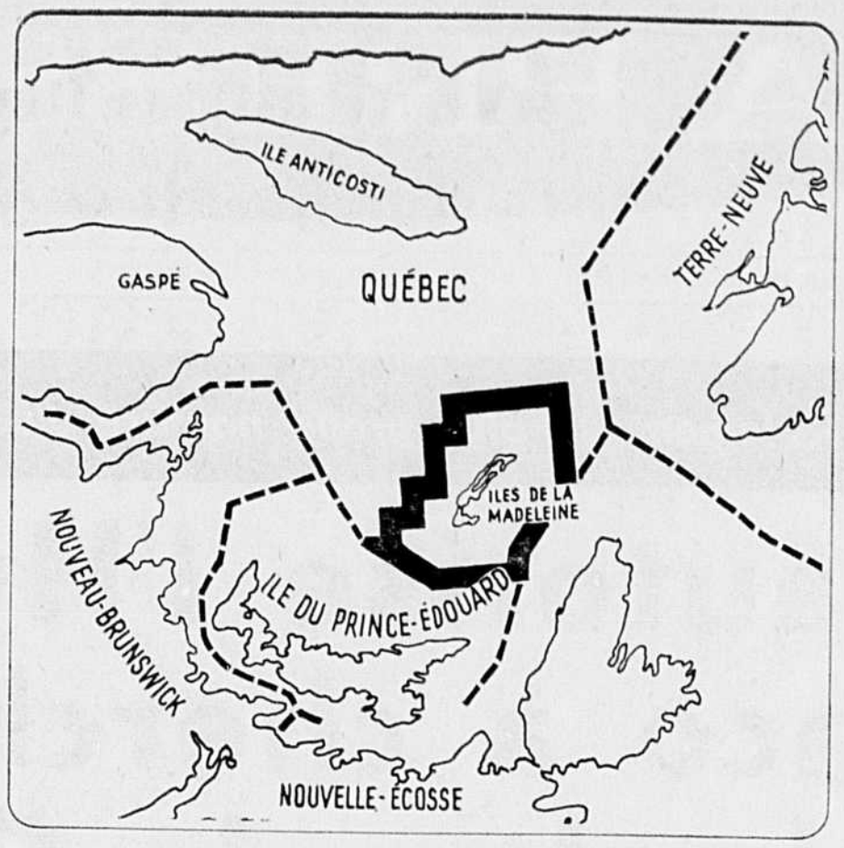

Voici une carte du golfe du Saint-Laurent et, en noir, le territoire d'exploration de l'Hydro et de Texaco.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

muniqué est d'une rare fermeté. Il parle des responsabilités du Québec et "de ses droits sur l'occupation du territoire québecois du golfe Saint-Laurent".

Puis il ajoute que l'entente intervenue entre l'Hydro-Québec et Texaco "consacre de façon non équivoque la volonté du Québec d'occuper entièrement son territoire et d'exploiter intégralement les richesses naturelles qui lui appartiennent, dans la ligne de la politique amorcée, par l'octroi, au cours des dernières années, de permis de recherche à Hydro-Québec dans le golfe Saint-Laurent".

La nouvelle rendue publique hier soir à Québec risque d'envenimer les relations avec le gouvernement d'Ottawa qui n'avait pas vraiment pris au sérieux la déclaration unilatérale de propriété des droits miniers sous-marins faite récemment par le premier ministre de la Colombie-Britannique M. W.A.C. Bennett.

Lorsque M. Pearson avait annoncé qu'il soumettrait la question à la Cour suprême M. Lesage avait déclaré devant les journalistes : "Je n'ai que faire de la Cour suprême". C'était au cours de la conférence fédérale-provinciale de l'été 1965.

Il est certain d'autre part que M. Johnson n'attribuera à cet avis de la Cour que la valeur du papier sur lequel il sera couché.

Dans ces conditions on ne voit pas vraiment comment M. Pearson pourra faire de ce document la base de négociations éventuelles comme il l'avait laissé entendre à l'époque. En plus de la Colombie et du Québec, M. Pearson aura contre lui toutes les autres provinces atlantiques.

C'est le ministre de l'énergie M. Jean-Luc Pépin qui écopera finalement de ce très sérieux problème et il n'est pas impossible que la question serve à le détruire politiquement.

Quoi qu'il en soit on a d'ores et déjà la certitude à Québec que le gouvernement de M. Johnson, fort de l'appui des libéraux et de la population sera d'une fermeté inébranlable à cet égard.

Ce gouvernement qui a l'impression qu'on a évincé le Québec du Labrador ne permettra certainement pas que l'histoire se répète. Bien plus, la question des droits miniers risque de servir à canaliser tout le mécontentement de la population au sujet du Labrador.

Et l'on sait que la commission d'enquête sur l'intégrité du territoire a entre autres pour mission d'étudier "le problème des frontières entre le Québec et les provinces de l'Atlantique qui mettent en cause la question des droits miniers sous-marins dans le golfe Saint-Laurent."

Pour l'instant tout permis d'exploration délivré par Ottawa n'est pas reconnu par Québec et vice-versa.

Dans ces conditions, la décision de Texaco de s'associer à Hydro-Québec apparait à prime abord comme une marque de confiance de cette compagnie à l'égard de la position juridique du Québec.

Pourquoi Texaco plutôt qu'une autre compagnie ?

Vraisemblablement parce qu'elle fut la première après l'Hydro à s'intéresser au développement des richesses du golfe.

Le ministre canadien de l'Energie étant en vacances aux l'Energie étant en vacances à la Barbade, il a été impossible mentaires sur la décision du gouvernement de Québec.

L'ELECTION

SUITE DE LA PAGE 1

tion a été annulée peut en appeler de la décision du tribunal d'ici le 7 janvier.

21 bulletins

Toute la cause en contestation d'élection avait porté sur un unique point soulevé par Me Pothier Ferland.

Un scrutateur, lors de l'élection dans Rouville, avait inscrit par erreur à l'endos de 24 bulletins de vote, un numéro sous ses initiales.

Parmi ces 24 bulletins, 21 étaient en faveur de M. François Boulais. Le juge présidant au recomptage judiciaire avait rejeté ces bulletins numérotés, accordant ainsi la victoire au candidat Hamel.

Me Pothier Ferland, chargé de porter l'affaire en contestation, invoqua devant la Cour provinciale la liberté de vote de l'électeur, qui ne doit pas souffrir des erreurs commises par un scrutateur.

Les conclusions de Me Ferland visaient à faire déclarer élu M. François Boulais.

Le tribunal ne s'est cependant pas rendu jusque-là et s'est contenté d'annuler tout simplement l'élection.

Le tribunal était composé de trois juges : Antoine Lamarre, président, Guy Genest et Robert Turgeon.

Election

Les observateurs sont d'avis que la décision que prendra le premier ministre relativement à des élections partielles dans Rouville donnera de bonnes indications sur les rumeurs d'élections générales au printemps.

On soutient en effet que le fait pour le premier ministre de déclencher une élection partielle, de même que le fait pour le député Hamel d'en appeler de la décision du tribunal, tuerait ces rumeurs d'élections générales.

L'action de M. Boulais avait été intentée quelque temps apres les élections du 5 juin, et grâce aux divers amendements apportés l'an dernier à la Loi électorale, fut jugée rapidement.

Sous l'ancienne loi, aucun député ne pouvait être poursuivi alors que siégeait l'Assemblée législative.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

de se grouper en 21 comités de travail qui étudieront chacun un aspect particulier de l'activité gouvernementale.

Les groupes, présidés soit par un ancien ministre, soit par un ancien adjoint parlementaire, auront surtout pour tâche de surveiller chacun des ministères et de se prononcer en temps opportun à l'Assemblée législative.

Appréhensions

La nomination de M. Kierans comme membre du comité des finances a mis fin aux appréhensions qui régnaient dans certains milieux libéraux depuis le dernier congrès à Montréal.

Certains éléments réformistes du parti ont craint en effet, pendant un certain temps, que toute la querelle sur les structures de la FLQ ne fut remise sur le tapis par le choix que ferait M. Lesage au niveau du comité des finances.

On se souvient que les principales questions qui avaient divisé le parti pendant plusieurs mois étaient la collégialité et la démocratisation des finances.

L'aile réformiste, en demandant des changements de structures, soutenait qu'un président de la FLQ, sans démocratisation des fonds et sans une connaissance de l'état de caisse du parti, ne saurait administrer convenablement le fédération. Après maints compromis de part et d'autre, le congrès avait finalement décidé que les fonds du parti seraient administrés par un comité des finances de trois membres, dont le chef du parti et deux autres personnes désignées par lui.

Il ne faisait guère de doute que M. Jean Morin, ancien trésorier du parti, serait désigné par M. Lesage.

L'autre nomination, à laquelle l'aile réformiste attachait beaucoup d'importance, en raison des compromis qu'elle avait faits, avait été mise jusqu'ici en balance à la fois pour des raisons d'ordre idéologique et pour des motifs liés au secret qui doit, dit-on, entourer normalement les fonds électoraux.

Kossyguine se rendra à Londres en février 67

LONDRES. (UPI) — Le premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, se rendra en Grande-Bretagne au mois de février prochain pour une visite officielle d'une semaine, ont révélé aujourd'hui les autorités britanniques.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 15
MAXIMUM DEMAIN : 28

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : ensoleillé, se couvrant cet après-midi et neige ce soir. Jeudi, neige se changeant en pluie verglaçante; plus doux. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Ste-Agathe, 15, mais s'élevant à 28 ce soir à Montréal, et à 25 à Ottawa et à Ste-Agathe, jeudi matin.

Régions de Québec, des Cantons de l'est et du Saint-Maurice : Ensoleillé, se couvrant cet après-midi et neige tard ce soir. Jeudi, neige, puis pluie verglaçante; plus doux. Maximum aujourd'hui à Québec et à Sherbrooke, 20, puis atteignant 25 à Québec, et 28 à Sherbrooke, jeudi matin. Maximum aujourd'hui à La Tuque, 10, puis s'élevant à 20 jeudi matin.

Un violent séisme ébranle la région du nord du Chili

SANTIAGO. (UPI, AFP, PA) — Le violent tremblement de terre qui s'est produit à l'aube dans le nord du Chili a provoqué des dégâts importants, mais a, semble-t-il, fait peu de victimes.

Selon les premières informations parvenues par radio à Santiago, on ne signale jusqu'à présent qu'un mort à Taltal, petit port situé à près de 700 milles de Santiago. 65 personnes ont été hospitalisées, dont 12 sont dans un état critique. On craint toutefois que le bilan ne soit plus élevé. La police nationale a révélé que la moitié des maisons de Taltal ont été détruites dans cette ville de 6,000 habitants.

Le port d'Antofagasta, ville de 80,000 habitants située à 900 milles au nord de Santiago, serait l'une des localités les plus touchées par le séisme. D'autre part, toutes les liaisons téléphoniques de la région avec la capitale ont été interrompues.

La secousse tellurique, qui a duré selon les régions de 40 secondes à deux minutes 20 secondes, s'est produite heureusement dans une région peu peuplée, en bordure du désert d'Atacama, ce qui a probablement évité une catastrophe. L'épicentre se situerait sous la mer, au large de Taltal. Il se peut que le séisme déclenche un raz-de-marée sur la côte.

C'était le premier tremblement de terre au Chili depuis celui du 28 mars 1965, qui a fait 400 morts à la suite de la rupture d'un barrage et l'engloutissement du village d'El Cobre.

Le séisme marquait entre huit et neuf à l'échelle internationale dont le maximum est de 12, ce qui indique la violence des secousses. Celles-ci ont été ressenties dans une vaste région, étant particulièrement fortes dans les provinces de Tarapaca et d'Antofagasta.

Il y aurait eu panique à Incopiapo, où le séisme a atteint une intensité de 6, à Arica et Antofagasta, les deux plus grandes villes du nord du Chili. Toutefois, les secousses y ont été moins fortes qu'à Taltal, où si situait apparemment l'épicentre.

Le tremblement de terre a été enregistré à Santiago à 3 h. 20 la nuit dernière, heure normale de l'Est, et par le service côtier et géodésique américain à Washington, 10 minutes plus tard. Mais des secousses étaient encore ressenties dans la région plusieurs heures plus tard.

C'est apparemment Taltal qui a été le plus durement frappée. La ville était privée d'électricité et d'eau et tous les établissements commerciaux étaient fermés.

Dès les premières secousses, les habitants, pris de panique, auraient fui dans les rues, y errant nerveusement durant plusieurs heures.

La police fédérale et les autorités locales ont dépêché des secours vers cette ville, terminus ferroviaire et point d'embarquement de nitrate.

Deux incendies font six morts non loin des frontières

(PA-UPI) — Six personnes ont perdu la vie et cinq autres manquent à l'appel à la suite de deux incendies survenus aux Etats-Unis, non loin des frontières canado-américaines.

A Panton, dans le Vermont, six membres d'une même famille ont péri, ce matin, dans les flammes qui ont détruit une maison de bois. Les victimes sont M. et Mme Gerald Warren, leurs trois enfants et la mère de M. Warren.

Au Lac Placid, dans l'Etat de New York, les flammes ont détruit l'hôtel Marcy, ce matin également. Les quelque 475 visiteurs ont réussi à s'échapper du sinistre, mais cinq employés manquent à l'appel. Cinq autres membres du personnel de l'établissement ont été hospitalisés après avoir été incommodés par la fumée.

Les pompiers précisent que le feu a pris naissance dans la cuisine et qu'il a été circonscrit aux trois premiers étages de l'aile gauche de l'établissement qui, à ce temps-ci, loge des fervents du ski.

Trois morts et quatre blessés, près de Hull

Une collision frontale survenue à midi sur la route 11 près de Chelsea, non loin de Hull, a fait trois morts et quatre blessés graves.

Les victimes sont Mme Célina Stickler, âgée de 62 ans, de Chelsea, M. Eris Bretzloss, âgé de 49 ans, de Niagara Falls et M. Conrad Richer, âgé de 20 ans, de Eastview, en Ontario.

Les blessés ont été conduits d'urgence à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull. Ce sont: M. Harris Lloyd, de Vancouver dont on ignore encore l'âge, Ray, âgé de 15 ans, fils de M. Bretzloss, et MM. Raymond et Richard Ladouceur, âgés de 18 et 17 ans, de Cerville, en Ontario.

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez
MONTRÉAL 514
351-4800
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Un coup de reins... ouf!
Un coup de pelle... ouf!
Quelle folie quand...
...on peut avoir une déneigeuse Toro pour seulement $134.50

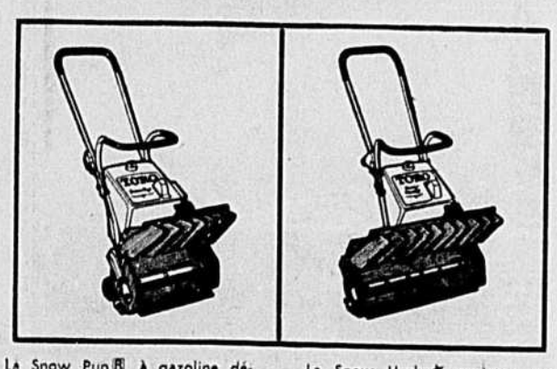

La Snow Pup® à gazoline déblaie une entrée de 50 pieds en seulement 10 minutes. Ne pèse que 22 lb 134.50*
La nouvelle Snow Pup électrique, avec moteur facile à démarrer, est absolument sûre, ne pèse que 20 lb 164.50*
La Snow Husky* projette une tonne de neige à la minute jusqu'à 15 pieds. Ne pèse que 27 lb, très maniable. Comme la Snow Pup, elle a fait ses preuves depuis deux ans. $179.95
*Marque exclusive de la Toro Mfr. Corp.
*Prix de détail suggéré par le fabricant.
TORO
DISTRIBUTEUR AGRI-TECH INC.
2025 CHEMIN CHAMBLY, JACQUES-CARTIER
TELEPHONE: 674-4967

EUGENE BELANGER
2918 rue Masson
722-4651

Maurice Cloutier Inc.
42, rue Turgeon,
Ste-Thérèse de Blainville
435-9563

Jean Guglia
10,318, rue De La Roche
387-0871

Savard Machine Shop
INC.
VENTE ET SERVICE AUTORISES
980 rue Roy,
Ville St-Laurent — 747-4719

Paquette & Guy
367 boul. Des Laurentides,
Ville de Laval
669-7151

W. H. Perron Cie Ltée
515 boul. Labelle,
Chomedey — Ville de Laval
681-1615

J. M. Ravary Inc.
4039 est, Ste-Catherine
526-9128

Quincaillerie Roberge
2225, chemin Chambly
Cité Jacques-Cartier — 679-5160
Centre d'achats St-Hubert
676-0381

Paix,
Bonheur,
Santé,
Prospérité
Dans votre foyer
Pour le Nouvel An.

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.
CARTIERVILLE : 12,200 Boul. LAURENTIEN — Tél. : 334-5320
MONTREAL-NORD : 11,401 Boul. PIE-IX — Tél. : 322-7341
BROSSARD : 6200 Boul. TASCHEREAU — Tél. : 676-0311

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED
MONTREAL : 159 ouest rue JEAN-TALON — Tél. : 273-1781
VERDUN : 667 Ave GALT — Tél. : 769-4581
QUEBEC : 325 DE L'ESPINAY — Tél. : 524-2478
DIVISIONS DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

AVIS
M. GUY DESJARDINS, 7170 Pontoise, St-Léonard, ayant cessé d'agir comme courtier d'assurances générales, nous prions, pour fins de vérification, toute personne assurée avec nous par son intermédiaire de communiquer d'ici 10 jours avec M. Raymond Tousignant, 334-1384, entre 7 et 9 heures du soir.
LE GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCES NORTHERN & EMPLOYERS

FERME LUNDI
Afin de permettre à nos employés de mieux profiter du temps des Fêtes, nos magasins seront fermés : LUNDI, LE 2 JANVIER.

FERME POUR INVENTAIRE
Les magasins VAL ROYAL seront fermés JEUDI SOIR LE 29 DEC., VENDREDI LE 30 DEC., et SAMEDI, LE 31 DECEMBRE.
Les magasins LA SALLE seront fermés SAMEDI LE 31 DEC. pour fin d'inventaire.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 28 DECEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 301

Avant de rencontrer Lucien Saulnier, la Ligue des propriétaires de Verdun veut soumettre son problème à Dozois

par **Gilles PRATTE**

La Ligue des propriétaires de Verdun a l'intention de solliciter une entrevue du ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, pour lui demander s'il n'y aurait pas moyen d'ajuster un peu le budget de la ville de Verdun de telle sorte que l'augmentation de taxes, qui est de 33 cents par $100 d'évaluation, soit un peu moins considérable.

Si les représentants de la ligue n'obtiennent pas satisfaction à cette porte, ils frapperont à celle du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier (une île, une ville), où ils sont assurés d'être accueillis à bras ouverts.

A partir d'un sondage mené dans "Le Messager de Verdun", la Ligue a reçu 2,258 réponses de citoyens (de locataires et de propriétaires, en nombre égal) qui favoriseraient l'annexion à Montréal.

Ce sondage a permis au président de la ligue, M. Roger Verpaelst, de conclure que plus de la moitié des citoyens de Verdun favorisent l'annexion à Montréal.

Le maire J.-Albert Gariépy, adversaire de cette idée, répond que ce sondage est vraiment trop élémentaire pour permettre de tirer des conclusions.

Sans avoir tenu de référendum, M. Gariépy soutient que la très grande majorité des citoyens de Verdun ne sont pas intéressés à l'annexion parce qu'ils n'y trouveraient pas d'avantages.

D'ailleurs, la Ligue des propriétaires non plus ne préconise pas l'annexion. Avant de se faire une idée à ce propos, elle préfère mener des études sérieuses et voir ce que M. Saulnier a à leur offrir.

Le nouveau taux de la taxe municipale est de $1.30 par $100 d'évaluation et M. Gariépy ajoute : "à Montréal, le taux est de $1.25, mais comme l'évaluation municipale y est supérieure de 8 à 10 p. 100 à celle de Verdun, en comparaison le taux réel serait de $1.35 ou de $1.37 . . . Et puis attendez le prochain budget de Montréal..."

Et M. Gariépy enchaine : "D'ailleurs, il ne serait sûrement pas sage de donner Verdun à Montréal sur un plateau d'argent, juste au moment où le développement de l'île des Soeurs, qui comportera une évaluation de $300 millions, dérables à la ville."

Pour le moment, Verdun, comme les autres villes de la région montréalaise, porte l'odieux de certaines taxes sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle.

D'abord, elles perçoivent les taxes scolaires qui sont partout considérables. A Verdun, elle est de $2.22 par $100 d'évaluation.

Puis, il y a la taxe du métro qui coûte cette année $275,700 à Verdun. Le métro est financé à 65 p. 100 par la ville de Montréal, le reste étant à la charge des 19 villes qui l'entourent. M. Gariépy a noté que si ce partage n'est pas retouché, comme le réclame le Conseil de coordination intermunicipale, l'année prochaine Verdun devra débourser, sans avoir un mot à dire, $450,000.

Sans compter que, depuis 1964, la taxe de vente est gelée à $1,810,000 pour Verdun, ce qui, selon M. Gariépy, fait perdre à la ville de $150,000 à $175,000 par année.

Cette situation fait dire à plusieurs que l'administration Drapeau-Saulnier, ne pouvant réaliser de gré à gré son grand rêve représentant une-île-une-ville, prend les moyens pour saigner à blanc les autres administrations municipales de l'île afin qu'un jour elles soient appauvries au point de réclamer d'elles-mêmes la faveur de faire partie de Montréal.

Demande d'annuler une quittance qu'aurait fait signer le notaire Maurice Savignac

Mme Germaine Broquet, veuve non remariée de Barthélemi Martinoli vient de faire enregistrer en Cour supérieure une poursuite réclamant l'annulation de la quittance d'une hypothèque de $12,500 qui aurait été obtenue par des manoeuvres frauduleuses du notaire Maurice Savignac.

La procédure mentionne que la réclamante prêtait à la compagnie Modpap Investments Ltd. le 21 décembre 1965 une somme de $12,500, qui était enregistrée sur un immeuble de cette compagnie.

Subséquemment la compagnie Bishop Street Realties devenait propriétaire, le 21 mars 1966, mais le 20 octobre une quittance de l'hypothèque de Mme Broquet était enregistrée et la signature de cette quittance, prétend la procédure, aurait été obtenue frauduleusement de la réclamante.

Le ou vers le 17 octobre 1966 Me Savignac se serait présenté chez elle, au 11795 rue James Morrice, sous prétexte que l'acte de prêt comportait une désignation erronée du lot sur lequel l'hypothèque avait été enregistrée.

Il fallait corriger et refaire l'acte, et Me Savignac demanda à Mme Broquet de signer un document dont il lui présenta pour signature la dernière page sans lui en donner lecture.

"La demanderesse, mentionne la procédure n'avait aucune raison de douter de l'honnêteté et de la bonne foi de Me Savignac qu'elle avait connu lorsqu'il était enfant et à qui elle avait confié le règlement de la succession de son mari ainsi que les prêts qu'elle effectuait sans qu'elle ait à se plaindre des services qu'il lui rendait."

La demanderesse apposa donc sa signature mais elle n'a jamais été payée de la somme de $12,500 et la signature qu'elle a donnée, selon la procédure, a été obtenue par les manoeuvres et représentations frauduleuses de Me Maurice Savignac.

Elle demande donc que la quittance soit déclarée fausse et qu'il soit ordonné au bureau d'enregistrement de la division de Montréal de radier la mention de la quittance à l'index aux immeubles.

L'affaire Sicotte: les témoignages auraient révélé des "faits troublants"

par **Maurice MORIN**

Les derniers développements touchant la pré-enquête que le juge Irénée Lagarde préside au sujet de la dénonciation de Louis Sicotte sont les suivants :

Nous avons appris que jusqu'ici les témoignages entendus ont laissé voir des faits "troublants . . . renversants". Ce n'est pas le juge d'instruction qui nous l'a confié, mais quelqu'un d'autre.

Mais le juge Lagarde, lorsque nous lui avons dit que nous étions quelque peu au courant de certaines déclarations faites devant lui, s'est contenté de dire : "le huis clos existe, continuera d'exister, mais je ne peux vous empêcher de transmettre au public ce qui est vrai . . .".

De plus, nous savons que le juge Lagarde procède présentement à une preuve dite "d'actes similaires" et que des inculpés impliqués dans l'affaire Darabaner et condamnés à de lourdes peines de pénitencier sont appelés à rendre témoignage.

Ces témoins viendraient dire que tout comme Sicotte, ils auraient été soumis à de mauvais traitements, à des sévices même de la part d'agent de la Police provinciale qui les interrogeaient en rapport avec les incendies criminels survenus dans la région de Montréal et dans le district de Québec.

4 individus menottés

A un certain moment, au cours de la journée d'hier, la sixième de la préenquête Lagarde, journée qui marquait la reprise de l'instruction, nous avons remarqué dans la grande salle, le corridor du troisième étage du Nouveau palais de Justice conduisant à la chambre no 38, qu'il y avait quatre individus menottés à des agents en uniforme de la PP.

Si le juge Lagarde a décidé de reprendre la préenquête, c'est que le ministère Johnson n'avait pas encore pris de décision touchant une décision du Barreau de la province de Québec réclamant la tenue d'une enquête royale sur l'administration de la police du Québec au cours des cinq dernières années.

Disons aussi que les procu-

Voir SICOTTE en page 6

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Incendie de trois alertes

Une centaine de pompiers sont intervenus ce matin pour maîtriser les flammes qui avaient éclaté au 1031, rue Bleury, dans la fabrique House of Lamps. L'immeuble est une perte totale. La cause du sinistre serait un court-circuit.

Durant l'Expo la PP supervisera le travail des corps policiers municipaux de la rive sud

par **Claude MASSON**

A cause de l'affolante circulation qui déferlera sur la rive sud durant l'Expo et de la nécessité qui en résultera de coordonner le tout pour éviter le plus d'ennuis possible, la Sûreté provinciale du Québec agira comme "autorité supérieure" des corps policiers de 17 municipalités de la rive sud pendant les six mois que durera l'événement mondial.

En somme, après avoir établi des "conditions de travail" permettant à tous les corps policiers et à chacun de ses membres d'effectuer le travail en songeant à l'ensemble du territoire et non seulement aux limites de la localité qui l'emploie, la PP supervisera l'activité de ces différents corps.

Une entente définitive sera conclue d'ici peu à ce sujet entre les autorités de la Sûreté provinciale et les municipalités concernées. Déjà, la semaine dernière, le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, le représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce, responsable de l'Expo, M. Robert Letendre, et le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, ont expliqué le projet aux maires de Boucherville, de Longueuil, de Jacques-Cartier, de St-Lambert, de Lemoyne, de Greenfield Park, de Laflèche, de Préville, de Brossard, de St-Hubert, de St-Bruno, de Chambly, de Laprairie, de Candiac, de Delson, de Notre-Dame et de Côte-Ste-Catherine.

Une rencontre devait avoir lieu aujourd'hui même entre le directeur Robert et quelques-uns des directeurs de police de ces municipalités.

La Sûreté provinciale jouera un double rôle : assurer la sécurité des citoyens et guider la circulation. Comme l'a expliqué M. Adrien Robert lors de sa rencontre avec les maires, il ne s'agit pas pour la PP de doubler le travail des policiers municipaux en se rendant sur les lieux d'un accident ou en faisant converger la circulation.

A moins de cas spéciaux ou de cas d'urgence, les hommes de la PP ne seront pas présents physiquement. Quelques officiers effectueront plutôt une surveillance générale et fourniront de l'aide sur demande.

Le projet est encore à l'état embryonnaire. Aussi, la Commission intermunicipale de la

Voir EXPO, en page 6

Pointe-Claire offre son eau à Dollard-des-Ormeaux et à Roxboro

par **Claude MASSON**

En raison des disettes d'eau qui sont chose courante au printemps et à l'été dans certains quartiers de Dollard-des-Ormeaux et de Roxboro, la ville de Pointe-Claire a décidé d'offrir ses services.

Moyennant 20 cents les 1,000 gallons, plus le paiement du coût de raccordement estimé à $75,000, l'usine de filtration de Pointe-Claire se sent tout à fait capable de desservir les 4,000 citoyens de Roxboro et les 2,000 résidants de Dollard-des-Ormeaux qui sont annuellement victimes de cette rareté d'eau due a la production insuffisante de l'usine de filtration de Pierrefonds.

Dans une lettre datée du 22 décembre et adressée aux maires Fred T. Wilson, de Dollard-des-Ormeaux, et W. G. Boll, de Roxboro, le premier magistrat de Pointe-Claire fait part de la proposition de sa municipalité. M. Arthur-E. Séguin, également député provincial du comté de Robert-Baldwin, dit entre autres : "Je me rends compte que ceci est la seule solution temporaire au problème pour lequel nous attendons les résultats des études entreprises à cet effet par la Régie des eaux du Québec".

Ces études, ajoute le maire-député, devraient conduire à des solutions permanentes en regard des besoins futurs.

Urgence

Mais, comme le printemps approche et qu'il y a donc urgence, la solution temporaire préconisée conduirait Pointe-Claire à dispenser 600,000 gallons d'eau par jour aux habitants des territoires suivants :

● la partie de Roxboro bordée au sud par les limites de Dollard-des-Ormeaux, à l'ouest par la partie du Chemin-des-

Voir POINTE-CLAIRE, page 6

Une autre tempête pourrait atteindre la métropole

Une tempête, qui a pris naissance au-dessus de l'Oklahoma et qui se trouvait ce matin à quelque 150 milles à l'ouest de Chicago, fait route vers le nord-est et devrait atteindre la région métropolitaine vers minuit ce soir.

A Dorval, on rapporte qu'il devrait neiger jusqu'à demain midi, au moins, et que la tempête devrait nous laisser quelque cinq pouces de neige . . . à la condition toutefois que la pluie ne se mette pas de la partie.

Les météorologues insistent toutefois pour souligner que les risques de pluie verglaçante sont très grands et que, dans ce cas, la précipitation de neige pourrait s'élever à deux ou trois pouces au maximum.

On précise par ailleurs qu'il se pourrait fort bien que la tempête nous épargne si les vents changeaient de direction au cours des prochaines heures.

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes: G. BOISVERT, O.D., C. BARBEAU, O.D.
DUPUIS
3e étage — 842-5151 — Poste 533

FAITES COMME NOUS... ALLEZ À LA BANQUE LE SOIR
Doucement, sans vous presser, sans entamer votre heure de lunch. C'est plus commode (et plus calme) qu'aux heures de pointe. C'est aussi pratique que notre nouveau métro. Le service est aussi complet le soir que dans la journée. Chacune de nos 74 succursales vous accorde une heure de plus tous les soirs, du lundi au vendredi. Et nous sommes les seuls à le faire! Profitez-en donc, vous et votre famille . . . puisque vous êtes tous les bienvenus!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

AVIS IMPORTANT
A partir de 11 h. p.m. le 31 décembre jusqu'à 8 h. a.m. le 2 janvier
la Pharmacie Montréal fera la cueillette et la livraison des PRESCRIPTIONS SEULEMENT
La Pharmacie Montréal est ouverte 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET DUQUETTE — PROPS
916 est, rue Ste-Catherine — 845-7251

POUR VOS RECEPTIONS DES FETES
SANDWICHES VARIES
JAMBON TRANCHE — OEUFS — POULET — DINDE TRANCHEE EN TRIANGLE — RUBAN — ROULEAU ET AUTRES
48 COCKTAIL — BLANC et BRUN — $3.00 LA BOITE
Saucisses cocktail — Tourtières — Rouleau bacon $1.00 la douz.
● CARRES DE PIZZA ●
3 douz. pour $1.50
SPECIAUX
Petits fours assortis — Barres aux fruits — Tartelettes assorties — 80c la douz.
Plats de hors-d'oeuvre — céleri — olives — cornichons — $3.50 et $5.00
COMMANDEZ DES MAINTENANT

PEGROID'S LTEE 844-3901
4075, rue St-Denis — Livraison par toute la ville

LOUEZ
Nos Outils et notre Equipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction

5272, boul. St-Laurent
Ouvert vendredi soir jusqu'à 8 h. Samedi jusqu'à midi.
Perco LTD.
Ouverture prochaine d'une nouvelle succursale au 3185, boul. Pitfield (Montée-de-Liesse nord) St-Laurent, Qué.
273-2411

Solde de JANVIER
BOTTILLONS
pour dames
Ordinairement 15.95 à 19.95
$11.97
Choix de suède (noir, brun, gris) ou veau (noir, brun).
Toutes pointures.
A quelques minutes seulement de toute station de métro
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Les maires de la rive sud partent en guerre contre les commissions scolaires

par Claude MASSON

Les maires de la rive sud en ont assez de se faire critiquer par leurs contribuables au sujet de l'augmentation de l'évaluation municipale qui, disent-ils, profite beaucoup plus aux coffrets de la commission scolaire qu'au trésor municipal.

C'est à la suite d'une requête soumise par Saint-Lambert demandant d'étudier cette question que la discussion a été fort animée au cours de l'assemblée que tenait hier soir la Commission intermunicipale de la rive sud à l'hôtel de ville de Préville.

Le problème est le suivant : l'évaluation des bâtiments et des terrains, selon la Loi des cités et villes, doit être obligatoirement revisée tous les trois ans. Dans 99 p. 100 des cas, l'évaluation augmente, signifiant par là que telle propriété ou tel terrain a pris de la valeur. Il arrive souvent, aussi, lors de la revision du rôle de l'évaluation, que les municipalités décident de baisser le taux de la taxe foncière afin d'alléger le fardeau des contribuables.

Mais, d'autre part, la commission scolaire, se fondant sur le rôle préparé par la municipalité, hausse inévitablement ses taxes.

Les contribuables s'en prennent alors à leurs administrateurs municipaux, comme ce fut le cas la semaine dernière à Saint-Lambert, même si le maire Filion a annoncé une diminution "plus que probable" de la taxe foncière.

Changer le mode de taxation

Comme l'a déjà recommandé l'Union des municipalités, les membres de la Commission intermunicipale de la rive sud ont suggéré hier soir qu'un nouveau mode de taxation soit déterminé pour le niveau scolaire. "La taxe foncière doit être abolie au niveau scolaire", a dit le maire de Longueuil. Pour sa part, le maire de Saint-Hubert, M. Norman Litchfield, a préconisé la normalisation du taux de la taxe de toutes les municipalités de la rive sud pour fins scolaires. De son côté, un conseiller municipal de Longueuil, M. Léo Lafrance, a demandé "l'abolition des commissions scolaires sous leur forme actuelle." Son intervention a été suivie de celle du conseiller municipal Edmond Pinsonneault, de Préville, qui a demandé au gouvernement de "trouver ailleurs les sources de revenus scolaires."

M. Marcel Robidas a clôturé le débat en signalant qu' "il est grand temps de régionaliser de ce côté-là."

Une double résolution a alors été adoptée :

- **préparer une campagne d'information auprès du public concernant le rôle des municipalités et celui des commissions scolaires en matière de taxation;**
- **demander au gouvernement provincial de trouver d'autres sources de revenus pour les commissions scolaires, la taxation foncière étant saturée.**

POINTE-CLAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

Sources située entre Dollard-des-Ormeaux et la rue Cartier, au nord et à l'est par la rue Cartier, l'avenue Grant et la rue du général Brock;

- **la partie de Dollard-des-Ormeaux bordée au sud par la servitude de l'Hydro-Québec, à l'ouest par la partie du Chemin-des-Sources située entre la servitude de l'Hydro-Québec et les limites de Roxboro, au nord par les limites de la ville entre le Chemin-des-Sources et l'extension de la Montée-des-Forêts et à l'est par la Montée-des-Forêts.**

Pour que le projet se concrétise, les deux municipalités impliquées devront défrayer aussi le coût d'un tuyau de 10 ou 14 pouces de diamètre qui devra être installé pour se raccorder au tuyau actuel afin de permettre l'approvisionnement d'eau dans les territoires projetés.

Cette installation, selon les ingénieurs de Pointe-Claire, devrait coûter environ $75,000. La construction durerait quelque deux mois.

Les autorités municipales de Dollard-des-Ormeaux et de Roxboro n'ont pas encore fait parvenir de réponse à l'offre de Pointe-Claire.

Pour sa part, la municipalité offrante a fait parvenir copie de son projet à la Régie des eaux du Québec qui rendra une décision d'ici peu . . . sûrement avant le printemps.

Une assemblée de parents relative à la grève chez les enseignants tourne en tumulte

SAINT-HYACINTHE — Les parents des élèves, confiés aux écoles relevant de la régionale Yamaska, ont avec plus ou moins de succès tenté de constituer un front commun, propre à hâter le règlement de la grève en cours, opposant les enseignants et la régionale. Leur assemblée en l'école Casavant avait tôt pris un ton assez orageux.

Quatre cents personnes avaient analysé la situation durant la rencontre sous la présidence de M. Fernand Hallé. Même si l'assemblée a manqué de cohésion, tant dans la chaleur des débats que dans les conclusions, qui en ont découlé, il apparait que les parents mascoutains désapprouvent totalement l'arrêt de travail. Durant les interventions, quolibets, interpellations cocasses et allusions incisives fusaient de toutes parts.

Les enseignants ont été les objets des attaques. Présent à l'assemblée, un enseignant syndicaliste, M. Gilles Lapalme, a tout de même réussi à faire valoir les opinions des grévistes sur le conflit. Et ce, malgré maintes interruptions. Plus tard, l'assistance a bruyamment empêché un enseignant de l'Estrie d'exprimer son point de vue, au moment où il réclamait le privilège de prendre la parole. Un administrateur à la régionale, M. Jean Matton, a par ailleurs répondu aux interventions embarrassantes de la part des parents.

Finalement, des parents ont dit qu'ils ne voulaient pas voir leurs enfants improviser un cours d'enseignement à leurs confrères. Cependant, ils ont laissé entendre qu'ils ne s'y opposeraient pas, au cas où quelques-uns tenteraient d'établir cette forme provisoire d'enseignement. D'autre part, les parents ont manifesté leur intention d'exercer des pressions sur les deux parties en cause, la régionale Yamaska et ses enseignants, afin de hâter l'issue du conflit. Un mouvement analogue s'est dessiné, la semaine passée, à Saint-Hilaire et à Beloeil. En somme, la grève dure depuis le 24 novembre.

SICOTTE

SUITE DE LA PAGE 3

reurs du ministère de la Justice et de la Police provinciale, Mes Lucien Thinel, Alfred Tourigny et Laurent Bélanger (ce dernier représente aussi Me Claude Wagner, ancien ministre de la Justice) ont rencontré dès hier le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, pour lui demander "s'il ne serait pas préférable de ne pas reprendre la préenquête . . . en attendant la décision gouvernementale".

Le juge Lagarde, Mes Jean Gagné, Gérard Hébert, Réal Gagnon et Léo-René Maranda, avocats de Louis Sicotte ont assisté à l'entretien au cours duquel le juge en chef Archambault a déclaré "qu'il ne pouvait pas prendre la décision de retarder la préenquête, que la question était du "domaine" du juge Lagarde et que celui-ci était le seul maître dans les circonstances".

Mais le juge en chef, avons-nous appris plus tard, aurait dit "qu'il avait nommé le juge Lagarde comme président de la préenquête et que le juge Lagarde se devait de la continuer, cette préenquête, dans les circonstances actuelles".

Et la préenquête a donc repris . . . avec Louis Sicotte dans le box aux témoins.

Mais, à un certain moment, la déposition a été interrompue pour permettre à Me Gagné, l'un des avocats de Sicotte, de faire témoigner un des individus menottés . . .

Une fois l'audience terminée, ce témoin-prisonnier n'avait pas encore terminé son témoignage.

Trente-deux témoins, dont une dizaine de médecins, ont rendu témoignage depuis le début de la préenquête, le jeudi 15 décembre.

Le huissier Louis-Philippe Jasmin a assigné 92 témoins depuis le début de la préenquête et il devra en assigner une dizaine d'autres.

Le bureau du ministre de la Justice sis au deuxième étage du Nouveau Palais a été mis à la disposition de Mes Thinel, Tourigny et Bélanger.

Ce fait nous a été confirmé, hier soir. Et les trois procureurs peuvent y recevoir, comme c'est leur droit et leur privilège, nous a-t-on fait remarquer, des agents de la Police provinciale et des fonctionnaires du ministère de la Justice, surtout ceux qui y ont été assignés comme témoins à la préenquête.

Au cours de l'après-midi, nous avons vu entrer dans ce bureau l'agent J.-Gilbert Rochon, président récemment élu de l'Association des policiers provinciaux.

M. Rochon a temoigné au début de la préenquête et ce témoignage, au dire de plusieurs personnes . . . "aurait très surprenant à bien des points de vue, si surprenant . . que les choses n'en resteraient pas là".

Le juge Lagarde nous a déclaré hier, que les trois procureurs continuent d'être des observateurs muets à la préenquête, mais que, lorsque des témoins de la PP et du ministère de la Justice seront appelés dans le box, ils pourront les représenter avec tout ce que la loi leur accorde.

Quant à Me Fred Kaufman, il représente toujours d'autres témoins, ceux du Fire Underwriters Investigation Bureau.

Jusqu'où la CTM veut-elle s'étendre ?

(par C.M.) — Jusqu'où la Commission de transport veut-elle s'étendre? Serait-il préférable qu'une commission de transport soit constituée sur la rive sud?

Telles sont les deux grandes questions que les membres de l'exécutif de la Commission intermunicipale de la rive sud entendent discuter bientôt avec MM. Lucien Saulnier et Lucien L'Allier, respectivement président du comité exécutif de Montréal et président de la Commission de transport de Montréal.

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas a en effet proposé hier soir qu'une rencontre ait lieu avec les représentants de la métropole afin d'étudier ce sujet depuis longtemps discuté dans les cercles municipaux de la rive sud.

Déjà, la Commission de transport de Montréal dessert Longueuil et une partie de Jacques-Cartier; la Compagnie de transport Provincial fait le service dans les limites de Boucherville tandis que Chambly Transport circule dans les autres villes. Serait-il plus avantageux qu'une seule compagnie desserve toutes ces municipalités? C'est ce que l'on tentera de déterminer à la réunion envisagée.

Cette rencontre aura probablement lieu à l'occasion de l'inauguration de la station Longueuil du métro, cet hiver. C'est ce qui a été suggéré par le maire Robidas et accepté par l'assemblée.

Aucun progrès entre la CECM et l'Alliance

Il n'y a eu "aucun progrès, sinon un recul" enregistré hier entre l'Alliance des professeurs et la Commission des écoles catholiques de Montréal, au terme de la troisième journée—depuis le vote de grève—passée en séances de conciliation.

Tel est le bilan qu'a dressé M. Aimé Nault, président de l'Alliance.

Le président de l'Alliance des professeurs a reproché à la CECM "sa lenteur terrible, sa lenteur déconcertante" à négocier et à formuler des propositions.

Rappelons que les instituteurs de la CECM doivent entrer en grève le 13 janvier.

Deux vols à main armée : $21,500

Un vol à main armée de $11,000 a été commis ce matin à la Banque Canadienne Impériale de Commerce du centre commercial Victoria de Saint-Lambert.

Trois hommes armés, dont l'un portait un masque, se sont fait remettre l'argent de la caisse. Avant de s'enfuir dans une Pontiac d'un modèle récent, ils se sont emparés du revolver de l'un des gardes de la banque.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce n'a décidément pas de chance depuis une semaine. En effet, c'est le cinquième hold-up effectué dans ses succursales depuis le 19 décembre.

La Sûreté provinciale semble faire un rapprochement entre cette attaque et celle qui s'est produite quelques minutes auparavant à la taverne Belmont sur la rue Wellington.

Deux individus porteurs de cagoules se sont emparés de $10,500 à 10 h. 30 ce matin, à la taverne Belmont, sise au 1401 de la rue Wellington.

Les deux hommes étaient armés de revolvers. Ils se sont enfuis après avoir accompli leur forfait dans la direction du pont Victoria.

Pat Cristofaro se rend à la police

Pat Cristofaro, âgé de 37 ans, propriétaire du garage Pat Cristofaro Auto Parts Reg'd., situé au 4230 Montée-Gagnon, à St-Louis-de-Terrebonne, s'est rendu hier après-midi à la police de Montréal.

Cristofaro était recherché par la police depuis 2 h. 30 samedi après-midi alors que les sergents-détectives Emile Laniel et Roger Desjardins, de l'Escouade des autos volées de la Sûreté de Montréal, avaient effectué un raid dans son garage. Cette descente devait être fructueuse pour les policiers puisqu'ils ont retrouvé une voiture de modèle récent qui avait été volée à Montréal vendredi soir.

Le suspect s'est rendu à la police accompagné de son avocat, Me Cyrille Gagnon. Cristofaro a par la suite été remis aux mains de la Sûreté provinciale.

Le suspect doit comparaître à St-Jérôme le 10 janvier pour répondre à des accusations de vol et recel d'auto volée.

La SPQ poursuit toujours son enquête au sujet d'un réseau de voleurs d'autos opérant dans cette région.

Les employés de l'Hydro se vengeront en donnant du sang à la Croix-Rouge

La succursale 2,000 (employés de bureau de l'Hydro-Québec) du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a recommandé à ses membres de donner du sang à la Croix-Rouge pour... se venger de l'employeur qui leur a refusé les congés des lendemains de Noël et du Jour de l'An !.

L'Hydro-Québec a en effet refusé d'accorder ces congés et elle est prête à se rendre à l'arbitrage. C'est d'ailleurs ce qu'a l'intention de faire le syndicat.

L'Hydro a donné congé à ses employés non syndiqués l'un ou l'autre des 26 décembre ou 2 janvier, alors que les employés syndiqués, ont dû se présenter au travail, le 26 décembre et devront faire de même le 2 janvier.

Le président du Syndicat des employés de bureau, M. Jean-Claude Dion, a déclaré qu'en vertu de la convention collective de travail en vigueur, les employés ont droit à une demi-journée de congé pour donner du sang. Le syndicat invite donc ses membres à poser ce geste humanitaire cette semaine et bénéficier ainsi d'une demi-journée de congé.

Le syndicat attendra quelques jours pour savoir si l'Hydro paiera temps et demi pour le travail effectué le 26 décembre avant de procéder à la soumission de ce grief en arbitrage.

Il n'est pas question pour le moment de tenir une "journée d'étude" le 2 janvier.

Les dirigeants de tous les syndicats de l'Hydro ont l'intention de clarifier l'article concernant les jours de congé lors du renouvellement des conventions collectives de travail. Les conventions collectives expireront dans quelques jours.

FAITS divers

Un Chinois et une serveuse trouvés morts asphyxiés

La Sûreté provinciale enquête présentement sur la mort de deux personnes qui ont été retrouvées asphyxiées, vers 1 h. 20 hier après-midi, dans un garage attenant au restaurant chinois Dragon Inn, à y'ile Perrot.

Les victimes sont : M. Yan-Fah Chung, âgé de 27 ans, qui habitait un logement au-dessus du restaurant, et Mlle Monique Denis, 17 ans, du 109, 1ère Avenue, à l'île Perrot, qui était employée comme serveuse dans cet établissement.

On ignore les circonstances entourant cette double tragédie. Les deux victimes étaient les derniers employés à quitter le restaurant. Ils devaient assurer le service jusqu'à la fermeture, à 2 h. hier matin. Comme ils n'ont été retrouvés qu'au début de l'après-midi, la police est d'avis que la mort remontait à plusieurs heures.

Les agents du détachement de Dorion de la SPQ s'occupent de l'enquête.

L'inspecteur Richard Masson, chef de l'escouade des homicides à la PP, a déclaré ce matin qu'il avait décidé d'ouvrir une enquête sur certaines circonstances ayant entouré la mort du jeune homme :

"Le mort portait à la tête une coupure assez profonde. S'est-il infligé cette blessure en tombant de l'auto ? Fort probable, car il ne semble pas y avoir de traces de lutte dans le garage.

"En outre, aurait-il eu connaissance d'un vol dans la caisse du restaurant dont il aurait eu la garde ?

Autant de questions dont nous ne connaitrons les réponses qu'après une investigation qui débute dès maintenant."

Mais avant de se prononcer plus catégoriquement, M. Masson attend le résultat de l'autopsie qui doit être pratiquée aujourd'hui à la morgue municipale pour déterminer en premier lieu si la mort est attribuable à l'oxyde de carbone ou à une fracture du crâne.

Quant au corps de la jeune fille, la police ne peut faire faire d'autopsie, la dépouille ayant déjà été remise à un directeur de funérailles et ayant déjà été embaumée.

"La figure de la morte était toutefois fortement rosée, comme cela se produit dans des cas d'empoisonnement à l'oxyde de carbone."

Camionnette vs camion : un mort

VALLEE-JONCTION. (PCI) — M. Roméo Laflamme, 64 ans, de St-Benoit-Labre, dans la Beauce, a perdu la vie, hier, dans une tragédie de la route à la sortie nord de Vallée-Jonction, à une quarantaine de milles au sud de Québec.

La camionnette dans laquelle avait pris place la victime est entrée en collision avec un camion.

Une auto tue une fillette

L'ISLET. (PCI) — Une fillette de 10 ans, Louise Chouinard, enfant de M. et Mme Raymond Chouinard, de l'Islet, à 55 milles au nord-est de Québec, a été tuée par une auto, hier, en marchant sur la route, près de la maison de ses parents.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

rive sud, lors d'une assemblée régulière qui a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville de Préville, a résolu de faire parvenir ses recommandations au directeur de la Sûreté provinciale. Il va sans dire que chaque administration municipale, individuellement, fera de même.

Mangez en Pologne, buvez en Hongrie, dormez en Allemagne et faites l'amour en Italie.

Proverbe polonais

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

Cet hiver, suivez le soleil . . .

quotidiens vers Les Bahamas, La Jamaïque, Antigua, La Barbade, La Trinité et Tobago

Une chaleureuse idée pour la Nouvelle Année

Fuyez les tracas de l'hiver! Choisissez une île . . . fixez la date et mettez le cap sur le soleil des Iles du sud, par jet d'Air Canada. C'est l'endroit rêvé et Air Canada est le moyen idéal d'y arriver. Tous les jours, un jet décolle vers toutes les îles et le vendredi il y a un vol supplémentaire vers Nassau, sans escale. Et chaque envolée met à votre disposition le service ensoleillé Club Calypso.

Voyez votre agent de voyages et demandez plus de renseignements sur *le meilleur service "Cap sur le soleil" que nous ayons jamais eu.* Informez-vous entre autres du tour des îles qui vous est offert en direction de Saint Kitts, Ste-Lucie, La Martinique, La Guadeloupe, Grenade . . . des croisières air/mer . . . du Plan "Voyagez maintenant — Payez plus tard" et des "Voyages tout compris". Faites donc vos réservations d'hôtel dès maintenant: vous profiterez alors du meilleur service, celui des premiers arrivés. Vous pouvez aussi nous téléphoner à 937-5771.

Tarifs "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique — en vigueur du 16 décembre 1966 au 31 mars 1967, de Montréal.

Les Bahamas	$164
La Jamaïque	$217
Antigua	$219
La Barbade	$256
La Trinité et Tobago	$278

AIR CANADA

Bureaux de vente des billets d'Air Canada: Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AGENT AUTORISÉ
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

AGENCE DE VOYAGES
Ville-Marie
5135, rue ST-DENIS TEL. 276-2694

Renseignements et service gratuits
MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
445, JEAN-TALON OUEST

VOYAGES
TRAVELAIDE
Mezzanine
Edifice
Carré Dominion
861-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2
Semaine, ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 heures.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
700	Abitibi	9⅞	9⅞	9⅞
200	Algoma	21½	21½	21½
10744	Alcan	31	30½	30½
	Alcan 4¼	37½	37⅜	—
25	Alcan 2 pr	38¼	38¼	38¼
	Arg 2.60 pr	44½	44½	—
500	Asbestos	20	20	20
250	Bq CN	50½	50½	50½
107	Bq Mont	52½	52⅜	52⅜
25	Bq N-E	62½	62½	62½
50	Bq PC	38½	38½	38½
125	Bq Roy	68½	68½	68½
	Bq Tor-D	57¾	57⅝	—
500	Bathurst P	27½	27½	27½
325	Bath P (A)	55½	55⅜	55⅜
2729	Bell Ph.	46½	46⅛	46½
600	Brazil	10¾	10¾	10¾
	BA OIL	32¾	32⅝	—
100	BC Forest	19⅛	19⅛	19⅛
14135	Brinco	360	345	350
	CAE	8⅛	8⅛	—
100	Cal Pow	21¾	21¾	21¾
150	Can Cem	34¾	34¾	34¾
100	Can Cem Pr	22	22	22
200	Can Malt	17¾	17¾	17¾
	C Park "B"	66	66	—
50	C Safe ½.½?	89	89	89
	C S L	30	30	—
300	C Brew	7	7	7
	C Br Al (A)	17	17	—
380	CPR	55¾	55¼	54¼
	C Pfina	10¾	10¾	—
150	Central Del	13	13	13
100	Chemcell	12⅞	12⅞	12⅞
425	Cominco	31	30⅞	30⅞
200	C Paper	38	37¾	38
	Cons Text	9	9	—
	Couvrette "A"	425	425	—
100	Crain RL	29	29	29
50	C Safe ½.½?	89	89	89
	Dist Sea	34	33¾	—
	Dome Pete	38	37⅜	—
100	D Bridge	17¼	17¼	17¼
400	D Coal P	6	6	6
100	Do Fasco	18	18	18
	D Stores	18¼	18¼	—
500	Domtar	15⅞	15⅞	15⅞
325	D Text	28	28	28
	Du Pont	35	35	—
1200	Fam Play	32	32	32
225	Fleetwood	27	27	27
600	Fraser	21	20¾	20¾
225	GB Can I	11¼	11¼	11¼
500	GL Paper	23	23	23
300	Hawk Sidd	375	375	375
	Home A	23½	23½	—
100	Hud Bay	63¼	63¼	63¼
	Husky Oil	13	13	—
	Husky C P	54	54	—
500	Imp Oil	58	57⅝	57⅞
200	Imp Tob	12⅞	12⅞	12⅞
400	Ind Accep	20⅝	20½	20⅝
665	Int Nickel	93½	93¼	93¼
100	Int Util	25¼	25¼	25¼
100	Int Util Pr	27⅜	27⅜	27⅜
	Inter PL	85	85	—
	Invest Gr A	9½	9½	—
	Laur F 1.40	410	410	&
	Loblaw (A)	8	8	—
300	Loeb M	10	10	10
500	MacMillan	23	23	23
	Marit Tel	22⅜	22⅜	—
1300	Massey F	23½	22¾	23
	MacAllister	7	7	—
200	Miron ¾p.c.	5⅝	5⅝	5⅝
200	Molson (A)	18⅞	18⅞	18⅞
500	Molson (B)	9	9	9
100	Mtl Trust	13⅜	13⅜	13⅜
500	Moore Corp	87½	87⅜	85⅜
225	Noranda	47½	47¼	47¼
100	North C Gs	13½	13½	13½
111	NS LP	9⅜	9⅜	9⅜
	Ocean Fish	9¾	9¾	—
600	Ogilvie	13	12⅞	13
	Oshawa	24½	24½	—
200	Pac Pet	11⅜	11¾	11¼
100	Phillips C	39	39	39
700	Pw Crp	9½	9⅜	9⅜
312	Price	12⅛	12⅛	12⅛
3300	QN Gas	9⅞	9¾	9⅞
1500	Rio Algm	24	24	24
200	Rothm	25¼	25¼	25¼
150	St L C	26½	26½	26½
1500	Sal F	10	10	10
100	Shell C	22	22	22
162	Shell I w	685	685	685
200	Sh Sav	11¾	11¾	11¾
100	Sicard	7¼	7¼	7¼
100	Simps	28½	28½	28½
	Southm	32½	32½	—
350	Stl Cn	20	19¾	20
	Texaco C	68	68	—
	T Grp (A)	8¾	8¾	—
600	Tr-C Pl	24½	24⅜	24½
100	Tr Mt Pl	16½	16½	16½
600	Triad O	199	199	199
625	Un Carbide	19⅜	19⅜	19⅜
100	Union Oil	33¾	33¾	33¾
250	Walk GW	28¾	28¾	28¾
100	WCoast Tr	25¼	25¼	25¼
	Weston (A)	19	19	—
100	Weston (B)	19¾	19¾	19¾
175	Zeller's	25	25	25

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
5000	Agassiz	29	28	28
	Ajax	12	10	—
2700	Alscope	140	135	140
	Alsof	6	5	—
	Amg B Bel	8	8	—
200	Am Met Ent	195	180	180
	Anthonian	13½	13½	—
	Arno	5	5	—
550	Agustus	40	40	40
4000	Band-Ore	9	8½	9
7000	Bateman	6	6	6
	Beauce Pl	3½	3½	—
1000	Black River	12	12	12
100	Blue Bon	290	290	290
500	Bluewater	16	16	16
	Bruce-Presto	7	7	—
1000	Burnt Hill	32	32	32
100	Camflo	370	370	370
	C Inter	360	360	—
1000	Cannon M	25	25	25
	Cessland	340	330	—
1700	Chemalloy	110	110	110
2000	Chib Cop	4½	4½	4½
8000	Chipman	26½	24	25
1000	Coast M	10	10	10
	Com h&m	45	45	—
55	Commod	80	80	80
3000	Commd	30	30	30
1000	C Manit	17	17	17
5000	C Magd	10½	10	10
2500	C New P	24	24	24
	CQ Smelt	45	45	—
	CQ Yell	2½	2½	—
14000	C Virginia	56	52	55
	Crownbrd	19	19	—
	Crusade	9½	9½	—
	Denault A	6¼	6¼	—
	Dolsan	14½	13	—
1000	Dom Ex	15½	15½	15½
1500	Empire M	9	9	9
13000	Equity Ex	64	63	63
	Fab Met	12	11½	—
100	Fabi	475	475	475
500	Fano	4½	4½	4½
8500	Fidelity	54	48	54
	Fontana	4	3½	—
	FT Reliance	27	26	—
5500	Fox Lake	10	8	8
4000	Frigistors	8	8	8
1000	Fundy Ex.	13	13	13
1500	Futurity	49½	48	49½
	Furlong	400	400	—
2000	Garney	35	35	35
	Glacier	5½	5½	—
525	Glen Lake	130	130	130
1000	Grt W Min	72	72	72
	Greenberg	400	400	—
500	Guardian M	13	13	13
	Imbrex	400	400	—
500	Inspiratn	190	185	185
25000	Int. N rv.	23	17	22
	Intp Dredg	5	5	—
	Israel Oil	2	2	—
500	James B	16	16	16
325	Kenting A	6	5⅞	6
1000	Kiena	65	65	65
2300	Kodiac P	160	150	155
1000	Kontiki	5¾	5½	5½
1000	Lgside	4	4	4
1500	Lithm	6	6	6
1100	Lou G	18	18	18
	Merc Ch	5	5	—
1360	Midpsa	260	235	245
2000	Mir m	8	8	8
100	Mistngo	12	12	12
	Mt Cost	20	19½	—
100	Mt Pl	12	12	12
	Muscoc	39	38	—
	Nat C	15½	15	—
1000	Nocana	5	4½	4½
5350	NA R M	20	20	20
500	Opem Ex	12	12	12
3600	Pat Silver	24	23½	24
8000	Paudash	3	2½	2½
300	Peace Riv	705	705	705
2000	Pennbec	14	14	14
	Phoenix O	250	250	—
1100	Pine Ridge	17	17	17
1600	Place GO	190	190	190
1200	PowC ¼ Pr	9½	9½	9½
4000	Pr Potash	15	14	15
	Q Cobalt	200	200	—
	Queenston	11	11	—
	Rancheria	19	18	—
2700	Rexspar	7	6	6
	Rouyn Ex	13½	13½	—
9400	RA Pe "B"	195	189	190
	Rusty L	8	6½	—
700	St-L Col	170	165	165
	St Lucie Ex	12	12	—
500	Sapawe	9	9	9
500	Silver Reg	12	12	12
3600	Silver Sum	8½	8	8½
600	Silver T	23	23	23
2000	S Dufault	8	8	8
12000	Spartan Air	73	69	70
2200	Stairs Ex	12½	10½	10½
4000	Std Gold	15	15	15
	Sturgeon	59	59	—
	Subeo	63	62	—
5000	Tache	7½	7½	7½
	Talisman	24	24	—
1805	Terrex M	22	22	22
1000	Trsterre	18½	18½	18½
	U Corp	30	30	—
600	V Der H	390	390	390
2800	Waite Dufa	22	21	21
	Westburne	125	125	—
	Westairs	9½	9½	—
	West Hill	31	30	—
	West Tin	19½	19½	—
	Wisconsin	19	17	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. Pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 27 décembre	148.47	127.49	108.22	140.62	103.31
Clôture — 23 décembre	148.69	128.40	108.45	140.97	104.05
Semaine précédente	147.24	128.22	108.46	139.90	104.95
Mois précédent	145.03	127.30	109.62	138.26	107.36
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	136.20	124.15	103.47	130.89	102.49
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(28 décembre, à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
3½ 1er oct	1967	98¾	99¼
4¾ 15 juin	1968	96¼	96¾
5 1er oct.	1968	99	99½
4¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juil	1970	96¾	97¼
1er juin	1971	96½	97½
4¼ 1er sept.	1972	92½	92¾
1er oct.	1973	95	95¾
1er oct.	1975	97	97¾
3¼ 1er juin	1976	81¼	82½
3½ 1er aout	1980	96	97
4½ 1er sept.	1983	85¼	86
4¼ 1er mai	1990	92¼	93
1er sept.	1992	98½	99¼
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	93	93¾
CNR 5½ 15 dec.	1971	98	99
CNR 4 1er fev.	1981	81	82
CNR 5¾ 1er jan.	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88¾	89¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elc 5¾ 18 av.	1991	91	92
Mon H 6¼ 1er oct	1986	97½	98½
N. Brwk 6¼ 15 nov.	1991	94½	95½
Ontario 5¾ 1er mars	1986	97½	98½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	97½	98
Quebec 6½ 1er oct.	1991	96¾	97¾
Que. 6½, 1er oct.	1978	97½	98½
Que. Hy 6 15 juil.	1979	93	94
Que. Hy 6 15 juil.	1990	90½	91½
Sak. 6¼ 1er oc.	1986	97¾	98¾
Terreneuve 6¼ 1r jn	1991	91½	92½
MUNICIPALITES			
Mtl 7 1er jan.	1992	96½	97½
Ottawa 6¼ 1er sept.	1986	96¾	97¾
Vanc. 5½ 15 dec.	1980	89¾	90¾
Ter Met 6 15 juin	1986	94½	95½
Tom Met 6¼ 1r nv	1986	97	98
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Pac Pete 5	1977	84	87
TC Pipe Line 5	1989	97	97
W'Coast x-c'pon 5½	1988	99	102
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	96	97
Algoma Steel 5¼	1978	88	90
Alum of Can 4½	1973	88	90
BP Tanker 6¼	1985	95	97
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	88	89
Can Cement 3¾	1975	81	83
CB Alum 5¾	1980	88	90
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1983	84½	85½
CR Foncier 5¾	1985	86½	88½
Dom Stores 5½	1976	91	93
Dom Steel 6	1985	85	87
Domtar 5⅜	1990	86	88
Eaton Accept 5¾	1985	89	91
Imp Oil 3	1969	92	93
Ind Accept 6¼	1984	98	99
Roy Tr Mrtg 6	1975	92½	94½
Roymat 6¼	1981	94½	96½
Shell Oil 5⅞	1977	96	98
St Law Corp 5	1978	86½	87½
Simpson's 4¾	1973	90	92
Traders Fin 5¾	1985	81	83
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	89½	91
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas TK 5¾	1985	88	90
Ang Con Tel 6	1983	91	—
Bell Tel 6⅛	1987	95½	96¼
Bell Tel 3¾	1979	77	78
Bell Tel 5½	1982	90	91
Bell Tel 5¾	1984	92	93
Bell Tel 6¼	1978	97½	98½
Bowater Pow 3¾	1980	75	76
Brazilian 4¾	1970	94½	95½
BC Tel 5¾	1986	90	92
Calgary Pow 5¾	1982	89¾	—
Cdn Electric 4	1968	95½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	91
Consumers Gas 5	1978	88	89
Consumers Gas 5	1978	87	88
Gr Lakes Pow	1977	92	94
Lakeland NG 6	1982	87	89
Marit Elect 5¾	1983	87½	—
NFLD L & P 5½	1978	88½	—
Nor Ont NG 5¾	1962	86	88
Northw Util 5¾	1988	88	90
Northn Tel 5¾	1983	88	—
Que Nat Gas 6	1988	84	86
Que Nat Gas /	1990	98	99
Que Tel 5¾	1983	87½	—
TC Pipeline 5.85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	90½	92
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	96	—
Eaton's Realty 5	1978	86	—
Loblaw Prop 5½	1973	87	89
Steinberg's Prop 6	1986	93	95

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Beaver Lumber Co. (ord.)	$0.40	tr.	1- 4-67	10- 3-67
id. (A)	$0.25	tr.	1- 4-67	10- 3-67
id. (priv.)	$0.35	tr.	1- 4-67	10- 3-67
Consolidated Paper (6% pr. 1966)	$0.38	tr.	1- 2-67	5- 1-67
Conwest Exploration Co.	$0.06		27- 1-67	30-12-66
General Bakeries Ltd. (ord.)	$0.08¼	tr.	31- 1-67	15- 1-67
Holden Manufacturing "A" (X)	$0.15	tr.	1- 2-67	13- 1-67
Inland Natural Gas (5% priv.)	$0.25	tr.	16- 1-67	3- 1-67
Jockey Club Ltd. (ord.)	$0.05	tr.	15- 3-67	28- 2-67
id. (A 6% priv.)	$0.15	tr.	15- 4-67	31- 3-67
id. (B 5½% priv.)	$0.13¾	tr.	15- 4-67	31- 3-67
id. (5.60% priv. 1963)	$0.14	tr.	15- 4-67	31- 3-67
MacLean Hunter Publishing (ord.)	$0.25	tr.	31- 1-67	6- 1-67

(X) — Plus 15 cents pour les arrérages

Marché des bestiaux

(PC) — Hier les prix pour toutes les catégories de bestiaux ont été comparables à ceux de mardi dernier. La demande était bonne et les ventes actives sur les marchés à bestiaux de la métropole.

Les arrivages comprenaient: 353 bovins, 299 veaux, 4 porcs, ainsi que 4 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix valaient de $28.75 à $29 les 100 livres; les bons de $26 à $27.50; les moyens de $24 à $25.75; les communs de $21.75 à $23.25.

Les taures de bonne qualité se vendaient de $22.75 à $23.25; les moyennes de $21.75 à $22.50; les communes de $18 à $19.50.

Les bonnes vaches ont été vendues entre $19 et $21; les moyennes entre $17.75 et $18.75; les communes de $16 à $17.50; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie entre $13 et $16.

Les taureaux valaient de $22 à $22.50 pour les bons; les moyens de $19 à $21.75 et les communs $19.75.

Les veaux de première qualité se vendaient entre $39.50 et $41.50; ceux de qualité moyenne entre $30 et $31.50; les communs de $22 à $24.

Le prix des porcs n'a pas été précisé.

Il n'y eut aucune vente de mouton, ni d'agneau.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boîte à verger.

Betteraves: en sacs de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes: $1.25 les 50 livres, $1.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux: Verts $1.50 à $1.75 les 50 livres. Rouges $2.50, Savoie $2.25 à $2.50 le cageot.

Choux chinois: $1.25 à $1.50 la douzaine.

Navets: $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux. .75 à .90 la douzaine.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $2.90, no 2 $2.25 à $2.50, type espagnol, $3, rouges $2.50 à $3 les 50 livres.

Panais: $2.50 à $3 le boisseau, $2 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre: .90 à $1, jumbo $1.10 les 50 livres.

Radis: .75 la douzaine de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 8 onces.

du parquet de la bourse

Progrès inégal et limité de la tendance

Le ton général des cours s'améliore légèrement vers l'approche de la clôture à la **Bourse de Montréal.**

Les industrielles, les services publics et les banques sont irrégulièrement en hausse mais l'indice des pulperies marque un léger fléchissement dans ce secteur. Les fluctuations dans tous les groupes demeurent étroites.

Aux industrielles, les aciers gagnent du terrain, notamment Algoma et Stelco, ce dernier ex-dividende: Algoma gagne ½ à 21½ et Stelco ½ à 20. Kodiak Pete gagne 10 cents à 1.60, Spartan Air Services 4 à 73 cents, Gaz Naturel de Québec ⅛ à 9⅞ et Canada Cement ¼ à 34¾. Chez les perdants, Union Carbide recule de ⅝ à 19⅜, United Corp. "B" de ⅞ à 10 et Hawker-Siddeley de 15 à $3.75.

Aux services publics, Bell hausse de ⅜ à 46⅜, CPR de ⅜ à 54½ et Brinco de 5 à $3.50.

La tendance aux banques est mixte. La banque de Montréal gagne ½ à 52½ et Provinciale du Canada perd ½ à 38½.

Dans le secteur industriel à la Bourse Canadienne, American Metro Enterprises hausse de 15 à $1.95 et Inspiration de 10 à 1.85. Van derHout fléchit de 10 à $3.90. Aux minières et pétrolières, peu actives, Carbec est inchangée à 68 cents. International Norvalie gagne 6 à 21 cents, Fidelity 10 à 55 cents, RA Pete "B" 11 à $1.91 et Terrex 1 cent à 22 cents.

* * *

A **Toronto,** ce sont les mines spéculatives qui sont en vedette mement calme et un peu faible. Copper-Man, la plus active, progresse de 1 cent à 27 cents. New Imperial hausse de 15 cents à 2.55 tandis que Joliet fléchit de 5 cents à 45 cents.

Au tableau principal, Harding Carpets "A" baisse de 1 à 30½, Inco de ¾ à 93¼ et Alcan de ¼ à 30⅞. Dominion Textile gagne environ 1 point à 28. Noranda aux métaux, gagne ¾ à 47⅞ et Rio Algom perd ⅛ à 24.

* * *

Dans une ambiance modérément active le marché de **Wall Street** regagne un peu de terrain vers l'approche de la clôture.

A l'ouverture les cours étaient plus faibles mais se raffermissent graduellement. Les indices regagnent environ un tiers de leurs pertes encourues dans le déclin de mardi.

Les compagnies aériennes, les appareils de photographie, les électroniques, les équipements de bureau et un bon nombre d'autres valeurs spéculatives sont passablement mieux tenues.

Aux automobiles les changements demeurent très limités. General Motors est inchangée tandis que Ford et Chrysler déclinent légèrement. Les aciers demeurent pratiquement inchangés.

Du côté gagnant, IBM gagne environ 4 points, Polaroid 3 et Eastman Kodak et Anaconda en gagnent environ 2 chacun.

Chez les perdants, United Aircraft, Schering et Johns-Manville fléchissent d'environ 1 point.

* * *

LONDRES, (AFP) — Les fonds d'Etat et les mines d'or ont occupé la vedette au Stock Exchange où les affaires, dans l'ensemble, ont été lentes. Toujours dans l'espoir d'une prochaine réduction du taux d'escompte les fonds d'Etat ont continué leur mouvement de hausse et les gains ont été parfois sensibles. Aux aurifères, le prix élevé (le plus haut depuis 5 ans) enregistré la semaine dernière par le métal jaune à la bourse des métaux précieux donne lieu à des plus-values allant jusqu'à environ 2½ pour cent.

* * *

PARIS. (AFP) — Les valeurs françaises se sont à nouveau effritées ce mercredi à la Bourse de Paris. Dans un marché inactif, la tendance est restée à la baisse, sans que les reculs, provoqués plus par une absence de demandes que par un afflux d'offres, soient dans l'ensemble importants.

Les banques, les métallurgiques, les produits chimiques, les magasins et les valeurs alimentaires s'inscrivent en baisse légère, les reculs étant un peu plus importants aux valeurs de la construction électrique.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeto	8	13
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Amal Mng	1½	—
Americ	—	25
Amer Chib	5	8
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	4	6
Big Nell	15	20
Bama Chib	—	25
Beauport Holding	20	25
Bracemac	17	19
Burrex	17	20
Chibtown	23	28
Columbia River	1 40	1 50
Can Javelin	6½	6¾
Can Javelin	6½	7
Credo	15	20
Corgemines	55	65
Cuvier	2	4
Dasson	7	10
Doral Mng	23	33
De Lesseps	20	30
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En-Ore Ex	18	23
Ganda Silver	9	12
Gaspe Copper	43	45
Gaspex	35	45
Gibson	8	10
Goldar	8	11
Grt Lakes Nickel	2 00	2 25
Hucamp	25	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Jack Waite	7	9
Juma	15	17
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Independent	2	4
Lake Beaver	22	25
Leeds Metals	30	35
Litti Tex	10	15
Lun Echo	47	52
Main Oko	7	10
Mariner	30	35
Mar n Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milac	3	6
Naganta	29	49
Nat Malartic	50	55
New Baska	16	21
New Miller	9½	14½
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	10	15
New Pacalis	23	28
New Insco	33	36
New Lorie	6	9
New Pacalis	25	30
Nipiron	30	35
Norque	12	14
Okiend	1	3
Olym	—	50
Que Expl	5	8
Quelo	4	6
Ran Lux	—	25
St Helens Mng	5	10
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	10	35
Starlight	½	1½
Sullico	4	6
Thunder Bay	80	90
Timrod	29	49
Victoria Algom	21	24
Waco	15	20
Watson Lake	6	9
Young Dave	17	19

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	5½	6½
Bank West	11¼	11¾
Chartered Cr	2½	3¼
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w	0 50	1 50
Credico	2 00	2 75
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	30	31
East C Sav	6	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3 00
Income	7	8
Ind Life	21	23
Jenkins	20	21½
La Prev	16½	17½
Lincoln Trus	5	6
Les Prevoy	—	70
Loebs wts	12	13
London Life	60	62
Monarch Life	90	100
NS Trust	58	—
NS LP 4%	67	71
id 4½ pr	75	80
id 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	11¾	12¼
Paco	2 00	2 25
Permeator	7½	9
Ply Dom	0 30	0 50
Seaboard	11½	12½
Simard wts.	1 00	2 00
Soc d'Adm et Fid	29½	31
Stabilite	4 00	5 00
Stedman	4 50	4 75
Supedsea'	7½	9
Supersol	3	4
Trust Gen	22	23
Trizec	75	100
Un Amus	—	29
Un Amus B	—	27½
Univ Fact	175	—
Velock	35½	36
York Tr	5	6
Well Bank	2½	3
Zodiac	—	2

Un incendie fait des dégâts de $200,000

Un incendie d'une rare violence s'est déclaré dans le garage de la compagnie Houle Express, à Saint-Rémi-de-Napierville, ce matin, détruisant 20 camions et faisant des dommages s'élevant à $200,000.

Tout a brûlé avec une rapidité stupéfiante. Sept ou huit explosions ont contribué à la destruction rapide du garage, qui appartenait à MM. Pierre et Paul Lanctôt. Ces explosions ont été provoquées par les réservoirs d'essence des camions.

Policiers et pompiers enquêtent sur les causes du sinistre.

Il faut dépenser le mépris avec une grande économie, à cause du grand nombre de nécessiteux.

Chateaubriand

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
ACF Ind	1400	38¼	37¾	38¼	+ ½
Address	4000	53⅛	52¼	53⅛	+ ¾
Admiral	5400	32⅛	31⅛	31¼	— ⅜
Alcan Alum	6600	28¾	28½	28¾	+ ⅛
Allegany	1500	8	8	8	+ ⅛
Allis Ch	4800	23¼	23	23⅛	+ ⅛
Amerada	800	77¼	77¼	77¼	— ¼
Am Can	3100	47½	47⅛	47⅛	— ⅛
Am Cyan	3900	31¾	31⅜	31½	— ⅛
Am Home	2800	82⅜	82	82⅜	— ⅜
Am Mot	9400	7⅜	7⅛	7⅛	— ¼
Am Smelt	2000	61¼	60½	60¾	— ¼
Am Std	1800	18⅞	18⅝	18⅝	— ¼
Am T Tel	25300	54¼	54⅛	54⅛	
Am Tob	3700	31⅛	30⅝	31	+ ⅜
Amsted	100	40⅛	40⅛	40⅛	+ ⅛
Ancnda	2000	82⅛	80½	81⅝	+1¼
Armco Stl	3100	47⅛	46¾	46¾	
Armst CK	300	47¼	47	47	— ¾
Avco Corp	4600	22⅝	22½	22⅝	
Babcock	2100	37⅜	36¾	37	
Bell How	1700	53¾	52⅞	53⅝	+1
Beth Steel	6400	30⅞	30⅜	30½	—
Boeing	7600	66¼	65⅜	66	+ ⅞
Borden	1800	31¼	30¾	31⅛	+ ⅛
Borg War	1100	39⅜	38¾	39	
Bos Edison	200	41¼	41	41¼	
Brunwk	9000	7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Bucy Erie	1900	23⅜	23	23⅜	+ ¼
Burl Ind	8900	28¾	28⅜	28⅜	— ⅛
Burrghs	8500	91	89¾	90¼	+ ½
Calumet	2800	33¾	33	33¾	+ ¾
Camp RL	800	20⅛	19⅞	19⅞	— ⅜
Camp Soup	700	28⅛	28	28⅛	
Can Dry	200	28¼	28¼	28¼	
Cdn Brew	200	6½	6½	6½	— ⅜
CPR	400	50½	50½	50½	+ ½
Case JI	4500	20½	20⅜	20½	— ⅛
Cater Tr	2900	36½	36¼	36⅜	— ⅜
Celanese	3400	48¾	48½	48⅝	+ ⅛
Ches Ohio	1200	61⅜	61	61	— ½
Chrysler	28000	32⅛	31⅝	31¾	— ⅜
Cities Sv	6400	48⅜	47½	48⅛	+ ¾
Clark Eq	500	21¾	21⅜	21¾	+ ½
Clevite	600	39⅜	39⅛	39⅜	+ ⅝
Coca Cola	800	90¼	89½	89½	— ¾
CBS	3700	63½	63	63¼	
Coml Solv	1900	41⅞	41⅜	41⅜	— ⅛
Com Sat	1900	45⅛	44⅞	45⅛	
Con Edis	1140	31⅞	31½	31⅞	+ ⅛
Container	1600	28¼	27⅝	28¼	+ ⅜
Cont Can	3300	42¾	42½	42½	
Cont Oil	900	70⅝	70¼	70¼	
Control D	4300	34⅛	33¼	34	+ ⅜
Copw Stl	100	28	28	28	
Corn P xd	1200	47⅝	47½	47½	+ ⅛
Crane Co	200	36	36	36	— ¼
Cr Zell	1800	44⅝	44⅜	44½	— ¼
Curtiss Wr	2700	18⅛	18	18	— ⅛
Deere	800	70¼	70¼	70¼	
Det Stl Cp	4800	12	11¾	11¾	
Dome M	1000	41	40¼	40⅜	— ⅜
Douglas	19700	46⅞	45½	46¾	+1¾
Dow Chem	3400	62⅝	62¼	62⅜	+ ⅝
Du Pont	1700	145⅝	145⅛	145⅛	— ½
East Kod	5800	129¾	126⅝	129½	+2½
Eaton Yl	2000	25⅛	24¾	25⅛	+ ⅛
El Paso NG	5500	17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
Essex Wire	4500	51¼	50⅛	50⅛	+ ⅛
Eversharp	1200	18¼	17¾	18	
Firestn	1200	47⅞	47⅝	47⅝	
Ford Mot	15100	40	39¾	39⅞	
Frueh T xd	3300	25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
Gen Dyn	1800	51	50¾	50¾	— ½
Gen Elec	10500	85¾	85¼	85½	— ⅛
Gen Fds	1400	71¼	70¾	71	
Gen Instru	3200	50¼	50	50	+ ¼
Gen Mills	200	63	63	63	+ ⅜
GMC	31700	67⅜	67	67	
Gen P Cem	2000	9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
Gen Prec	11600	64⅜	63½	64	+ ½
G Tel El	5500	45½	44⅞	45⅜	+ ½
Gen Tire	2100	34	33¾	33¾	— ⅛
Ga Pac Cp	2100	41¾	41½	41½	— ¼
Glidden	2300	20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Goodrich	1300	61½	60⅜	61½	+1
Goodyear	2600	42	41⅝	42	+ ¼
Granby	500	29¾	28⅞	29¾	+1¼
Grand Un	3200	17⅜	17	17⅜	+ ¼
Gt A P	5700	27	26¾	27	+ ⅛
Gt Nor Ry	600	52¾	52½	52¾	+ ¼
Gulf Oil	2100	59⅝	59¼	59½	
Heinz	1500	31½	30½	31½	+ ½
Homstk	1100	43⅛	42¾	42⅞	— ⅛
Honeywell	6300	66⅛	65¼	66⅛	+1⅝
House Fin	200	29½	29½	29½	— ⅛
Hud B M	700	58¾	58½	58¾	+ ½
Ill Cent Ind	200	76⅞	76¾	76⅞	— ⅛
Ing Rand	1500	39¾	39⅜	39⅝	+ ⅛
Ins No Am	300	86¼	86¼	86¼	— ¼
Interlake	1000	27¼	27	27¼	+ ⅛
IBM	4200	371	365	371	+5¼
Int Harv	2400	35⅞	35½	35⅝	— ⅛
Int Nick	600	86½	86½	86½	+ ½
Int Pap	12200	25	24⅞	25	
Int Tel T	2600	74⅛	74⅛	74⅛	— ⅛
Johns M	3400	51½	50½	50½	—1¼
Kays Roth	500	32⅝	32½	32½	+ ⅛
Kellogg	2400	36	35½	35¾	— ¾
Kennecot	4100	39¼	38½	38½	— ½
Kresge	900	38¾	38⅜	38½	
Kroehler	100	17⅛	17⅛	17⅛	
Litton Ind	3700	80½	79¾	80½	+ ⅞
Lock Airc	3300	65⅞	65⅜	65⅞	+ ½
Loew's	200	28	27¾	28	+ ½
Mad S Gar	800	5	5	5	
Magnavx	16000	38¾	38⅛	38⅛	— ⅛
Mallory	3700	50⅞	50⅛	50⅛	+ ⅞
Marath Oil	3100	64⅛	63⅞	64	
Marine M	1200	28¾	28¼	28¾	+ ½
Marq Cem	1100	11½	11¼	11⅜	
Marsh Fld	1400	39⅞	39⅜	39⅞	— ⅞
Martin M	11600	22⅜	22¼	22¼	
Mass-F	6400	21⅜	21¼	21¼	— ¼
Merck	3700	77¼	76⅜	77¼	+ ¾
MGM	3400	38⅜	38	38⅜	+ ⅜
Minn MM	3900	79⅜	78¾	79	— ⅞
Mohasco	1900	15	14⅞	14⅞	
Monsanto	8700	42	41⅜	41⅞	+ ⅛
Mont Ward	9300	20⅝	20⅜	20⅝	+ ¼
Motorola	4000	99½	98	98¼	+ ⅞
Nat Cash	1800	70½	69½	70	+ ¼
Nat Dairy	300	35	34⅞	34⅞	— ⅛
Nat Dist	1900	39½	39¼	39½	— ⅛
Nat Gyps	3700	30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅜
NY Cent	1100	70½	70⅛	70¼	— ¼
Nor Pac	500	48	47⅝	47⅝	— ¼
Outb Mar	2500	16⅞	16⅝	16⅞	
Pac Pete	2000	10⅜	10⅜	10⅜	
Pan Am	11500	56⅜	55½	56½	+ ½
Parke Da	7600	28	27⅜	27¾	+ ⅜
Penn RR	1700	54½	54	54½	+ ¾
Pepsi C	200	76	76	76	— ½
Pfizer	2500	73	72¾	72¾	— ¾
Phelps D	500	69	68¾	69	+ ½
Philip M	3500	35⅛	35	35	
Pitney Bow	1600	50⅛	49⅞	49⅞	— ⅛
Pit Plate	1900	55⅝	55	55	— ⅜
Polaroid	6200	166¼	163⅝	165¾	+3⅛
Pro Gam	200	73⅛	73	73	— ⅛
Pullman	2500	44¼	43¾	44	+ ½
RCA	15200	44½	43⅜	44⅜	+1½
Ralston	600	48⅜	48⅛	48⅛	— ¼
Repub Stl	3300	41¼	40¾	40⅞	— ⅜
Rex Drug	2200	25⅞	25½	25¾	— ⅛
Rey Tob	9600	34¾	34½	34⅝	+ ⅛
Rich Merell	300	77¼	77¼	77¼	+ ½

cote des grains

27 DECEMBRE 1966

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
SEIGLE :				
Mars	1 28½	1 28¾	1 28	1 28⅛
Mai	1 32¾	1 33	1 31½	1 33
Juil.	1 33½	1 34¾	1 33½	1 34½
Sept.	1 36½	1 37	1 36½	1 37
FEVES SOYA :				
Jan.	2 98	2 97⅛	2 95¾	2 96¾
Mars	2 92⅞	2 93¾	2 92¾	2 93½
Mai	2 91⅝	2 92¾	2 91½	2 92½
Juil.	2 91⅝	2 92½	2 91½	2 92⅛
Août	2 89	2 89⅝	2 88⅞	2 89
Sept.	2 84¼	2 85	2 83¾	2 84¾
Nov.	2 82¼	2 82¾	2 81⅝	2 82⅛
BLE :				
Mars	1 77¾	1 78⅛	1 77¼	1 77¾
Mai	1 79¾	1 80⅛	1 79¼	1 79¾
Juil.	1 73½	1 73½	1 71⅞	1 71⅞
Sept.	1 75	1 75⅛	1 73¾	1 73⅞
MAIS :				
Mars	1 42¼	1 42¾	1 41⅝	1 42¼
Mai	1 45	1 45⅜	1 44¼	1 44⅞
Juil.	1 46⅛	1 46⅜	1 45⅞	1 46⅛
Sept.	1 40½	1 40⅞	1 40⅛	1 40½
AVOINE :				
Mars	75⅝	75⅞	75½	75⅝
Mai	77	77	76⅜	76⅜
Juil.	73⅜	73⅜	74¾	74¾
Sept.	—	—	—	—

N. B. — Le marché des grains de Winnipeg était fermé mardi.

amériCAINE

		Haut	Bas	2 h.
100	Alle CP	5¾	5¾	5¾
1600	Atlas CP	1¾	1⅝	1⅝
1400	Barnes En	29½	29⅛	29½
2400	Brazil L	9⅞	9¾	9⅞
800	Breeze Co	10⅜	10⅛	10⅜
200	Brit P	8⅞	—	—
4800	Can Javel	5⅞	5¾	5¾
3500	Can Marc	4½	4⅛	4¼
100	Cominco	28½	—	—
200	Cott Corp	7⅜	—	—
4700	Creole Pet	31⅞	30⅞	31⅞
1400	Dynalect	3½	3⅜	3⅜
1200	Felmont P	7¾	7⅝	7⅝
10	Ford Can	110½	110½	110½
1500	Hazel Bis	7⅜	7⅜	7½
600	Hunt Che	32	31⅜	31⅜
100	Impchem	4⅞	4⅞	4⅞
1000	Jeanette	6¾	6⅝	6⅝
2500	Mead John	25⅛	24¾	25⅛
4400	Molybde	55¾	63⅛	65¾
3500	Pancoast	¾	¾	¾
1900	Philips E	29¼	28¾	29
4500	Scurry R	18⅛	17¾	17⅞
500	Seeman Br	4½	—	—
1400	Seven Ar	20¼	20	20
16000	Shatt De	9¼	8¼	9
7600	Syntex	74⅞	74	74
100	Tech Op	34⅜	34⅜	34⅜
1700	U S Filter	5	4¾	5

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien est en baisse de 1/64 à .92 23/64 par rapport à la devise américaine. La livre sterling est en hausse de 19/64 à $2.79 7/64.

MONTREAL — Le dollar américain est en hausse de 1/32 à $1.08 5/16 par rapport à la devise canadienne.

La livre sterling est en hausse de 5/16 à $3.02 5/16.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Abitibi	2855	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Acklands	z25	$5⅜	5⅜	5⅜	
Alta Gas w	z25	645	645	645	
Alg Cent W	150	500	500	500	
Algoma St	797	$21⅞	21½	21½	+ ¼
Alcan	3351	$31	30⅝	30⅝	— ½
Alcan pr	225	$37⅜	37⅜	37⅜	— ⅛
Alumin 2p	z15	$38	38	38	
Anglo-cn	z60	$9½	9⅜	9½	
Anglo-c pr	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Argus	z15	$14¾	14¾	14¾	
Argus C pr	z60	$10⅞	10¾	10⅞	
Asbestos	z50	$19¾	19½	19½	
Atl Sugar	1435	09¼	9⅛	9¼	+ ¼
Atl Sug A	z50	$20	19¾	19¾	
Auto Elec	200	$5¼	5¼	5¼	
Bank Mtl	438	$52¾	52¼	52½	+ ½
Bank N S	100	$63	62½	62½	— ¾
Bathurst	350	$27½	27½	27½	— ⅛
Bathrst w	200	815	810	810	—20
Bell Phne	2538	$46½	46¼	46½	+ ½
Bow Valy	552	$11¾	11½	11½	— ⅜
Bow Vly w	200	590	590	590	—70
Bramalea	300	$5¼	5¼	5¼	
Brazilian	1890	$10⅞	10¾	10¾	
BA Constr	500	$5¾	5¾	5¾	
BA Oil	485	$32¾	32⅝	32¾	
BC Pack A	200	$18½	18½	18½	— ½
BC Phone	300	063	62½	62½	— ⅜
BCPh 1956	z10	$79¼	79¼	79¼	
BCPh 5¾ p	35	$98	98	98	
Burns Fds	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Calgary P	300	$21¾	21¼	21¾	+ ¼
Can Cem	418	$35	34¾	34¾	— ¼
Can Cem p	100	$22	22	22	+ ¾
Can Malt	200	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
C Packrs B	125	$65	65	65	— 2
Can Perm	445	$10	10	10	+ ⅛
CSL	100	$29	29	29	— 1
Cdn Brew	1780	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
C Brew Bp	220	$44	43½	43½	
CB Al A w	462	370	370	370	+10
CB Al B w	500	375	375	375	+ 5
C Chem w	1240	500	495	500	
C Dredge	1100	315	315	315	— 5
CG Sec A	100	09¼	9¼	9¼	— ¼
C Goldale	200	335	335	335	—30
C Hydro	z25	$20	20	20	
C Imp Bnk	381	$58½	58¼	58½	+ ¼
C Ind Gas	203	$12	12	12	+ ¼
CIL	545	$15⅜	15¼	15¼	— ¼
C Marconi	200	475	475	475	— 5
CPR	2518	$54¾	54¼	54¼	
CPR pr	z100	$8	8	8	
C Refract	z25	$14½	14½	14½	
Cdn Tire	400	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Cdn Tire A	555	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
C Wall B	50	$40	40	40	—4⅜
Ctl Fund A	100	$9	9	9	— ¼
Chemcell	1100	$13	12⅞	12⅞	
Chem 175 p	z5	029¾	29¾	29¾	
Chrysler	z5	$35	35	35	
Clairtone	250	$10¼	10¼	10¼	
Codville A	z1	380	380	380	
Cominco	1495	$31	31	31	
C Savings	200	$8⅝	8⅝	8⅛	— ⅛
Con Bldg w	1500	14	14	14	— 1
Con Paper	460	$38¼	37¾	38¼	+ ¼
Cons Gas	2105	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Corby vt	z50	$21½	21½	21½	
Corby B	100	$21⅜	21⅜	21⅜	
Coronatn	500	120	120	120	
Corontn w	1500	15	5	15	+10
Coron 2w	500	25	25	25	
Crestbrk	100	$6	6	6	
Crow Nest	z25	$13	13	13	
Crush Intl	z15	$11⅞	11⅞	11⅞	
Cygnus A	200	415	415	415	+ 5
Distl Seag	470	$33¾	33⅜	33⅜	— ¼
Dome Pete	625	037½	37⅜	37½	+ ½
D Bridge	z50	$17⅝	17⅝	17⅝	
Dom Coal	200	$6	6	6	+ 1
D Electro	480	$13⅛	13	13	— ¼
Dofasco	2495	$18¼	18	18⅛	+ ⅜
Dom Lime	z2	200	200	200	
D Magnes	z25	$6½	6½	6½	
Dosco	200	$8½	8¼	8½	
Dom Store	1350	$18½	18¼	18½	+ ¼
Domtar	3395	$16	15¾	15⅞	— ⅛
Domtar pr	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
D Textile	175	$28	28	28	+1⅛
Dupont	135	$35¼	34¾	35¼	+ ¼
Econ Inv	z37	$10	9⅞	10	
Exquisite	100	07	7	7	— ⅜
Fairbnk M	z60	$5½	5½	5½	
Falcon	z180	$87¾	87	87¾	
Fam Play	285	$32	31¾	32	
Fanny	z12	$33⅜	33⅜	33⅜	
Ford Cnda	z5	$119	119	119	
Fraser	170	$20½	20½	20½	— ⅜
GMC	z5	$73	73	73	
G Stl Wre p	150	$83	83	83	
Globe Env	z25	$9⅛	9⅛	9⅛	— ¼
Godyear p	110	$39½	39½	39½	+ ½
GL Paper	z10	$23⅛	23⅛	23⅛	
Gt W Life	z25	$59	59	59	
Greyhnd	z20	018¾	18¾	18¾	
Guar Trst	750	$8⅞	8⅝	8⅝	
Hard Crp A	633	$30½	30¼	30¼	—1¼
Hawker S	472	385	385	385	— 5
Home A	300	$23¼	23⅛	23⅛	
Home B	540	$24	23¾	23¾	
Horne Pit	701	250	240	250	— 5
H Bay Co	600	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
HB Oil Gas	6001	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Huron Eri	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Husky Oil	110	$12¾	12¾	12¾	
Husky A pr	25	$49	49	49	
Imp Oil	2033	$58	57⅝	57⅝	— ⅛
Ind Accept	z156	$20⅞	20	20⅞	
Ind Wire	1500	455	450	455	+ 5
Inland Gas	z50	$8⅞	8⅞	8⅞	
Int Bronze	250	021	21	21	+ 1
IBM	z1	$390	390	390	
Int Nickel	1233	$93⅜	92¼	93½	— ½
Int Util	145	$25⅛	25¼	25½	— ⅜
nt Util pr	810	$27⅜	27¼	27⅜	+ ⅜
Intpr Pipe	75	$84¼	84	84	— 1
Intpr Steel	1700	480	475	475	
Intpr Stl pr	z25	$19½	19½	19½	
Inv Grp A	800	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Jefferson	310	$26	26	26	
Jeffersn w	375	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Jockey C	507	395	390	395	+10
Jockey 2 p	150	$8	8	8	
Kelly D A	350	455	455	455	—10
Labatt	900	$19½	19½	19½	
Lafarge	z20	$10½	10½	10½	
LOnt Cem	905	440	430	440	+20
LOC w	13200	2	1	1	
Laura Sec	100	012	12	12	
Lau Fin	1122	415	410	410	+ 5
Life Invest	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Lob Co A	900	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Loeb M	1651	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
MB Ltd	750	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Magna El	3025	$7½	7¼	7⅜	
M Lf Mills	220	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Mass-Fer	2960	$23½	22¾	22¾	— ¾
Mex LP	z22	$10¾	10¾	10¾	
Molson A	100	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Maritime	z40	$22¼	22	22	
Montex w	99	180	180	180	
Mont Loco	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Mont Trst	z15	$13¾	13¾	13¾	
Moore	590	087½	86¾	86¾	— ¾
Morse A	z25	$19¼	19¼	19¼	
Morse B	z50	$17¾	17¾	17¾	
Murphy	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Nt Contn w	200	150	150	150	
Nat Trust	221	$16¼	16	16¼	— ¼
NB Tel	z40	$15¼	15¼	15¼	
Noranda	872	$47⅞	47¼	47½	+ ⅜
NCtrl G	11655	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ½
Nor Tar pr	z5	$20½	20½	20½	
NS L P	z50	$9½	9½	9½	
Oshawa A	z85	$24⅞	24⅛	24⅛	
Pac Pete	4120	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Pac Pete w	50	395	395	395	— 5
Pembina	550	$11⅛	10⅞	11⅛	
Pow Corp	1386	09½	9⅜	9½	+ ¼
Price Com	850	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
QN Gas	916	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
QN Ga pr	100	$88	88	88	+ ½
QNG 5½ pr	50	$89	89	89	+ ½
QN Gs 63w	z70	440	410	440	
Revenue p	100	$20¾	20¾	20¾	— ¾
Robert 3 pr	150	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Rothman	300	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Royal Bnk	360	$68¾	68½	68½	+ ¼
Royalite	100	$11	11	11	— ¾
Ryl T M	200	$15	14½	14½	—1½
StL Cem A	50	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Salada	1100	$10⅛	10	10	
Scot York	z50	010½	10½	10½	
Secur Cap	z20	280	280	280	
Shell Inv p	300	$26½	26¼	26½	+ ¼
Shell Can	1372	$22⅛	22	22	
Shop Save	110	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Silknit	160	$10	10	10	
Silverwd A	z50	$15	15	15	
Simpsons	110	$28½	28½	28½	
Slater Stl	1040	$ ¾	⅜	¾	— ⅛
Sogemine	50	$11	11	11	
St Paving	1300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Stuart Hse	100	350	350	350	
Texaco	z10	$67¾	67¾	67¾	
Tor Dm Bk	145	$57⅝	57½	57½	— ⅜
Tor Iron W	325	$35½	35¼	35¼	— ¼
Traders A	275	$8¾	8⅝	8¾	— ⅛
Traders B	300	$8⅛	8	8	
Trader A p	760	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Trader 65 w	200	120	120	120	+15
Transair	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Tr Can PL	862	$24½	24½	24½	+ ⅜
Trans Mt	800	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
Trans PPL	225	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Un Gas	750	$10¼	10	10	+ ⅛
Versafd	z2	350	350	350	
Versatile	883	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
Vic G Tr	266	$14⅛	14⅛	14⅛	
Vulcan	455	330	330	330	+10
Wainoco O	3200	250	240	250	+10
Walk GW	880	$28⅞	28¾	28¾	
Well Fin B	1000	270	260	260	—30
Well Fin tc	200	260	260	240	
Westc'st	380	$25½	25⅛	25½	+ ¼
West Ind	300	190	185	190	—195
Westeel	z50	$19⅛	19⅛	19⅛	
W Pacific	600	495	490	495	
Weston A	285	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Weston B	z50	$20	20	20	
Wstn 4½p	95	$88	88	88	
Woodwd A	1150	$24	23½	24	+ 1
Zenith	500	190	185	185	— 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Net Cgn
Accra	1050	13	12½	12½	— ½
Agena Mg	8000	19½	18	19½	+ ½
Agnico	500	110	110	110	+ 3
Am Larder	2000	25	25	25	+1½
Am Moly	3000	31	30½	30½	+ ½
Ang Ruyn	1800	128	125	128	+ 3
Ang U Dev	7100	69	68	68	— 1
Ansil	1428	7	7	7	
Area	1500	295	290	295	+ 5
Argosy	3400	64	62	62	— 1
Atl C Cop	2100	90	90	90	
Aunor	200	269	269	269	+ 4
Bankeno	3500	80	80	80	— 5
Bankfield	1000	9½	9½	9½	
Barnat	2000	40	37	40	+ 2
B-Duq	10580	13	13	13	— ½
Belcher	500	34	34	34	
Belletere	1500	20½	18½	18½	— 2
Bethlm	575	680	675	680	
Bidcop	1000	4	4	4	— ½
Big Nama	z75	22	22	22	
Black Bay	3000	8½	8½	8½	
BL Hawk	2900	78	76	76	
Bounty Ex	z153	15	15	15	
Bralorne	1870	135	128	135	+ 5
Braul Reef	5500	24	22	23½	+1½
Brunswk	400	950	930	950	+20
Bunker H	2000	16	16	16	+ 1
Cable	z50	4	4	4	
Camflo	1100	370	345	365	—10
Camp Chib	810	640	630	640	+20
Camp RL	200	$22	22	22	
C Tung	51275	135	120	135	
C Dyno	500	134	134	134	+ 6
Cdn Nisto	1500	15	15	15	+ 1
Candor	41300	25	23½	25	+ 3
Can-fer	4000	95	93	93	+ 3
Contre	z250	13	13	13	
Cariboo	z88	18	18	18	
Cassiar	z50	$15⅜	15⅞	15⅞	
Cent Pat	200	140	140	140	+ 2
Chestrvile	1000	19	19	19	
Chib Kay	3000	19	16	16	+ 2
Chimo	4400	86	85	85	— 5
Coch Will	920	175	171	172	— 9
Coin Lake	500	19	19	19	
Coniagas	z200	55	55	55	
Con-Key	4000	9	9	9	+ ½
C Shaw	19500	36	34	34½	+ ½
C Bellek	500	7½	7½	7½	
C Callinan	5000	9	9	9	+ 1
Con Gillies	1000	6	6	6	+ ½
C Hall	27735	55	51	51	— 3
C Marben	150	220	220	220	+ 5
C Marcus	3000	18½	18½	18½	—5½
C Mogul	600	325	320	325	
C Morisn	3300	247	242	247	+ 6
Con Negus	1000	11	11	11	+ 1
Con Nichol	7000	10	9½	9½	+1½
C Rambler	1200	175	170	170	
C Red Pop	7600	21	19½	21	+1½
Cop Fields	3433	135	130	135	+ 5
Cop-M	234850	29	26½	27	+ 1
Coulee	1500	55	54	55	+ 2
Craigmt	1225	$12½	12⅜	12½	
Crowpat	1000	7½	7½	7½	— ½
Daering	1000	14	14	14	+ ½
D'Aragon	500	13½	13½	13½	
Deer Horn	2100	14	14	14	
D'Elda	18000	110	[illegible]	106	— 2
Delhi Pac	z25	10	10	10	
Denison	1180	$55¾	35¼	55¾	+ ½
Dicknsn	2700	300	290	290	—20
Donalda	7500	16	15	15½	— ½
Dunraine	z600	45	38	45	
Duvan	1050	9	9	9	
East Sull	400	540	535	540	+10
F'west T	2000	8½	8½	8½	
F Orenada	1000	26	26	26	
Frobex	2913	350	350	350	
Giant Yk	650	840	820	820	—15
Glenn Exp	1300	9½	9½	9½	+ ½
Goldray	1000	78	78	78	+ 2
Goldrm	13000	26	25	26	+ 2
Gradore	3500	24	22	22½	— ½
Grandroy	3525	30½	29	30	+ 1
Granisle	2700	515	500	515	+15
Gunnar	2804	95	93	95	+ 5
Hard Rock	1000	9	9	9	+ ½
Hastings	600	155	150	150	— 1
Heath	8000	10	9½	10	
High-Bl	z20	715	715	715	
Hollinger	500	$22	22	22	— ⅜
Huds Bay	30	$63½	63½	63½	+ ⅜
Hydra Ex	z20	13	13	13	
Int Bibis T	2200	88	84	88	+ 8
Irish Cop	2800	13	13	13	+ ½
Iron Bay T	1200	254	252	254	— 1
Jaye Exp	2000	14	14	14	
Jelex	1200	18½	18	18½	
Joliet	54700	52	43	45	— 5
Jonsm	39300	26	22½	24	+1½
Joutel	1400	83	81	83	+ 5
Kam Kotia	500	340	335	335	+ 5
Kerr Add	1325	$12¼	12⅛	12¼	
K Anacon	2766	130	115	120	+ 5
Kid Coper	z190	48	48	48	
Kilembe	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	
Kirk Min	1000	7½	7	7½	— ½
Kopan	3750	7½	7	7	— 1
Lab Min	z50	$23¾	26⅞	25⅞	
L Dufault	8905	$13⅞	13⅜	13⅜	
Lake Lyn	500	14½	14½	14½	— ½
La Luz	347	$19½	19½	19½	+ ⅜
Langis	1400	33	33	33	+ 2
Leitch	1360	525	525	525	+25
LLL	20150	175	175	175	
Lorado	1000	93	93	93	
Louvicrt	2000	17	15	17	+ 2
Macdon	2100	22	22	22	+ 1
Madsn	22500	103	99	100	— 1
Malartic	z14	46	46	46	
Man Bar	z700	16½	16½	16½	
Manok MS	500	5	5	5	
Match	z312	5½	5½	5½	
Mattgmi	z4	$12¼	12¼	12¼	
Maybrun	3500	14	14	14	+ ½
Mc Adam	2000	50	50	50	
Mc Intyre	z3	$85	85	85	
McWat	1700	40	39	39	+ ½
Mentor	500	54	54	54	+ 3
Meta	3000	9	9	9	
Metal Min	1007	103	100	103	+12
Midrim	3500	27½	27	27	— 1
Min-Ore	7500	22	21	21	+ ½
Mt Wright	1050	16	16	16	— ½
Multi	11850	95	93	96	+ 3
Nat Expl	500	9½	9½	9½	
New Bid	2000	4	4	4	+ ½
New Cal	4800	28	27½	27½	+ ½
N Harri	z300	7½	7½	7½	
N Hosco	2500	254	250	252	+ 6
N Imprl	48850	260	241	254	+14
N Kelore	z100	5	5	5	
Newlund	1500	15½	15	15	+ ½
N Mylama	3500	15½	15	15	+ 2
Newnor	z18	4	4	4	
N Que Ragl	600	455	450	455	+ 5
N Sen	30000	21	19	19½	+ 1
Nick Rim	6500	13½	12½	13	
Nor Acme	1000	10	10	10	
Norlex	20200	21½	18	21	+ 3
Normetal	1000	410	405	410	+ 5
Norpax	3500	8	8	8	— ½
N Bordu	1000	10½	10½	10½	—1½
N Coldstm	z150	66	66	66	
Northgat	1325	460	450	460	+10
N Rank	2000	27	27	27	+1½
N Rock	500	25	25	25	+ 2
Nso A w	14000	½	½	½	
Obaska	13500	7	7	7	+ ½
Opemska	3585	940	925	940	+20
Osisko	3000	43½	43	43½	+ 2
Pamour	300	170	170	170	
Patino	1130	900	895	900	+25
Pce Exp	53000	31	29	30	+ 2
Peerless	500	12	11½	12	+1½
Pine Point	z60	$50½	50½	50½	
Placer	260	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Porc Pay	z333	8	8	8	
Pow Rou	1000	35	35	35	+ 1
Preston	300	$13⅜	13¼	13⅜	
Probe M	z125	12	12	12	
QMI	130	220	220	220	—10
Que Chib	1950	12½	12½	12½	
Que Lith	200	145	145	145	
Que Man	4500	21	20½	21	
Q Mattgmi	3000	68	68	68	
Quemont	400	910	910	910	—10
Radiore	4600	57	55	57	+ 1
Rayrock	500	125	125	125	
Rio Algom	5124	$24⅛	23⅞	23⅞	— ¼
Rio Alg c w	400	$10⅜	10	10⅛	— ¼
Roman	463	$14⅜	14¼	14⅜	+ ¼
Ryanor	2800	11½	11	11½	
Sherritt	4764	410	400	410	+15
Silvrfids	600	300	300	300	+15
Silmq	47000	47	42	46	+ 5
Sil Stand	2500	95	89	95	+11
Siscoe	1525	310	300	310	
Steep R	1225	565	560	560	+ 5
Sud Cont	1600	23½	23	23½	+ ½
Sullivan	200	340	340	340	+10
Sunburst	z100	8	8	8	
Teck Corp	z42	500	500	500	
Territory	z460	10½	10½	10½	
Texmont	7000	72	70	70	+ 1
Texore	5000	22	22	22	+ 2
Tex-Sol	1000	16	16	16	— 1
Thom L	z200	37	37	37	
Tombill	3900	118	105	118	+18
Tribag	z100	94	94	94	
Trin Chib	z100	6½	6½	6½	
U Mining	500	23	23	23	+ 1
U Buffadn	8300	41	39	41	+ 3
Un Keno	2900	275	265	270	+10
Utd Porc	783	11	11	11	— 1
Urban Q	5600	17	16½	17	+ ½
Vespar	3500	48	48	48	— ½
Wasmac	z50	109	109	109	
West Mine	140	435	435	435	
White Star	z500	27	27	27	
Wilco	900	38½	38½	38½	+ 2
Willroy	1100	116	116	116	
Windfall	2500	25	24½	25	+ 1
Yale Lead	2000	15½	15½	15½	
Yk Bear	1300	170	166	170	+ 2
Young HG	3500	4	4	4	
Zenmac	8900	25½	24½	25½	+ 1
Zulapo	1000	15	15	15	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Net Cgn
All Rox	625	17	17	17	— ½
Alminex	600	490	490	490	
Am Leduc	7400	28½	27½	28½	+1½
Anchor	500	9½	9½	9½	+1½
Asamera	500	345	345	345	—15
Banff	805	$17¼	17	17	— ⅛
Banff nx	25450	$12¼	12¼	12¼	—2¾
Calvert	z200	19	19	19	
CS Pete	2300	228	226	228	+ 3
C Dehi	780	295	290	295	+15
C Delhi w	600	50	50	50	
C Ex Gas	4600	550	540	540	+ 5
C Gridoll	240	800	800	800	— 5
C Homestd	850	275	267	270	
C Ll Pete	1544	18	18	18	— 3
Cdn Sup O	1935	$31	30¾	30⅞	+ ⅜
Cent Del	1435	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Charter O	2000	335	325	335	+15
Chieftan D	z50	985	985	985	
Dev-Pal	500	170	170	170	
Dynamic	2475	250	245	246	— 1
Fargo	6900	289	281	281	— 7
French Pt	400	470	460	460	—10
Gr Plains	250	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Gt COilsds	120	$10¼	10¼	10¼	
Int Helium	6200	305	300	305	— 5
Mill City	3500	264	259	262	+ 4
N Cont	10300	64	60	62	+ 1
NC Oils	740	295	293	295	— 4
Numac	11375	235	224	229	+ 6
Numac wt	7770	60	55	56	+ 6
Okalt	12500	17	17	17	— ½
Permo	1760	28½	28	28½	+ 2
Petrol	500	67	67	67	
Place G	4600	195	184	193	+13
Ponder	500	44	44	44	
Prairie Oil	5000	400	395	400	+10
Provo Gas	3800	540	530	535	
Ranger	3600	310	298	298	+ 3
Scurry Rn	4275	$19¾	19¼	19¼	
Spooner	7800	62	61	62	+ 1
Stanwell	5900	21	20	21	+ 1
Triad Oil	3702	202	199	200	+ 2
Union Oil	500	$33½	33½	33½	— ½
U Canso	1725	370	365	370	
WDecalta	1500	350	340	345	+ 5
W Decit w	500	175	175	175	+ 5

Total des ventes : 1,556,000

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.	Comb.
Clôture — 27 décembre	147.11	153.79	84.41	130.58	141.15
Clôture — 23 décembre	147.59	149.84	84.76	131.25	141.57
Semaine précédente	146.56	145.44	84.22	130.57	140.55
Mois précédent	145.20	138.93	86.65	121.47	139.12
Haut — 1965	178.32	187.90	87.49	114.73	167.53
Bas — 1966	136.98	136.95	83.22	95.24	131.43
Haut — 1966	175.60	192.48	100.23	135.84	165.81
Bas — 1965	136.59	150.88	73.26	92.34	147.21

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 26 DECEMBRE 1966

	Achat	Vente
Adanac	2.39	2.61
Andrea Equity	3.16	3.45
All Cdn Com	6.82	7.47
All Cdn Div	8.61	9.44
American Growth	5.35	5.85
Associated Investors	5.02	5.07
Beaubran	36.33	39.45
Canadian Growth	5.71	6.27
Canada Security	4.84	5.32
Cdn Gas Energy	10.41	11.41
Cdn Investment Fund	3.66	4.01
Cnd Trusteed	4.35	4.95
Canafund	48.03	50.43
Champion Mutual	6.43	6.99
Collective Mutual	5.35	5.82
Commonwealth Intl	9.49	10.30
Commonw Intl Leverage	8.99	9.85
Corporate Investors	5.26	5.75
Diversified Income A	1.29	1.42
Diversified Income A	5.05	5.55
xDividend Shares	3.39	3.72
Domonion Compound	4.04	4.39
Domonion Equity	5.37	5.89
xDreyfus	12.91	14.09
Enarea Investment	4.69	4.74
European Growth	5.98	6.51
Exec Fund of Canada	6.43	6.75
Federated Financial	4.72	5.15
Federated Growth	6.32	6.91
Fonds Collectifs A	6.49	7.05
Fonds Collectifs B	5.09	5.25
Fonds Collectifs C	7.58	8.24
Fonds Desjardins A	4.49	—
Fonds Desjardins B	4.66	—
Fraser	9.97	10.02
Gas Coumpound	7.56	8.25
Gis Income	3.53	3.86
Growth Equity	4.75	5.20
Growth Oil and Gas	14.25	—
Guardian Growth	4.62	5.02
Harvard	8.99	9.78
Investors Growth	8.60	9.35
Investors Intl Mutual	5.78	6.29
Investors Mutual	4.67	5.03
xKeystone Cust S-1	21.45	22.02
xKeystone Cust S-4	5.45	5.17
xKeystone Cust K-2	5.95	6.51
xKeystone of Canada	7.62	8.25
Le Fonds P.E.P.	3.93	4.27
Molson M Fund	3.48	3.55
Mutual Bond	8.21	8.53
Mutual Accumulating	4.89	5.35
Mutual Income	5.07	5.54
Natural Resources	6.27	6.85
One William Street	16.17	—
Pret et Revenu Mutuel	6.57	7.18
Provident Mutual	5.77	6.27
xPutnam Growth	11.08	12.11
Radisson	4.23	4.65
Regent Fund	7.81	8.54
Research Investment	13.92	15.21
Savings Investment	6.57	7.18
xTV Electronics	8.91	9.71
Timed Investment Fund	8.75	9.56
Timed Investment Fund	6.00	6.45
United Accumulative	8.75	9.56
Universal Svgs Equity	4.75	5.20
Western Growth	4.86	5.31
York Fund of Canada	3.17	3.45

x—Fonds americain..

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours de denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 66.5, A-gros 62.5, A-moyens 58.3, A-petits 50.1.

Beurre: arrivages courants 92.58, 93.59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole .61.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42½; coloré 42¾.

Pommes de terre: prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres: N.B. $1.10 à $1.15 les 50 livres, .26 à .30 les 10 livres; I.P.E. $1.80 à $1.85 les 75 livres, $1.30 à $1.33 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19½, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15½ à 17, autre catégorie pour nourrissage 12¾ à 14. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12½. Poudre de petit lait, 4 à 4½ cents.

Production d'acier

La production canadienne d'acier, selon une statistique du Financial Counsel, a été de 9,168,480 tonnes dans les onze premiers mois de l'année comparativement à 9,061,215 dans la période correspondante de 1965. La production de cette année équivaut à un rendement équivalant à 89 pour cent de la capacité normale de production des aciéries. En novembre dernier, la production a été de 786,946 tonnes, marquant un fléchissement sensible sur celle de novembre 1965 qui avait été de 825,000 tonnes.

Président de l'OCDE

M. Correia de Oliveira, ministre de l'Economie du Portugal, a été élu président du Conseil de l'OCDE à l'échelon ministériel pour 1967. L'Irlande et le Japon exerceront les deux vice-présidences. Le Conseil a désigné, en outre, les onze pays suivants pour être membres du comité exécutif: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Grèce, Italie, Japon, Royaume-Uni.

BANQUE

SUITE DE LA PAGE 49

Etats-Unis, qui doivent lutter pour faire entrer au pays le plus possible d'or et d'argent liquide.

Au cours des quatre premiers trimestres de 1966, comme la France importait chez elle quelque $600,000,000 en or américain, le Canada a revendu outre-frontière pour $200,000,000 de ses propres réserves d'or.

La transaction a valu au Canada de faire des profits appréciables, mais les Américains ont été reconnaissants à Ottawa d'avoir ainsi contribué à renflouer leurs réserves d'or.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ANTOSZ (Julia) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Walenty Antosz, née Julija Papuszynski, mère de Helena (Mme J. Karpowicz), Emilia (Mme S. Kisiel), Edmond, Alfred, elle laisse 5 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARBOUR (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Arbour, époux de feu Juliette Picard, demeurant à 2070, rue Papineau, appt 7. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Cécile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Cécile Castonguay, demeurant au 1620 St-Christophe. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Lucien) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Asselin, ex-capitaine du Service des Incendies de Montréal, époux de Laura Deslongchamps, père de Rober, André, Micheline (Mme G. Boyer). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (J. Elie) — A Valleyfield, le 26 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Elie Aumais, ex-gérant de la Metropolitaine Assurance Co., époux de feu Mamy Barbeau, demeurant à Valleyfield depuis sa retraite, père de Jacques, gérant de la Distillerie Canadienne Ltée, Laurent, gérant à Québec de la Metropolitaine Assurance, Roger, agent à Montréal de la Métropolitaine Assurance. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. — S.V.P. Pas de fleurs. Des dons à l'Association Canadienne de la Santé Mentale, 5757, av. Decelles, seraient appréciés.

BABY (Jeannine) — A Toronto, le 27 décembre 1966, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme René Baby, née Jeannine Couture, fille de M. Jules Couture et de Rosé Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R.-S. Kane
Willowdale, Ontario
à 9 h. pour se rendre à l'église St. Luke's où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière Holy Cross, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Rolande) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 29 ans, est décédée Rolande Laviolette, épouse de Réal Bachand, demeurant à 2540 Leclaire, et mère de Francine, Alain, Michel et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Albert) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Albert Bélanger, époux de Blanche Coutu, demeurant au 5995 Molson. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ernest) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ernest Bertrand, époux de Philiberthe Valcourt, demeurant au 11955 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Germaine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Germaine Laurin, épouse de Philias Bilodeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Béatrice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Béatrice Bourque, épouse de feu Roméo Bleau, demeurant à 1675, rue Joliette, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Henri) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans 11 mois, est décédé M. Henri Blain, époux de feu Georgine Gagné, demeurant au 5062 ouest, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

ASSEMBLEE DOLLARD DE MONTREAL
Avons le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
ODILON LAPLAINE
du conseil LAFONTAINE
Il y aura garde d'honneur ce soir MERCREDI à 8 hres
J. P. MARCHAND,
4228 PAPINEAU
Funérailles vendredi à 10 hres a.m. en l'église Saint-Barnabé, 4560 rue Adam
J. M. CONTANT, fidèle navigateur

BOUCHARD (Rosario) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Rosario Bouchard, époux de Cécile Bourguignon. Il laisse ses fils, Gilles et François; ses filles, Pierrette, Mme Dupras (Lise), Mme Fillion (Micheline). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Odila) — A Montréal, le 27 décembre, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Donat Bourdeau née Odila Hunault. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Fassett, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Paul Eudore) — A Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Paul-Eudore Cadieux, fils de feu Eudore Cadieux, et de feu Roberta Jodoin, frère de Gérard, Mme R. Rompré (Félicienne), Mme Gérard Pilette (Eudora), Mme veuve Tom McKale (Claire), Mme Benoit Garneau (Janine). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE (Elie) — A Longueuil, le 25 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Elie Chapdelaine, fils de feu Narcisse Chapdelaine et de feu Marie-Louise Trempe, frère de Mme Rolland Broadhead (Pauline). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHESNEL (Wilbrod) — A Verdun, le 26 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Wilbrod Chesnel, demeurant au 660, rue Brault, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSTOLOW (Adrienne) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Adrienne Costolow, fille de feu le docteur Achilles Costolow et de feu Marie Alméras, demeurant à 10,177, rue Clark. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Valcourt, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Valcourt, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Emile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Emile Côté, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Louisa Breault, demeurant à 1265 Robin, père de René Côté et de Roland Heikalo Côté. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPAULT (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Henri Crépault, époux de Juliette St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT-GRIGNON (Paul) — A Baie d'Urfé, le 25 décembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé Paul Daigneault, époux d'Yvette Grignon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Henri Daoust, époux de Diane Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Monique) — A Ville Ile Perrot, accidentellement, le 27 décembre 1966, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Monique Denis, fille de Raymond Denis et de Cécile Cadieux, demeurant au 109, 1ère Avenue, Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boulevard Perrot
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Arthur) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Arthur Desjardins, époux de Germaine Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 est, ave Laurier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOZOIS (Gérald) — A Drummondville, le 24 décembre 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Gérald Dozois. Il laisse dans le deuil son épouse née Christiane Laferté, son fils Pierre, photographe, son épouse Lily, sa fille Lise (Mme Bruno Chevrette) son gendre Bruno Chevrette et de nombreux petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
J. N. Donais
pour se rendre à l'église St-Frédéric de Drummondville où le service fut célébré à 10 heures.

DUFRESNE (Donalda) — A St-Félix-de-Valois, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Raymond Dufresne, née Donalda Charette, épouse en 1ères noces de feu Roméo Dalcourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Coutu Enrg.,
219, rue Principale,
St-Félix-de-Valois,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Laurencia) — A LaSalle, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edmond Dumoulin, née Laurencia Ladouceur, et mère de Marie-Claire (Mme F. Benoit), Marie-Berthe (Mme R. Lanthier), et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Pierre) — A Terrebonne, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Pierre Dupuis, époux de Lucienne Moreau, demeurant au 95, Lepage, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Raoul) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raoul Emond, époux de Berthe Sexton. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364, rue Laurier est
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Joseph-Paul) — Subitement, à Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph-Paul Fleury (agronome), époux de Marie Bahl. Il laisse dans le deuil un fils, Gilles; une fille, Madeleine (Mme Roger Berthiaume); un frère, Emile, de Ste-Malachie, et une soeur, Léda. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Donat) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Donat Fontaine, époux de Irène Chamberland, demeurant 4628 Messier. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAMACHE (Raymond) — Subitement, à Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Gamache, époux de Françoise Sansfaçon, demeurant au 7627, 14e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e, Rosemont,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Armand) — A Montréal, le 22 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Armand Gariépy, célibataire, fils de feu Joseph Gariépy et de feu Maria Racicot, demeurant au 2417 est, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Alice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Gauthier, née Alice Laroche, demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (René) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé René Girard, époux de feu Lucia Contant. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église Saint-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODON (Jules-L.) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jules-L. Godon, époux de Juliette David, père de Raymond et de Pierre, demeurant à 8729, rue Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Amabilis) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Louis Guévremont, née Amabilis Forcier, demeurant à 8240, rue Ste-Claire, mère de M. le Curé Jean-Aimé, Pierre, Georges, Louisiane (Mme F. Denault), Edmond, Jeanne-Mance (Mme R. Guévremont), Denise (Soeur Louis-Andrée, F.M.M.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (Frère Guy-Roland, F.S.C.), Colette (Soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, P.M.) et Germain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Cyrille, comté de Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GUIMOND (Eugène) — A Ville St-Michel, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eugène Guimond, époux de Germaine Charron, demeurant 7141 Boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est.
à 9h.45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Adéodat) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adéodat Guindon, époux de Juliette Morel. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Annette) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Lionel Juneau, née Annette Castonguay, demeurant au 7058, rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFERRIERE (Blanche) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Oscar Laferrière, née Blanche Morand, demeurant au 1941 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3593, rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiste, sans autre invitation.

LAPLAINE (Odilon) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 86 ans et 8 mois, est décédé M. Odilon Laplaine, époux de Lucina Lafrance, demeurant rue Aird. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Jean-Jacques) — A Pointe-aux-Trembles, le 27 décembre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Jacques Laporte, époux de Rose-Alice Roy, demeurant 11,874 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LATTINVILLE (Eugène-Hormisdas) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Eugène-Hormisdas Lattinville, époux de feu Irène Masson, demeurant à 4201 De Bullion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Aurélien) — A Montréal-Nord, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Aurélien Lauzon, époux de Laettia Tremblay, demeurant 12095 rue Ethier. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 est, Boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Hirronime) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Hirronime Lauzon, ex-marchand de bois et de charbon, époux en 1ères noces de feu Georgianna Bérubé, et en 2èmes noces de Gabrielle Thivierge, père de Gaston. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (André) — Accidentellement, à Thurso, le 24 décembre 1966, à l'âge de 21 ans, est décédé André Lebel, agent de la Sûreté provinciale, fils de Lillian Johnson et de Marcel Lebel, demeurant à 7820, boul. Yves-Prévost, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère, Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, à Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BIRE (Elizabeth) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Elizabeth Richer, épouse de feu Arthur Le Bire, demeurant à 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre du tiers-ordre. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEDOUX (Gérard) — A Montréal, le 28 décembre 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé Gérard Ledoux, époux de Madeleine Beaudry, père de Mme Richard Adam (Lise), Ghislaine. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Angeline) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Angeline Gauthier (Pilon), épouse de feu Paul-Emile Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
7895 est, rue Notre-Dame,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Rosa) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Adélard Lemay, née Rosa Nantel, demeurant 2275 rue Denonville. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 ave de l'Eglise
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMONDE-HEIDER (Yvonne)—A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Yvonne Lemonde, épouse d'Henry Heider, demeurant rue St-Gérard, mère de Louis-Robert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Mathias-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le MONNIER (Ernest) — A Montréal, le 28 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Ernest Le Monnier, époux de Jeanne Michaud, père de Mme Gilles Langlois (Lucienne), Mme Dr Guy Hébert (Madeleine), Mme Raymond Mongeau (Cécile), Charles, Mme Raymond Goyette (Micheline), Jacques, Mme Docteur Luc Vinet, (Monique), Annette, Francine, Jeanne, Pierre, et Claude. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIBOIRON (Raoul) — A St-Télesphore, le 25 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Liboiron, époux en premières noces de feu Elmira Gareau et en deuxièmes noces de Marguerite Liboiron. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Basile) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Basile Malo, époux de Marie-Reine Thibeault, demeurant à 6360 Jogues, appt 2. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Ubald) — A St-Eustache, le 26 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Ubald Marineau, époux de feu Valida Théoret, demeurant à 148, boul. Sauvé, père de Palma, propriétaire de Marineau Auto, Ubald Jr et d'Alice. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146, rue St-Louis,
à St-Eustache,
pour se rendre à l'église de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINIER (Joseph) — A Oka, le 26 décembre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Marinier, célibataire, fils de feu Odilon Marinier et de feu Martine Trépanier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162 rue Notre-Dame, Oka
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Clément) — Accidentellement, à Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Clément Michaud, époux de Philomène Lanteigne. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (René) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. René Michaud, époux d'Yvette Mathieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, ave Laurier,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Jeanne) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Michel Panneton, née Jeanne Laberge, demeurant 4404-B rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Horace) — A l'Ile Bizard, le 24 décembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Horace Papineau, fils d'Emery Papineau et d'Alma Bernard, décédés. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Très St-Coeur de Marie de la Cité de Chambly, le 26 décembre 1966.

PARISIEN (Emilien) — A l'Orignal, Ontario, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Emilien Parisien, époux de Bertha Paquette, demeurant rue Longueuil, à l'Orignal. Il laisse deux fils: Gaëtan, de l'Orignal, et Pierre, de Montréal; deux filles: Mme Jean-Paul Filion (Louise-Hélène) et Mme Gérard Gélineau (Charmaine), toutes deux de Montréal; cinq frères: Emile, Omer, Bruno, Armand Parisien, tous de Montréal, et Wilfrid, de l'Orignal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, à Hawkesbury,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Orignal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELADEAU (Eva) — A Verdun, le 27 décembre 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Armand Péladeau, née Eva Sénécal, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Lucia) — A Montréal, le 28 décembre 1966, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Noël Pelletier, née Lucia Martel, demeurant à 4729, rue Parthenais. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

PERRON (Wilbrod) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Wilbrod Perron, époux de Jeanne Paul. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Saint-Mathias, comté Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Ida) — A Montréal, le 27 décembre 1966 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Armand Potvin, née Ida Lemoyne, demeurant 2015 St-Germain. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINETTE (Ernestine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Raphaël Robinette, née Ernestine Dinelle, mère de Roger, Arthur, Jean-Paul, Fernand, Maurice, Jean-Guy, Yvon, André, Juliette, Rita, Fernande, Jacqueline, Noëlla, Jeannine, Claudette. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roch et Frères, à L'Epiphanie. Les funérailles auront lieu à L'Epiphanie, jeudi le 29 courant, à 10 heures.

ROZON (Adélard) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Rozon, demeurant au 6867, 19e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036, rue Bélair,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SORTAIS (André) — A St-Laurent, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé André Sortais, époux de Laurette Bissonnette, père d'Yvon, Rita (Mme Raymond Leroux). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Hawkesbury, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Osias) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Osias Théoret, époux de Alice Gareau, demeurant 7345 rue Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant aux salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7384 rue St-Denis, à 2 heures
et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE (Jean-Jacques) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Jacques Valiquette époux de Florence Storey, autrefois de St-Jovite, demeurant à 8470 Waverly. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8535 rue St-Laurent,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT (André) — A Greenfield Park, le 25 décembre 1966, à l'âge de 35 ans, est décédé André Vigneault, vice-président de Vigneault Electric Co. Inc., époux de Mariette Watier, père de Lise et Josée, demeurant à 555, rue Vallières, Greenfield Park. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSON (Philias) — Subitement, à Chute-à-Blondeau, le 27 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Philias Wilson, époux de feu Louisa Lalonde. Il laisse ses enfants: Donat, Ednai, Emile, Antonio, Aurèle et Jean-Philippe Wilson, Mme Omer Rozon (Cécile), tous de Chute-à-Blondeau; ses freères: William, de Rigaud et Adélard de Chute-à-Blondeau; ses soeurs: Mme Eugène Durocher (Anna), de Chute-à-Blondeau, Mme Ernest Berlinguette (Eva), du New Jersey. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 2 h., pour se rendre à l'église St-Joachim de Chute-à-Blondeau, où le service sera célébré à 2 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

MME LOUIS GUEVREMONT

A Montréal, le 26 décembre 1966 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée, à la suite d'une longue maladie, Mme Louis Guévremont, née Amabilis Forcier.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. le curé Jean-Aimé Guévremont, Pierre, Georges, Louisianne (Mme F. Denault), Edmond, Jeanne-Mance (Mme R. Guevremont), Denise (en religion), Soeur Louis-Andrée, f.m.m.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (en religion: Frère Guy-Roland, f.s.c.), Colette (en religion: soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, p.m.) et Germain, ainsi que de nombreux petits enfants.

La défunte est exposée au salon Patrick Provencher, 4240 rue Adam. Le service sera chanté en l'église St-Mathias 1500, rue Orléans, le 29 décembre 1966, à 9 heures a.m., par Mgr Valérien Belanger, évêque auxiliaire de Montréal.

La dépouille mortelle sera inhumée à St-Cyrille de Wendover où un libera sera chanté vers les 11 h. 30. hres.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MESSE ANNIVERSAIRE

J. PAUL THOUIN

Le 30 décembre, à 4½ h., en l'église Ste-Odile, rue Salaberry, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de J. Paul Thouin, décédé le 30 décembre 1965.

Hommage de son épouse.

DECES

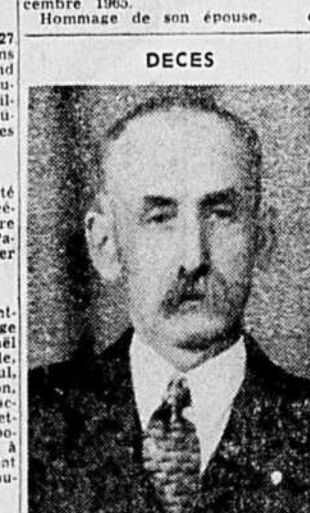

M. Odino Riendeau

A Saint-Rémi-de-Napierville, est décédé à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Odino Riendeau, époux de feu Marie-Claire Pagé et père de feu l'ex-député de Laprairie-Napierville, Hercule Riendeau.

Il fut maire de sa paroisse, marguiller et décoré de l'ordre du Mérite agricole de la province. Il laisse dans le deuil ses fils et filles: Moïse, vice-président des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal (Lucrèce Lanctôt), Alexandre (Noëlla Sénécal), Frédéric (Atella Bouthillier), Horace (Alma Leduc), Antoine (Gabrielle Marcil), Viateur (Rosema Lefort), Noël (Cora Serres), Benoit (Dolorès Lecuyer), Emilien (Simonne Soucy), Mme Georges Boyer (Laurencia), Mme Vve Alcide Tougas (Roseanne), Mme Rodolphe Bourdeau (Claire), son gendre, M. Lionel Lefebvre (Aline, décédée), et sa bru, Mme Hercule Riendeau, ainsi que 85 petits-enfants et 139 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Le service funèbre aura lieu jeudi le 29 décembre à 10 heures a.m. à l'église paroissiale de Saint-Rémi. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Enquête sur l'incendie du chalutier St. Finbarr

Le gérant général de la compagnie Thomas Hambling, M. Watson Hall, a révélé mardi soir qu'on instituerait une enquête pour déterminer les causes de l'incendie et de la perte éventuelle du chalutier de cette compagnie britannique, le St. Finbarr, qui a coulé hier pendant qu'on le touait vers St. Anthony, à Terre-Neuve.

Le chalutier aurait ainsi entraîné au fond 11 membres de son équipage qui manquaient à l'appel et que l'on croit emprisonnés dans la cale du navire.

L'autre chalutier britannique, l'Orsino, qui touait le St. Finbarr, était attendu à Saint-Jean, Terre-Neuve, cet après-midi, ayant à son bord le corps d'un membre d'équipage ainsi que 13 survivants.

M. Hall, de passage à Montréal sur sa route de Hull, en Angleterre vers Saint-Jean, a déclaré que sa compagnie "n'avait encore aucune idée de ce qui pouvait avoir causé l'incendie de Noël sur le St. Finbarr.

Selon M. Hall, l'Orsino a dû touer le St. Finbarr par la poupe et cette méthode de touage, en plus de la grosse mer, a probablement nui à l'opération de récupération du navire incendié.

Une peine d'un an de prison à un gourmet !

Un récidiviste de 41 ans qui, au cours de sa carrière, avait apparemment développé des goûts de gourmet tout en conservant des habitudes de gourmand, a été condamné à une année de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury.

Le prévenu, Jean-Roger Brabant, avait nié sa culpabilité, lors de sa comparution, à une demi-douzaine d'accusations de fraude.

Hier, toutefois, il devait changer d'idée, au moment de subir ses multiples enquêtes préliminaires, et il déclarait au tribunal qu'il voulait maintenant reconnaître sa culpabilité à toutes les plaintes.

Le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, expliqua alors à la cour les circonstances dans lesquelles le prévenu avait émis des chèques sans provision pour un montant total de près de $500, les victimes étant généralement de grands restaurants de la métropole.

Fait assez curieux, toutefois, les notes encourues par Brabant, dans ces divers établissements, avaient été tout aussi "soufflées" par la quantité que par la qualité des aliments qu'il commandait à sa table, chaque fois. Et le tout, évidemment, étant fortement "arrosé" ...

S'il aimait choisir les pièces fines, il aimait aussi les commander en "quantité".

Ses aveux faits, Me Laverdure devait souligner qu'il ne s'agissait évidemment pas d'un cas de réhabilitation. Mais de punition.

Le juge se dit du même avis, et M. Brabant, "fine gueule", d'être immédiatement convié ... et confiné à la table de Bordeaux pour les prochains douze mois.

Nécrologie

Mgr Guillaume Miville-Dechêne

Mgr Guillaume Miville-Dechêne, curé de la paroisse Saint-François d'Assise de Québec, est décédé lundi dans un hôpital de Québec après une longue maladie.

Né dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal, Mgr Miville-Dechêne était âgé de 69 ans.

Prédicateur émérite, il fut le premier Canadien français à prêcher le carême deux années consécutives à Notre-Dame de Montréal, en 1944 et 1945.

Son service funèbre sera chanté jeudi matin à l'église de Saint-François d'Assise.

DECES

JOSEPH, PAUL FLEURY

A Montréal, le 25 décembre, est décédé subitement à l'âge de 69 ans, M. Joseph, Paul Fleury, agronome.

Il avait fait ses études au Séminaire de Québec et au Collège McDonald. Il était à sa retraite depuis cinq ans, après avoir été à l'emploi du gouvernement fédéral pendant trente ans.

Il laisse son épouse, née Maria Bahl, son fils, Gilles, sa fille Madeleine (Mme Roger Berthiaume) un frère Emile, de Ste-Malachie, et une soeur Léda.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 décembre à l'église St-Pascal Baylon, de Côte-des-Neiges, à 10 heures. Le convoi funèbre partira à 9 h. 45 du salon J. R. Deslauriers, 5650, chemin Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DECES

MME HENRY HEIDER

A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 26 décembre, après une longue maladie, est décédée Mme Henry Heider, née Yvonne Lemonde.

Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Louis Robert, deux petits-fils: Bobby et Ronald et une soeur Adrienne Lemonde.

La dépouille mortelle est exposée chez J. S. Vallée, 6662, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. à St-Alphonse d'Youville. Départ des salons à 8 h. 30.

Inhumation à St-Mathias comté Rouville.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles ... sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Johnson recevra les voeux de la population dimanche... à Montréal

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson se rendra à Montréal, dimanche prochain, pour la traditionnelle cérémonie des échanges de voeux avec la population à l'occasion du Jour de l'An.

Il s'agira de la première fois, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement québécois procédera à une telle cérémonie dans la métropole.

M. Johnson se rendra dans la grande salle du nouveau Palais de Justice de Montréal entre 11 heures et midi trente, où il recevra les voeux de la population et communiquera les siens.

Le chef du gouvernement provincial sera accompagné du maire de Montréal M. Jean Drapeau et du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

M. Johnson sera également à ses bureaux dans la métropole toute la semaine. La semaine prochaine, il s'accordera probablement quelques jours de vacances et durant la semaine du 8 janvier il se rendra à Toronto et New York pour rencontrer des représentants du monde des affaires et de la finance.

On prévoit qu'à l'occasion de ces rencontres, M. Johnson tentera de rassurer le monde des affaires sur l'état des finances de la province.

M. Johnson sera de retour à Québec le 17 janvier pour se consacrer à la préparation des travaux de la session qui reprendront le 24.

L'industrie du taxi régionalisée sur la rive sud ?

(par C.M.) — L'industrie du taxi sur la rive sud est-elle appelée à être régionalisée ?

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a indirectement soulevé la question, hier soir, au cours d'une assemblée de la Commission intermunicipale de la rive sud.

Posant plusieurs questions, notamment sur le nombre des permis de taxis octroyés par les municipalités, l'endroit où sont érigés les postes de taxis, le tarif en vigueur, l'autorisation d'exploiter un taxi, etc., le maire de Longueuil a recommandé qu'un inventaire des règlements du taxi en vigueur dans les municipalités de la rive sud soit effectué afin qu'une solution soit envisagée au plus tôt.

M. Robidas est d'avis que le problème devrait être analysé avant l'Expo, sans quoi pourrait survenir un fouillis de juridiction pendant les six mois que durera cet événement international.

Il a été résolu qu'une copie des règlements concernant le taxi soit demandée aux 10 municipalités faisant partie de la commission intermunicipale.

Nouvelle fabrique à Louiseville

LOUISEVILLE — Une manufacture d'ingrédients chimiques, connue sous le nom de Chem-Organic Fertilizers, s'érigera à Louiseville, au cours du mois de janvier.

Au départ, cette société industrielle y investira la somme de $250,000. Une fois l'usine terminée, une trentaine de personnes y trouveront de l'emploi.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ANTOSZ (Julia) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Walenty Antosz, née Julia Papuszynski, mère de Helena (Mme J. Karpowicz), Emilia (Mme S. Kisiel), Edmond, Alfred, elle laisse 8 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARBOUR (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Arbour, époux de feu Juliette Picard, demeurant à 2070, rue Papineau, appt 7. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Cécile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Cécile Castonguay, demeurant au 1620 St-Christophe. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Lucien) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Asselin, ex-capitaine du Service des Incendies de Montréal, époux de Laura Deslongchamps, père de Rober, André, Micheline (Mme G. Boyer). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (J. Elie) — A Valleyfield, le 26 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Elie Aumais, ex-gérant de la Metropolitaine Assurance Co., époux de feu Mamy Barbeau, demeurant à Valleyfield depuis sa retraite, père de Jacques, gérant de la Distillerie Canadienne Ltée, Laurent, gérant à Québec de la Metropolitaine Assurance, Roger, agent à Montréal de la Métropolitaine Assurance. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. — S.V.P. Pas de fleurs. Des dons à l'Association Canadienne de la Santé Mentale, 5757, av. Decelles, seraient appréciés.

BABY (Jeannine) — A Toronto, le 27 décembre 1966, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme René Baby, née Jeannine Couture, fille de M. Jules Couture et de Rose Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R.-S. Kane
Willowdale, Ontario
à 9 h. pour se rendre à l'église St. Luke's où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière Holy Cross, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Rolande) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 29 ans, est décédée Rolande Laviolette, épouse de Réal Bachand, demeurant à 2540 Leclaire, et mère de Francine, Alain, Michel et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Albert) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Albert Bélanger, époux de Blanche Coutu, demeurant au 5995 Molson. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ernest) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ernest Bertrand, époux de Philiberthe Valcourt, demeurant au 11955 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Germaine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Germaine Laurin, épouse de Philias Bilodeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Béatrice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Béatrice Bourque, épouse de feu Roméo Bleau, demeurant à 1675, rue Joliette, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Henri) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans 11 mois, est décédé M. Henri Blain, époux de feu Georgine Gagné, demeurant au 5062 ouest, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

ASSEMBLEE
DOLLARD
DE MONTREAL
Avons, le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
ODILON LAPLAINE
du conseil LAFONTAINE
Il y aura garde d'honneur ce soir MERCREDI à 8 hres
J. P. MARCHAND,
4228 PAPINEAU
Funérailles vendredi à 10 hres a.m. en l'église Saint-Barnabé, 4560 rue Adam
J. M. CONTANT, fidèle navigateur

BOUCHARD (Rosario) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Rosario Bouchard, époux de Cécile Bourguignon. Il laisse ses fils, Gilles et François; ses filles, Pierrette, Mme Dupras (Lise), Mme Fillion (Micheline). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Odila) — A Montréal, le 27 décembre, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Donat Bourdeau née Odila Hunault. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Fassett, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Paul Eudore) — A Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 36 ans, est décédé Paul-Eudore Cadieux, fils de feu Eudore Cadieux, et de feu Roberta Jodoin, frère de Gérard, Mme R. Rompré (Félicienne), Mme Gérard Pilette (Eudora), Mme veuve Tom McKale (Claire), Mme Benoit Garneau (Janine). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE (Elie) — A Longueuil, le 25 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Elie Chapdelaine, fils de feu Narcisse Chapdelaine et de feu Marie-Louise Trempe, frère de Mme Rolland Broadhead (Pauline). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHESNEL (Wilbrod) — A Verdun, le 26 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Wilbrod Chesnel, demeurant au 660, rue Brault, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSTOLOW (Adrienne) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Adrienne Costolow, fille de feu le docteur Achilles Costolow et de feu Marie Alméras, demeurant à 10,177, rue Clark. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Valcourt, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Valcourt, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Emile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Emile Côté, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Louisa Breault, demeurant à 1265 Robin, père de René Côté et de Roland Heikalo Côté. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPAULT (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Henri Crépault, époux de Juliette St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT-GRIGNON (Paul) — A Baie d'Urfé, le 25 décembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé Paul Daigneault, époux d'Yvette Grignon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Henri Daoust, époux de Diane Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Monique) — A Ville Ile Perrot, accidentellement, le 27 décembre 1966, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Monique Denis, fille de Raymond Denis et de Cécile Cadieux, demeurant au 109, 1ère Avenue, Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boulevard Perrot
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Arthur) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Arthur Desjardins, époux de Germaine Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 est, ave Laurier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOZOIS (Gérald) — A Drummondville, le 24 décembre 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Gérald Dozois. Il laisse dans le deuil son épouse née Christiane Laferté, son fils Pierre, photographe, son épouse Lily, sa fille Lise (Mme Bruno Chevrette) son gendre Bruno Chevrette et de nombreux petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
J. N. Donais
pour se rendre à l'église St-Frédéric de Drummondville où le service fut célébré à 10 heures.

DUFRESNE (Donalda) — A St-Félix-de-Valois, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Raymond Dufresne, née Donalda Charette, épouse en 1ères noces de feu Roméo Dalcourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Coutu Enrg.,
219, rue Principale,
St-Félix-de-Valois,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Laurencia) — A LaSalle, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edmond Dumoulin, née Laurencia Ladouceur, et mère de Marie-Claire (Mme F. Benoit), Marie-Berthe (Mme R. Lanthier), et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture, Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Pierre) — A Terrebonne, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Pierre Dupuis, époux de Lucienne Moreau, demeurant au 95, Lepage, Terrebonne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Raoul) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raoul Emond, époux de Berthe Sexton. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364, rue Laurier est
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURY (Joseph-Paul) — Subitement, à Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph-Paul Fleury (agronome), époux de Marie Bahl. Il laisse dans le deuil un fils, Gilles; une fille, Madeleine (Mme Roger Berthiaume); un frère, Emile, de Ste-Malachie, et une soeur, Léda. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Donat) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Donat Fontaine, époux de Irène Chamberland, demeurant 4628 Messier. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAMACHE (Raymond) — Subitement, à Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Gamache, époux de Françoise Sansfaçon, demeurant au 7627, 14e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e, Rosemont,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Armand) — A Montréal, le 22 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Armand Gariépy, célibataire, fils de feu Joseph Gariépy et de feu Maria Racicot, demeurant au 2417 est, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Alice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Gauthier, née Alice Laroche, demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (René) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé René Girard, époux de feu Lucia Contant. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église Saint-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODON (Jules-L.) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jules-L. Godon, époux de Juliette David, père de Raymond et de Pierre, demeurant à 8729, rue Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Amabilis) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Louis Guévremont, née Amabilis Forcier, demeurant à 8240, rue Ste-Claire, mère de M. le Curé Jean-Aimé, Pierre, Georges, Louisiane (Mme F. Denault), Edmond, Jeanne-Mance (Mme R. Guévremont), Denise (Soeur Louis-Andrée, F.M.M.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (Frère Guy-Roland, F.S.C.), Colette (Soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, P.M.) et Germain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Cyrille, comté de Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GUIMOND (Eugène) — A Ville St-Michel, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eugène Guimond, époux de Germaine Charron, demeurant 7141 Boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Adéodat) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adéodat Guindon, époux de Juliette Morel. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Annette) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Lionel Juneau, née Annette Castonguay, demeurant au 7058, rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFERRIERE (Blanche) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Oscar Laferrière, née Blanche Morand, demeurant au 1941 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bannier,
3503, rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLAINE (Odilon) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 86 ans et 8 mois, est décédé M. Odilon Laplaine, époux de Lucina Lafrance, demeurant rue Aird. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Jean-Jacques) — A Pointe-aux-Trembles, le 27 décembre 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Jacques Laporte, époux de Rose-Alice Roy, demeurant 11,274 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11,630, rue Notre-Dame est,
pour se rendre à l'église St-Marcel où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LATTINVILLE (Eugène-Hormisdas) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Eugène-Hormisdas Lattinville, époux de feu Irene Masson, demeurant à 4201 De Bullion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Aurélien) — A Montréal-Nord, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Aurélien Lauzon, époux de Laetitia Tremblay, demeurant 12095 rue Ethier. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 est, Boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Hirronime) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Hirronime Lauzon, ex-marchand de bois et de charbon, époux en 1ères noces de feu Georgianna Bérubé, et en 2èmes noces de Gabrielle Thivierge, père de Gaston. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL (André) — Accidentellement, à Thurso, le 24 décembre 1966, à l'âge de 21 ans, est décédé André Lebel, agent de la Sûreté provinciale, fils de Lillian Johnson et de Marcel Lebel, demeurant à 7820, boul. Yves-Prévost, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère, Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, à Ville d'Anjou, ou le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE BIRE (Elizabeth) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Elizabeth Richer, épouse de feu Arthur Le Bire, demeurant à 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 est, rue Rachel,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était membre du tiers-ordre. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEDOUX (Gérard) — A Montréal, le 28 décembre 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé Gérard Ledoux, époux de Madeleine Beaudry, père de Mme Richard Adam (Lise), Ghislaine. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Angeline) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Angeline Gauthier (Pilon), épouse de feu Paul-Emile Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
7895 est, rue Notre-Dame,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Rosa) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Adélard Lemay, née Rosa Nantel, demeurant 2275 rue Denonville. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 ave de l'Eglise
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMONDE-HEIDER (Yvonne)—A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Yvonne Lemonde, épouse d'Henry Heider, demeurant rue St-Gérard, mère de Louis-Robert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Mathias-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le MONNIER (Ernest) — A Montréal, le 28 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Ernest Le Monnier, époux de Jeanne Michaud, père de Mme Gilles Langlois (Lucienne), Mme Dr Guy Hébert (Madeleine), Mme Raymond Mongeau (Cécile), Charles, Mme Raymond Goyette (Micheline), Jacques, Mme Docteur Luc Vinet, (Monique), Annette, Francine, Jeanne, Pierre, et Claude. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIBOIRON (Raoul) — A St-Télesphore, le 25 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Liboiron, époux en premières noces de feu Elmira Gareau et en deuxièmes noces de Marguerite Liboiron. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Basile) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé Basile Malo, époux de Marie-Reine Thibeault, demeurant à 6360 Jogues, appt 2. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Ubald) — A St-Eustache, le 26 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé Ubald Marineau, époux de feu Valida Théoret, demeurant à 148, boul. Sauvé, père de Palma, propriétaire de Marineau Auto, Ubald Jr et d'Alice. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146, rue St-Louis,
à St-Eustache,
pour se rendre à l'église de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture, Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINIER (Joseph) — A Oka, le 26 décembre 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Marinier, célibataire, fils de feu Odilon Marinier et de feu Martine Trépanier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères
162 rue Notre-Dame, Oka
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Clément) — Accidentellement, à Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Clément Michaud, époux de Philomène Lanteigne. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (René) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 35 ans, est décédé M. René Michaud, époux d'Yvette Mathieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
25 est, ave Laurier,
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Jeanne) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Michel Panneton, née Jeanne Laberge, demeurant 4404-B rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Horace) — A l'Ile Bizard, le 24 décembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Horace Papineau, fils d'Emery Papineau et d'Alma Bernard, décédés. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Très St-Coeur de Marie de la Cité de Chambly, le 26 décembre 1966.

PARISIEN (Emilien) — A l'Orignal, Ontario, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Emilien Parisien, époux de Bertha Paquette, demeurant rue Longueuil, à l'Orignal. Il laisse deux fils: Gaétan, de l'Orignal, et Pierre, de Montréal; deux filles: Mme Jean-Paul Filion (Louise-Hélène) et Mme Gérard Gélineau (Charmaine), toutes deux de Montréal; cinq frères: Emile, Omer, Bruno, Armand Parisien, tous de Montréal, et Wilfrid, de l'Orignal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, à Hawkesbury,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Orignal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELADEAU (Eva) — A Verdun, le 27 décembre 1966, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Armand Péladeau, née Eva Sénécal, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Lucia) — A Montréal, le 28 décembre 1966, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Noël Pelletier, née Lucia Martel, demeurant à 4729, rue Parthenais. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

PERRON (Wilbrod) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Wilbrod Perron, époux de Jeanne Paul. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Saint-Mathias, comté Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Ida) — A Montréal, le 27 décembre 1966 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Armand Potvin, née Ida Lemoyne, demeurant 2015 St-Germain. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBINETTE (Ernestine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Raphaël Robinette, née Ernestine Dinelle, mère de Roger, [illegible], Jean-Paul, Fernand, Maurice, Jean-Guy, Yvon, André, Juliette, Rita, Fernande, Jacqueline, Noëlla, Jeannine, Claudette. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roch et Frères, à L'Epiphanie. Les funérailles auront lieu à L'Epiphanie, jeudi le 29 courant, à 10 heures.

ROZON (Adélard) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Rozon, demeurant au 6867, 19e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036, rue Bélair,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SORTAIS (André) — A St-Laurent, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé André Sortais, époux de Laurette Bissonnette, père d'Yvon, Rita (Mme Raymond Leroux). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Hawkesbury, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Osias) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 7[illegible] ans, est décédé M. Osias Théoret, époux de Alice Gareau, demeurant 7341 rue Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant aux salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
7304 rue St-Denis, à 2 heures
et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE (Jean-Jacques) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Jacques Valiquette époux de Florence Storey, autrefois de St-Jovite, demeurant à 8170 Waverly. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8335 rue St-Laurent,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT (André) — A Greenfield Park, le 25 décembre 1966, à l'âge de 35 ans, est décédé André Vigneault, vice-président de Vigneault Electric Co. Inc., époux de Marielle Walter, père de Lise et Josée, demeurant à 555, rue Vallières, Greenfield Park. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILSON (Philias) — Subitement, à Chute-à-Blondeau, le 27 décembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Philias Wilson, époux de feu Louisa Lalonde. Il laisse ses enfants: Donat, Edmé, Emile, Antonio, Aurèle et Jean-Philippe Wilson, Mme Omer Rozon (Cécile), tous de Chute-à-Blondeau; ses frères: William, de Rigaud et Adélard de Chute-à-Blondeau; ses soeurs: Mme Eugène Dorocher (Anna), de Chute-à-Blondeau, Mme Ernest Berlinguette (Eva), du New Jersey. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 2 h., pour se rendre à l'église St-Joachim de Chute-à-Blondeau, où le service sera célébré à 2 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

MME LOUIS GUEVREMONT

A Montréal, le 26 décembre 1966 à l'âge de 71 ans et 7 mois est décédée, à la suite d'une longue maladie, Mme Louis Guévremont, née Amabilis Forcier.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. le curé Jean-Aimé Guévremont, Pierre, Georges, Louisianne (Mme F. Denault), Edmond, Jeanne-Mance (Mme R. Guevremont), Denise (en religion, Soeur Louis-Andrée, f.m.m.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (en religion: Frère Guy-Roland, f.s.c.), Colette (en religion: soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, p.m.) et Germain, ainsi que de nombreux petits enfants.

La défunte est exposée au salon Patrick Provencher, 4240 rue Adam. Le service sera chanté en l'église St-Mathias 1500, rue Orléans, le 29 décembre 1966, à 9 heures a.m., par Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal.

La dépouille mortelle sera inhumée à St-Cyrille de Wendover ou un libera sera chanté vers les 11 h. 30, hres.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MESSE ANNIVERSAIRE

J. PAUL THOUIN

Le 30 décembre, à 4½ h., en l'église Ste-Odile, rue Salaberry, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de J. Paul Thouin, décédé le 30 décembre 1965.

Hommage de son épouse.

DECES

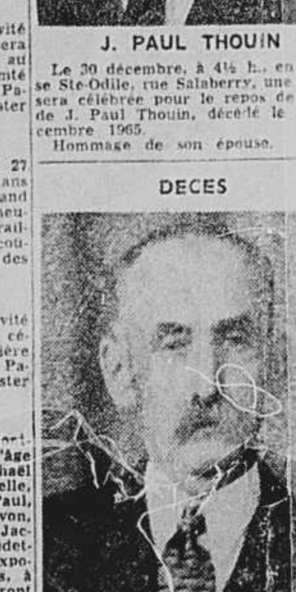

M. Odino Riendeau

A Saint-Rémi-de-Napierville, est décédé à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Odino Riendeau, époux de feu Marie-Claire Pagé et père de feu l'ex-député de Laprairie-Napierville, Hercule Riendeau.

Il fut maire de sa paroisse, marguiller et décoré de l'ordre du Mérite agricole de la province. Il laisse dans le deuil ses fils et filles: Moïse, vice-président des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal (Lucrèce Lanctôt), Alexandre (Noëlla Sénécal), Frédéric (Atella Bouthillier), Horace (Alma Leduc), Antoine (Gabrielle Marcil), Viateur (Rosema Leforts), Noël (Cora Serres), Benoit (Dolorès Lecuyer), Emilien (Simonne Soucy), Mme Georges Boyer (Laurencia), Mme Vve Alcide Tougas (Roseanne), Mme Rodolphe Bourdeau (Claire), son gendre, M. Lionel Lefebvre (Aline, décédée), et sa bru, Mme Hercule Riendeau, ainsi que 85 petits-enfants et 139 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Le service funèbre aura lieu jeudi le 29 décembre à 10 heures a.m. à l'église paroissiale de Saint-Rémi. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Enquête sur l'incendie du chalutier St. Finbarr

Le gérant général de la compagnie Thomas Hambling, M. Watson Hall, a révélé mardi soir qu'on instituerait une enquête pour déterminer les causes de l'incendie et de la perte éventuelle du chalutier de cette compagnie britannique, le St. Finbarr, qui a coulé hier pendant qu'on le touait vers St. Anthony, à Terre-Neuve.

Le chalutier aurait ainsi entraîné au fond 11 membres de son équipage qui manquaient à l'appel et que l'on croit emprisonnés dans la cale du navire.

L'autre chalutier britannique, l'Orsino, qui tounit le St. Finbarr, était attendu à Saint-Jean, Terre-Neuve, cet après-midi, ayant à son bord le corps d'un membre d'équipage ainsi que 13 survivants.

M. Hall, de passage à Montréal sur sa route de Hull, en Angleterre vers Saint-Jean, a déclaré que sa compagnie "n'avait encore aucune idée de ce qui pouvait avoir causé l'incendie de Noël sur le St. Finbarr.

Selon M. Hall, l'Orsino a dû touer le St. Finbarr par la poupe et cette méthode de touage, en plus de la grosse mer, a probablement nui à l'opération de récupération du navire incendié.

Une peine d'un an de prison à un gourmet !

Un récidiviste de 41 ans qui, au cours de sa carrière, avait apparemment développé des goûts de gourmet tout en conservant des habitudes de gourmand, a été condamné à une année de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury.

Le prévenu, Jean-Roger Brabant, avait nié sa culpabilité, lors de sa comparution, à une demi-douzaine d'accusations de fraude.

Hier, toutefois, il devait changer d'idée, au moment de subir ses multiples enquêtes préliminaires, et il déclarait au tribunal qu'il voulait maintenant reconnaître sa culpabilité à toutes les plaintes.

Le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, expliqua alors à la cour les circonstances dans lesquelles le prévenu avait émis des chèques sans provision pour un montant total de près de $500, les victimes étant généralement de grands restaurants de la métropole.

Fait assez curieux, toutefois, les notes encourues par Brabant, dans ces divers établissements, avaient été tout aussi "soufflées" par la quantité que par la qualité des aliments qu'il commandait à sa table, chaque fois. Et le tout, évidemment, étant fortement "arrosé" ...

S'il aimait choisir les pièces fines, il aimait aussi les commander en "quantité".

Ses aveux faits, Me Laverdure devait souligner qu'il ne s'agissait évidemment pas d'un cas de réhabilitation. Mais de punition.

Le juge se dit du même avis, et M. Brabant, "fine gueule", d'être immédiatement convié ... et confiné à la table de Bordeaux pour les prochains douze mois.

Nécrologie

Mgr Guillaume Miville-Dechêne

Mgr Guillaume Miville-Dechêne, curé de la paroisse Saint-François d'Assise de Québec, est décédé lundi dans un hôpital de Québec après une longue maladie.

Né dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal, Mgr Miville-Dechêne était âgé de 69 ans.

Prédicateur émérite, il fut le premier Canadien français à prêcher le carême deux années consécutives à Notre-Dame de Montréal, en 1944 et 1945.

Son service funèbre sera chanté jeudi matin à l'église de Saint-François d'Assise.

DECES

JOSEPH, PAUL FLEURY

A Montréal, le 25 décembre, est décédé subitement à l'âge de 69 ans, M. Joseph, Paul Fleury, agronome.

Il avait fait ses études au Séminaire de Québec et au Collège McDonald. Il était à sa retraite depuis cinq ans, après avoir été à l'emploi du gouvernement fédéral pendant trente ans.

Il laisse son épouse, née Maria Bahl, son fils, Gilles, sa fille Madeleine (Mme Roger Berthiaume) un frère Emile, de Ste-Malachie, et une soeur Léda.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 décembre à l'église St-Pascal Baylon, de Côte-des-Neiges, à 10 heures. Le convoi funèbre partira à 9 h. 45 du salon J. R. Deslauriers, 5650, chemin Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DECES

MME HENRY HEIDER

A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 26 décembre, après une longue maladie, est décédée Mme Henry Heider, née Yvonne Lemonde.

Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Louis Robert, deux petits-fils: Bobby et Ronald et une soeur Adrienne Lemonde.

La dépouille mortelle est exposée chez J. S. Vallée, 6662, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. à St-Alphonse d'Youville. Départ des salons à 8 h. 30.

Inhumation à St-Mathias comté Rouville.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles ... sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Johnson recevra les voeux de la population dimanche... à Montréal

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson se rendra à Montréal, dimanche prochain, pour la traditionnelle cérémonie des échanges de voeux avec la population à l'occasion du Jour de l'An.

Il s'agira de la première fois, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement québécois procédera à une telle cérémonie dans la métropole.

M. Johnson se rendra dans la grande salle du nouveau Palais de Justice de Montréal entre 11 heures et midi trente, où il recevra les voeux de la population et communiquera les siens.

Le chef du gouvernement provincial sera accompagné du maire de Montréal M. Jean Drapeau et du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

M. Johnson sera également à ses bureaux dans la métropole toute la semaine. La semaine prochaine, il s'accordera probablement quelques jours de vacances et durant la semaine du 8 janvier il se rendra à Toronto et New York pour rencontrer des représentants du monde des affaires et de la finance.

On prévoit qu'à l'occasion de ces rencontres, M. Johnson tentera de rassurer le monde des affaires sur l'état des finances de la province.

M. Johnson sera de retour à Québec le 17 janvier pour se consacrer à la préparation des travaux de la session qui reprendront le 24.

L'industrie du taxi régionalisée sur la rive sud ?

(par C.M.) — L'industrie du taxi sur la rive sud est-elle appelée à être régionalisée ?

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a indirectement soulevé la question, hier soir, au cours d'une assemblée de la Commission intermunicipale de la rive sud.

Posant plusieurs questions, notamment sur le nombre des permis de taxis octroyés par les municipalités, l'endroit où sont érigés les postes de taxis, le tarif en vigueur, l'autorisation d'exploiter un taxi, etc., le maire de Longueuil a recommandé qu'un inventaire des règlements du taxi en vigueur dans les municipalités de la rive sud soit effectué afin qu'une solution soit envisagée au plus tôt.

M. Robidas est d'avis que le problème devrait être analysé avant l'Expo, sans quoi pourrait survenir un fouillis de juridiction pendant les six mois que durera cet événement international.

Il a été résolu qu'une copie des règlements concernant le taxi soit demandée aux 10 municipalités faisant partie de la commission intermunicipale.

Nouvelle fabrique à Louiseville

LOUISEVILLE — Une manufacture d'ingrédients chimiques, connue sous le nom de Chem-Organic Fertilizers, s'érigera à Louiseville, au cours du mois de janvier.

Au départ, cette société industrielle y investira la somme de $250,000. Une fois l'usine terminée, une trentaine de personnes y trouveront de l'emploi.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ANTOSZ (Julia) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Walenty Antosz, née Julia Papuszynski, mère de Helena (Mme J. Karpowicz), Emilia (Mme S. Kisiel), Edmond, Alfred, elle laisse 8 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARBOUR (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Arbour, époux de feu Juliette Picard, demeurant à 2070, rue Papineau, appt 7. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Cécile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Joseph Archambault, née Cécile Castonguay, demeurant au 1620 St-Christophe. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Lucien) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Asselin, ex-capitaine du Service des Incendies de Montréal, époux de Laura Deslongchamps, père de Rober, André, Micheline (Mme G. Boyer). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUMAIS (J. Elie) — A Valleyfield, le 26 décembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Elie Aumais, ex-gérant de la Metropolitaine Assurance Co., époux de feu Mamy Barbeau, demeurant à Valleyfield depuis sa retraite, père de Jacques, gérant de la Distillerie Canadienne Ltée, Laurent, gérant à Québec de la Metropolitaine Assurance, Roger, agent à Montréal de la Métropolitaine Assurance. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. — S.V.P. Pas de fleurs. Des dons à l'Association Canadienne de la Santé Mentale, 5757, av. Decelles, seraient appréciés.

BABY (Jeannine) — A Toronto, le 27 décembre 1966, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme René Baby, née Jeannine Couture, fille de M. Jules Couture et de Rose Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R.-S. Kane
Willowdale, Ontario
à 9 h. pour se rendre à l'église St. Luke's où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière Holy Cross, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Rolande) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 29 ans, est décédée Rolande Laviolette, épouse de Réal Bachand, demeurant à 2540 Leclaire, et mère de Francine, Alain, Michel et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Albert) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Albert Bélanger, époux de Blanche Coutu, demeurant au 5995 Molson. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Ernest) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ernest Bertrand, époux de Philibertha Valcourt, demeurant au 11935 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 de Salaberry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Germaine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Germaine Laurin, épouse de Philias Bilodeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Béatrice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Béatrice Bourque, épouse de feu Roméo Bleau, demeurant à 1875, rue Juliette, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
313 est, rue Rachel,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Henri) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans 11 mois, est décédé M. Henri Blain, époux de feu Georgine Gagné, demeurant au 5062 ouest, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

ASSEMBLEE DOLLARD DE MONTREAL
Avons le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
ODILON LAPLAINE
du conseil LAFONTAINE
Il y aura garde d'honneur ce soir MERCREDI à 8 hres
J. P. MARCHAND,
4228 PAPINEAU
Funérailles vendredi à 10 hres a.m. en l'église Saint-Barnabé, 4560 rue Adam
J. M. CONTANT, fidèle navigateur

BOUCHARD [illegible]
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Odila) — A Montréal, le 27 décembre, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Donat Bourdeau née Odila Hunault. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Fassett, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Paul Eudore) — A Montréal, le 24 décembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Paul-Eudore Cadieux, fils de feu Eudore Cadieux, et de feu Roberta Joubert, frère de Gerard, Mme R. Bouré (Félicienne), Mme Gérard Filiatre (Eudora), Mme veuve Tom McKale (Claire), Mme Benoit Garneau (Jeanine). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE (Elie) — A Longueuil, le 25 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Elie Chapdelaine, fils de feu Narcisse Chapdelaine et de feu Marie-Louise Trempe, frère de Mme Rolland Broadhead (Pauline). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils Inc.,
86, rue Longueuil,
via St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHESNEL (Wilbrod) — A Verdun, le 26 décembre 1966, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Wilbrod Chesnel, demeurant au 660, rue Brault, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSTOLOW (Adrienne) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Adrienne Costolow, fille de feu le docteur Achilles Costolow et de feu Marie Alméras, demeurant à 10,177, rue Clark. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Valcourt, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Valcourt, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Emile) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé Emile Côté, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Louisa Breault, demeurant à 1265 Robin, père de René Côté et de Roland Heikalo Côté. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPAULT (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Henri Crépault, époux de Juliette St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT-GRIGNON (Paul) — A Baie d'Urfé, le 25 décembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé Paul Daigneault, époux d'Yvette Grignon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Henri) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Henri Daoust, époux de Diane Lanthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Monique) — A Ville Ile Perrot, accidentellement, le 27 décembre 1966, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Monique Denis, fille de Raymond Denis et de Cécile Cadieux, demeurant au 109, 1ère Avenue, Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boulevard Perrot
à 2 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Arthur) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Arthur Desjardins, époux de Germaine Albert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 est, ave Laurier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOZOIS (Gérald) — A Drummondville, le 24 décembre 1966 à l'âge de 69 ans est décédé M. Gérald Dozois. Il laisse dans le deuil son épouse née Christiane Laferté, son fils Pierre, photographe, son épouse Lily, sa fille Lise (Mme Bruno Chevrette) son gendre Bruno Chevrette et de nombreux petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
J. N. Donais
pour se rendre à l'église St-Frédéric de Drummondville où le service fut célébré à 10 heures.

DUFRESNE (Donalda) — A St-Félix-de-Valois, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Raymond Dufresne, née Donalda Charette, épouse en 1ères noces de feu Roméo Dalcourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Coutu Enrg.,
219, rue Principale,
St-Félix-de-Valois,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

[illegible]

FLEURY (Joseph-Paul) — [illegible]

FONTAINE [illegible]

GAMACHE (Raymond) — Subitement, à Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Raymond Gamache, époux de Françoise Sansfaçon, [illegible] 14e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e, Rosemont,
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Armand) — A Montréal, le 22 décembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Armand Gariépy, célibataire, fils de feu Joseph Gariépy et de feu Marie [illegible], demeurant au 2617 est, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. [illegible] Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Alice) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve [illegible] Gauthier, née Alice [illegible], demeurant à 331 du Collège. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sainte-Clotilde, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (René) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé René Girard, époux de feu Lucia Contant. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Barinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église Saint-Mathieu, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODON (Jules-L.) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jules-L. Godon, époux de Juliette David, père de Raymond et de Pierre, demeurant à 5729, rue Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUEVREMONT (Amabilis) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Louis Guèvremont, née Amabilis Forcier, demeurant à 8240, rue Ste-Claire, mère de M. le Curé Jean-Aimé, Pierre, Georges, Louisiane (Mme P. Denault), Edmond, Jeanne Marie (Mme R. Guèvremont), Denise (Soeur Louis-Andrée, F.M.M.), Monique (Mme Edmond Lafleur), Julien, prêtre-vicaire à St-Mathias, Gisèle (Mme André Trudeau), Guy (Frère Guy-Roland, F.S.C.), Colette (Soeur Jean-du-Coeur-Immaculé, P.M.) et Germain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Saint-Cyrille, comté de Drummond, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GUIMOND (Eugène) — A Ville St-Michel, le 27 décembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Eugène Guimond, époux de Germaine Charron, demeurant 7141 Boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Adéodat) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adéodat Guindon, époux de Juliette Morel. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Barinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Annette) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Lionel Juneau, née Annette Castonguay, demeurant au 7056, rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

[illegible]

LEMOINE-HEIDER (Yvonne) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de [illegible] ans, est décédée Yvonne Lemonde, épouse d'Henry Heider, demeurant rue St-Gérard, mère de Louis-Robert. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Mathias-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE MONNIER (Ernest) — A Montréal, le 26 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé Ernest Le Monnier, époux de Jeanne Michaud, père de Mme Gilles Langlois (Lucienne), Mme Dr Guy Hébert (Madeleine), Mme Raymond Mongeau (Cécile), Charles, Mme Raymond [illegible] (Micheline), Jacques, Mme Docteur Luc Vinet, (Monique), Annette, Francine, Jeanne, Pierre, et Claude. Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9h.45 pour se rendre à l'église des Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIBOIRON (Raoul) — A St-Télesphore, le 25 décembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Liboiron, époux en premières noces de feu Elmira Gareau et en deuxièmes noces de Marguerite Liboiron. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
à St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

[illegible]

ROBINETTE (Ernestine) — A Montréal, le 25 décembre 1966, à l'âge de [illegible] ans, est décédée Mme Raphaël Robinette, née Ernestine Dinelle, mère de Roger, Arthur, Jean-Paul, Fernand, Maurice, Jean-Guy, Yvon, André, Juliette, Rita, Fernande, Jacqueline, Noëlla, Jeannine, Claudette. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roch et Frères, à L'Epiphanie. Les funérailles auront lieu à L'Epiphanie, jeudi le 29 courant, à 10 heures.

ROZON (Adélard) — A Montréal, le 27 décembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélard Rozon, demeurant au 6667, 19e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036, rue Bélair,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SORTAIS (André) — A St-Laurent, le 26 décembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé André Sortais, époux de Laurette Bissonnette, père d'Yvon, Rita (Mme Raymond Leroux). Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Hawkesbury, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

MME LOUIS GUEVREMONT

[illegible]

MESSE ANNIVERSAIRE

J. PAUL THOUIN

Le 30 décembre, à 4½ h., en l'église Ste-Odile, rue Salaberry, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de J. Paul Thouin, décédé le 30 décembre 1965.
Hommage de son épouse.

DECES

M. Odino Riendeau

A Saint-Rémi-de-Napierville, est décédé à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Odino Riendeau, époux de feu Marie-Claire Pagé et père de feu l'ex-député de Laprairie-Napierville, Hercule Riendeau.

Il fut maire de sa paroisse, marguillier et décoré de l'ordre du Mérite agricole de la province. Il laisse dans le deuil ses fils et filles : Moïse, vice-président des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal (Lucrèce Lanctôt), Alexandre (Noëlla Sénécal), Frédéric (Atella Bouthiller), Horace (Alma Leduc), Antoine (Gabrielle Marcil), Viateur (Rosema Leforts), Noël (Cora Serres), Benoit (Dolorès Lecuyer), Emilien (Simonne Soucy), Mme Georges Boyer (Laurencia), Mme Vve Alcide Tougas (Roseanne), Mme Rodolphe Bourdeau (Claire), son gendre, M. Lionel Lefebvre (Aline, décédée), et sa bru, Mme Hercule Riendeau, ainsi que 85 petits-enfants et 139 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Le service funèbre aura lieu jeudi le 29 décembre à 10 heures a.m. à l'église paroissiale de Saint-Rémi. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Enquête sur l'incendie du chalutier St. Finbarr

Le gérant général de la compagnie Thomas Hambling, M. Watson Hall, a révélé mardi soir qu'on instituerait une enquête pour déterminer les causes de l'incendie et de la perte éventuelle du chalutier de cette compagnie britannique, le St. Finbarr, qui a coulé hier pendant qu'on le touait vers St. Anthony, à Terre-Neuve.

Le chalutier aurait ainsi entraîné au fond 11 membres de son équipage qui manquaient à l'appel et que l'on croit emprisonnés dans la cale du navire.

L'autre chalutier britannique, l'Orsino, qui touait le St. Finbarr, était attendu à Saint-Jean, Terre-Neuve, cet après-midi, ayant à son bord le corps d'un membre d'équipage ainsi que 13 survivants.

M. Hall, de passage à Montréal sur sa route de Hull, en Angleterre vers Saint-Jean, a déclaré que sa compagnie "n'avait encore aucune idée de ce qui pouvait avoir causé l'incendie de Noël sur le St. Finbarr.

Selon M. Hall, l'Orsino a dû touer le St. Finbarr par la poupe et cette méthode de touage, en plus de la grosse mer, a probablement nui à l'opération de récupération du navire incendié.

Une peine d'un an de prison à un gourmet !

Un récidiviste de 41 ans qui, au cours de sa carrière, avait apparemment développé des goûts de gourmet tout en conservant des habitudes de gourmand, a été condamné à une année de prison, hier après-midi, par le juge Marcel Gaboury.

Le prévenu, Jean-Roger Brabant, avait nié sa culpabilité, lors de sa comparution, à une demi-douzaine d'accusations de fraude.

Hier, toutefois, il devait changer d'idée, au moment de subir ses multiples enquêtes préliminaires, et il déclarait au tribunal qu'il voulait maintenant reconnaître sa culpabilité à toutes les plaintes.

Le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, expliqua alors à la cour les circonstances dans lesquelles le prévenu avait émis des chèques sans provision pour un montant total de près de $500, les victimes étant généralement de grands restaurants de la métropole.

Fait assez curieux, toutefois, les notes encourues par Brabant, dans ces divers établissements, avaient été tout aussi "soufflées" par la quantité que par la qualité des aliments qu'il commandait à sa table, chaque fois. Et le tout, évidemment, étant fortement "arrosé" . . .

S'il aimait choisir les pièces fines, il aimait aussi les commander en "quantité".

Ses aveux faits, Me Laverdure devait souligner qu'il ne s'agissait évidemment pas d'un cas de réhabilitation. Mais de punition.

Le juge se dit du même avis, et M. Brabant, "fine gueule", d'être immédiatement convié . . . et confiné à la table de Bordeaux pour les prochains douze mois.

Nécrologie

Mgr Guillaume Miville-Dechêne

Mgr Guillaume Miville-Dechêne, curé de la paroisse Saint-François d'Assise de Québec, est décédé lundi dans un hôpital de Québec après une longue maladie.

Né dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal, Mgr Miville-Dechêne était âgé de 69 ans.

Prédicateur émérite, il fut le premier Canadien français à prêcher le carême deux années consécutives à Notre-Dame de Montréal, en 1944 et 1945.

Son service funèbre sera chanté jeudi matin à l'église de Saint-François d'Assise.

DECES

JOSEPH, PAUL FLEURY

A Montréal, le 25 décembre, est décédé subitement à l'âge de 69 ans, M. Joseph Paul Fleury, agronome.

Il avait fait ses études au Séminaire de Québec et au Collège McDonald. Il était à sa retraite depuis cinq ans, après avoir été à l'emploi du gouvernement fédéral pendant trente ans.

Il laisse son épouse, née Maria Bahl, son fils, Gilles, sa fille Madeleine (Mme Roger Berthiaume) un frère Emile, de Ste-Malachie, et une soeur Léda.

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 décembre à l'église St-Pascal Baylon, de Côte-des-Neiges, à 10 heures. Le convoi funèbre partira à 9 h. 45 du salon J. R. Deslauriers, 5650, chemin Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DECES

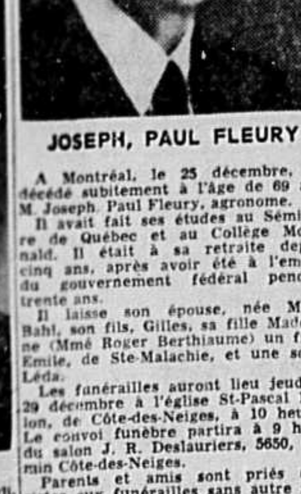

MME HENRY HEIDER

A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 26 décembre, après une longue maladie, est décédée Mme Henry Heider, née Yvonne Lemonde.

Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Louis Robert, deux petits-fils : Bobby et Ronald et une soeur Adrienne Lemonde.

La dépouille mortelle est exposée chez J. S. Vallée, 6662, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. à St-Alphonse d'Youville. Départ des salons à 8 h. 30.

Inhumation à St-Mathias comté Rouville.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles . . . sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

Johnson recevra les voeux de la population dimanche... à Montréal

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson se rendra à Montréal, dimanche prochain, pour la traditionnelle cérémonie des échanges de voeux avec la population à l'occasion du Jour de l'An.

Il s'agira de la première fois, semble-t-il, qu'un chef de gouvernement québécois procédera à une telle cérémonie dans la métropole.

M. Johnson se rendra dans la grande salle du nouveau Palais de Justice de Montréal entre 11 heures et midi trente, où il recevra les voeux de la population et communiquera les siens.

Le chef du gouvernement provincial sera accompagné du maire de Montréal M. Jean Drapeau et du président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

M. Johnson sera également à ses bureaux dans la métropole toute la semaine. La semaine prochaine, il s'accordera probablement quelques jours de vacances et durant la semaine du 8 janvier il se rendra à Toronto et New York pour rencontrer des représentants du monde des affaires et de la finance.

On prévoit qu'à l'occasion de ces rencontres, M. Johnson tentera de rassurer le monde des affaires sur l'état des finances de la province.

M. Johnson sera de retour à Québec le 17 janvier pour se consacrer à la préparation des travaux de la session qui reprendront le 24.

L'industrie du taxi régionalisée sur la rive sud ?

(par C.M.) — L'industrie du taxi sur la rive sud est-elle appelée à être régionalisée ?

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a indirectement soulevé la question, hier soir, au cours d'une assemblée de la Commission intermunicipale de la rive sud.

Posant plusieurs questions, notamment sur le nombre des permis de taxis octroyés par les municipalités, l'endroit où sont érigés les postes de taxis, le tarif en vigueur, l'autorisation d'exploiter un taxi, etc., le maire de Longueuil a recommandé qu'un inventaire des règlements du taxi en vigueur dans les municipalités de la rive sud soit effectué afin qu'une solution soit envisagée au plus tôt.

M. Robidas est d'avis que le problème devrait être analysé avant l'Expo, sans quoi pourrait survenir un fouillis de juridiction pendant les six mois que durera cet événement international.

Il a été résolu qu'une copie des règlements concernant le taxi soit demandée aux 10 municipalités faisant partie de la commission intermunicipale.

Nouvelle fabrique à Louiseville

LOUISEVILLE — Une manufacture d'ingrédients chimiques, connue sous le nom de Chem-Organic Fertilizers, s'érigera à Louiseville, au cours du mois de janvier.

Au départ, cette société industrielle y investira la somme de $250,000. Une fois l'usine terminée, une trentaine de personnes y trouveront de l'emploi.